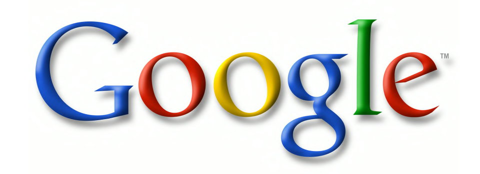



A 400333


SE TAIRE
FAIRE



VIES

DE PLUSIEURS

PERSONNAGES CÉLÈBRES.

Cet Ouvrage n'a été tiré qu'à trois cents exemplaires
dont deux cents seulement ont été mis en vente.

VIES
DE PLUSIEURS
PERSONNAGES
CÉLÈBRES
DES
TEMPS ANCIENS ET MODERNES,

PAR C.-A. WALCKENAER,
MEMBRE DE L'INSTITUT.

> Rursùs, quid virtus, et quid sapientia possit,
> Utile proposuit nobis.
>
> HORACE.



LAON.
TYPOGRAPHIE DE MELLEVILLE,
rue Sérurier, n. 36.

1830.



Si l'on jette les yeux sur les tables des matières de ces deux volumes partagés en quatre livres qui se subdivisent en sections, on trouvera, je l'espère, que les morceaux qu'ils contiennent ont été classés d'une manière régulière et rationnelle. Ils n'ont cependant point été composés dans le dessein de former un ouvrage, mais séparément, et de temps à autre, pour accompagner des éditions d'auteurs données par moi, ou pour fournir le contingent promis à la grande Biographie universelle. En réunissant ces notices, j'ai eu soin de les revoir avec une scrupuleuse attention. Presque toutes ont reçu des augmentations et des améliorations considérables, et

quelques-unes, qui m'ont paru insuffisantes ou incomplètes, ont été refaites de nouveau.

Si, comme on l'insinue dans l'avertissement de la dernière livraison de la Biographie universelle, je m'étais borné, pour ce dictionnaire, aux articles des géographes et des voyageurs, on trouverait, dans le recueil que je publie aujourd'hui, plus d'unité et d'harmonie; mais il n'en a pas été ainsi. Animé d'un grand zèle pour cette encyclopédie historique, dont je regardais l'achèvement comme un service rendu aux lettres, je me suis chargé, lorsque mes occupations me le permettaient, de la composition des articles pour lesquels on n'avait point de rédacteurs spéciaux, ou que les éditeurs me demandaient. De là est résulté ce disparate dans la nature très-diverse des morceaux qui se trouvent ici réunis, et qui, tantôt se composent de remarques qui ne sont que pour les érudits; tantôt embrassent, dans une seule vie, le tableau d'époques historiques d'un intérêt général; tantôt réveillent l'attention de tous les genres de lecteurs par les

aventures curieuses et romanesques de certains personnages ; tantôt, enfin, aspirent à satisfaire le goût et la raison par la juste appréciation des chefs-d'œuvre de la littérature, et par l'exposé rapide des progrès que d'heureux génies ont fait faire aux sciences qu'ils ont cultivées. Si donc on trouve que ces deux volumes ne forment pas un ensemble bien lié, et n'ont que l'apparence d'un plan régulier, on sera forcé d'avouer que ce défaut même a permis d'y renfermer une plus grande variété de portraits de personnages célèbres de tous les siècles et de toutes les classes. Quel que soit le jugement qu'on en porte, j'ose dire qu'ils ont tous été tracés après l'examen le plus attentif et le plus consciencieux des documens originaux, et par une main uniquement guidée par l'amour de la vérité.

Quoiqu'adonné à d'autres études, les deux volumes que je publie, et l'histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine, déposent suffisamment du goût qui m'entraînait vers la Biographie; et peut-être me serais-je déterminé à

composer en ce genre un ouvrage sur un plan complet et régulier, conçu depuis long-temps, si je n'avais été retenu par l'insuffisance de mes talens.

Sans doute, la Biographie exige bien moins de qualités éminentes que l'Histoire, et cependant, dans l'antiquité comme dans les temps modernes, on compte plus de grands historiens que de biographes célèbres. On verra à l'article de Cornélius Népos ce que je pense des vies qui nous restent sous le nom de cet ancien qui s'était acquis en ce genre une grande réputation. De tous les biographes des temps classiques, dont les écrits sont parvenus jusqu'à nous, Plutarque est le seul qu'on lise et qu'on relise toujours avec délices, et dont la renommée s'est conservée entière, et a même grandi avec les siècles. Tâchons d'en trouver la raison.

Les recherches sur l'origine des nations; l'analyse consciencieuse des monumens historiques; la narration fidèle et animée des faits certains et probables qu'elle nous fournit; l'arrangement

des évènemens selon l'ordre exact des temps; l'étude des lieux dont ils ont été le théâtre; l'exposition des causes qui les ont amenés : voilà proprement l'histoire considérée comme science. C'est la plus belle et la plus utile de toutes, puisque ses résultats nous conduisent à des principes généraux dans l'art de régir les sociétés humaines. Mais l'Histoire ainsi considérée, exige une contention d'esprit dont bien peu d'hommes sont capables. La plupart ne cherchent dans la lecture des livres historiques qu'un ornement pour la mémoire, une érudition de curiosité, ou un délassement agréable. Plutarque manque des qualités principales et scientifiques de l'historien. Rarement il cherche à concilier les écrivains qu'il met à contribution : il les copie alternativement sans les comparer entre eux, et avec si peu d'attention pour le fonds des faits et l'exactitude des détails, qu'il contredit souvent lui-même d'après l'un ce qu'il a avancé d'après l'autre : de là, cette bigarrure de style, tantôt trop peu élégant, tantôt trop poétique, qu'on

lui a reproché; nul ordre régulier dans sa narration, et comme il compose sans suite, on peut le lire de même, ce qui convient éminemment aux esprits paresseux : or, beaucoup sont ainsi par nature, et tous le sont par intervalle. Mais ces défauts, dont quelques-uns ont contribué à son succès, se trouvent compensés dans Plutarque par des qualités qui sont de tous les temps et de tous les lieux. D'abord, il est peu d'auteurs dont les écrits soient nourris par une plus vaste lecture, et par une érudition plus variée. Ce mérite est d'autant plus précieux, pour nous autres modernes, que les nombreux ouvrages dont il rapporte des fragmens, n'existent plus que dans ses écrits. Aucun auteur n'a montré un jugement plus sain, un bon sens plus exquis; nul n'a poussé plus loin l'amour de la vertu et la haine du vice, et ne sait mieux pénétrer ses lecteurs des plus héroïques et des plus sublimes sentimens. Sa manière cahotée et décousue, ses fréquentes digressions lui permettent de raconter, sur les personnages dont il

nous retrace l'histoire, des détails qui servent à les faire mieux connaître, et qu'une méthode plus sévère lui eût peut-être interdits. S'il omet souvent des faits essentiels, il choisit avec un art admirable ceux qui sont les plus propres à frapper l'imagination, à émouvoir le cœur, à suggérer de profondes réflexions sur la nature humaine, et d'utiles leçons pour la conduite de la vie. Il laisse beaucoup à désirer, sans doute, à l'érudit, au chronologiste, au géographe, au politique, mais il satisfait toujours le philosophe, le moraliste et l'homme sensible.

Il est prodigieusement difficile d'atteindre aux qualités qui manquent à Plutarque, plus difficile encore de réunir celles qu'il possède; et lorsqu'on y parviendrait, de tous les écrivains, celui auquel alors on ressemblerait le moins, serait Plutarque. En effet, nul ne sait mieux que lui mettre son âme en communication avec celle de son lecteur; c'est là une des causes du charme que l'on éprouve en le lisant: en peignant ses héros il s'est peint lui-même, et ce caractère

d'individualité est celui qui s'imite le moins, ou qui produit les imitations les plus misérables. Relisons donc Plutarque; apprenons de lui à être, avant tout, naturel et vrai; tâchons, comme lui, d'acquérir l'art de plaire et d'intéresser; mais si nous avions l'ambition de cueillir une des palmes qui l'ont illustré, gardons-nous de chercher à lui ressembler.

VIES
DE PLUSIEURS
PERSONNAGES
CÉLÈBRES
DES TEMPS ANCIENS ET MODERNES.

LIVRE PREMIER.
PERSONNAGES HISTORIQUES
DE L'ANTIQUITÉ.

PREMIÈRE SECTION.
PERSONNAGES DE L'HISTOIRE GRECQUE.

EPAMINONDAS.

Epaminondas, fils de Polymnis, naquit à Thèbes d'une famille ancienne et dont l'origine remontait jusqu'aux temps fabuleux. Il eut pour précepteur le pythagoricien Lysis. La philosophie de Pythagore, malgré l'austérité

des mœurs qu'elle imposait à ses sectateurs, semblait vouloir les conduire à la vertu, moins par les seuls conseils de la raison, que par une sorte d'enthousiasme religieux, et non seulement elle n'interdisait pas, mais elle recommandait même, la culture des arts agréables. Epaminondas n'en négligea aucun, et prit des leçons des plus habiles maîtres de son temps; Denys lui montra à chanter et à s'accompagner de la lyre, Olympiodore lui apprit à jouer de la flûte, et Calliphron fut son maître de danse. Cornélius-Népos rapporte avec étonnement ces particularités, et fait observer avec raison la différence de ces mœurs d'avec celles de ses concitoyens : en effet, c'eût été une honte pour un Romain de posséder ces talens brillans, qui, parmi les Grecs, rehaussaient encore l'éclat des grandes qualités.

Epaminondas fut, pendant sa jeunesse, le témoin du rapide accroissement de la puissance des Lacédémoniens. Le gouvernement des petites républiques de la Grèce passait alternativement entre les mains de deux partis différens ; les uns voulaient conférer l'autorité suprême aux riches et aux puissans, pour contenir les séditieux et les démagogues, les autres ne trouvaient de garantie pour le maintien des lois, que lorsque la grande majorité des citoyens participait à la souveraineté. Athènes, gouvernée démocratiquement, était dans toutes les villes l'appui de ce dernier parti, et Lacédémone celui du parti contraire. Après une longue lutte, Lacédémone triompha, et les Thébains, alliés forcément aux Spartiates, contribuèrent à établir la suprématie de ces derniers, en combattant avec eux à Mantinée contre les Arcadiens. Ceux-ci chargèrent avec tant d'impétuo-

sité l'aile droite des Lacédémoniens qu'ils l'enfoncèrent; mais Epaminondas et Pélopidas, tous deux amis, tous deux pleins de jeunesse et de valeur, s'y trouvaient; ils joignirent leurs boucliers, et soutinrent l'effort des ennemis. Pélopidas, sept fois blessé, tombe baigné dans son sang; Epaminondas le couvre de son corps et se précipite au-devant de ceux qui veulent l'atteindre. Il allait enfin succomber lui même lorsque les Lacédémoniens, auxquels il avait donné le temps de se reconnaître, accourent, le délivrent, repoussent les Arcadiens et les mettent en déroute. Ainsi, ce fut sous les drapeaux des Spartiates, et sur le sol même où il devait, par la suite, porter le dernier coup à leur puissance, qu'Epaminondas commença, par un prodige de valeur et de dévouement, sa carrière militaire. Une amitié constante unit Epaminondas et Pélopidas, quoiqu'il existât entr'eux un contraste absolu. Pélopidas était un des plus riches citoyens de Thèbes, Epaminondas en était un des plus pauvres; Pélopidas aimait le faste et l'éclat, Epaminondas chérissait sa pauvreté, et, par principe comme par goût, il voulut rester et resta toujours pauvre. Pélopidas ne se plaisait que dans les camps, dans les exercices de la lutte et des courses; Epaminondas aimait au contraire la retraite et l'étude. Les intrigues du roi de Perse, de celui de Thessalie, et les instances de l'amitié le trouvèrent également inaccessible à la séduction. Pélopidas cherchait à lui persuader que, pour faire le bien, les richesses sont nécessaires; « il est vrai, dit Epaminondas, pour un homme tel que Nicodème. » Or, ce Nicodème était boiteux et aveugle.

Epaminondas avait observé quel avantage donnait aux Lacédémoniens, sur tous les autres peuples de la Grèce, leur sobriété et leur tempérance; il cherchait, par son exemple, à inspirer la même austérité de mœurs à ses concitoyens. Cependant, le parti aristocratique de Thèbes, se voyant le plus faible, livra la Cadmée, ou la citadelle de la ville, aux Lacédémoniens, qui s'en emparèrent en pleine paix; tous les chefs du parti populaire furent exilés, et particulièrement Pélopidas. Epaminondas, considéré comme un philosophe spéculatif, et protégé aussi par sa pauvreté, ne fut point compris dans cette proscription. Trois ou quatre ans après, il s'ourdit une conspiration pour anéantir ce gouvernement aristocratique et chasser les Spartiates de la Cadmée. Epaminondas ne voulut point se joindre aux conspirateurs, quoique Pélopidas fût à leur tête; il redoutait pour ses concitoyens, les effets des vengeances personnelles, inséparables de pareilles tentatives. La conspiration réussit, les Spartiates furent chassés de la Cadmée, mais tous les maux et toutes les horreurs qu'avait prévus Epaminondas, furent les premiers résultats de ce succès : des flots de sang coulèrent, et pour anéantir jusqu'à la race de leurs ennemis, plusieurs conjurés égorgèrent des enfans sur les corps de leurs pères expirans. Epaminondas, par l'ascendant qu'il avait sur ses concitoyens, contribua à faire cesser le massacre. Le gouvernement populaire fut rétabli, mais les Lacédémoniens déclarèrent la guerre aux Thébains : après quelques légers avantages, ils furent repoussés à Tégyre par Pélopidas, qui avait été nommé général en chef des troupes de Thèbes. Ce succès inattendu étonna Lacédémone; jamais aucun peuple n'avait

osé se mesurer avec les Spartiates, en nombre égal, et les Thébains les avaient vaincus avec des forces inférieures.

Toutes les républiques de la Grèce, fatiguées de leurs dissensions, résolurent de les terminer à l'amiable. Une diète générale fut convoquée à Lacédémone. Epaminondas y parut avec les autres députés de Thèbes; il avait alors quarante ans, et n'avait acquis encore aucune réputation comme militaire; mais il était, à juste titre, considéré comme un des meilleurs orateurs de la Grèce. L'un des rois de Sparte, Agésilas, qui avait porté la guerre en Asie, et fait chanceler sur son trône le puissant monarque de Perse, eut, dans cette assemblée, la principale influence. Son but était de la faire servir à affermir la suprématie que Lacédémone avait acquise sur tous les autres états de la Grèce. Thèbes, après qu'elle eût recouvré son indépendance, avait soumis, non sans violence et sans injustice, les autres villes de la Béotie, dont les forces réunies aux siennes contribuaient à la rendre plus redoutable; mais, d'après le traité d'Antalcidas, conclu entre les Spartiates et le roi de Perse, toutes les villes de la Grèce étaient déclarées libres et indépendantes les unes des autres. Les Lacédémoniens, en tenant sous le joug les villes de la Laconie, exigeaient que celles de Béotie ne fussent plus asservies aux Thébains. Epaminondas démontra combien il était utile de contrebalancer la puissance, toujours croissante, des Spartiates. Comme Agésilas s'aperçut que son discours faisait une forte impression sur les députés, il l'interrompit et lui dit avec hauteur : « Vous paraît-il juste et » raisonnable d'accorder l'indépendance aux villes de

» *Béotie* ? — « Et vous, répondit Epaminondas, ne croyez-» vous pas qu'il est juste est raisonnable de rendre la » liberté à toutes les villes de Laconie ? » — « Répondez » nettement, dit Agésilas, enflammé de colère, je vous » demande si Thèbes est dans l'intention d'affranchir » les villes de la Béotie ? » — « Et moi, répliqua » fièrement Epaminondas, je demande qu'Agésilas dé-» clare si les Lacédémoniens veulent, ou non, affranchir » les villes de la Laconie ? » A ces mots, Agésilas, ne se possédant pas, efface du traité le nom des Thébains, et leur déclare la guerre.

L'autre roi de Lacédémone, Cléombrote, qui commandait en Phocide l'armée des alliés, eut ordre de marcher en Béotie. Les Thébains nommèrent Epaminondas général en chef, et sous lui, Pélopidas. Jamais Thèbes n'avait vu, et ne vit depuis, de pareils citoyens à la tête de ses armées. Cléombrote avait avec lui dix mille hommes de pied et mille chevaux. Epaminondas ne pouvait lui opposer que six mille hommes d'infanterie, et cinq cents chevaux. Mais la cavalerie thébaine était la meilleure de toute la Grèce. Les deux armées se rencontrèrent dans un endroit de la Béotie, nommé Leuctres. Cléombrote s'était placé à la droite de son armée, avec la phalange lacédémonienne, qui formait une première ligne. Les Thébains parurent d'abord en bataille, et marchèrent parallèlement aux ennemis, qui, beaucoup plus nombreux, les débordèrent vers la droite. Pour ôter aux Lacédémoniens cet avantage, Epaminondas se détermina à attaquer par sa gauche, il la fortifia de tout ce qu'il avait d'hommes d'élite et de pesamment armés, qu'il rangea sur cinquante de profondeur

en une colonne fermée par l'escadron sacré. (1) Le reste de ses troupes, tant les soldats armés à la légère, que ceux qui ne faisaient pas corps avec la première phalange, s'étendait sur une seule ligne et sur trois ou quatre de hauteur. A cet aspect, Cléombrote change sa première disposition; mais, au lieu de donner plus de profondeur à son aile droite, il la prolonge pour déborder l'armée d'Epaminondas. Pendant ce mouvement, la cavalerie thébaine fond sur celle des Lacédémoniens et la renverse sur leur phalange, qui n'était plus qu'à douze de hauteur; et tandis que l'aile droite des Thébains reste en place, tout le reste de la ligne se meut autour de son centre par un demi-quart de conversion, de sorte que, par ce mouvement, les Thébains à leur gauche, s'approchèrent toujours plus de la droite des Lacédémoniens, sur laquelle ils voulaient tomber, et l'aîle droite d'Epaminondas se trouva tout-à-coup fort éloignée de la gauche de Cléombrote. Pendant que la cavalerie lacédémonienne, mise en déroute, se replie sur l'infanterie, Pélopidas, avec le bataillon sacré, tourne subitement sur l'aile droite des Lacédémoniens, et la prend en flanc, tandis qu'Epaminondas, avec sa grosse colonne, enfonce tout ce qui lui résiste, passe outre, et retourne sur ce qui restait encore entier, pour ne pas lui donner le temps de se reconnaître. La cavalerie thébaine se mit à la poursuite de cette aile lacédémonienne mise en déroute, et l'infanterie victorieuse des

(1) Cet escadron était composé de trois cents jeunes gens étroitement unis entr'eux, et renommés par leur valeur.

Thébains, profitant de son premier avantage, gagne toujours vers l'aile gauche des Lacédémoniens, qui, voyant le désordre de sa droite et l'ennemi qui s'avance toujours vers elle en bon ordre, plie et lâche pied. Quatre mille hommes de l'armée de Cléombrote restèrent sur le champ de bataille, et les Thébains, n'ayant éprouvé qu'une perte légère, y érigèrent un trophée. Telle fut la bataille de Leuctres, qui se donna le 18 juillet de l'an 372, avant Jésus-Christ. Elle est devenue à jamais célèbre par ces combinaisons profondes de l'art de la guerre, dont Epaminondas donna le premier exemple aux Grecs, et qui se sont attiré l'admiration d'un des meilleurs tacticiens de nos temps modernes. Il est heureux aussi pour la gloire du héros thébain, d'avoir eu pour décrire ses savantes manœuvres, un historien contemporain tel que Xénophon, lui-même aussi grand guerrier qu'habile écrivain, prévenu contre les Thébains, ami d'Agésilas, partisan des Lacédémoniens, beaucoup plus sans doute qu'il ne convenait à un Athénien.

Epaminondas ressentit une joie extrême de cette victoire, et bientôt sa grande ame s'affligea de n'avoir pas eu plus de pouvoir sur elle-même. Il répondit simplement aux félicitations de ses compagnons d'armes : « Ce qui me flatte le plus, c'est d'avoir eu ce succès du » vivant de mon père et de ma mère. »

La bataille de Leuctres mit fin à la suprématie des Lacédémoniens sur les autres états de la Grèce; et ce n'était plus seulement pour se soustraire à leur joug que les Thébains cherchaient encore à les combattre, mais pour usurper à leur tour le premier rang. Epaminondas ne dissimulait peut-être pas assez ses desseins à

cet égard, et comme les Athéniens s'étaient joints aux Lacédémoniens, il se vanta un jour d'enrichir la citadelle de Thèbes des monumens qui décoraient celle d'Athènes. Il prévoyait peu qu'en cherchant à oter à Lacédémone cette influence, qui, au besoin, réunissait tant de républiques indépendantes contre un ennemi commun, il préparait les voies à ce jeune prince macédonien, à ce Philippe, retenu alors comme ôtage à Thèbes, chez son père Polymnis, qui étudiait, sous le vainqueur de Leuctres, le grand art de la guerre et le génie national de chacune des villes de la Grèce que bientôt il devait épouvanter, tromper et asservir.

Epaminondas profita de l'effet que produisit dans les esprits la victoire de Leuctres, pour détacher plusieurs peuples de l'alliance de Lacédémone : il proposa aux Arcadiens de détruire les petites villes qui restaient sans défense, d'en transporter les habitans dans une place forte, qu'on éleverait sur les frontières de la Laconie; il leur fournit mille hommes pour favoriser l'entreprise, et l'on jeta aussitôt les fondemens de Mégalopolis. Epaminondas, deux ans après la bataille de Leuctres, entra dans le Péloponèse avec Pélopidas. Soixante-dix mille hommes de différentes nations marchaient sous ses ordres. Il porta la terreur et la désolation chez les peuples attachés aux Lacédémoniens, et hâta la défection des autres. Il conduisit ensuite cette armée formidable devant Lacédémone. Depuis cinq ou six siècles, on avait à peine osé tenter quelques incursions passagères sur les frontières de la Laconie, et jamais les femmes de Sparte n'avaient vu la fumée d'un camp ennemi. C'est alors qu'Agésilas se montra le chef habile

et expérimenté d'une nation valeureuse. Il occupa les hauteurs de la ville, s'y retrancha, et à l'aide des Athéniens, qui envoyèrent Iphicrate à son secours, il força, sans combat et par la disette des vivres, Epaminondas à se retirer; mais auparavant, le général thébain rétablit dans leur ville, qu'il avait rebâtie et fortifiée, les Messéniens, que les Spartiates en avaient chassés, et dévasta entièrement la Laconie.

Epaminondas, Pélopidas, et tous les chefs de l'armée furent traduits en justice à leur retour de Thèbes, pour avoir gardé pendant quatre mois le commandement au-delà du temps prescrit par les lois. Ce délit, très-grave dans une république, les exposait à être condamnés à mort. Epaminondas dit à tous les généraux de rejeter sur lui la faute, et convint de tous les faits qu'on alléguait contre lui; puis il ajouta : « La loi me condamne, je » mérite la mort; mais je demande pour toute grâce que » l'arrêt de ma condamnation soit conçu en ces termes: » Epaminondas a été puni de mort par les Thébains, » pour les avoir forcés de vaincre à Leuctres les Spar» tiates, qu'ils n'osaient pas auparavant regarder en » face; pour avoir, par cette seule victoire, non-seu» lement sauvé Thèbes, mais rendu la liberté à la Grèce; » pour avoir assiégé Sparte, qui s'estima trop heureuse » d'échapper à sa ruine; pour avoir bloqué cette ville, » en rétablissant Messène et l'entourant de fortes mu» railles. » Les Thébains applaudirent, et les juges n'osèrent point condamner. Cependant, le parti qui dans Thèbes était contraire à celui d'Epaminondas, et dont Menéclide était le chef, parvint à le rendre moins cher au peuple, et dans la distribution des emplois, le vain-

queur de Leuctres fut chargé de veiller à la propreté des rues et à l'entretien des égoûts de la ville. Il releva cette commission, et montra, comme il l'avait dit lui même, qu'il ne faut pas juger des hommes par les places, mais des places par ceux qui les remplissent.

Pélopidas, envoyé en ambassade auprès d'Alexandre, tyran de Phères, fut retenu comme prisonnier. Les Thébains déclarèrent la guerre à Alexandre. Epaminondas fut exclus du commandement, qu'on déféra à Cléomène et aux polémarques ou magistrats alors en charge. Epaminondas n'hésita pas à s'enrôler comme simple soldat dans une armée destinée à délivrer son ami. Cette armée, conduite par des chefs ignorans, fut battue, et eût été entièrement détruite, si, par un consentement unanime, on n'en eût remis le commandement à Epaminondas, qui la reconduisit à Thèbes sans nouvelle perte. Les Thébains le nommèrent général de la nouvelle armée qu'ils envoyèrent contre Alexandre, et le tyran, partout repoussé, se vit forcé de subir les conditions qui lui furent imposées, et de rendre Pélopidas; mais celui-ci, peu de temps après et dans une autre guerre contre ce même Alexandre, se hasarda imprudemment, et périt accablé par le nombre.

Epaminondas voulait rendre les Thébains aussi puissans sur mer qu'ils l'étaient sur terre. Il fit porter un décret par le peuple pour équiper cent galères, et ayant été nommé commandant de cette flotte, il força Rhodes, Chio et Byzance à abandonner l'alliance des Athéniens et à entrer dans la confédération des Thébains. La flotte athénienne, commandée par Lachès, s'opposa en vain à son entreprise. Une guerre éclata entre les Tégéates,

qui implorèrent l'appui des Thébains, et les Mantinéens, que soutenaient les Lacédémoniens. Epaminondas crut qu'il était temps de profiter de cette occasion pour porter les derniers coups aux ennemis de Thèbes; sachant que l'armée lacédémonienne, commandée par Agésilas, était en Arcadie, il part un soir de Tégée pour surprendre Lacédémone, et arrive dès le point du jour, mais il y trouve Agésilas qui, instruit par un transfuge de la marche d'Epaminondas, était revenu sur ses pas avec une extrême diligence. Le général thébain, surpris, sans être découragé, ordonna plusieurs attaques, et s'était rendu maître d'une partie de la ville. Agésilas alors n'écoute plus que son désespoir; quoiqu'âgé de près de quatre-vingts ans, il se précipite au milieu de l'ennemi, et, secondé par Archidamus son fils, il parvient à repousser les Thébains.

Epaminondas, pour faire oublier le mauvais succès de son entreprise, marche en Arcadie, et, près de la ville de Mantinée, joint l'armée des Lacédémoniens, lui livre bataille, et la gagne par une manœuvre à peu près semblable à celle de la journée de Leuctres; mais il fut blessé d'un javelot, dont le fer lui resta dans la poitrine. Cet évènement inattendu arrêta le carnage: les troupes des deux partis, également étonnées, restèrent dans l'inaction; de part et d'autre on sonna la retraite. Epaminondas, avant d'expirer, demanda Daïphantus et Iollidas, qu'il jugeait dignes de le remplacer: on lui dit qu'ils étaient morts. « Persuadez-donc, » reprit-il, aux Thébains de faire la paix. » Et en effet, après la perte d'Epaminondas, Thèbes, suivant l'expression d'un ancien, fut comme un javelot dépouillé

du fer qui en forme la pointe, et cessa d'être redoutable.

Ce fut le 4 juillet de l'an 363 avant Jésus-Christ, qu'Epaminondas mourut sur le champ de bataille de Mantinée. Depuis, on dressa dans ce lieu un trophée et un tombeau. Trois villes de Grèce se disputaient le triste honneur d'avoir donné le jour au soldat qui donna le coup mortel au héros thébain. Les Athéniens prétendaient que c'était Gryllus, fils de Xenophon, et exigèrent que le peintre Euphranor, dans un de ses tableaux, se conformât à cette opinion; les Mantinéens nommaient Machérion, un de leurs concitoyens; et les Lacédémoniens accordèrent des honneurs et des exemptions à un des leurs, nommé Anticrates, qui seul, suivant eux, avait porté le coup fatal à ce terrible ennemi de Sparte.

Cicéron prétend qu'Epaminondas est le plus grand homme que la Grèce ait produit, et l'on ne saurait disconvenir qu'il offre un des modèles les plus parfaits du grand capitaine, du patriote et du sage. Plutarque avait écrit sa vie, il la cite même dans celle d'Agésilas; mais ce morceau précieux n'existe plus. Plutarque donne un assez grand nombre de détails sur ce héros, dans cette même vie d'Agésilas, dans celle de Pélopidas, et dans ses œuvres morales. *La Vie d'Epaminondas*, par Cornélius-Népos, a évidemment été mutilée par son abréviateur. Xénophon est celui qui fournit les principaux faits; il faut ensuite consulter Diodore de Sicile, Justin, Pausanias, Polybe, Frontin, Cicéron, Ælien, Valère-Maxime, Polyen. Ce dernier a fait un conte ridicule sur la femme d'Epaminondas, qu'on sait, par d'autres auteurs plus croyables, ne s'être jamais marié. Il nous parait même malheureusement trop certain, par un

passage de Plutarque, dans son traité sur l'Amour, qu'Epaminondas était adonné à ce goût infâme, auquel les Grecs, et surtout les Béotiens et les Lacédémoniens, n'attachaient aucune honte. Plutarque nous apprend que le héros thébain aima deux jeunes gens, Asopie et Zephiodore; que ce dernier périt aussi à la bataille de Mantinée, et fut enterré auprès de lui.

L'abbé Seran de la Tour a publié une *Histoire d'Epaminondas*, 1739, 1752, in-12; c'est un ouvrage prolixe et dépourvu de critique : il est accompagné des observations du chevalier Folard sur les batailles de Leuctres et de Mantinée, qui ne sont qu'un abrégé de celles que l'auteur avait déjà publiées dans le *Traité de la Colonne*, en tête de la traduction de Polybe. L'ouvrage de Seran de la Tour n'a cependant pas été inutile à M. Meissner, qui a écrit aussi une Vie d'Epaminondas, en allemand, 1 vol. in-12, Prague, 1798. L'abbé Gedoyn, dans le tome XIV, pag. 113, des *Mémoires de l'académie des inscriptions*, a aussi donné une Vie d'Epaminondas; mais elle est écrite avec légèreté, et sans aucune citation des auteurs anciens. Epaminondas a été mis en scène avec beaucoup d'intérêt et de charme, dans *les Voyages du jeune Anacharsis*. Cependant il est nécessaire de consulter les critiques sévères, mais justes, que M. Mitford a faites des récits de l'abbé Barthelemy, dans les chap. XXVI et XXVIII de son *Histoire de la Grèce*, tom. VI de l'édition in-8.

DION DE SYRACUSE.

Dion de Syracuse reçut de son père Hypparinus une immense fortune ; sa sœur Aristomaque épousa Denys l'Ancien, qui en eut deux filles. Il donna l'une en mariage à son fils Denys, qui devint son successeur ; l'autre, nommée Arétée, fut mariée à Dion. Aux avantages de cette illustre alliance, Dion joignait le nom de ses ancêtres, l'éclat des richesses, un esprit flexible et cultivé, une taille noble et majestueuse. Il acquit l'amitié et la confiance de Denys l'Ancien, qui le combla de ses dons, l'admit à ses conseils, et le fit participer aux grandes affaires de son gouvernement. Mais le séjour de Platon à la cour de Denys produisit dans les idées et la conduite du jeune Dion, une révolution qui influa sur le reste de sa vie. L'éloquence du philosophe grec exalta son ame, et il conçut pour lui toute la tendresse d'un ami, et toute la vénération d'un disciple. Il affecta plus d'austérité dans ses mœurs, plus d'inflexibilité dans ses opinions. Denys s'étant brouillé avec Platon, Dion prit hautement le parti de son ami, et n'épargna point au despote de dures vérités. Denys qui l'aimait comme s'il eût été son fils, lui pardonna son audace, et fut assez magnanime pour ne point cesser de l'employer. Il l'envoya en ambassade chez les Carthaginois, qui conçurent pour Dion des sentimens d'estime et d'admiration que jamais, dit un ancien historien, ils n'avaient eus pour aucun Grec.

Le fils de Denys hérita de la haine que l'on portait à

l'autorité usurpée de son père, sans hériter de son génie. Cependant, Dion et Platon acquirent d'abord une heureuse influence sous son gouvernement, et gagnèrent sa confiance : ils s'en servirent pour faire le bien ; mais la faction des courtisans et des flatteurs, à la tête de laquelle se trouvait l'historien Philiste, parvint à les rendre tous deux suspects. Dion, aimé du peuple, estimé des grands, connu par les qualités de son esprit et son expérience dans les affaires, parut trop redoutable au jeune Denys, qui l'exila. Ce fut alors que Dion parcourut la Grèce, et vécut à Athènes en simple particulier. Son rang, sa magnificence, son goût éclairé pour la philosophie et les lettres, attirèrent sur lui les regards, et lui concilièrent tous les suffrages. Plusieurs villes lui rendirent des honneurs publics, et les Lacédémoniens lui conférèrent le titre de citoyen de Sparte, malgré l'opposition de Denys, qui alors leur fournissait des secours pour faire la guerre aux Thébains.

Envain Platon, qui avait été attiré par Dion à la cour du jeune Denys, vivement sollicité par ce dernier, daigna consentir à y retourner, et conçut l'espoir de ramener ce roi à ses véritables intérêts, et de rendre son ami à sa patrie et à sa famille ; il ne put y parvenir. Ce refus et les mauvais traitemens de Denys envers Platon, firent connaître à Dion qu'il ne pourrait rentrer dans Syracuse que par la force. La haine des peuples envers le despote l'y invitait ; et lorsqu'il sut que ses biens avaient été sequestrés et vendus, que Denys avait forcé Arétée de se remarier à un autre, et qu'enfin son fils était retenu comme ôtage, il résolut de tout tenter et de chasser le tyran.

Il se ménagea des intelligences en Sicile, et rassembla dans le Péloponèse huit cents hommes. Au moment de partir, leur courage fut ébranlé par une éclipse de lune; mais le devin ayant déclaré que ce phénomène annonçait la chûte du roi de Syracuse, leurs alarmes se dissipèrent. Cette circonstance a permis aux astronomes de fixer la date de cet événement avec beaucoup de précision, et leurs calculs, d'accord avec les autres dates données par les anciens historiens, prouvent que l'armée de Dion se trouvait dans l'île Zacynthe, prête à faire voile pour la Sicile, le 9 août de l'an de J.-C. 357. La révolution fut prompte et entière Dion fut reçu en Sicile comme un libérateur. Il avait réuni en tout trois cents hommes de troupes : Agrigente, Gelon et Camarine se soumirent à lui. Les habitans de Syracuse allèrent sans armes au-devant de son armée ; on le couvrit de fleurs ; on se prosterna devant lui comme devant une divinité. Les principaux citoyens, en robes blanches, le reçurent aux portes de la ville. Lorsqu'il fut parvenu dans la place publique, la trompette bruyante appaisa les cris de joie, et un héraut annonça que Syracuse était libre, et la tyrannie détruite. Alors, l'encens des sacrifices brûle dans les temples et dans les rues, le peuple se jette avec fureur sur les espions, les délateurs et les agens de Denys; il se baigne dans leur sang, et son affreuse allégresse s'augmente encore par ces scènes d'horreur.

Mais les troupes de Denys se retirèrent dans la citadelle, et s'y fortifièrent. Les Syracusains n'avaient pas encore pu parvenir à les expulser, et déjà des partis se formaient parmi eux. Dans les anciennes républiques de la Grèce et de ses colonies, le gouvernement d'un seul

était odieux à tous; mais, suivant les uns, la prospérité de l'état n'était assurée, que lorsque le petit nombre des riches et des puissans avait la plus forte part à l'administration de la chose publique; suivant les autres, au contraire, tous les citoyens devaient y participer également. Héraclide, exilé comme Dion, et qui s'était joint à lui pour expulser Denys, se mit à la tête du parti du peuple. Il avait rempli avec distinction les premiers emplois de l'armée; il était adroit, insinuant, et avait l'art de gagner les cœurs. Dion, au contraire, les repoussait par un froid accueil, par la sévérité de son maintien et la roideur de ses volontés. C'est en vain que Platon, qui connaissait les défauts de son ami, lui écrivait que pour être utile aux hommes, il faut commencer par leur être agréable; on perfectionne ses facultés et ses talens, on réforme rarement son caractère. Héraclide sut habilement profiter de l'alliance de parenté qui existait entre Denys et Dion, pour rendre ce dernier suspect au peuple. Denys, qui était en Italie lors de la révolution de Syracuse, était revenu et s'était renfermé dans la citadelle avec ses troupes. Il écrivit à Dion une lettre insidieuse, dans laquelle il l'exhortait à garder le pouvoir qui lui était confié. Cette lettre, lue dans l'assemblée générale du peuple, accéléra le succès des intrigues d'Héraclide et de son parti. Dion fut obligé de sortir de Syracuse avec les troupes du Péloponèse, qu'il avait amenées. Il fut même inquiété dans sa retraite par les ingrats Syracusains. Il se retira sur les terres des Léontins.

Pendant son absence, les troupes de Denys parvinrent à renverser le mur dont on avait entouré Syracuse, du côté de la citadelle, et à s'emparer d'un quartier de la

ville; alors le peuple fut saisi de terreur, et les meilleurs citoyens profitèrent de ce moment favorable pour faire décréter le rappel de Dion et de son armée. On envoye, à cet effet, des ambassadeurs chez les Léontins; Dion n'hésite pas à se rendre aux vœux de ses concitoyens, et parvient à décider encore son armée à le suivre. A peine était-il en chemin, que de nouveaux députés, envoyés par la faction contraire, lui demandent de suspendre sa marche; d'autres viennent ensuite le prier de l'accélérer. Dion ne crut devoir ni s'arrêter, ni se hâter : il s'avançait lentement vers Syracuse, et n'en était plus qu'à soixante stades, lorsqu'il vit arriver, coup sur coup, des courriers de tous les partis, de tous les ordres de citoyens, d'Héraclide même, pour le supplier de précipiter sa marche. Les assiégés avaient fait une nouvelle sortie, et la ville était sur le point d'être prise et incendiée. Dion paraît, sa présence rend le courage aux Syracusains, ses troupes s'avançent en ordre à travers les cendres brûlantes, les ruines des maisons qui s'écroulaient, le sang et les cadavres dont les places et les rues étaient couvertes ; elles franchissent le dernier retranchement, taillent en pièces une partie des assiégés, et les forcent de nouveau à se retirer dans la citadelle. Bientôt après, ils capitulèrent faute de vivres, et passèrent en Italie, où Denys s'était déjà réfugié.

Lorsqu'il n'y eut plus d'ennemis à redouter, les intrigues recommencèrent à Syracuse, mais d'abord sourdement et sans éclat. Dion avait le commandement des armées de terre, et Héraclide celui des forces navales; mais Dion, qui paraissait vouloir modeler la constitution syracusaine sur celle de Corinthe, était contrarié dans

toutes ses mesures par Héraclide, qui voulait un gouvernement plus populaire. Dion souffrait impatiemment cette rivalité, et il lui échappa de citer ce vers d'Homère : « Un état ne peut être bien gouverné que par un » seul maître. » On crut dès-lors, qu'il aspirait au pouvoir souverain, et il devint odieux au peuple. Il espéra contenir les mécontens, en faisant assassiner Héraclide, et, par cet acte de lâche cruauté, qui jeta l'effroi dans tous les cœurs, il prépara sa propre catastrophe. Dion, délivré de son rival, crut anéantir les restes du parti qui lui était contraire, et raffermir son autorité, en distribuant à ses soldats les biens de ceux qui avaient été forcés de s'exiler. Enfin, l'excès de ses dépenses journalières, et de ses largesses forcées, épuisa bientôt ses fonds : il ne pouvait plus dépouiller que ses amis ; et il perdit l'affection des grands en cherchant à gagner celle des soldats ; ceux-ci à leur tour murmurèrent lorsqu'il n'eut plus rien à leur donner, et le peuple, enhardi par leur exemple, ne cessait de répéter qu'il n'était plus possible de supporter le tyran.

Un Athénien, nommé Callipe, que Dion avait comblé de bienfaits, qu'il croyait être son ami, et qui n'était que son flatteur, voyant la disposition des esprits, osa concevoir l'espérance de le supplanter, et conspira contre lui. Pour mieux cacher ses desseins, il se prévalut des craintes de Dion, que ses remords, et l'embarras de sa position, avaient rendu soupçonneux. Il lui offrit de paraître son antagoniste, afin de mieux découvrir les plus secrètes pensées de ceux qui l'entouraient, et de les lui faire connaître. Par ce moyen, le perfide athénien put conspirer ouvertement, sans crainte d'être démasqué. Il cherche des complices pour ôter la vie à Dion, fréquente

les ennemis de ce dernier, les confirme dans leur haine, et affermit la conjuration : mais Aristomaque et Arétée en sont instruites, elles accourent effrayées chez Dion ; celui-ci, abusé, répond à son épouse et à sa sœur, que Callipe n'agit que par ses ordres. Callipe lui-même se présente devant elles fondant en larmes, et les supplie de lui faire connaître les assurances qui pourraient les convaincre de son innocence. Elles exigèrent le *grand serment*, qui inspirait l'effroi aux plus scélérats. Callipe s'y soumet sans hésiter. On se rend sur-le-champ dans le temple des déesses Thémosphores, et après les sacrifices prescrits, Callipe, revêtu du manteau de pourpre de la déesse Proserpine, et tenant d'une main une torche ardente, jure qu'il n'attentera jamais à la vie de Dion, et prononce les plus fortes imprécations contre les parjures. Il ne sort du temple que pour aller hâter l'exécution de son horrible complot. Quelques jours après, il parvient à faire assassiner Dion dans sa chambre et au milieu de ses gardes.

Ainsi périt Dion, qui n'eût pas cessé de paraître grand si, content de résister courageusement à la tyrannie, il n'eût pas cherché à la renverser. Il avait cinquante-cinq ans lorsqu'il mourut, et cet événement eut lieu quatre ans après son retour en Sicile. Platon s'était toujours opposé à ce retour, et aux projets qui en étaient la suite. Ce sage prévoyait les fâcheuses conséquences de l'invincible opiniâtreté qui était un des traits principaux du caractère de Dion ; il cherchait à l'en corriger, et lui disait : « N'oubliez jamais que l'obstiné finit par rester seul dans » l'univers. »

La mort de Dion changea soudainement l'opinion des

Syracusains à son égard. Le même homme auquel ils avaient donné le nom de tyran, ils l'appelèrent hautement le libérateur de son pays, et le destructeur de la tyrannie. On lui fit des funérailles aux dépens du trésor public, et son tombeau fut placé dans le lieu le plus éminent de la ville.

La narration de Diodore de Sicile, relativement à Dion de Syracuse, est tronquée et insuffisante. Les lettres de Platon, et surtout Plutarque, le font mieux connaître ; mais ce dernier, favorable à tous les héros grecs, peint Dion sous un jour trop avantageux, et déguise habilement ses fautes. On doit comparer son récit à celui de l'abbréviateur de Cornélius-Népos, plus vrai et plus impartial. L'abbé Barthélemy, dans ses *Voyages d'Anacharsis*, renchérissant encore sur la partialité de Plutarque, a, malgré le savant appareil de ses citations, composé sur ce personnage un roman historique. Il est bien vrai que la vie de Dion peut être comparée à une belle tragédie dont le dernier acte est manqué, et on ne refuserait pas à un poète la liberté d'en rendre la fin digne du commencement; mais l'inflexible Muse de l'histoire repousse, avec dédain, tout ce que la vérité désapprouve.

SECONDE SECTION.

PERSONNAGES DE L'HISTOIRE ROMAINE.

PUBLIUS HORATIUS COCLÈS.

PUBLIUS HORATIUS COCLÈS, neveu du consul Horatius Pulvillus, connu par un trait de courage que Tite-Live avoue être plus célèbre que digne de foi : *Rem ausus plus famæ habituram ad posteros, quam fidei.* Voici de quelle manière ce grand historien raconte le fait.

L'an 246 de la fondation de Rome, 507 ans avant l'ère chrétienne, Porsenna, roi d'Étrurie, avait chassé les Romains du mont Janicule, et allait pénétrer dans la ville par le pont Sublicius [1]. Horatius Coclès commandait ce poste; il rallie les fuyards, leur ordonne de s'occuper à rompre le pont, tandis qu'aidé de deux autres guerriers, il soutiendrait tout l'effort des ennemis. Horatius Coclès força bientôt ses deux généreux compa-

[1] On voit encore les ruines de cet ancien pont, reconstruit plusieurs fois depuis, vis-à-vis la porte di Ripa Grande, près de la Porta Portèse.

gnons d'armes à profiter, pour s'échapper, d'une partie du pont qui restait encore, et, seul contre tous les Étrusques, avec un regard terrible et d'une voix menaçante, il leur crie : « Esclaves sous un roi orgueilleux, » quoi! vous oubliez la liberté de votre patrie, pour at- » taquer celle des autres! » Les Étrusques font pleuvoir une grêle de traits sur cet audacieux guerrier, et ils allaient s'élancer sur lui, quand les cris de joie des Romains, qui venaient de voir le pont tomber avec fracas, suspendirent, pour un instant, leur impétuosité. « Dieu du » Tibre, dit alors Horace, reçois favorablement dans tes » ondes un soldat couvert de ses armes. » Il se précipite à ces mots dans le fleuve, et arrive à l'autre bord, sans avoir reçu une seule blessure [1]. La république reconnaissante lui érigea une statue, lui donna des terres, et durant les jours d'une grande disette, tous les citoyens prirent sur leur nécessaire pour subvenir à ses besoins.

Nous venons de voir que Tite-Live nous représente ce héros sortant du combat sans avoir reçu une seule blessure, et la même chose est affirmée par Florus, Valère-Maxime et Sénèque; mais Plutarque, Denys d'Halicarnasse, Dion Cassius et Servius, nous disent qu'il fut blessé à la cuisse, et on renouvelle, à ce sujet, un bon mot qui déjà avait été dit par Alexandre-le-Grand à son père Philippe. Polybe, au contraire, assure que Coclès périt

(1) On trouve ce sujet gravé sur un superbe médaillon d'Antonin-le-Pieux. Cet empereur s'est plu à représenter sur ces monumens les faits qui avaient rapport à la fondation de Rome, et les actions glorieuses qui illustrèrent cette ville naissante.

dans le Tibre. A la vérité, c'est le seul historien qui le fasse mourir ainsi; mais, plus ancien, plus instruit, plus judicieux que tous les autres, Polybe, par son témoignage, ajoute encore à notre incertitude. Pour achever les détails des contradictions des anciens sur ce personnage, nous dirons que Denys d'Halicarnasse affirme qu'il était parfaitement beau, tandis que Plutarque en fait un portrait hideux, et prétend qu'il avait le surnom de *Coclès*, parce qu'étant très-camus et ayant les sourcils joints, et le haut du nez si enfoncé dans la tête, que rien ne séparait ses deux yeux, le peuple, voulant l'appeler *Cyclope*, se méprit, et le nomma *Coclès*. Varron fait dériver le surnom de Coclès, qui signifie *borgne*, du mot *oculus*.

Il paraît que Florus n'était pas éloigné de croire que les faits merveilleux relatifs au siége de Rome par Porsenna, avaient été supposés ou embellis par les rédacteurs des grandes annales. « Ce fut alors, dit-il, qu'on vit » ces prodiges de valeur des Horace, des Mutius, des » Clélie, que nous regarderions comme des fables, si on » ne leur avait donné place dans les annales. » Tacite et Pline, plus francs ou mieux instruits, avouent, d'une manière assez positive, que le roi d'Étrurie s'empara de Rome, et que les Romains se soumirent à lui.

CATON L'ANCIEN.

Marcus Porcius Caton, d'abord surnommé *Priscus*, et ensuite *Cato*, du mot *catus*, qui, dans la langue des Sabins, désigne la sagacité d'esprit et une prudence naturelle. Ce surnom, extrêmement commun chez les Romains, semble aujourd'hui appartenir exclusivement à cette famille d'hommes illustres, dont Marcus Porcius fut la tige, et il ne peut être prononcé sans rappeler l'idée des plus hautes vertus publiques et privées.

Marcus Porcius naquit l'an 232 avant Jésus-Christ, à Tusculum, aujourd'hui Frascati. Son père, qu'il perdit jeune, était plébéien, et lui laissa pour tout bien une petite propriété, située dans le pays des Sabins, de tous les peuples d'Italie, les plus renommés par l'âpre sévérité de leurs mœurs. Ce modeste héritage, que Caton cultivait de ses propres mains, se trouvait près de l'habitation qu'avait construite Curius Dentatus, vainqueur des Samnites, des Sabins, de Pyrrhus, et trois fois illustré par les honneurs du triomphe. Lorsque Caton comparait cette chaumière et le petit nombre d'arpens qui l'entouraient, avec sa maison et avec sa terre, son économie lui paraissait de la prodigalité, sa sévérité de la faiblesse; il réformait encore sa dépense, gourmandait la paresse de ses esclaves, et donnait lui-même l'exemple d'une nouvelle ardeur pour le travail.

L'époque de sa jeunesse fut celle des plus grands dangers que Rome eût jamais éprouvés : Annibal était en

Italie. Caton fit ses premières armes au siége de Capoue, sous Fabius Maximus; il avait alors dix-sept ans. Cinq ans après, il combattait sous le même général, au siége de Tarente. Après la prise de cette ville, il se lia d'amitié avec Néarque, philosophe pythagoricien, qui l'initia dans la sublime théorie de la sagesse, dont la pratique lui était déjà familière. La guerre terminée, Caton retourna cultiver sa terre; mais, instruit dans les lois, parlant avec facilité, il allait de grand matin dans les petites villes voisines, donnant des consultations, et plaidant les causes de tous ceux qui imploraient son appui. Valérius Flaccus, noble et puissant dans Rome, habitait une terre située près du petit domaine de Caton. Témoin des vertus et des talens que déployait ce jeune homme dans le cercle étroit où le sort l'avait placé, il devina ce qu'il pouvait devenir, l'invita chez lui, rechercha son amitié, et lui proposa d'aller demeurer à Rome, où il l'aiderait de son crédit.

Ce n'était plus le temps où le peuple romain arrachait aux travaux rustiques, ceux qu'il plaçait à la tête des armées et dans le sénat. Un petit nombre de familles, illustres depuis long-temps par les services qu'elles avaient rendus à la république, et possédant de grandes richesses, étaient maîtresses de tous les suffrages, de toutes les dignités; et à cette époque, il faut l'avouer, les chefs de ces familles méritaient ces préférences. On distinguait parmi eux Scipion, qui devait triompher de Carthage; Servilius Galba, qui asservit les Lusitaniens; Quintus Flaminius, qui dompta la Macédoine et la Grèce. Caton était ce qu'on appelait alors *un homme nouveau*, d'un nom obscur, et sans fortune; mais à peine se fut-il

montré, que cette éloquence, qu'on osa depuis comparer à celle de Démosthènes, que cette austérité de mœurs et cette énergie de caractère, qui n'ont jamais été surpassées, le firent remarquer. Dans les tribunaux, comme dans les assemblées du peuple, il réalisait la belle définition que lui-même a donnée de l'orateur, et que Quintilien nous a conservée : « l'homme de bien, savant » dans l'art de bien dire. »

Mais c'était dans les camps, plutôt qu'à la tribune, qu'il aspirait à se distinguer. Il fut nommé tribun militaire à l'âge de trente ans, et envoyé en Sicile, vers l'an 202 avant J.-C. L'année d'ensuite, nommé questeur, ou trésorier de l'armée que Scipion devait conduire en Afrique, Caton voulut user des droits de sa charge pour réformer les dépenses du général en chef; mais Scipion ne le permit pas, et lui répondit « qu'il entendait rendre » compte aux Romains des victoires qu'il remporterait, » et non de l'argent qu'il aurait dépensé. » Tel fut, entre ces deux hommes illustres, le commencement d'une rivalité et d'une haine qui ne s'éteignirent qu'avec leur vie. Caton revint à Rome, et dénonça ce qu'il appelait les prodigalités de Scipion. Le vieux Fabius Maximus, soutien de l'antique austérité, appuya la dénonciation. Des tribuns du peuple furent envoyés en Sicile; Scipion leur montra ses préparatifs et tous les présages de ses succès futurs; il fut absous; mais Caton n'en acquit pas moins, auprès du peuple, cette influence qu'obtient toujours celui qui, dans une république, se montre jaloux d'économiser les revenus de l'état.

Cinq ans après avoir passé par la charge d'édile, Caton fut nommé préteur, et le gouvernement de Sardaigne

lui échut par le sort. Son austère tempérance, son intégrité et sa justice sévère, le firent encore plus remarquer dans ce gouvernement qu'à Rome même, parce que son administration formait un plus grand contraste avec la conduite de ceux qui l'avaient précédé. Ce fut dans cette île, qu'il fit connaissance avec le poète Ennius, et qu'il apprit de lui la langue grecque. A son retour, il l'amena à Rome, et Cornélius-Népos déclare qu'on doit lui en savoir plus de gré, que de la plus grande victoire qu'il aurait remportée sur les Sardes.

Enfin, Caton parvint au consulat l'an 193 avant J.-C., et, pour comble de faveur, on lui donna pour collègue, son ami Valérius Flaccus, qui avait été son protecteur. Une affaire singulière, et en apparence futile, attirait l'attention de Rome entière, et semblait la distraire de la guerre avec Antiochus, des incursions des Gaulois, et de la révolte de l'Espagne. Lors de la seconde guerre punique, Oppius avait fait passer une loi qui défendait aux dames romaines d'employer plus d'une demi-once d'or à leur usage, de porter des habits de diverses couleurs, etc. On demandait l'abolition de cette loi de circonstance, nommée *Oppia*. Le Capitole était rempli d'une foule de peuple divisé sur cette affaire. Les femmes sortaient de leurs maisons, accouraient des bourgs voisins, se répandaient dans les rues, suppliaient les consuls, les préteurs, tous les magistrats, de leur être favorables. Elles remplissaient la place publique, lorsque l'inflexible Caton s'avança pour prononcer, en faveur de la loi, une belle harangue que Tite-Live a rapportée; mais l'éloquence du tribun Valérius, qui demandait l'abrogation de la loi, et plus encore peut-être l'importunité et les

séductions des Romaines, l'emportèrent sur l'influence de Caton, et la loi Oppia fut révoquée.

Caton partit aussitôt pour l'Espagne citérieure, qui avait secoué le joug. Son premier soin, en arrivant à l'armée, fut de renvoyer à Rome toutes les provisions qu'on avait amassées, et il dit à ses soldats : « La guerre » doit nourrir ceux qui la font. » Avec de nouvelles recrues, dont il sut faire des troupes excellentes, il remporta de nombreuses victoires, soumit la province aux Romains, fit démanteler toutes les villes, et ramena son armée en Italie, où il obtint les honneurs du triomphe. Tite-Live a décrit les évènemens de cette guerre remarquable, avec sa clarté et son éloquence ordinaires; mais à ses yeux, comme à ceux de Caton, toutes les actions qui sont dans l'intérêt de Rome sont dignes de louanges. Sous la plume d'un historien moderne, Caton serait justement accusé de perfidie à l'égard des alliés, et de férocité envers les vaincus.

Avide de rendre à sa patrie des services signalés, Caton est à peine descendu de son char de triomphe, qu'il quitte la toge consulaire, endosse la cuirasse de lieutenant, et accompagne Sempronius en Thrace. Il se met ensuite sous les ordres du consul Manius Acilius, pour aller combattre Antiochus, et porter la guerre dans la Thessalie. Par une marche hardie, il franchit avec une partie de ses soldats, le Callidrôme, un des sommets les plus escarpés du passage des Thermopyles, et décide ainsi le succès de la bataille. Le consul, aussitôt après et dans l'excès de son enthousiasme, l'embrasse et s'écrie, en présence de toute l'armée, qu'il n'est ni dans son pouvoir, ni dans celui du peuple romain, de décerner à

Caton des récompenses égales à son mérite. Il le choisit ensuite pour aller à Rome annoncer cette victoire, qui eut lieu l'an 189 avant J.-C.

Ce fut sept ans après, que Caton se mit sur les rangs pour obtenir la plus honorable et la plus redoutée de toutes les magistratures, celle de censeur. Sa demande porta l'effroi dans le parti des nobles; ils réunirent tous leurs efforts pour l'écarter; mais des circonstances particulières le favorisaient. Les conquêtes en Asie avaient introduit à Rome des semences de luxe, qui effrayaient les amis des bonnes mœurs. La conspiration des bacchanales, qu'on en regardait comme l'effet et le résultat, avait jeté dans toutes les ames une terreur qui n'était pas encore dissipée : un remède vigoureux et prompt paraissait nécessaire. Aussi Caton ne sollicitait pas les suffrages du peuple, comme les deux Scipion et ses autres concurrens, Publius Lucius et Cnéius Manlius; il ne demandait pas, il s'offrait; il ne priait pas, mais il grondait et menaçait d'avance. Encore, semblait-il ne pas laisser le choix de son collègue; il fallait lui donner Valérius Flaccus; ce n'était qu'avec lui qu'il pouvait réformer les désordres et ramener la pureté des mœurs antiques. Il fut élu, ainsi que celui qu'il demandait, et, dans cette circonstance, le peuple romain ne parut pas seulement le choisir, mais lui obéir. Cette censure fut remarquable par son extrême sévérité, et attira à Caton des ennemis qui le poursuivirent pendant toute sa vie. Il priva de la dignité de sénateur Lucius Quintus Flaminius, personnage consulaire, pour un trait de férocité dont il s'était rendu coupable. Manilius, qui était sur les rangs pour être nommé consul l'année suivante, fut aussi expulsé

» donc un Caton ? » La postérité a rendu le même témoignage à sa vertu, et l'exprime encore de la même manière.

Sa vie politique fut un long combat. Il accusait sans cesse et avec acharnement, et il fut accusé de même. Tite-Live, plein d'admiration et de respect pour cet illustre personnage, et qui, dans le portrait qu'il en a tracé, déploie toutes les ressources de son beau talent, ne déguise pas, cependant, qu'il fut soupçonné d'avoir suscité, contre Scipion l'Africain, l'accusation qui força ce grand homme à la retraite, et que ce fut d'après ses poursuites, que Scipion l'Asiatique fut condamné pour crime de péculat ; qu'il se vit dépouillé de ses biens, et qu'il eût été traîné en prison, sans la généreuse intervention de Tibérius Gracchus. Quant à Caton, accusé jusqu'à quarante-quatre fois, il fut toujours renvoyé absous. Il avait quatre-vingts ans lorsqu'il se vit forcé de se justifier pour la dernière fois Le début du plaidoyer qu'il prononça dans cette occasion, a quelque chose de sublime dans sa simplicité : « Romains, dit-il, il est bien » difficile de rendre compte de sa conduite, devant les » hommes d'un autre siècle que celui où l'on a vécu. »

Le dernier acte de sa vie politique fut son ambassade en Afrique, où on l'envoya juger le différent qui s'était élevé entre les Carthaginois et le roi Massinissa : ce voyage est célèbre, parce qu'on attribue à cette circonstance, la destruction de Carthage. En effet, frappé de la manière dont cette rivale de Rome avait réparé ses pertes, il ne prononçait plus depuis un seul discours au sénat, sur quelque sujet que ce fût, sans le terminer par ces mots : « Il faut détruire Carthage. » Scipion Nasica, qui

du sénat, pour avoir embrassé sa femme d'une manière indécente en présence de sa fille. Il ôta le cheval à Scipion l'Asiatique. Par cette dernière rigueur, Caton fut accusé d'avoir cherché à satisfaire sa vieille haine contre Scipion l'Africain. Des clameurs universelles s'élevèrent, lorsque ce rigoureux censeur entreprit de réformer le luxe et les gains des administrateurs des deniers publics. Il n'en usa pas moins de l'autorité que les lois lui accordaient, pour opérer toutes les réformes qui lui parurent salutaires, et il obtint l'approbation universelle pour son administration pendant sa censure. Lorsqu'elle fut terminée, on lui décerna une statue dans le temple de la Santé, avec une inscription honorable. Il semblait faire bien peu de cas de cet honneur, et répondit à quelqu'un qui, avant cette époque, lui disait qu'on avait élevé des statues à des personnages peu remarquables et même inconnus, tandis qu'on ne lui en avait dressé aucune : « J'aime mieux, dit-il, qu'on demande pourquoi on n'a » pas accordé de statue à Caton, que par quelle raison » il en obtint une. » Caton n'aimait pas la flatterie ; mais il trouvait bon, quand on avait fait de grandes actions, qu'on se plût à les vanter ; aussi n'était-il rien moins que modeste. Il disait que les sénateurs, dans les circonstances difficiles, avaient coutume de jeter les yeux sur lui, comme les navigateurs sur le pilote, quand le vaisseau était battu par la tempête ; et il rappelait avec complaisance que le sénat remettait à un autre temps les affaires importantes, quand il n'était pas présent ; ce que d'autres que lui, dit Plutarque, témoignent avoir été véritable. Quand il voulait excuser quelqu'un qui avait manqué à son devoir, il se contentait de dire : « Est-ce

» donc un Caton ? » La postérité a rendu le même témoignage à sa vertu, et l'exprime encore de la même manière.

Sa vie politique fut un long combat. Il accusait sans cesse et avec acharnement, et il fut accusé de même. Tite-Live, plein d'admiration et de respect pour cet illustre personnage, et qui, dans le portrait qu'il en a tracé, déploie toutes les ressources de son beau talent, ne déguise pas, cependant, qu'il fut soupçonné d'avoir suscité, contre Scipion l'Africain, l'accusation qui força ce grand homme à la retraite, et que ce fut d'après ses poursuites, que Scipion l'Asiatique fut condamné pour crime de péculat ; qu'il se vit dépouillé de ses biens, et qu'il eût été traîné en prison, sans la généreuse intervention de Tibérius Gracchus. Quant à Caton, accusé jusqu'à quarante-quatre fois, il fut toujours renvoyé absous. Il avait quatre-vingts ans lorsqu'il se vit forcé de se justifier pour la dernière fois Le début du plaidoyer qu'il prononça dans cette occasion, a quelque chose de sublime dans sa simplicité : « Romains, dit-il, il est bien » difficile de rendre compte de sa conduite, devant les » hommes d'un autre siècle que celui où l'on a vécu. »

Le dernier acte de sa vie politique fut son ambassade en Afrique, où on l'envoya juger le différent qui s'était élevé entre les Carthaginois et le roi Massinissa : ce voyage est célèbre, parce qu'on attribue à cette circonstance, la destruction de Carthage. En effet, frappé de la manière dont cette rivale de Rome avait réparé ses pertes, il ne prononçait plus depuis un seul discours au sénat, sur quelque sujet que ce fût, sans le terminer par ces mots : « Il faut détruire Carthage. » Scipion Nasica, qui

était d'un avis contraire, terminait tous les siens en disant : « Mon avis est qu'il faut laisser subsister Carthage. »

Caton, si économe des revenus publics, ne méprisait pas les richesses, et n'était pas négligent, ni même très-scrupuleux, sur les moyens d'en acquérir. Sévère jusqu'à la dureté envers ses esclaves, il leur vendait presque la liberté de cohabiter avec leurs femmes. Il connaissait toutes les ressources de l'agriculture, et savait s'en prévaloir pour augmenter son patrimoine. Ce moyen ne lui paraissant pas assez rapide, il y joignit les spéculations commerciales et financières, et le prêt à gros intérêt, afin de soustraire, disait-il, une partie de sa fortune à l'influence de Jupiter. Sa conversation était alternativement gaie, sévère et sentencieuse, semée de maximes et de sarcasmes. Dans les derniers temps de sa vie, il aimait, lorsqu'il était à sa campagne, à réunir à dîner chez lui ses voisins, et il se montra moins austère dans son régime et plus enclin aux plaisirs de la table; c'est à quoi Horace fait allusion dans ces vers :

Narratur et prisci Catonis
Sæpè mero caluisse virtus.

Il fut bon mari, et disait qu'il mettait cette qualité au-dessus de celle de bon sénateur. Sa première femme était noble et peu riche; il n'en eut qu'un seul enfant, et la conduite de Caton dans l'éducation de ce fils, qui a été décrite en détail, et avec beaucoup d'intérêt, par Plutarque, offre le modèle le plus parfait d'un excellent père et d'un habile instituteur. Ce fils épousa la fille de Paul Émile, sœur du second Scipion l'Africain. Il demeu-

rait chez son père après son mariage. Caton, veuf alors, et que, malgré son grand âge, les feux du désir animaient encore, avait une jeune esclave qui, le soir, se rendait secrètement dans sa chambre. Un jour, elle eut l'audace de faire parade de la faveur dont elle jouissait auprès de son maître, et de passer, de manière à se faire remarquer, devant la chambre à coucher des jeunes époux. Le lendemain, la froide réserve et la pudeur silencieuse du fils, apprirent au père que ce mystérieux commerce était découvert, et le déterminèrent à épouser en secondes noces la fille de Solonius, son secrétaire, dont il eut un fils nommé, à cause de sa mère, *Caton le Solonien*, qui fut l'aïeul de Caton d'Utique. Son premier fils, dont il va être question dans l'article suivant, mourut avant lui.

Marcus Porcius Caton termina sa vie l'an 147 avant J.-C., un an après son retour d'Afrique, cinq ans avant la destruction de Carthage, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans (et non de quatre-vingt-dix, comme Plutarque et Tite-Live l'ont dit par erreur). On le nomme souvent *Caton l'Ancien*, ou *Caton le Censeur*, pour le distinguer de ses fils et petits-fils. Plutarque nous apprend qu'il était roux, et qu'il avait les yeux bleus. Sa santé fut toujours inaltérable, et l'austérité de sa vie, sa patience invincible dans les travaux, son héroïque fermeté dans les périls, supposaient, en quelque sorte, dit Tite-Live, un corps et une ame de fer, que l'âge, à qui tout cède, ne fit jamais fléchir.

Il écrivit un grand nombre d'ouvrages, presque tous dans sa vieillesse, et il n'y a rien, observe un ancien, d'utile au peuple romain, qu'il n'ait su, qu'il n'ait enseigné. Ses écrits sont : I. *De re rusticâ*, traité d'agriculture adressé à son fils, le seul des ouvrages de l'auteur

qui soit parvenu jusqu'à nous ; encore, plusieurs critiques doutent-ils que celui qui nous reste sous son nom, soit celui qu'il avait composé. Ce doute nous paraît peu fondé. Ce traité, à la vérité, a beaucoup souffert des injures du temps; le commencement et la fin manquent; l'ordre des matières semble même avoir été interverti; mais l'antiquité du style, et les préceptes de cette sévère économie, si bien d'accord avec le caractère connu de Caton, portent à croire qu'il est véritablement de lui. Il y recommande de vendre les esclaves qui sont devenus incapables de servir, soit par l'âge, soit par les maladies, et non seulement le bon Plutarque le blâme avec raison, d'avoir mis en pratique cette maxime barbare, mais il semble ne pouvoir lui pardonner d'avoir vendu, en Espagne, le cheval qui lui avait servi à faire la guerre, afin d'épargner la dépense qu'il lui en aurait coûté pour le ramener. Après avoir commencé par quelques détails sur les libations, les sacrifices et la médecine, l'auteur du traité *De re rusticâ* passe à la description des instrumens aratoires, et traite ensuite de la culture des champs, de celle de la vigne, de l'olivier, des arbres fruitiers; il parle des différentes espèces de greffes et de marcottes. On voit qu'il avait des notions assez justes sur les assolemens et les prairies artificielles; il ne néglige pas les objets de pur agrément, et il fait l'énumération des plantes odorantes, ou des fleurs agréables dont il veut que le jardin soit formé. Ce traité se trouve dans le recueil des *Scriptores rei rusticæ*, dont la première édition est celle de Venise, Nic. Jenson, 1472, in-folio; la meilleure est celle de Schneider, Léipzig, 1794-97, 4 tomes ou 7 volumes in-8.°; ou celle des Deux-Ponts, 4 vo-

lumes in-8.°, 1787. Cet ouvrage a été imprimé séparément, avec des notes de Philippe Beroaldo, Bologne, 1604; avec des notes d'Ausone Popma et de Jean Meursius, Leyde, 1590, in-8.°, etc. Saboureux de la Bonneterie l'a traduit en français dans sa *Traduction d'anciens ouvrages latins relatifs à l'agriculture*, etc., Paris, 1771-74, 6 volumes in-8.° II. Oraisons, discours ou plaidoyers prononcés pendant tout le cours de cette longue vie, et recueillis dans sa vieillesse. Il en existait encore cent cinquante du temps de Cicéron, qui, dans ses entretiens sur les orateurs illustres (ch. 6), en porte le jugement suivant: « Je ne considère Caton ni comme » citoyen, ni comme sénateur, ni comme général d'ar» mée; il s'agit de l'orateur. Que de dignité quand il » loue, que d'austérité quand il blâme! que de finesse » dans ses pensées, que de délicatesse dans ses paroles » et ses instructions! Plus de cent cinquante oraisons qui » nous restent de lui (c'est tout ce que j'en ai pu décou» vrir jusqu'à présent), sont remarquables par l'intérêt » du sujet et la manière dont elles sont traitées. Qu'on » choisisse encore parmi elles ce qu'il y a de plus digne » d'estime, et l'on y trouvera toutes les beautés de l'élo» quence. Son style est trop vieux, et ses termes quel» quefois barbares; mais arrangez les mots, rendez-les » nombreux, ce que les premiers Grecs n'ont pas tou» jours fait, et vous ne trouverez personne au-dessus de » Caton. » Il ne nous reste rien de ces discours de Caton. III. Les *Origines*, ou *Histoires et Annales du peuple romain*, en sept livres, ouvrage précieux que Caton termina peu de mois avant sa mort, qui est souvent cité par les historiens de l'antiquité, mais que le temps nous a aussi

ravi. Le premier livre renfermait l'histoire de Rome sous les rois; le second exposait la naissance, le commencement de chaque ville d'Italie, et c'est apparemment par cette raison qu'il avait donné à l'ouvrage entier le titre d'*Origines*. Les quatrième et cinquième livres, étaient l'histoire de la première et de la seconde guerres puniques. Dans les derniers livres, il racontait les autres guerres des Romains, et surtout celles d'Espagne. Les divers fragmens du livre des *Origines*, épars dans les auteurs anciens, se trouvent réunis à la fin de plusieurs éditions de *Salluste*. On les a imprimés séparément, Paris, 1588, in-8.°; avec les scholies de Riccoboni, Venise, 1568, in-8.°; dans l'édition de Jean Meursius, *De re rusticâ*, etc. IV. Un livre sur l'art militaire : Ausone Popma en a commenté les fragmens qui nous restent (*Voyez* Vegece, liv. I, c. 8); V. un livre sur l'éducation des enfans (*Voyez* Macrobe, liv. III, c. 6); VI. des préceptes sur les mœurs, en prose et non en vers; VII. des apophthègmes; VIII. un traité de médecine renfermant le détail des traitemens employés par Caton dans les maladies de son fils, de ses domestiques, de ses esclaves; IX. des lettres citées par Pline, Festus, Priscianus; X. des livres de questions épistolaires, (citées par Aulu-Gelle, liv. VII, c. 20).

Plutarque a écrit une Vie de Caton; Cornélius Népos en avait aussi composé une, à la prière d'Atticus; mais il ne nous en est parvenu qu'un très-court extrait, fait, ainsi que les autres vies qui portent le même nom[1], par

[1] A la réserve cependant de celle d'Atticus, qui nous est parvenue entière, et qui est bien de Cornélius Népos. *Voyez* ci-après l'article de cet auteur.

Emilius Probus, grammairien du sixième siècle. C'est dans Tite-Live qu'on trouve les meilleurs et les plus nombreux renseignemens sur la vie publique de cet homme célèbre. Cicéron l'a mis en scène d'une manière intéressante, dans son *Traité de la vieillesse*. On a imprimé à part *Vita Catonis ex Plutarcho, per Petrum Nannium*, Louvain, 1540. Théodore de Bèze a fait une tragédie latine de *Caton le Censeur*.

MARCUS CATON.

Marcus Caton, fils du précédent, était d'une complexion délicate, et mourut avant son père, qui a rendu témoignage à sa vertu. Il parvint à la dignité de préteur. Il avait écrit un commentaire sur le droit civil, qui a été cité par le jurisconsulte Paul, par Festus et par Aulu-Gelle Il nous en reste des fragmens publiés par Meursius. — Un autre Marcus Caton, ou Caton Népos, petit-fils de Caton l'Ancien, devint consul l'an 638 de la fondation de Rome; il avait laissé un recueil d'oraisons, qui ont été citées par les anciens, et souvent confondues avec celles de son illustre aïeul. Priscus cite de Caton Népos une action de grâces au peuple, pour n'avoir point voulu abroger une loi qu'il avait fait porter.

CATON D'UTIQUE.

Marcus Porcius Caton, surnommé d'*Utique*, du lieu où il mourut, était arrière-petit-fils de Caton le censeur, dont il offrit de nouveau les talens et les vertus. Il naquit l'an 93 avant J. C. Peu de temps après sa naissance, il perdit son père et sa mère, et fut élevé, avec ses sœurs et son frère du côté maternel, dans la maison de son oncle Livius Drusus. Dès son enfance, Caton montra une maturité de jugement et une inflexibilité de caractère bien au-dessus de son âge. Sarpédon, son précepteur, se trouvait forcé de le mener quelquefois chez Sylla, qui était ami de Livius Drusus : c'était l'époque des affreuses proscriptions de ce dictateur. Le jeune Caton, âgé alors de quatorze ans, vit avec horreur les têtes de plusieurs nobles victimes qu'on apportait dans la maison de Sylla : frappé de la tristesse profonde et des soupirs étouffés de ceux qui étaient témoins de ce spectacle, il demanda à son précepteur pourquoi ils ne tuaient pas ce tyran. « C'est, dit Sarpédon, parce qu'on le craint encore plus » qu'on ne le hait. — Donnez-moi donc une épée, ré» plique le jeune Caton, pour que je le tue, et que je » délivre mon pays de la servitude. » Sarpédon emmena sur-le-champ son élève, et le surveilla de près.

L'amitié de Caton pour Cœpion, son frère du côté maternel, s'annonça dès son enfance, et s'accrut avec les années. A vingt ans, ils ne s'étaient pas encore quittés;

ils n'avaient jamais fait un seul repas l'un sans l'autre; à la ville comme à la campagne, on les voyait toujours ensemble. Cœpion était un homme sobre, tempéré, et très-réglé dans ses mœurs, et lorsqu'on lui en faisait compliment, il répondait : « Cela est vrai, je suis ainsi » en comparaison de beaucoup d'autres; mais quand je » me compare à mon frère Caton, il me semble que je » ne suis qu'un Sippius. » Ce Sippius était célèbre par sa vie molle et efféminée.

Caton fut nommé prêtre d'Apollon : alors sa fortune, après le partage fait avec son frère, se montait à 560,000 livres de notre monnaie. Il se lia avec Antipater de Tyr, stoïcien, et resta toute sa vie attaché à la secte de ce philosophe, la seule qui pût s'accorder avec l'austérité de ses principes. Il chercha à épouser Lépida, et déjà il l'avait fiancée; mais Métellus Scipion, qui venait de renoncer à cette femme après l'avoir demandée en mariage, se voyant près de la perdre, revint à elle, et réussit dans sa recherche. Le jeune Caton en fut tellement piqué, qu'il composa une satire contre son heureux rival. Il épousa peu après Atilia, fille de Soranus, et ce fut (suivant Plutarque) la première femme qu'il connut.

Les tribuns du peuple voulaient abattre une colonne de la basilique bâtie par Caton le censeur, qui les gênait pour donner leurs audiences. Caton prétendit qu'ils n'en avaient pas le droit, leur intenta un procès, et le gagna Ce fut la première fois qu'il parla en public, et il eut occasion de faire remarquer dès-lors cette éloquence nerveuse et véhémente, depuis si redoutable aux factieux. Il fit ses premières armes dans la guerre de Spar-

tacus, comme simple volontaire, avec son frère Cœpion, qui commandait en qualité de tribun militaire. Caton se distingua tellement par sa bravoure, que le préteur Gellius voulut lui décerner le prix d'honneur ; mais Caton, mécontent de la manière dont la campagne avait été conduite, refusa ce prix, en disant qu'il ne s'était rien fait dans cette guerre qui méritât une pareille distinction.

Il fut envoyé ensuite en Macédoine comme tribun militaire. Là, il apprit que son frère Cœpion était tombé dangereusement malade à Aenos (aujourd'hui Éno) en Thrace ; il s'embarqua malgré les dangers de la tempête, auxquels il faillit succomber ; mais il n'arriva que peu d'instants après la mort de Cœpion. Alors, toute sa fermeté stoïque l'abandonna ; il se jeta sur le corps inanimé de son frère, le fit envelopper dans les draps les plus somptueux, lui fit dresser un magnifique bûcher, sur lequel on brûla les plus précieux parfums. Enfin, il lui fit construire sur la grande place d'Éno, un monument en marbre de Paros, qui coûta 37,000 livres de notre monnaie. Le sensible Plutarque même, blâme Caton de s'être trop abandonné à sa douleur, et de ne s'être pas comporté, dans cette circonstance, comme il convenait à un philosophe.

Le temps de son commandement étant expiré, Caton fit un voyage en Asie, et, en passant à Éphèse, il fut reçu avec les plus grandes marques d'estime et de respect par Pompée, qui cependant se vit avec plaisir délivré, par son départ, d'un témoin aussi sévère de ses actions. Caton ramena avec lui à Rome le philosophe stoïcien Athénodore, surnommé *Cordilion*, qu'il s'attacha, et qui

ne le quitta plus. Il disait que c'était ce qu'il avait rapporté de plus précieux de son voyage.

Il demanda ensuite la charge de questeur, et l'obtint. On avait coutume de ne solliciter cette place que parce qu'elle donnait entrée au sénat, et préparait l'accès aux autres honneurs : comme les fonctions en paraissaient pénibles et sans gloire, on les abandonnait aux greffiers et aux commis, qui s'enrichissaient aux dépens de l'état. Caton réforma tous ces abus, et fit rentrer dans le trésor public des sommes considérables. Enfin, il eut le courage d'attaquer les agens de la tyrannie de Sylla, et de les forcer à rendre l'argent qu'ils avaient reçu pour prix de leurs forfaits ; il en poursuivit ensuite plusieurs devant les tribunaux, comme homicides, et parvint à les faire condamner. Son zèle et son intégrité, durant la questure, lui attirèrent à un tel point l'admiration et l'amour des Romains, que, le dernier jour de sa magistrature, il fut conduit jusqu'à sa maison, par toute l'assemblée du peuple.

Telle était dès-lors la célébrité de sa vertu, qu'un avocat, voulant prouver qu'une cause ne pouvait être décidée par la déposition d'un seul témoin, dit : « Le témoignage d'un seul homme est insuffisant, quand ce serait celui même de Caton. » Aux jeux de Flore donnés par l'édile Messius, Caton se trouvait présent au spectacle. Par respect pour lui, on n'osa point demander que les danseuses se déshabillassent pour danser toutes nues, comme c'était l'usage dans ces sortes de jeux. Ceci produisit un léger mouvement dans l'assemblée. Caton, en ayant appris la cause de Savonius son voisin, sortit aussitôt pour ne pas priver les spectateurs de leurs amuse-

mens ordinaires. Il reçut, en se retirant, les applaudissemens de tout le peuple, qui pour lors rappela sur le théâtre l'ancienne licence des scènes.

Caton eût bien voulu, après sa questure, se donner quelque repos, mais les troubles civils ne le permirent pas. Les causes qui avaient porté Sylla à la dictature, et son exemple, avaient rendu impossible le maintien de l'ancienne constitution : la chute n'en était retardée que par la lutte des prétentions rivales. Plusieurs ambitieux aspiraient au pouvoir suprême. Crassus, fier de sa grande opulence, croyait pouvoir l'acheter. Pompée aurait pu s'en saisir, mais il voulait qu'on le lui conférât, et craignait de l'usurper. César, plus jeune et plus habile que tous deux, vit bien qu'il ne pouvait y arriver qu'en renversant les lois, et pour cet effet, il se lia avec ses deux rivaux, et se servit avec adresse des richesses de l'un, et du crédit de l'autre. Des hommes sans influence dans les armées, dans le sénat, ou dans l'assemblée du peuple, crurent pouvoir atteindre le même but par l'audace et la scélératesse : tels furent Catilina et ses adhérens. Un sénat, en général composé d'hommes probes, mais faibles et amollis par le luxe, était le seul appui des anciennes constitutions. Catulus, Cicéron, Caton, étaient les principaux chefs de ce sénat, et en faisaient la force. Lucullus, qui s'était rangé dans ce parti, qui avait commandé avec succès de grandes armées, et possédait, comme Pompée, la confiance du soldat, aurait pu seul soutenir le sénat; mais il n'aspirait qu'à jouir des richesses qu'il avait acquises pendant ses conquêtes en Asie. La conduite de Caton, pendant ces circonstances difficiles, se trouve retracée dans les historiens et

les auteurs de l'antiquité, jusque dans les plus petits détails. En l'étudiant avec soin, il est facile de voir qu'étranger à toutes les factions, à toutes les haines, Caton servit la chose publique par sa prévoyance et son courage; mais que, par l'inflexibilité de son caractère, il nuisit souvent aussi à la cause qu'il voulait défendre. Il méconnut le siècle où il vivait, et l'exemple de son bisaïeul, qu'il voulait imiter en tout, l'égara. Cicéron l'accuse avec raison d'avoir opiné souvent devant la canaille de Rome (*Romuli fæce*), comme il aurait fait dans la république de Platon.

Caton, après sa questure, se rendait à sa campagne, lorsqu'il rencontra sur la route Métellus Népos, qui allait à Rome pour briguer le tribunat. Caton, connaissant les intentions de cet homme pervers, se douta que quelque mauvais dessein le portait à faire cette démarche. Il revient aussitôt sur ses pas, demande le tribunat, et est élu avec Métellus Népos. Ce fut à cette époque qu'éclata la conjuration de Catilina. Caton soutint de tout son pouvoir le consul Cicéron : le premier, il lui donna publiquement le titre de *père de la patrie*, et il contribua à la punition des coupables, en réfutant le discours insidieux de César, par une belle harangue que Salluste a rapportée, et qu'on doit croire authentique, puisque l'on sait d'ailleurs que Cicéron avait caché dans la salle du sénat, des scribes habitués à écrire par abréviation, et qui recueillirent tous les discours prononcés à cette occasion.

Caton s'opposa aussi à la proposition faite par Métellus Népos, de rappeler Pompée d'Asie, et de lui donner le commandement contre Catilina : ce fut alors qu'il manqua de périr dans une émeute populaire, excitée contre

lui par son factieux collègue et par César. Pompée, après son retour d'Asie, laissa percer ses projets ambitieux, que Caton déjoua souvent par son opposition. Il prédit, le premier, les suites de l'union de Crassus, de Pompée et de César.

Après ce triumvirat, Caton combattit vainement la motion sur le partage des terres de la Campanie. César, alors consul, abusa de son autorité, au point de le faire conduire en prison; mais les murmures du peuple forcèrent bientôt de le relâcher. Pour écarter Caton, les triumvirs firent faire, par le tribun du peuple Clodius, la proposition de dépouiller Ptolémée, roi de Chypre, de ses états, sur un prétexte frivole, et de réunir cette île à l'empire romain : ce qui fut décrété. Par le même décret, on chargea Caton de l'exécution de cette injustice. Il dut obéir, et, s'étant rendu en Asie, il envoya Canidius en Chypre, pour signifier à Ptolémée la résolution du peuple romain. Le malheureux roi s'empoisonna. Caton prit aussitôt toutes les mesures pour réunir les immenses richesses qu'avait amassées le roi de Chypre, et tirer un haut prix de son mobilier, qu'il mit en vente; il mécontenta à ce sujet plusieurs de ses amis, qui avaient cherché à en acquérir une partie à bas prix. Par ces moyens, Caton, à son retour, enrichit le trésor public de la plus forte somme qu'un particulier y eût encore déposée. Peut-être fut-il blamable, à son arrivée, d'avoir étalé avec ostentation aux yeux du peuple, un butin illégitimement acquis. Aussi, n'oublions pas de faire remarquer que ces mêmes richesses firent partie de celles dont César s'empara depuis, et qui lui servirent à anéantir la liberté romaine.

Cicéron, au retour de son bannissement, voulait faire annuler tous les actes passés pendant le tribunat de Clodius; mais Caton s'y opposa, parce que tout ce qu'il avait fait comme légat du peuple romain dans l'affaire de l'île de Chypre, eût aussi été annullé. Cette opposition refroidit pendant quelque temps la liaison qui existait entre ces deux hommes illustres. Ce fut vers cette époque qu'eut lieu, entre Caton et Hortensius, au sujet de la femme du premier, cette transaction qui, presque toujours, a été représentée sous un faux jour. La mauvaise conduite d'Atilia avait forcé Caton de la répudier, après en avoir eu deux enfans. Il épousa ensuite Martia, fille de Philippe, avec laquelle il paraît avoir vécu dans la plus parfaite harmonie. Cependant, sur la demande de Quintus Hortensius, son ami, il se sépara d'elle, pour la céder, du consentement de son père Philippe, à ce célèbre orateur, qui désirait en avoir des enfans; ce traité s'accomplit avec toute la gravité imaginable, et ne paraît alors avoir causé aucun scandale. Martia vécut avec Hortensius jusqu'à la mort de ce dernier. Caton, au commencement des guerres civiles, la reprit de nouveau; mais comme il y eut dans ces deux occasions de nouvelles cérémonies de mariage, on ne peut pas dire que Caton prêta sa femme; il ne fit qu'user de la faculté illimitée de divorcer, que la loi accordait aux Romains. Cet acte, si contraire aux idées des modernes, a été le sujet des déclamations éloquentes de Tertullien, et de beaucoup d'autres.

Ce fut aussi pendant ce période, le plus agité de sa vie, que Caton paraît avoir oublié quelque fois sa sobriété ordinaire, en buvant avec ses amis. C'est du moins

ce que lui reprochait César, dans son *Anti-Caton*. Il y raconte que des jeunes gens ayant rencontré dans les rues, fort avant dans la nuit, un homme enveloppé de sa toge, voulurent l'insulter, et que, lui découvrant le visage et reconnaissant Caton qui était ivre, ils rougirent à cette vue, et s'éloignèrent. « On eût dit, ajoute » César, que Caton venait de les prendre sur le fait, et » non pas qu'ils venaient d'y prendre Caton. » Ce récit, qui donne la plus haute idée du respect que l'on portait à Caton, n'est pas exempt d'exagération; car, tous les anciens s'accordent à mettre la tempérance au nombre des vertus que cet homme illustre possédait à un degré éminent.

Caton continua de s'opposer aux triumvirs; mais en accompagnant Domitius Ænobarbus, qui briguait le consulat, et avait pour concurrens Pompée et Crassus, il fut blessé et faillit perdre la vie. Lorsqu'il voulut s'opposer à la loi *Tribonienne*, qui accordait une puissance extraordinaire à Crassus, il fut une seconde fois conduit en prison; mais tout le peuple le suivit jusqu'au lieu de sa détention; ce qui força encore les factieux de le relâcher. Peu de temps après, il fut nommé préteur, et c'est la plus haute dignité où il soit parvenu. Il profita du temps où il était en charge, pour faire passer une loi contre ceux qui achetaient les suffrages. Telle était la corruption de la république, que cette mesure mécontenta toutes les classes de citoyens, les uns parce qu'ils avaient besoin de corrompre, les autres parce qu'ils trouvaient leur profit à être corrompus.

Après la mort de Crassus, les troubles fomentés par César augmentèrent à un tel point, que les sénateurs les

mieux intentionnés ne virent d'autre moyen de sauver la chose publique, qu'en se tournant du côté de Pompée, et on le nomma momentanément dictateur. Caton crut, pour éviter un mal plus grand, devoir demander qu'il fût élu seul consul, ce qui fut adopté. Mais la constitution républicaine n'existait plus, dès que Caton se trouvait forcé, pour la sauver, de provoquer une mesure aussi illégale. L'année suivante, Caton n'obtint pas le consulat, parce qu'il refusa de se soumettre aux usages établis en pareille circonstance. Cicéron, qui savait de quelle utilité eût été Caton, revêtu de la dignité de consul, dans l'état de crise où se trouvait la république, le blâme avec raison de n'avoir employé aucun des moyens usités pour réussir dans sa demande.

Cependant, les fatales prédictions que Caton n'avait cessé de faire, s'accomplirent, et la guerre civile fut declarée. Dans le partage des provinces, le sénat lui donna la Sicile à gouverner, en qualité de propréteur; mais à l'arrivée de Curion, accompagné de trois légions de César, Caton ne se trouvant pas en état de défendre cette île, partit, et alla rejoindre le camp de Pompée à Dyrrachium. Il conseilla de traîner la guerre en longueur, espérant y mettre fin par la voie des négociations; il aimait trop ses concitoyens pour se réjouir de la victoire, de quel côté qu'elle se trouvât. Dès que la guerre fut commencée, il laissa croître sa barbe et ses cheveux, et la couleur de ses vêtemens annonçait la tristesse de son ame. Ce fut lui qui fit prendre à Pompée et à son conseil de guerre, la résolution de ne piller aucune ville soumise à l'empire romain, et de ne mettre à mort aucun citoyen romain, hors du champ de bataille. Pompée, après la

victoire qu'il remporta sur César, dans son camp de Dyrrachium, poursuivit son rival et laissa Caton, avec quelques troupes, pour garder le trésor de l'armée et les magasins qui étaient dans la ville. Ce fut cette circonstance qui empêcha Caton d'être présent à la journée de Pharsale.

Après cet évènement, Caton fit voile pour Corcyre avec les troupes qu'il avait sous ses ordres, et offrit le commandement à Cicéron, qui le refusa. De là, Caton se rendit en Afrique, où il espérait trouver Pompée ; mais à son arrivée, il apprit le lâche assassinat commis sur le vainqueur de Mithridate. Caton résolut, malgré ces revers, de soutenir la cause de la liberté, tant qu'il resterait une lueur d'espérance. Il prit le commandement des troupes, qui lui obéirent avec joie, et s'avança vers Cyrène, qui le reçut dans ses murs, quoiqu'elle eût fermé ses portes à Labiénus. Tel est le récit de Plutarque. Le poète Lucain dit au contraire que les Cyréniens fermèrent leurs portes à Caton, qui n'entra que par force dans leur ville, et leur pardonna après les avoir vaincus (*Pharsalia*, lib. IX, v. 296). L'autorité de l'historien semble devoir être préférée à celle du poète.

Dans ce lieu, Caton apprit que Scipion, beau-père de Pompée, abordé avant lui en Afrique, s'était retiré chez Juba, roi de Mauritanie, où Varus avait déjà rassemblé une armée considérable. Pour les joindre, Caton entreprit, à travers les déserts, une marche longue et pénible, durant laquelle il déploya une constance qui lui acquit l'affection de toute l'armée. Pendant sept jours, il marcha à pied, et supporta la faim et la soif comme le dernier des soldats. La jonction des deux armés se fit à Utique, et on délibéra à qui resterait le commandement

en chef. L'armée désirait Caton; mais celui-ci, trop fidèle observateur de la hiérarchie des pouvoirs, dit que Scipion, se trouvant revêtu de la dignité de proconsul, avait plus de droit que lui de commander. Cette condescendance fut une faute que Caton se reprocha depuis, et qui accéléra la perte de la cause qu'il défendait. Scipion ayant voulu faire passer au fil de l'épée tous les habitans d'Utique, Caton s'y opposa, et prit le commandement de cette ville importante, tandis que Scipion et Labiénus marchèrent contre César. Caton donna à Scipion le conseil qu'il avait donné à Pompée, de traîner la guerre en longueur. Scipion, de même que Pompée, méprisa cet avis; il fut vaincu, et son armée presqu'entièrement détruite près de Thapsus.

L'Afrique se soumit au vainqueur, à l'exception de la ville d'Utique. Caton chercha à inspirer aux sénateurs qui s'étaient renfermés avec lui dans cette ville, la résolution de se défendre jusqu'à la mort; mais n'ayant pu leur faire partager son courage, il vit qu'il ne restait plus d'espérance, et prit lui-même des mesures pour faciliter la fuite de tous ceux qui voulaient le quitter. Quant à lui, il ne parut pas avoir l'intention de sortir d'Utique. Ses amis et son fils devinèrent la résolution qu'il avait prise. La veille du jour où il s'était proposé de l'exécuter, il soupa tranquillement et discuta plusieurs questions de philosophie. Après s'être retiré dans sa chambre, il lut le dialogue de Platon sur l'immortalité de l'ame, intitulé *Phédon;* cette lecture terminée, ne trouvant plus son épée, qu'on avait eu soin d'ôter, il appela ses esclaves, et leur ordonna de la chercher, feignant de n'y avoir pensé que parce qu'elle se trouvait

égarée ; mais voyant qu'on ne la lui apportait point, il crût qu'on voulait le livrer vivant entre les mains de César, et cette idée le mit en fureur : il frappa avec violence un esclave qui s'efforçait de l'apaiser. Son fils et ses amis accoururent au bruit, se jetèrent en pleurant à ses pieds, le conjurant de ne pas insister. Il reprocha à son fils sa désobéissance à ses ordres; il lui fit observer que, s'il avait résolu de se détruire, il pouvait le faire sans son épée : parlant ensuite avec calme, il engagea tous ceux qui étaient présens à se soumettre à César; il exhorta surtout son fils à ne tenter aucune résistance, et à ne jamais se mêler des affaires publiques.

Il fit ensuite retirer tout le monde, à l'exception des philosophes Démétrius et Appollonides. Resté seul avec eux, il leur prouva d'abord qu'il n'avait aucun moyen de conserver sa vie qu'en la demandant à César, et il les pria de tâcher de lui démontrer qu'un tel parti était convenable, digne de lui, et conforme aux principes qu'il avait professés. Ils baissèrent la tête et gardèrent le silence. Cependant il leur fit entendre qu'il n'avait encore rien résolu définitivement; mais il les renvoya tous deux pour exhorter son fils à attendre sa décision, et à ne point le gêner dans ses actions. Les deux philosophes sortirent en pleurant, et sans rien répondre, et on donna l'épée de Caton à un petit enfant pour la lui porter. Il la reçut avec un plaisir manifeste, la sortit de son fourreau, regarda si la pointe en était bien acérée, et l'ayant trouvée telle, il la mit près de lui, reprit le *Phédon* de Platon, qu'il lut deux fois, puis s'endormit du sommeil le plus profond. A son réveil, il donna ordre à un de ses affranchis, nommé *Butas*, d'aller au port pour savoir si

ceux de son parti, qui s'étaient renfermés avec lui dans Utique, en étaient sortis. On vint lui dire qu'ils avaient mis à la voile, mais que la mer était très-orageuse, ce qui le fit soupirer. Il renvoya encore Butas pour s'informer si, parmi ceux qui s'étaient embarqués, il n'y en avait pas qui fussent rentrés dans le port et qui eussent quelque chose à lui faire dire. L'aurore paraissait, et les petits oiseaux, dit Plutarque, commençaient à gazouiller, lorsque Caton s'endormit de nouveau. Butas vint, presque aussitôt, lui dire que la mer était plus calme et que tout était tranquille au port. Il parut satisfait, lui fit signe de sortir, lui recommanda de fermer la porte, et se remit dans son lit comme pour continuer son sommeil; mais à peine son affranchi fut-il parti, qu'il se perça de son épée. En tombant, il renversa une table géométrique qui était près de lui; son fils et ses amis accoururent au bruit; ils le trouvèrent baigné dans son sang. On profita de son évanouissement pour panser la blessure qu'il s'était faite; mais dès qu'il eut repris l'usage de ses sens, il repoussa le médecin avec violence, arracha les pansemens, déchira sa plaie de ses propres mains, et expira sur-le-champ. C'était dans la 49.e année de son âge, et l'an 44 avant J.-C.

La nouvelle de sa mort répandit le deuil et l'affliction dans la ville d'Utique. Les habitans, malgré l'approche du vainqueur, lui firent de magnifiques funérailles, et lui rendirent tous les honneurs dus à son rang. On l'inhuma sur le rivage, et on lui éleva, dans l'endroit même, une statue où il était représenté l'épée à la main, et qu'on voyait encore près de deux cents ans après, du temps de Plutarque.

César, qui savait que Caton, après avoir congédié tous ses adhérens, restait dans Utique avec son fils et ses plus intimes amis, hâtait sa marche; mais il apprit en arrivant ce qui venait de se passer. On prétend qu'il dit alors : « Caton, je porte envie à ta mort, puisque tu m'as » envié la gloire de t'avoir sauvé la vie. »

La mort de Caton a été le sujet de plusieurs discussions morales et politiques parmi les modernes, et diversement jugée par eux; mais chez les anciens elle excita l'admiration universelle. Sous Auguste, Horace met la mort de Caton (*Catonis nobile lethum*) au nombre des actions qui honorent le plus le nom romain. Virgile, dans un poëme, entrepris en partie pour la gloire de la maison des Césars, peint Caton dans l'Élysée, présidant à l'assemblée des justes :

Secretosque pios, his dantem jura Catonem.

Enfin, seuls à l'écart, loin du noir Phlégéthon,
Les justes ont leur place; à leur tête est Caton.

Les portraits qu'en ont tracés Salluste et Velléius Paterculus ont été souvent cités; il en est un moins connu, moins brillant peut-être, mais non moins remarquable, qui a échappé à Cicéron, dans l'intimité secrète de l'amitié, à une époque où il vivait tranquille sous les lois du vainqueur de Pompée, dont il avait accepté les bienfaits. Balbus, Oppius, et plusieurs autres amis de César ayant désiré entendre l'éloge de Caton de la bouche de Cicéron, avaient engagé Atticus à le demander à ce grand orateur. Voici ce qu'il répondit à la lettre qu'Atticus lui écrivit à ce sujet. « L'éloge de Caton est une matière bien

» *délicate*, et je ne vois pas comment je pourrais m'y » prendre pour la traiter d'une manière, je ne dis pas » qui plût, mais qui ne déplût pas à vos convives. Quand » je ne dirais rien de la vigueur avec laquelle il parlait » dans le sénat, de son zèle pour la république et de tout » ce qu'il a fait pour elle ; quand je me réduirais à louer » en général cette sagesse et cette prudence qui ne se sont » jamais démenties, ils trouveraient peut-être encore que » j'en dis trop. Pour bien faire l'éloge de ce grand homme, » il faudrait s'étendre sur ces trois points : qu'il a prévu » tout ce qui est arrivé; qu'il s'y est opposé de tout son » pouvoir; et qu'enfin, il a mieux aimé mourir que d'en » être le témoin. »

Cicéron ne fut pas toujours aussi réservé; il composa une *Vie de Caton*, à laquelle César crut devoir répondre en publiant l'*Anti-Caton*. Nous n'avons plus ces ouvrages; mais dans Plutarque, dans Salluste, dans Appien, dans Valère Maxime, dans Dion Cassius, dans les lettres et les Discours de Cicéron, et tant d'autres anciens, on trouve de nombreux détails sur la vie de cet homme vertueux. C'est dans ces sources que nous avons puisé.

— Marcus Porcius Caton, son fils, après la mort de César, combattit pour défendre les restes de la liberté romaine, sous les ordres de Brutus, et périt à ses côtés à la journée de Philippes.

TITUS LABIÉNUS.

TITUS LABIÉNUS, général romain, naquit quatre-vingt-dix-huit ans avant J.-C., d'une famille de chevaliers. Il fit ses premières campagnes dans l'Asie mineure, contre les pirates, sous le proconsul P. Servilius Isauricus [1]. Il fut fait tribun du peuple l'année du consulat de Cicéron et de C. Antonius, 63 ans avant J.-C, et il se distingua dans son tribunat par trois actions remarquables : l'accusation de Rabirius, pour cause de malversation, la loi Atia, qui rétablissait le peuple dans son ancien droit de nommer aux places vacantes au collége des pontifes, et les honneurs qu'il fit décerner à Pompée. Labiénus monta ensuite par degrés aux autres magistratures, à l'édilité et ensuite à la préture.

Au sortir de la préture, l'an 61 avant J.-C., il fut nommé lieutenant de César, qui s'était fait donner le gouvernement des Gaules. De tous les guerriers qui, sous le commandement de César, concoururent à la conquête des Gaules, T. Labiénus fut le plus habile et le plus illustre. Les Morins, ou les anciens habitans du Boulonais, s'étant révoltés, après la première et infructueuse tentative de César sur la Grande-Bretagne, Labiénus reçut l'ordre de marcher contre eux; il les sou-

(1) Cicero, *Or. pro Rabirio*, n.° 7, Leipzig, 1737, in-8.°

mit, et plaça dans leur pays ses troupes en quartier d'hiver (52 ans avant J.-C.)[1] Lorsque César, qu'un premier revers ne décourageait pas, s'embarqua de nouveau pour soumettre l'île d'Albion, il laissa Labiénus sur le continent avec trois légions et deux mille chevaux pour garder l'*Itius portus* (le port de Wissant des modernes). Il lui confia le soin de lui faire passer des vivres, et de le tenir au courant de ce qui arriverait dans la Gaule. Telle était la confiance qu'il avait en lui, qu'il ne lui donna pas d'autre instruction, que de prendre, en son absence, conseil du temps et des circonstances, *consiliumque pro tempore et pro re capere*[2]. Une grande partie des bâtimens qui avaient servi à l'expédition contre la Grande-Bretagne, ayant été brisée par la tempête, César envoya l'ordre à Labiénus d'en faire construire, le plus qu'il pourrait, par les troupes qu'il avait sous son commandement[3]. Il en fit équiper soixante; mais peu abordèrent à leur destination, et presque tous furent rejetés à la côte. César les ayant attendus quelque temps, et voyant que la saison s'avançait vers l'équinoxe, fut obligé d'installer ses soldats dans les embarcations qui lui restaient[4]. La disette des vivres et le peu de fertilité de l'année, l'ayant forcé, après cette expédition, de disséminer ses troupes sur une grande étendue de pays, la quatrième légion échut en partage à Labiénus, et fut placée sur le territoire des

(1) Cæsar, *Comment. de Bell. Gallic.*, lib. IV, cap. 38, pag. 209, édit. Oudendorp, in-4.°

(2) *Ibid.*, cap. 8, pag. 21[illegible].

(3) *Ibid.*, lib. V et XI, pag. 222.

(4) *Ibid.*, lib. V, cap. 23, pag. 239.

Rémois et sur les confins de celui des Trévirois [1]. Obligé de courir à la défense du camp de Cicéron, assiégé par les Gaulois, César écrivit à Labiénus que, si l'état de chose le permettait, il sortît de ses quartiers d'hiver, et vînt le joindre sur les frontières du territoire des Nerviens [2]. Ainsi César avait une si haute idée de la prudence et de l'habileté de Labiénus, que même, dans un pressant danger, en lui intimant des ordres, il le laissait encore le maître de juger s'il n'y aurait pas plus d'avantage à ne pas y obtempérer.

En effet Labiénus, qui alors se trouvait menacé par les Trévirois, dont les troupes l'entouraient de toutes parts, craignit que, s'il sortait de son camp, son départ ne fût pris pour une fuite, et qu'il ne pût, pendant la marche, soutenir l'attaque des ennemis; il fit dire à César qu'il ne pouvait, sans péril, aller le joindre, et qu'il resterait dans son camp [3]. César approuva sa résolution, et remporta la victoire, n'ayant cependant que deux légions au lieu de trois, sur lesquelles il comptait. Quoique arrivée au camp de Cicéron, seulement vers la neuvième heure, la nouvelle de sa victoire se répandit avec tant de célérité, que Labiénus, éloigné de soixante mille, l'apprit vers le milieu de la nuit. Il était temps; car Induciomare devait l'attaquer le lendemain avec des forces supérieures. Induciomare, dès qu'il eut connu la victoire remportée par César, ramena ses troupes sur les terres

(1) Cæsar, *Comment. de Bell. Gallic.*, lib. v, cap. 24, pag. 240. La traduction de Toulongeou (tom. 1, pag. 166) est ici bien inexacte.

(2) J.-Cæsar, *ibid.*, lib. v, cap. 46, pag. 267.

(3) *Ibid*, lib. v, cap. 47, pag. 269.

des Trévirois; mais ce fut pour y susciter aux Romains de nouveaux ennemis, et y rassembler de plus grandes forces, avec lesquelles, avant de frapper des coups décisifs, il se disposait d'abord à s'emparer du camp de Labiénus.

Ce camp était fortifié par la nature et par l'art : Labiénus, rassuré par l'avantage de sa position, feignit d'avoir des craintes. Il contint ses troupes dans ses retranchemens, quoiqu'Induciomare, qui voltigeait sans cesse autour, s'en approchât jusqu'à la portée du trait. Labiénus augmenta ainsi, de jour en jour, la présomption de son ennemi. Lorsqu'il la vit portée à son comble, il fit entrer la nuit dans son camp tous les gens à cheval qu'il avait pu rassembler des pays voisins; et il donna aux avant-postes des ordres si bien suivis, que l'ennemi n'en eut aucune connaissance. Induciomare s'approcha du camp comme à l'ordinaire, et ses gens passèrent une partie de la journée à lancer des traits, provoquant les Romains, par des invectives, à sortir et à combattre. Ils restèrent immobiles. Vers le soir, lorsque Labiénus vit que l'ennemi se retirait dispersé et en désordre, il fit ouvrir deux portes et lâcha toute sa cavalerie, après avoir donné et réitéré l'ordre exprès, que dès qu'on verrait fuir l'ennemi épouvanté, on ne s'attachât qu'à la poursuite du seul Induciomare, et que l'on ne blessât pas un seul homme que celui-là n'eût été pris et tué. Il promit, en même temps, de grandes récompenses à celui qui rapporterait la tête de cet ennemi. Il fit soutenir sa cavalerie par ses cohortes. Tout ce qu'il avait ordonné, fut exécuté, et tout arriva comme il l'avait prévu. Induciomare fut atteint au gué d'une rivière, arrêté et mis à

mort. On rapporta sa tête dans le camp; les cavaliers, au retour, massacrèrent tout ce qui se trouvait sur leur passage.

Les Eburons, les Nerviens et d'autres peuples gaulois, qui déjà s'étaient rassemblés pour marcher contre les Romains, se dispersèrent; et, après cet évènement [1], César vit la Gaule un peu plus tranquille. Mais ce calme ne fut pas de longue durée. Les Trévirois, après la mort d'Induciomare, déférèrent le commandement à ses plus proches parens [2]: ceux-ci sollicitent les Germains d'au-delà du Rhin, en obtiennent des secours, et ils se disposent à attaquer de nouveau Labiénus, qui avait hiverné sur leurs terres, accompagné d'une seule légion. César, qui voulait marcher avec une grande rapidité contre les Ménapiens, avait envoyé à Labiénus tous les magasins, et le bagage de réserve de son armée, en les faisant escorter par deux légions [3]. Les Trévirois n'étaient plus qu'à deux journées du camp de Labiénus, lorsqu'ils apprirent l'arrivée des deux légions qu'y avait envoyées César. Alors, ils résolurent d'attendre les auxiliaires promis par les Germains, et vinrent camper à quinze milles. Labiénus aurait bien voulu engager un combat, avant qu'ils eussent reçu des renforts; et cependant, il ne pouvait les attaquer dans leur camp, protégés comme ils l'étaient par l'escarpement d'une rivière profonde. Dans cette conjoncture, il laisse cinq cohortes à la garde des équipages, et, en ayant pris vingt-cinq avec beaucoup de ca-

(1) J. Cæsar, *de Bello Gallico*, lib. V, cap. 56 et 57.
(2) *Ibid* lib. VI, cap. 2, pag. 285.
(3) *Ibid.*, lib. VI, cap. 5, pag. 288.

valerie, il marche à l'ennemi, et établit son camp à un mille du sien, et sur l'autre bord de la rivière. Ni lui ni l'ennemi n'avaient envie de la franchir. Il reste là et temporise. L'espérance qu'avaient les Gaulois de recevoir des secours s'augmentait de jour en jour; Labiénus dit alors tout haut dans le conseil, que puisque les Germains s'approchaient, il ne voulait pas mettre au hasard d'une bataille le sort de son armée et le sien, et qu'on leverait le camp le lendemain au point du jour. L'ennemi en fut aussitôt averti; car parmi tant de cavaliers Gaulois qui servaient dans l'armée des Romains, plusieurs étaient naturellement attachés aux intérêts de leur pays; et c'est sur quoi Labiénus avait compté. Dans la nuit, il donna des instructions aux officiers et aux soldats du premier rang; et, conformément à ses ordres, l'armée romaine, paraissant saisie de crainte, décampa dès le matin en désordre et avec bruit : cette retraite ressemblait à une fuite. Les Gaulois qui en furent aussitôt informés, s'exhortèrent à ne pas laisser échapper de leurs mains une proie qu'il leur serait facile de saisir. Ils pensaient tous qu'il serait trop long d'attendre l'arrivée des Germains; et il leur semblait peu honorable, avec d'aussi grandes forces, de ne pas oser attaquer, dans leur fuite, des ennemis peu nombreux. Ils passent donc le fleuve. Labiénus, qui voulait les attirer tous sur un terrain désavantageux, feint de poursuivre sa route, mais cependant ralentit sa marche; il fit passer en avant les équipages, et les plaça sur un mamelon à portée, puis faisant faire halte, il anime ses légions par une courte harangue, et commande ensuite de tourner les aigles contre les ennemis. Les Romains jettent le cri de guerre, et lancent leurs ja-

velots. Les Gaulois s'épouvantent, cèdent au premier choc, et s'enfuient dans les bois voisins. Labiénus lâche sur eux sa cavalerie qu'il avait placée aux deux ailes. On tua beaucoup d'hommes à l'ennemi; on lui fit beaucoup de prisonniers, et peu de jours après, les Trévirois se soumirent. Les Germains, qui déjà avaient passé le Rhin, le repassèrent sur la nouvelle de la défaite des Gaulois, et retournèrent dans leur pays [1].

La conquête de la Gaule paraissait terminée; tous ses peuples semblaient soumis, lorsque l'héroïsme d'un seul homme vint balancer pendant quelque temps la supériorité de la discipline des Romains, et les grands talens de César. Vercingétorix parvient à soulever encore ses compatriotes, dont le courage paraissait abattu par tant de défaites. Il leur rappelle la gloire de leurs ancêtres, et leur peint, sous les plus sombres couleurs, le joug honteux que voulaient leur imposer les Romains: résolu de vaincre ou de mourir, il communique à tous son enthousiasme patriotique. La Gaule entière est, en peu de temps, couverte de guerriers, déterminés à périr pour reconquérir la liberté publique. Pendant que cet orage se formait, César s'était rendu en Italie, pour y tenir les états de la Gaule citérieure ou cisalpine. T. Labiénus, auquel il paraît avoir laissé la principale autorité pendant son absence, prit quelques mesures pour empêcher la révolte. Mais ce qui prouve jusqu'à quel point les Romains, lorsqu'il s'agissait de leurs intérêts, poussaient le mépris du droit des gens, c'est le récit de la vaine tentative faite

(1) J. Cæsar, *de Bello Gallico*, lib. VI, cap. 7, 8, pag. 291.

contre un des chefs des Atrebates, qui trahissait César, et que Labiénus attira indignement dans une conférence pour le faire assassiner. L'auteur inconnu du huitième livre des Commentaires, raconte ce fait, sans paraître se douter qu'on puisse le considérer comme une action blâmable. Tous les historiens Romains, même les plus sages, montrent la même insensibilité ; tout ce qui est dans l'intérêt de Rome, leur semble toujours juste et convenable.

D'aussi coupables mesures étaient plutôt propres à faire révolter les Gaulois, qu'à les apaiser. Aussi l'incendie fut presque général [1]. Dans cette circonstance critique, César déploya cette prodigieuse activité qui, dans la guerre, est une des premières conditions du succès. Il négocia avec les Éduens et prit des mesures pour s'assurer de leur douteuse fidélité ; enfin il s'empara d'*Avaricum* (Bourges), ville importante située au centre de la Gaule : ensuite il partagea son armée en deux corps ; il prit six légions pour poursuivre Vercingétorix dans le Midi, et il en donna quatre à Labiénus pour marcher vers le Nord contre les Sénonois et les Parisiens [2]. Labiénus arrivé à Sens, y laissa ses bagages sous la garde des recrues qu'il avait récemment reçues d'Italie ; et avec ses quatre légions, il marcha vers Lutèce, capitale des Parisiens, située dans une île formée par la Seine [3].

Les peuples voisins se rassemblèrent en grandes trou-

(1) *Ibid.*, lib. VIII, cap. 23, pag. 478.

(2) *Ibid.*, lib. VII, cap. 35, pag. 378.

(3) *Id est oppidum Parisiorum, positum in insulâ fluminis Sequanæ.* (*De Bello Gallico*, lib. VII, cap. 57, pag. 403.)

pes, dès qu'on eut connaissance de l'arrivée du général romain; on décerna le commandement à Camulogène, malgré son grand âge, à cause de son expérience et de son habileté dans l'art de la guerre. Cette partie des rives de la Seine était pleine de marais : il y plaça son armée, résolu d'empêcher les Romains de passer le fleuve. Labiénus travailla, d'abord, à combler de claies et de fascines ce sol marécageux, pour s'y frayer un chemin : n'ayant pu y parvenir, il décampa en silence au milieu de la nuit, et retourna par le même chemin qu'il était venu. Il arriva devant *Melodunum* (Melun), « bourg des » Sénonois, situé ainsi que Lutèce, dans une île de la » Seine [1]. » Là, il fait main-basse sur une cinquantaine de barques, les charge de soldats, et s'empare sans peine de la ville, dont les habitans en état de porter les armes s'étaient presque tous rendus à l'armée. Labiénus rétablit le pont, que les Gaulois avaient rompu quelques jours auparavant; il passa la rivière, et, suivant son cours, il marcha vers Lutèce, en se faisant suivre par les bateaux dont il s'était emparé.

Les Gaulois, avertis par ceux qui s'étaient enfuis de Melun, mettent le feu à la ville de Lutèce, coupent les ponts, passent sur l'autre rive, et, encore protégés par un marais, ils assoient leur camp en face de celui de Labiénus. Alors des nouvelles désastreuses se répandent sur le sort de l'armée que César commandait. On avait appris que les Eduens, jusque-là les fidèles et puissans

[1] *Id est oppidum Senonum in insulâ Sequanæ positum, ut paulò ante Lutetiam diximus*, ibid., lib. VII, cap. 58, pag. 404.

alliés des Romains, avaient abandonné leur parti. Les Bellovaques, les plus redoutables de tous les peuples de la Gaule (1), se disposaient à attaquer les Romains, qui se trouvaient ainsi, avec des forces très-inégales, entre deux armées.

Dans cette conjoncture, Labiénus ne songea plus qu'à faire sa retraite sur Sens, et à y ramener son armée saine et sauve : mais il fallait traverser le fleuve en présence des troupes de Camulogène qui s'y opposaient, et l'armée romaine se voyait menacée sur ses derrières par celle des Bellovaques, qui s'approchait. Le génie de Labiénus, fécond en ruses et en stratagêmes, le secourut encore cette fois. A la nuit tombante, il assemble les officiers de son armée, et leur recommande d'exécuter avec adresse et promptitude ce qu'il va leur ordonner. Il distribue d'abord aux chevaliers romains les bateaux qu'il avait amenés de Melun, avec ordre, à la première veille, de descendre le fleuve en silence jusqu'à une distance de quatre milles, et de l'attendre à cet endroit. Il laisse à la garde du camp cinq des cohortes qu'il juge les plus faibles ; il ordonne aux cinq autres cohortes de la même légion de marcher avec ses équipages, et de faire entendre leurs armes en remontant le fleuve. Il rassemble en même temps des nacelles, auxquelles il fait prendre la même direction avec un grand bruit de rames. Il part peu après en silence, et se rend avec trois légions à l'endroit où il avait donné ordre aux bateaux de

(1) *Bellovacos qui belli gloria Gallos omnes Belgasque præstabant. Ibid.*, lib. VIII, cap. 6, pag. 454.

l'attendre. Un orage affreux ayant dérobé sa marche aux éclaireurs des Gaulois, qui étaient répandus sur toute la rive, il les surprit, les tua, et passa promptement la rivière.

Presqu'en même temps, et au point du jour, on apprend aux Gaulois qu'il règne un tumulte et un désordre inaccoutumé dans le camp des Romains; qu'une troupe nombreuse remonte le fleuve; qu'on entend, de ce côté, le fracas des rames, et qu'un peu au-dessous, on a vu des soldats descendre avec des bateaux. Les Gaulois, persuadés que les légions romaines passent le fleuve sur trois points, et que la nouvelle de la défection des Eduens précipite leur fuite, se partagent aussi en trois corps; ils en laissent un en observation vis-à-vis le camp des Romains; ils en font marcher vers *Metiosedum* un second peu nombreux, qui devait s'avancer avec les bateaux et les suivre [1]; et, avec le reste de leurs forces, ils marchent contre Labiénus.

Au point du jour, les deux armées se trouvaient en présence. Après une bataille sanglante, les Gaulois furent défaits, Camulogène, leur chef, fut tué; ce qui échappa à la cavalerie romaine s'enfuit dans les bois et sur les hauteurs, et Labiénus ramena son armée à Sens, où il fit sa jonction avec César [2].

(1) *De Bello Gall.* lib VII, cap. 61, pag. 407. On a beaucoup disserté sur la position du lieu nommé *Metiosedum*; Sanson et Adrien de Valois le prennent pour Meudon, d'Anville pour Melun; nous croyons avoir démontré, dans une dissertation spéciale, que tous trois se trompent.

(2) *De Bello Gall.*, lib. VII, cap. 62, pag. 408.

Cette guerre sanglante fut enfin terminée par la prise d'Alexia et de Vercingétorix. César distribua les légions dans les quartiers d'hiver. Labiénus, avec deux légions, fut envoyé chez les Séquaniens, et eut sous ses ordres M. Sempronius Rutilius[1].

L'année suivante, les Germains, secrètement sollicités par plusieurs peuples de la Gaule, passèrent le Rhin. César fit une huitième et dernière campagne dans la Gaule. Labiénus s'y distingua encore : envoyé par César avec deux légions contre les Trévirois, il les battit, et se rendit maître de leurs principaux chefs[2].

Le temps accordé par le sénat à César pour le gouvernement des Gaules, étant expiré, cet habile politique ne négligea rien pour les pacifier; après avoir parcouru à la hâte toutes les villes du Nord, de l'Italie ou de la Gaule cisalpine, principalement dans le but de s'assurer des partisans, il repassa les Alpes pour se rendre à Arras et rejoindre son armée. Il donna le commandement de toute la Gaule togée ou cisalpine à Labiénus, et il le chargea en même temps de lui assurer les voix dans la demande qu'il comptait faire du consulat[3].

La rupture entre César et Pompée était consommée; la guerre civile était imminente. On espéra porter un coup fatal à la puissance de César, en détachant de son parti Labiénus : on fit pour cela les plus grands efforts, et l'on réussit. Lorsque César, au mépris des décrets du

(1) *Ibid*. cap. 90, pag. 443.
(2) *Ibid.* lib. VIII, cap. 25-45, pag. 479 et 502.
(3) *Ibid.*, lib. VIII, cap. 52.

sénat, eut passé le Rubicon, Labiénus l'abandonna, et alla offrir ses services à Pompée, à qui les consuls et le sénat avaient remis la défense de la république. César, quoiqu'il ressentît un vif chagrin de cette défection, crut devoir user toujours de ménagement envers un transfuge aussi redoutable, et il renvoya à Labiénus son argent et ses équipages.

Cependant, tout le *Picenum* (la Marche d'Ancône) se rendit à César. La ville de Cinguli, que Labiénus avait rebâtie à ses frais, s'offrit même, et envoya des députés au vainqueur. Quoique les hommes les plus vertueux de Rome n'eussent pas balancé à se déclarer en faveur de Pompée, et que son parti, auquel le sénat s'était réuni, parût être celui de la république, cependant, il avait transgressé les lois, il avait manqué de modération; et César comptait beaucoup de partisans, même parmi les gens de bien : aussi Labiénus parut avoir perdu toute son influence, lorsqu'il se fut détaché du général sous les ordres duquel il avait combattu avec gloire, pendant tant d'années. Dès ce moment, il partagea les revers du parti qu'il avait embrassé, jusqu'à ce qu'il périt en combattant pour lui. Il fut cependant très-utile à ce parti, et lui valut probablement les succès qu'il remporta à *Dyrrachium*, où César fut deux fois battu. Lorsque Labiénus y arriva, l'effroi était dans le camp de Pompée. Labiénus fit, à la tête des troupes, le serment de ne point le quitter, et de courir toutes les chances de sa fortune; son enthousiasme gagna toute l'armée, qui prêta le même serment [1].

[1] *De Bello civili*, lib. III, cap. 13, pag. 675.

Peu de jours après, il y eut une conférence sollicitée par César pour conclure la paix; Labiénus fut nommé du côté de Pompée, et Vatinius par César : tous les esprits paraissaient disposés à se rapprocher. Labiénus s'avança, et parla le premier avec modération; Vatinius entra en discussion avec lui. César devait craindre les effets des discours de Labiénus sur des militaires qui long-temps avaient combattu avec lui. Aussi, au milieu de la conférence, une grêle de traits les força de se séparer. Labiénus fut couvert par les boucliers de ses soldats : il paraît qu'il devina d'où venaient cette attaque inopinée et cette violation du droit des gens; car il dit : « Cessez de parler de paix, il n'y en aura plus entre nous » qu'en nous apportant la tête de César [1]. »

César accuse Labiénus d'un trait de férocité qui paraîtrait peu vraisemblable, si nous n'avions la preuve que c'est-là un vice qui ne dépare que trop souvent les hautes qualités des plus fameux guerriers. Après l'avantage que Pompée venait de remporter à Dyrrachium, Labiénus se fit remettre les prisonniers; et afin de montrer qu'on pouvait avoir quelque confiance dans un transfuge, il fit promener ces prisonniers à la tête du camp, les appela ironiquement camarades, leur demanda si l'usage des vétérans était de prendre la fuite, et, après les avoir ainsi insultés, il les fit égorger en présence de toute l'armée.

Avant la bataille de Pharsale, qui décida du sort de la république romaine, Labiénus harangua les troupes,

(1) *Ibid.*, lib. 3, cap. 19, pag. 687.

jura de ne rentrer dans le camp que vainqueur; il invita toute l'armée à en faire autant. Pompée se leva après lui, et tous s'empressèrent de l'imiter [1]. Avec un homme tel que César, il était plus facile de prononcer ce serment que de remporter la victoire. Lorsqu'après la défaite de Pompée à Pharsale, César porta la guerre en Afrique, il y trouva Labiénus qui commandait en chef, et qui se montra pour lui un ennemi aussi constant que redoutable [2]. Quand cette guerre fut terminée, Labiénus se retira en Espagne, et périt glorieusement avec les restes du parti de Pompée à la bataille de Munda [3]. César lui fit rendre les honneurs funèbres.

QUINTUS LABIÉNUS.

Quintus Labiénus, fils du précédent, hérita de la haine de son père contre le parti de César. Après la défaite de Brutus et de Cassius, auxquels il s'était joint, il refusa de se soumettre aux triumvirs, et se retira chez les Parthes, qui lui donnèrent un commandement; il contribua beaucoup aux succès que ces peuples obtinrent pendant quelque temps contre les Romains. Il fut fait prisonnier en Cilicie, et probablement mis à mort. Il fit

(1) *Ibid.*, lib. III, cap. 87, pag. 758.
(2) J. Cæsar, *de Bello Africano*; cap. 13, 16, 40, 50, 66, 69.
(3) J. Cæsar, *de Bello Hispanico*, cap. 31, pag. 973.

frapper des médailles, où d'un côté l'on voit sa tête avec cette légende, *Q. Labienus Parthicus imper.*, et au revers, un cheval équipé à la manière des Parthes.

Un autre Labiénus n'est connu que pour avoir composé des écrits qui furent, par un édit de l'empereur Auguste, condamnés à être brûlés comme des libelles diffamatoires. Labiénus, selon Sénèque, prit la résolution de s'enfermer dans le tombeau de ses ancêtres, afin de ne pas survivre aux productions de son esprit.

CORRÉUS.

Corréus était chef des Bellovaci, ou habitans de l'ancien diocèse de Beauvais, qui, suivant le continuateur des *Mémoires de César,* surpassaient en courage tous les autres peuples de la Gaule.

Corréus ne pouvant se résoudre à subir le joug des Romains, se ligua avec Commius, chef des Atrebates, habitant le diocèse d'Arras. Les Amiénois, ceux du Mans, les Vellocasses, habitant le diocèse de Rouen, les Calètes ou ceux du pays de Caux, se joignent à lui. César est instruit de ce complot; il marche sur-le-champ avec son armée, et porte la guerre sur le territoire des Bellovaci. Corréus s'y était campé sur une montagne entourée de marais, et dans une position si forte, que César n'osa pas l'y attaquer; il établit son camp devant celui du général gaulois, et s'y fortifia. Il parvint, avec le temps, à forcer Corréus d'abandonner sa position, mit son armée en déroute, et força les fuyards à se disperser dans les bois. Corréus, dédaignant de fuir, après avoir combattu vaillamment et blessé un grand nombre de ses ennemis, fut enfin accablé par le nombre. Commius, que Labiénus avait voulu faire assassiner l'année d'auparavant, se retira chez les Germains, qui lui avaient fourni cinq cents chevaux. Il résista encore quelque temps avec assez de succès; mais enfin il se décida à envoyer des otages, et se soumit.

Les détails de cette dernière guerre, que les Gaulois soutinrent pour ranimer leur liberté expirante, se trouvent dans le huitième livre ajouté à la *Guerre des Gaules*, de César.

CIVILIS.

Claudius Civilis, chef des Bataves, était issu des rois de cette nation, qui, protégée par les bras du Rhin et par ses marais, n'avait point été soumise aux tributs que les autres parties des Gaules payaient aux empereurs romains, et leur fournissait seulement des armes et des soldats.

Julius Paulus et Claudius Civilis se distinguaient entre tous les Bataves, par l'éclat de leur naissance et par leur influence sur l'esprit de leurs concitoyens. Dès-lors, ils devinrent suspects aux Romains, qui firent mourir le premier, après une accusation que Tacite avoue avoir été fausse. Civilis, chargé de fers, fut conduit à Néron, absous par Galba, et près de périr sous Vitellius, parce que l'armée demandait son supplice. De-là, sa haine implacable contre les Romains. On rapporte qu'il semblait se glorifier de la perte d'un œil, parce qu'elle lui donnait un degré de ressemblance de plus avec Annibal et Sertorius.

Il résolut de soustraire son pays au joug de ceux qu'il abhorrait; une occasion favorable se présenta, il la saisit. Vitellius et Vespasien se disputaient l'empire; les légions que Vitellius avait commandées, voulaient demeurer fidèles à cet empereur; quelques officiers seulement étaient en secret du parti de Vespasien, et engageaient Civilis à se révolter et à opérer une diversion, pour qu'on

ne les obligeât point à ramener à Rome les troupes qu'ils avaient sous leurs ordres; il paraît même que Vespasien fit écrire au chef des Bataves, pour le prier de tenir les légions en échec par un soulèvement apparent. Vitellius avait ordonné des levées parmi les Bataves. Le luxe et l'avarice des préposés rendirent encore plus oppressive l'exécution de cette mesure. Des vieillards, des infirmes, étaient contraints de se racheter; des jeunes gens, remarquables par leur beauté, non encore arrivés à l'âge du service, mais qui avaient la taille requise, étaient enlevés dans des vues criminelles.

Civilis profita habilement de ces circonstances. Sous prétexte de donner un repas, il assemble, dans un bois sacré, les chefs de la noblesse et les plus braves des plébéiens; il les excite à la révolte; il leur rappelle les odieuses exactions des officiers romains; il leur montre la division dans Rome; les Germains, dont ils tiraient leur origine, prêts à combattre pour eux, et les Gaules disposées à se soulever. La conjuration se forme; tous les conjurés prêtent serment; on envoie de toutes parts des députés. Les Canninéfates, des bords de la mer, les Frisons, d'au-delà du Rhin, se joignent aux Bataves, et mettent à leur tête un nommé *Brinnon*, fils d'un chef qui avait long-temps bravé la puissance des empereurs. Les cohortes romaines sont attaquées et dispersées; les commandans des différens forts ne pouvant se défendre, y mettent le feu, se retirent, et la Batavie est libre.

Civilis, dissimulant encore, blâme les commandans romains d'avoir abandonné leurs postes, et s'offre de tout pacifier; mais les Germains, transportés de joie d'avoir trouvé un chef digne d'eux, trahissent son secret,

et on apprend bientôt que le vrai moteur de la révolte n'est pas Brinnon, mais Civilis. Ce dernier se met donc alors à la tête des Bataves, se prépare à la guerre, et parvient encore à déguiser ses projets, et à faire croire à ses ennemis qu'il ne combat que pour Vespasien. Il marche enfin contre les Romains, leur débauche une cohorte de Tongrois, qui se range de son côté, met le reste de leur armée en fuite, et s'empare de la flotte qu'ils avaient sur le Rhin. Civilis parvient encore à persuader à une légion de vétérans bataves, qui étaient en garnison à Mayence, de se joindre à lui; il fait soulever les Trévirois, les Langrois, les Nerviens, les Tongrois, dont les armées, sous la conduite de Tutor, de Classicus et de Sabinus, viennent grossir ses troupes victorieuses.

Avec ces forces réunies, il entreprend le siége de Vétéra, camp situé près de Buderich, extrêmement fort par sa position et par les travaux qu'Auguste y avait fait faire. Les vieilles bandes renfermées dans ce camp font des prodiges de valeur; pourvues de toutes les machines de guerre et de tous les moyens de défense, elles s'en servent avec autant d'habileté que de courage. Civilis n'espérant pas s'emparer de Vétéra de vive force, en forme le blocus; il se ménage des intelligence dans l'armée romaine, et y sème la division. Les chefs commandent, et ne sont plus obéis; on se révolte ouvertement; le général Honorius Flaccus est assassiné; Vocula, qui lui succède, subit le même sort: cependant, le courage et le sentiment de l'honneur militaire subsistent encore dans le cœur de ces hommes, qui ont violé leurs sermens, les règles de la discipline et les lois de l'humanité. Ils se défendent jusqu'à ce qu'ils aient épuisé les derniers moyens de

subsistance. Civilis les force enfin à jurer obéissance à l'empire des Gaules, et leur promet la vie sauve; mais il ne peut empêcher les Germains de massacrer les plus braves d'entr'eux.

La destruction de toutes les villes et de tous les camps construits sur le Rhin par les Romains, à la réserve de Cologne et de Mayence, que les vainqueurs conservèrent, fut le résultat de cette victoire. Civilis est regardé comme le libérateur de la Batavie. Les nombreuses tribus de la Germanie célèbrent en lui le héros digne de les commander; les dieux mêmes semblent, aux yeux des peuples, confirmer le succès de son entreprise, et proclamer la chute de la puissance romaine; le Capitole est, à cette époque, presque détruit par un incendie, et les Druïdes publient que cet évènement est le présage de la colère céleste, et annonce que les nations d'au-delà des Alpes sont désormais destinées à régner sur l'univers : le Rhin, une des barrières de l'empire romain, est réduit à un faible ruisseau par une sécheresse long-temps prolongée : la vierge Véléda, du milieu des bois sacrés où elle réside, a fait entendre aux Germains ses oracles révérés; elle a prédit le massacre des légions romaines et les succès des Bataves.

Civilis, qui, dès le commencement de la guerre, avait laissé croître sa chevelure blonde, la coupe en signe de réjouissance, et pour annoncer que son vœu était rempli : il se trompait. Vitellius est tué, et Vespasien, partout victorieux, envoie Céréalis commander dans les Gaules. Plus de cause de discorde dans les légions romaines; plus de dissimulation possible de la part de Civilis et de ses confédérés, qui d'abord disaient n'avoir

pris les armes que pour soutenir le parti de Vespasien. D'un autre côté, peu d'accord entre les Gaulois et les Bataves, et une secrète jalousie entre leurs chefs. Sabinus, qui commandait les Langrois et se disait descendant de Jules-César, se fait déclarer empereur par ses troupes, et refroidit ainsi les autres peuples de la Gaule qui étaient disposés à prendre les armes. Les Rémois, qui s'étaient assemblés pour proclamer leur indépendance, changent d'avis; les Séquanois, restés fidèles aux Romains, marchent contre Sabinus, et mettent son armée en fuite.

Civilis et Classicus, sommés par Céréalis de mettre bas les armes et de congédier leurs troupes, ne répondent au général romain qu'en lui présentant la bataille : ils sont défaits. Civilis livre cependant encore de nouveaux combats, et, après une suite de succès et de revers, il passe le Rhin, se retire dans l'île des Bataves, y attire Céréalis, inonde le pays par la rupture d'une digue qui retenait les eaux du fleuve, et se voit dans la position de faire périr presque en entier l'armée romaine; il ne le fit pas, et prouva, dans cette circonstance, que sa prudence était égale à son habileté et à son courage.

En effet, tout était changé autour de lui. Les Gaulois avaient été défaits et s'étaient soumis; les agens secrets de Céréalis avaient gagné des partisans même parmi les Bataves, désespérés de voir leurs champs ravagés; des envoyés romains s'étaient fait écouter favorablement de la vierge Véléda, avaient gagné ses parens et ceux qui l'entouraient; par conséquent les Germains paraissaient peu disposés à continuer la guerre. Enfin, le général romain promettait au général batave un oubli complet du passé.

Civilis, influencé par ces circonstances, et peut-être aussi, dit Tacite, par cet amour de la vie qui, quelquefois amollit les plus grands courages, consentit à une entrevue avec Céréalis, et la paix fut conclue. Depuis, l'histoire ne fait plus mention de Civilis, mais le dernier acte de cette sanglante tragédie, se termine par l'immortel dévouement de la généreuse Epponine, épouse de Sabinus. Le supplice de ce dernier eut lieu neuf ans après les évènemens que nous venons de raconter, dont la date se rapporte aux années 70 et 71 de l'ère vulgaire.

La guerre de Civilis a été écrite par Tacite, avec de nombreux détails qui n'ont pu trouver place ici; elle remplit presque en entier les deux derniers livres de son histoire. Nulle part ce grand écrivain ne se montre plus vif, plus brillant, plus animé; mais comme le théâtre de cette guerre se trouve dans un pays auquel la main des hommes et les irruptions de l'Océan ont fait subir de nouvelles formes, et dont la géographie ancienne a besoin d'être éclaircie, il en est résulté que les traducteurs et les commentateurs de l'historien romain, ne l'ont pas toujours bien compris. On peut faire aussi ce reproche au marquis de Saint-Simon, qui a écrit sur ce seul sujet un volume in-folio, intitulé : *Histoire de la guerre des Bataves et des Romains*, Amsterdam, 1770, accompagnée d'un grand nombre de gravures, de plans et de cartes.

EPPONINE ET SABINUS.

Epponine, était la femme de ce Julius Sabinus, qui, ainsi que nous l'avons dit dans la Vie de *Civilis*, se joignit à ceux qui entreprirent de soustraire les Gaules à la domination des Romains. Sabinus commandait les Langrois, et marcha contre les Séquanais qui ne voulaient point participer à l'insurrection des autres peuples de la Gaule : il les attaqua avec précipitation, et fut repoussé avec perte; la terreur s'empara de son esprit, il abandonna son armée, s'enfuit dans une de ses maisons de campagne, y mit le feu, et se retira dans des voûtes souterraines qu'il avait fait construire pour y cacher, durant le temps des troubles, son argent et ses effets les plus précieux.

Sa retraite n'était connue que de deux de ses affranchis, sur la fidélité desquels il pouvait compter. Par leur moyen, il fit courir le bruit qu'il s'était empoisonné, qu'il avait incendié sa maison, et que son corps avait été consumé par les flammes. A cette fatale nouvelle, Epponine s'abandonna au plus violent désespoir, et fut trois jours et trois nuits sans pouvoir dormir ni prendre aucune nourriture. Sabinus, craignant qu'elle ne succombât à l'excès de sa douleur, la fit prévenir en secret par un de ses affranchis, qu'il vivait encore; mais il lui recommanda en même temps de feindre les mêmes regrets, et de continuer à porter le deuil.

Epponine renferma dans son cœur la joie qu'elle ressentit de ce bonheur inattendu. Pendant la journée, elle jouait en public le rôle d'une veuve désespérée. et le soir elle allait, à la dérobée, se renfermer dans le souterrain qu'habitait son mari. Elle eut, au bout de sept mois, l'espoir de lui faire obtenir sa grâce. Elle lui coupa la barbe et les cheveux, et le déguisa de manière qu'elle pût le conduire à Rome sans qu'il fût reconnu; mais les amis de Sabinus, que probablement Epponine avait mis dans la confidence, ne réussirent point dans leurs tentatives, et les deux époux se trouvèrent trop heureux de regagner en secret leur sombre retraite.

Epponine continua toujours à prolonger l'erreur publique, relativement à son mari, et à le consoler par son amour. Elle eut de lui deux jumeaux qu'elle allaita dans le souterrain où elle les avait enfantés. Enfin, au bout de neuf ans, le fatal secret fut découvert, et toute cette infortunée famille fut amenée devant l'empereur Vespasien. Sabinus ne pouvait rien alléguer pour sa défense. Les lois le condamnaient à mort pour crime de révolte ouverte, et des circonstances particulières aggravaient encore ce crime; il s'était fait proclamer *César* par son armée; il portait le nom de Jules, et se prétendait issu de Jules-César, parce que sa bisaïeule avait plu à ce conquérant, dans le temps de la guerre des Gaules, et qu'on avait parlé de leur adultère; il avait fait abattre les colonnes et les tables d'airain qui rappelaient l'alliance des Romains et des Langrois.

Epponine s'efforça de toucher le cœur de Vespasien: « César, dit-elle, en lui présentant ses deux jumeaux, » vois ces enfans, je les ai conçus, je les ai nourris dans

» un tombeau, afin que nous fussions plusieurs à de-» mander la grâce de leur père. » Vespasien parut un instant ému; mais la raison d'état, la nécessité de faire un grand exemple, l'emportèrent, et Sabinus fut condamné à mort. Alors Epponine, cédant aux angoisses de son désespoir frénétique, se répandit en invectives et en menaces contre l'empereur : « Ordonne aussi ma mort, » lui dit-elle, je ne survivrai point à mon mari. Ensevelie » depuis long-temps dans l'obscurité d'un souterrain, » j'ai vécu plus heureuse que toi sur le trône et jouissant » de la lumière du soleil. » Elle périt ainsi que son époux, l'an 78 de J.-C.

Leurs deux enfans furent épargnés, l'un d'eux servit en Egypte, et y fut tué dans un combat; Plutarque avait vu l'autre à Delphes; il se nommait Sabinus, comme son père, et c'est probablement de lui qu'il apprit l'histoire d'Epponine et de son mari. Tacite l'avait aussi racontée, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même; mais malheureusement, cette partie de son admirable ouvrage ne nous est point parvenue. Cependant le peu qu'il en dit dans ce qui nous reste de lui, sert à rectifier le récit de Plutarque, le seul ancien qui nous ait transmis les détails de ce touchant exemple de constance et de fidélité conjugale; mais quoiqu'il les tînt, ainsi que nous venons de le dire, d'une source bien pure, son récit n'est point exempt d'obscurité, il renferme même des inexactitudes manifestes. Plutarque entendait mal le latin, et se montre, en général, peu instruit ou négligent dans tout ce qui concerne les Romains. Xiphilin, dans son abrégé de Dion Cassius, a aussi raconté ce trait en peu de mots. Il se trompe lorsqu'il avance que les deux enfans de Sabinus

furent mis à mort avec lui ; il nomme son épouse *Peponila*, Plutarque l'appelle *Emponina*, et dit que ce mot signifie *héroïque*, dans la langue des Gaulois. Tacite lui donne le nom d'*Epponina*, ou d'*Eponina*, et son autorité a été universellement suivie.

On est étonné qu'un sujet aussi éminemment tragique, aussi riche en situations fortes et pathétiques, n'ait été traité par aucun poète célèbre. On a une tragédie de *Sabinus*, par Passerat, Bruxelles, 1635 ; une autre, intitulée : *Sabinus et Epponine*, par Richer, Paris, Prault, 1735. Chabanon a aussi composé une tragédie d'*Epponine*, qui fut représentée en 1762, et n'eut point de succès[1]; il la convertit en opéra intitulé : *Sabinus*, qui fut mis en musique par Gossec, puis représenté et imprimé en 1773, chez Ballard, in-8.° On a aussi traité ce sujet en Italien : *Epponina, tragedia di Giuseppe Bartoli*, Turin, Mairesse, 1767; il y a un opéra italien intitulé *Sabino*, composé à Venise, gravé à Vienne, et dont les paroles sont sans nom d'auteur. Dans le *Recueil de l'Académie des inscriptions*, tom. VI, pag. 670, on trouve un Mémoire de Secousse, intitulé : *Histoire de Julius Sabinus et d'Epponina*, où les faits rapportés par les différens auteurs anciens, se trouvent assez bien rassemblés, mais non assez habilement discutés.

---

(1) L'exposition du sujet ne se faisait qu'au troisième acte, ce qui fit dire à un plaisant, sortant à la fin du second : « Je m'en vais, » puisqu'ils ne veulent pas commencer. »

ÆLIUS GALLUS.

Ælius Gallus est le premier et le seul des Romains qui ait pénétré, avec une armée, dans l'intérieur de l'Arabie : il était de l'ordre équestre, et fut nommé procurateur de l'empereur Auguste, en Egypte. Les Arabes faisaient par entrepôt presque tout le commerce de l'Inde, et passaient alors pour avoir amassé de grandes richesses : ils excitèrent l'avidité des Romains, et on résolut de soumettre les tribus de ce peuple éparses, et en apparence, faibles et désunies. Ælius Gallus fut chargé de la conduite de cette guerre : il partit, l'an 23 avant la naissance de J.-C., avec dix mille hommes. Dans ce nombre étaient compris mille Arabes Nabathéens : leur roi Obéïdas était allié des Romains; mais Sylleus, qui commandait ces troupes arabes, avait sur elles la principale autorité. Ce fut aux conseils de ce général arabe, qu'Ælius Gallus eut l'imprudence de s'abandonner : Sylleus conduisit la flotte romaine d'écueils en écueils, en fit périr une grande partie; il engagea ensuite, dans les déserts brûlans du Nedged, les légions romaines, qui, après six mois de marche, épuisées par les combats, les maladies et la disette, furent obligées de s'en retourner à la hâte, lorsqu'elles ne se trouvaient plus qu'à deux journées du pays des Aromates, qui était le but de leur expédition. Peut-être une défaite, ou quelque échec considérable, dont les historiens romains n'ont point fait mention, fut-il la véritable cause de ce retour, qui ressembla beaucoup à une fuite précipitée,

puisque l'armée ne mit que soixante jours à revenir en Egypte. Sylleus paya de sa tête sa patriotique trahison.

Cette guerre, aussi injuste dans son principe, que malheureuse dans son issue, donna aux Romains des connaissances positives sur l'intérieur de l'Arabie. Le géographe Strabon, qui était l'ami intime d'Ælius Gallus, nous en a transmis les détails ; Pline et Dion en ajoutent qui ne se trouvent point dans le récit du géographe d'Amasée : mais il est difficile de les adapter à nos connaissances modernes, parce qu'en effet, l'intérieur de l'Arabie nous est encore moins connu qu'il ne l'était aux Romains. Dion (liv. LII, 29) ne nomme qu'une seule ville, celle des Athlules, située sur le rivage de la mer Rouge, où les Romains parvinrent à leur retour. Cette ville est celle que Strabon (liv. XVI, pag. 1128) nomme Athrulla. M. Gossellin rapporte ce lieu à Jathrippa de Ptolémée, la Yatrib des Arabes, ou Médine. Parmi les villes que nomment Strabon et Pline, M. Gossellin place Nigra à Maaden-el-Nokra ; et la ville de Mariaba, que Pline met chez les *Calingi*, est, suivant la géographe français, celle de Marsyaba, que Strabon met chez les *Rhamnitæ*, et elles représentent toutes deux la ville de la Mecque [1]. M. de Sacy [2] semble vouloir restreindre encore davantage le trajet parcouru par l'armée romaine en Arabie ; et il faut avouer que son raisonnement serait concluant, si ces mots de Pline, *cetera explorata retulit*, avaient le sens que leur prête ce savant orientaliste : mais nous croyons qu'ils en ont un tout différent. On ne doit pas oublier que l'ex-

[1] Gossellin, *Recherches*, etc., tom. 2, pag. 116.

[2] Sacy, *Mémoire de l'Académie des Inscriptions*, tom. 48, pag. 514.

pédition des Romains a duré six mois, et que dans un pays où les endroits fertiles sont séparés par de vastes déserts absolument stériles, on ne peut, sans périr, voyager lentement. Ce sont sans doute ces considérations qui ont porté M. Mannert [1], à soutenir que la Mariaba de Pline, était la même ville que celle dont cet ancien fait ailleurs mention sous le nom de Sabatha, et à rapporter la ville de Negra à celle de même nom qu'Abulfeda place au nord de Mareb, à vingt journées de la Mecque, à dix de Sana : nous pourrions encore ajouter que le canton, nommé Chaalla dans Strabon, que traversa l'armée romaine, pourrait bien être celui de Chaullan dans l'Arabie-Heureuse. Nous le répétons, le défaut de connaissances positives nous réduit sur ce point à des conjectures, qui, cependant, ont leur utilité.

Ælius Gallus ayant pris avec lui, pour son expédition d'Arabie, une partie des troupes destinées à garder l'Égypte, les Éthiopiens firent une incursion dans cette province, et les peuples de la Thébaïde se révoltèrent. Pétronius, qu'Ælius Gallus avait laissé en Égypte, et qui, probablement, lui succéda dans le commandement de cette contrée, non-seulement réprima cette révolte, mais pénétra en Éthiopie, et fit prisonnière une reine de ce pays, nommée Candace. Valois, Burmann et Simson ont avant nous remarqué l'erreur de Casaubon, qui, dans ses notes sur Strabon et sur Suétone, confond Ælius Gallus avec Cornélius Gallus, qui fut son prédécesseur dans le gouvernement de l'Égypte.

---

(1) Mannert, *Géograph.*, tom. 6, pag. 116.

SUÉTONIUS PAULINUS.

Suétonius Paulinus est un des plus grands généraux qu'ait produit l'empire romain, dans le premier siècle de l'ère chrétienne. L'opinion publique, dit Tacite, qui ne manque jamais de donner un rival à un grand homme, le comparait à Corbulon. Nul n'était plus savant dans l'art des combinaisons militaires, et ne déployait, dans les occasions difficiles, plus de prudence et de sang-froid; nul ne se montrait plus actif et plus vigilant pour tout ce qui pouvait empêcher un revers; et la certitude de n'être pas vaincu, était considérée par lui comme le commencement de la victoire. Mais, ainsi que Corbulon, dont il fut l'émule et le contemporain, Suétonius Paulinus a vécu dans les temps du plus sombre et du plus dégradant despotisme. Les Mémoires qu'il semble avoir écrits, ne sont point parvenus jusqu'à nous; et nous sommes réduits à recueillir, dans le petit nombre des auteurs anciens qui nous restent de cette époque, quelques détails sur ce qui le concerne. Nous tâcherons de n'en omettre aucun, et de les classer chronologiquement.

On ignore également la date et le lieu de sa naissance. Il paraît pour la première fois dans l'Histoire, au commencement du règne de Claude, et déjà nous le trouvons revêtu de la dignité de préteur. C'est en cette qualité qu'il fut envoyé, l'an 37 de J.-C., en Mauritanie, pour y combattre les peuples de cette contrée qui s'étaient

révoltés [1]. Comme son expédition dans ce pays est aussi un voyage de découvertes, et qu'elle a enrichi la Géographie, nous rapporterons ce qu'en a dit Pline, le seul auteur qui donne quelques notions sur cet important évènement. C'est après avoir décrit le mont Atlas, que le naturaliste romain ajoute [2] : « Suétonius Paulinus, celui » que nous avons vu depuis consul, est le premier des » capitaines romains qui ait franchi le mont Atlas, et se » soit avancé de quelques milles au-delà.... Il a rapporté » que sa cime était couverte d'épaisses couches de neiges, » même pendant l'été. Il y parvint après dix campemens, » et pénétra ensuite plus loin jusqu'à un fleuve nommé » *Ger*, à travers des solitudes couvertes d'une poussière » noire, d'où s'élèvent çà et là des pointes de rochers qui » paraissent toutes brûlées; lieux inhabitables, même » en hiver, à cause de l'extrême chaleur. On appelle » *Canariens* les peuples qui vivent dans les forêts voisines » de ces déserts. Elles abondent en éléphans, en bêtes » féroces et en serpens de tout genre. Il est assez constant » que cette nation des *Canariens* est voisine de celle des » Ethiopiens, qu'on nomme *Pérorses*. » Nous avons ailleurs démontré [3] que l'expédition de Suétonius Paulinus ne s'était pas étendue au-delà du pays de Tafilet, et que le fleuve *Ger* dont parle Pline, est celui qu'on nomme actuellement *Ziz*, sur les bords duquel se trouve encore

(1) Dion Cassius, *Hist.* lib. 60, cap. 8, pag. 947, édit. Reim., in-folio.

(2) Plin., *Hist. nat.*, lib. v, cap. 1. — Solin, cap. xxiv.

(3) *Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale*, pag. 370.

une ville nommée *Gers*. Pline nous apprend, dans un autre endroit de son ouvrage, que les *Pérorses* étaient un peuple de l'Atlas ; et il n'est pas douteux que les *Canariens* ne soient le même peuple que celui qui habitait *Canaria*, une des *îles Fortunées*, et sous le même parallèle que les vallées qui sont au sud de l'Atlas.

Dion-Cassius, qui fait aussi mention de l'expédition de Suétonius Paulinus, nous apprend que peu après on envoya dans cette contrée, nouvellement découverte, un autre préteur, Cn. Hosidius Geta. Dans ces brûlans déserts, son armée manqua périr de soif; elle fut sauvée par la découverte inopinée d'une source, et elle vainquit Salabus, chef des Mauritaniens. Ce ne fut qu'après cette victoire que, selon Dion, l'empereur Claude résolut de réunir toute la Mauritanie à l'empire romain. Il partagea ce pays en deux provinces, la Mauritanie tingitane, et la Mauritanie césarienne. Il est difficile de concevoir, d'après un ensemble de faits si bien liés, et si décisifs, comment il s'est trouvé tant de savans qui ont pensé que Suétonius Paulinus avait franchi le grand désert de Sahara, et s'était avancé avec son armée presque sur les bords du Joliba, si improprement confondu par eux avec le Niger des anciens. Mais l'imagination aime à exercer son influence jusque sur la sévère érudition, et ne parvient que trop souvent à l'égarer.

C'était une grande gloire pour Suétonius Polinus, d'avoir étendu au midi les limites de l'empire romain; il eut encore celle d'empêcher qu'elles ne fussent diminuées dans le nord, et même il les agrandit en triomphant de peuples belliqueux et justement exaspérés contre leurs oppresseurs. Vers l'an 59 de notre ère, il fut créé

consul subrogé, et envoyé comme gouverneur dans l'île de la Grande-Bretagne [1]. Le besoin qu'on avait de lui, et son propre mérite, l'avaient, même sous le règne d'un Néron, porté à ce poste éminent. L'île qu'on lui donnait à gouverner était à découvrir et à conquérir. Les Romains y avaient seulement formé, dans la partie méridionale, des établissemens mal assurés. Suétonius Paulinus soumit, vers le nord et à l'ouest, plusieurs peuples qui, jusqu'alors, étaient restés indépendans, et il établit chez eux de fortes garnisons. L'île *Mona* ou l'île Anglesey, qui n'est séparée de la côte occidentale d'Albion que par un étroit canal, était, pour tous les peuples bretons, un territoire sacré. Ses sombres et mystérieuses forêts recélaient leurs autels les plus vénérés; c'est dans cette dernière retraite que s'était réfugié le grand-prêtre des druides, avec l'élite des guerriers. Suétonius Paulinus résolut d'en faire la conquête, et sous le prétexte vrai ou supposé que ceux qui y résidaient avaient secouru les rebelles, il fit marcher contre eux son armée. Mais parvenus sur le rivage, les soldats romains s'arrêtèrent en voyant les femmes bretonnes vêtues de deuil, les cheveux épars, agitant des torches enflammées, et telles qu'on peint les furies; les druides parcourant les rangs, levant les mains vers le ciel, et prononçant des imprécations. Suétonius Paulinus pousse en avant ses drapeaux, traverse avec eux le détroit dans des nacelles qu'il avait fait construire exprès. Il entraîne à sa suite, son armée, qui était restée immobile d'étonnement et d'effroi; il fond

[1] Tacit., *Ann.*, XIV, 29 à 40. — *Agricola*, cap. 14 et 15.

aussitôt sur les Bretons, les enveloppe dans leurs propres feux, en fait un grand carnage; il abat leurs forêts, et renverse leurs autels, que le sang des captifs avait si souvent arrosés.

Tandis que Suétonius Paulinus remportait cette grande victoire, les cruautés et les exactions des centurions et des intendans romains avaient excité, dans la partie de la Grande-Bretagne déjà conquise, la plus furieuse des insurrections. On avait, par l'ordre de l'empereur, imposé de nouvelles taxes, et on les exigeait avec une rigueur extrême [1]. Bodicée, veuve du roi des Icènes, avait été frappée de verges, et ses deux filles avaient été violées par les officiers d'un empereur stupide et féroce, lesquels, à l'exemple de leur maître, méconnaissaient les traités, les droits des nations et ceux de l'humanité. L'indignation enfanta le désir de la vengeance; et tous les Bretons prirent les armes. Les Romains, et les alliés des Romains, qui habitaient dans la riche colonie de *Camulodunum* ou Colchester, dans *Verulamium,* municipe près le village moderne de Saint-Alban, et dans *Londinium* (Londres), déjà célèbre par ses navires et son commerce, furent, après une courte résistance, massacrés sans pitié. Heureux ceux qui périrent en combattant; les autres furent crucifiés, brûlés, empalés, ou subirent des supplices que Tacine n'a osé qu'indiquer, mais dont l'historien Dion nous a retracé les horribles détails [2]. Suétonius Paulinus envisagea toute la grandeur

[1] Dion Cassius, lib. 62, chap. 1, pag. 1001.

[2] Dion Cassius, *Hist.,* lib. 62, pag. 1008, n.° 7, édition in-folio, de Reimar.

du danger ; il vit la puissance romaine sur le point d'être anéantie dans la Grande-Bretagne, et ne dépendant plus que des chances d'une bataille. Comprenant qu'il serait écrasé par le nombre, si, pour protéger les villes et les cantonnemens, il divisait ses forces, il les réunit et grossit son armée de toutes les garnisons. Il attira ensuite les Bretons dans la plaine, et quoiqu'ils fussent animés jusqu'à la frénésie par la vue et les paroles éloquentes de la reine Bodicée, qui leur montrait son corps déchiré par les verges, et ses deux filles outragées, il remporta sur eux une victoire complète, et en fit un grand carnage. Tacite porte à quatre-vingt mille le nombre des Bretons qui furent massacrés dans cette bataille. « Les soldats » romains, dit-il, n'épargnèrent pas même les femmes ; » et des monceaux de cadavres se trouvaient accumulés » sur les bêtes de somme percées de traits. » Suétonius Paulinus continua de tenir la campagne, et acheva de soumettre les rebelles. Ceux-ci, occupés du soin de leur vengeance, avaient négligé de cultiver la terre, et il en résulta une affreuse famine qui en fit périr un grand nombre [1].

La guerre était terminée, et Suétonius Paulinus ne songeait plus qu'à étendre et consolider la puissance que la victoire lui avait assurée, lorsque de nouveaux embarras lui furent suscités. Le despotisme avait su, dans le gouvernement des provinces, diviser l'autorité, pour qu'elle ne lui devînt pas funeste. L'administration des finances était confiée à un procurateur ou intendant,

[1] Tacit., *Hist.*, lib. I, cap. 87-90. — Lib II.

tandis que le légat ou proconsul avait le commandement des armées. Le procurateur de la Grande-Bretagne était alors un certain Julius Classicianus qui, jaloux de Suétonius Paulinus, le contrariait dans toutes les mesures qu'il voulait prendre, et excitait sourdement les Bretons à la résistance. Suétonius Paulinus fit contre lui de justes plaintes; et, pour prendre connaissance des différends qui s'étaient élevés entre le proconsul et l'intendant, Néron envoya dans la Bretagne un de ces êtres vils qui peuplaient sa cour, et auxquels seuls il accordait sa confiance. L'affranchi Polyclète, par son faste et son insolence, vint étonner les Bretons eux-mêmes, tout courbés qu'ils étaient sous le joug de l'adversité. Ils ne pouvaient concevoir comment les Romains, avec tant de courage et de fierté, montraient tant de servilité et de bassesse. L'affranchi prit le parti de l'intendant, et chercha à nuire au grand capitaine; mais comme il ne pouvait anéantir sa gloire et les suffrages de l'armée, il se contenta d'insinuer que la haine des Bretons envers un général qui les avait vaincus, était un obstacle au rétablissement de la tranquillité. En conséquence, comme si la guerre eut encore existé, on donna ordre à Suétonius Paulinus de remettre l'armée à Turpilianus, dont le consulat venait d'expirer. Celui-ci n'attaqua point un ennemi fatigué, et décora du nom de paix sa honteuse inaction.

Suétonius fut cruellement blessé qu'on lui enlevât une palme certaine au moment où, après avoir triomphé de tous les obstacles, il ne lui restait plus qu'à s'en saisir. Il dissimula cependant, et quitta l'île de Bretagne, ce théâtre de ses exploits, après y être resté deux ans. Il

avait eu, pendant ce temps, constamment auprès de lui, comme aide-de-camp, le jeune Agricola, qui devait un jour soumettre l'île entière aux armes romaines, et qui a encore été plus redevable de l'immortalité de son nom à la plume de son gendre Tacite, qu'à l'éclat de ce grand triomphe.

Huit ans après, l'an 69 de notre ère, nous retrouvons Suétonius Paulinus commandant l'infanterie et la cavalerie de l'empereur Othon, et en butte aux intrigues de Licinius Proculus, préfet du prétoire, homme rusé et méchant, ignorant dans l'art de la guerre, et jaloux de l'influence que le vainqueur des Maures et des Bretons avait acquise sur l'esprit des soldats. Quand Vitellius, à la tête d'une puissante armée, vint disputer à Othon le trône impérial, Suétonius Paulinus conseilla à celui-ci d'éviter une bataille, et de traîner la guerre en longueur. Il appuyait son opinion de motifs irrésistibles que Tacite nousa fait connaître, et qui donnent la plus haute idée de sa grande capacité et de la profondeur de ses vues [1]. Othon ne suivit pas ses conseils, et joignit à cette faute une faute plus grande encore, celle de céder aux instances de ses courtisans et de ses flatteurs, et de s'écarter de son armée pour ne pas exposer sa personne sacrée. Il perdit la bataille, qui fut livrée à Bedriac, près de Crémone, et, abandonné de tous les siens, il se tua de ses propres mains.

Vitellius fut reconnu empereur. Alors, Suétonius Paulinus se trouva dans une position pénible. Obligé de se

[1] Tacit., *Hist.,* lib. 2, cap. 32.

montrer à la cour du nouveau maître en habit de suppliant, il eut de la peine à obtenir audience, et se servit d'un moyen de défense peu honorable, mais qui lui réussit. Ce qui n'avait été que l'effet du hasard ou de l'obstination d'Othon, la longueur de la marche, la fatigue des troupes, leur découragement, le mélange des voitures et des vivandiers, tout cela fut représenté par Suétonius Paulinus, comme le résultat de ses ruses, pour assurer la victoire à un empereur plus digne de régner que celui sous les ordres duquel les destinées l'avaient placé. Vitellius le crut, et la prétendue perfidie du général lui fit pardonner sa fidélité. Nouvelle preuve que les dissensions civiles long-temps prolongées, brisent enfin la constance des hommes les plus énergiques, et parviennent à souiller les caractères les plus dignes d'estime.

L'histoire, après l'évènement que nous venons de raconter, ne fait plus mention de Suétonius Paulinus. Les détails que nous avons réunis dans cet article, nous le montrent, pendant l'espace de trente-deux ans, toujours revêtu des plus hautes dignités, et à la tête des armées; il devait donc être avancé en âge lorsque Vitellius parvint à l'empire; et cette époque doit être peu éloignée de celle qui marqua la fin de sa carrière.

LIVRE SECOND.

SAVÂNS ET LITTÉRATEURS
DE L'ANTIQUITÉ.

PREMIÈRE SECTION.
GÉOGRAPHES.

DICÉARQUE.

Dicéarque (Dicaearchus), de Messine en Sicile [1], philosophe, orateur, historien et géographe, avait publié un grand nombre d'ouvrages que nous n'avons plus ; nous ne pouvons donc apprécier cet auteur que d'après les jugemens que les anciens en ont portés.

Cicéron, qui faisait ses délices de la lecture des écrits

[1] Le témoignage de Suidas est positif à cet égard. Hager (*Geographische Büchersaal*, t. II, pag. 424) pense que Suidas avait confondu *Messana* en Sicile avec *Messène* dans le Peloponèse ; mais le passage de Cicéron, dont il s'appuie, ne prouve pas cela.

de Dicéarque, l'appelle un homme admirable, un grand homme, un excellent citoyen, un sage, l'un des disciples les plus éloquens d'Aristote, un habile historien. Pline le traite d'homme très-érudit. Nous lisons dans Suidas, qu'on établit à Lacédémone une loi qui ordonnait que l'ouvrage de Dicéarque, sur la république des Spartiates, serait lu tous les ans, dans le palais des Ephores, en présence des jeunes gens, et que cette loi fut long-temps observée.

Dicéarque était matérialiste, il niait l'existence de l'ame dans l'homme et les animaux, et prétendait que la matière avait par elle-même la faculté de percevoir et de sentir. Cependant, par une contradiction étrange, il disait qu'il ne fallait rejeter, ni les prédictions de ceux qui étaient agités d'une fureur divine, ni les présages fournis par les songes, parce que dans les extases et dans le sommeil, l'ame de l'homme est dégagée de tout commerce avec le corps. Bayle, grand discuteur, dit à ce sujet: « C'était un mauvais pas pour Dicéarque, que cette exception en faveur des songes et des aliénations d'esprit, et je voudrais savoir la manière dont il s'en tirait.» Ces diverses opinions de Dicéarque se trouvaient développées dans deux ouvrages sur l'ame, tous les deux divisés en trois livres, tous deux sous la forme de dialogues; l'un intitulé *les Corinthiaques*, et l'autre *les Lesbiaques*. C'est aussi sous cette forme que paraît avoir été écrit un autre ouvrage de Dicéarque, intitulé : *Descente dans l'antre de Trophonius*. Cicéron y remarqua une assertion qui l'étonna beaucoup : c'est que toutes les villes du Péloponèse étaient des villes maritimes, ce qui a dû être vrai dans les temps reculés, et lorsque la Grèce a commencé à se

civiliser. Il est probable que Cicéron n'a pas fait attention à l'époque où vivait l'interlocuteur que Dicéarque faisait parler.

Dans son Traité sur la *mort des hommes*, cité par Cicéron, Dicéarque, après avoir parcouru toutes les causes de destruction de l'espèce humaine, la peste, les inondations, les dévastations et l'irruption subite des bêtes féroces, terminait en démontrant que l'homme, par les guerres et les séditions, a été pour ses semblables une cause de destruction plus puissante que toutes les autres. Varron et Censorinus paraissent avoir connu cet ouvrage et le citer.

Cicéron et Athénée citent aussi un ouvrage de Dicéarque, intitulé : *Tripoliticos*, parce que, suivant Dodwell, il y était traité de Tripolis dans la Doride; mais, selon d'autres, c'est de cet ouvrage que parle Cicéron dans un autre endroit de ses lettres à Atticus, et où il est question de trois républiques, celles des Pellénéens, des Corinthiens et des Athéniens.

Nous apprenons par Athénée et le Scholiaste d'Aristophane, que Dicéarque avait composé quatre à cinq ouvrages sur la musique et les jeux de la Grèce; mais on n'en peut donner même les titres avec certitude. Suivant Sextus Empiricus, Dicéarque serait l'auteur d'argumens pour les tragédies de Sophocle et d'Euripides. Cicéron cite encore de lui une lettre à Aristoxène, et Athénée trois petits traités : l'un sur les sacrifices qui se font à Ilium, le second sur le poète Alcée, et le troisième sur le poète Alcman.

Un ouvrage de Dicéarque, plus important et plus regrettable que tous ceux que nous venons de nommer,

était ses *Vies des Hommes illustres*, où Diogène Laërce a beaucoup puisé.

Il nous reste de Dicéarque trois fragmens, tous trois débris précieux de ses écrits sur la géographie, mais qu'on a eu tort de considérer comme faisant partie d'un seul ouvrage qu'il avait composé, sous le titre : *Ellados bios*, littéralement : *Vie de la Grèce*, et que citent Athénée, Etienne de Byzance, Porphyre, S.t-Jérôme, Suidas, et le Scholiaste d'Apollonius de Rhodes. Le premier de ces fragmens est une nomenclature géographique, en vers, de la Grèce et des villes qui en dépendent, que l'auteur paraît avoir composée pour accompagner des cartes géographiques qu'il avait dressées; ce fragment, qu'à tort on a séparé en deux, en y intercalant un autre fragment dont nous allons parler, n'a pu appartenir à l'ouvrage intitulé : *Vie de la Grèce;* son vrai titre paraît avoir été : *Description de la Grèce, adressée à Théophraste.* Ce poëme est en vers iambes, et c'est le premier qu'on ait composé sur la géographie. Le second fragment est en prose, et renferme une description, très-agréablement écrite, des villes de la Béotie et de l'Attique, ainsi que des mœurs de leurs habitans : ce fragment semble réellement avoir fait partie de l'ouvrage intitulé : *Vie de la Grèce*, et nous montre que ce titre correspondait à celui de *Géographie civile*, parmi les modernes.

Il paraît que Dicéarque avait traité séparément de la géographie naturelle et des montagnes de la Grèce, dont il avait mesuré les hauteurs; ce qui concernait les *montagnes du Péloponèse* formait le sujet d'un de ses ouvrages, et dans un second il décrivait celles du reste de la Grèce et de la Macédoine : c'est à ce dernier traité qu'appar-



tient le fragment incomplet qui nous reste sur le *mont Pélion*, et que Fabricius a traduit en latin et envoyé à Hudson, qui le publia le premier.

Eratosthènes, Polybe et Strabon citent Dicéarque, soit pour s'appuyer de ses assertions, soit pour les rectifier. Les fragmens qui nous restent suffisent pour prouver que cet auteur avait considéré la géographie sous divers points de vue, et qu'il avait écrit sur cette science avec beaucoup d'habileté.

Ces fragmens ont d'abord été publiés avec d'excellens éclaircissemens par Henri Estienne, et accompagnés de notes de Casaubon, Paris, 1589, in-8.°; ensuite dans le *Recueil des Géographes grecs*, de David Hœschelius, Augsbourg, 1600, in-8.°; une troisième fois, dans le *Recueil des Antiquités grecques*, de Gronovius, Leyde, 1697-1702, tom. XI; une quatrième fois, dans le tom. II *des Petits Géographes grecs*, avec une traduction latine de Hudson, des notes et une dissertation de Dodwell sur cet auteur. Les meilleures éditions qu'on a données depuis de ces fragmens, sont celle de M. Meyer Max, dans le tom. III des *Meletemata*, de M. Creuzer, et celle de M. Gail, fils, dans le tome II de sa nouvelle édition des *Petits Géographes Grecs* d'Hudson, 1828, in-8.° Labbe (*Bibliotheca nova librorum manuscriptorum*), pag. 169, parle d'un manuscrit de la *Géographie de Dicéarque* qui existait dans la bibliothèque de Fugger.

— Il y a eu dans l'antiquité plusieurs personnages célèbres qui ont porté le nom de Dicéarque, et dans le nombre on distingue *Dicéarque le Lacédémonien*, disciple d'Aristarque le Grammairien, qui a été cité par Suidas

DENYS LE PÉRIÉGÈTE.

DENYS, surnommé le *Périégète*, parce qu'il est auteur d'un petit poëme en vers grecs hexamètres, intitulé : *(Periegesis oicoumenês) Voyage autour du Monde habitable.* Ce poëme, remarquable par l'élégance du style, a été commenté en grec par Eustathe et divers autres scholiastes, dont plusieurs sont encore inédits [1]; Priscien, Festus Avianus, et, dans nos temps modernes, Papius l'ont traduit en vers latins; Becharia et Henri Estienne en prose latine; Benigne Saumaise en vers français; et depuis la renaissance des lettres, peu d'ouvrages ont été plus souvent réimprimés. Wells, en changeant l'ordre des vers de ce poëme, et en y ajoutant de nouveaux vers grecs, a essayé de le compléter et d'y renfermer la description des contrées modernes. Le poëme de Denys le Périégète ne contient qu'un petit nombre de notions positives sur la géographie, et dans la partie systématique, il est conforme aux idées d'Ératosthènes, qui

(1) M. Fuhrmann (*Manuel de littérature classique*, en allemand, deuxième volume, seconde partie, pag. 519), parle d'un commentaire inédit de Démétrius de Lampsaque sur Denys le Périégète, découvert par M. Hase dans les manuscrits de la bibliothèque impériale. M. Hase, à qui nous nous sommes adressé, a en vain cherché ce commentaire, et nous a assuré qu'il n'existait pas, et que l'assertion de M. Fuhrmann était due à quelque méprise.



survécurent long-temps aux découvertes qui les détruisaient. Selon Sainte-Croix [1], une vie manuscrite de Denys le Périégète, place cet auteur au siècle d'Auguste; mais nous avons consulté le manuscrit cité par Sainte-Croix, et le passage indiqué dit seulement que Denys le Périégète a écrit depuis Auguste et l'établissement de l'empire romain. Vossius pensait que Denys de Charax [2], envoyé dans l'Orient par l'empereur Auguste, était le même que Denys le Périégète, et que la description du monde, composée par Denys de Charax, que Pline a citée, était le poëme même que nous possédons sous le titre de *Periegesis oicoumenês ;* mais ce sentiment, adopté par plusieurs savans, a été combattu par d'autres, et les opinions qu'on a présentées sur la patrie et l'âge de Denys le Périégète, sont peu d'accord entr'elles. Suidas le fait naître à Byzance, d'autres prétendent qu'il était de Corinthe. Eustathe pense qu'il écrivit sous Néron, Saumaise sous Domitien, Scaliger sous Sévère, Dodwell sous Héliogabale. Les dénominations et les limites présumées du monde connu sont, dans l'ouvrage de Denys le Périégète, les mêmes que dans la géographie de Strabon, et cette considération nous fait pencher pour l'opinion de ceux qui considèrent cet auteur comme contemporain d'Auguste; mais alors il faut admettre que son poëme a souffert quelques interpolations.

[1] Sainte-Croix, *Examen critique des Histor. d'Alex.*, pag. 708.

[2] Cette ville, que l'on croit en Susiane, avait autrefois porté le nom d'Alexandrie, ce qui a fait quelquefois appeler notre auteur *Denys d'Alexandrie.* Ceux qui l'ont nommé *Denys d'Afrique*, ont cru qu'il s'agissait d'Alexandrie en Egypte.

La meilleure édition du poëme de Denys le Périégète, est celle qu'on a imprimée à Oxford, in-8.°, 1717, avec la dissertation de Dodwell, les commentaires d'Eustathe, les versions en vers latins de Priscien et d'Aviénus, la version en prose latine d'Henri Estienne, des apophthegmes géographiques, des remarques, des scholies et des cartes géographiques. On doit préférer ensuite celle de 1697, qui, au moyen d'un nouveau titre, forme le tom. IV des petits géographes de Hudson, 1712. L'édition *princeps* en grec parut à Ferrare en 1512, in-4.°; mais elle avait été précédée par une traduction de Becharia en prose latine, Venise, 1477, in-4.°, réimprimée en 1478 et en 1498. Nous ne citerons ensuite que l'édition de Bâle, in-8.°, 1523, avec les remarques de Ceporini, les phénomènes d'Aratus et le traité de la sphère de Proclus; celle de Robert Estienne, Paris, 1547, in-4.°; celle d'Henri Estienne, 1577, avec Æthicus, Solin, et Pomponius-Mela; celle de Londres, in-8.°, 1658, avec les commentaires de Guillaume Hill, accompagnée de cartes géographiques; celle de Saumur, in-8.°, 1676, donnée par Tanneguy le Fèvre, elle renferme la traduction en prose de Henri Estienne; celle de Leyde, 1736, imprimée avec le Plutus d'Aristophane, par les soins d'Havercamp, avec la traduction et les notes de Papius [1]. Les versions de Priscien et d'Aviénus ont été imprimées séparément du texte. La meilleure édition de ces deux versions, est celle qu'a donnée Wernsdorff dans ses *Poetæ latini minores*.

[1] L'ouvrage de Wells, Oxford, 1704, plusieurs fois réimprimé, doit être considéré comme un poëme différent de celui du Périégète.

La traduction en vers français de ce poëme, par Benigne Saumaise, père du célèbre Saumaise, est intitulée : *Denys Alexandrin, de la situation du Monde*, Paris, 1597, in-12. Alex. Politi a traduit en latin le commentaire d'Eustathe sur Denys le Périégète. Il y a deux éditions de cette traduction [1].

[1] Depuis que cet article sur Denys le Périégète a été écrit, il a été publié d'importans travaux sur cet auteur, dont nous n'avons pu encore prendre connaissance. M. Bernhardy en a donné une édition très-complète, qui forme le tome 1 de sa collection des *geographi minores* (Leipz., 1828, in-8.° de 1074 pages, sans compter les trente pages de préface). Il avait paru à Leipzig, en 1825, une bonne édition critique du même auteur, par Fr. Passow. M. Schirlitz a publié une dissertation pour déterminer la patrie de Denys le Périégète, et le siècle où il a vécu ; elle se trouve dans le recueil intitulé : *Neues archiv für philologik und padagogik, Dritter jahrgang*. zw. heft. On lira encore d'utiles remarques de M. Letronne, sur Dicéarque, Denys le Périégète, et les autres gréographes grecs, dans le journal des savans, pour 1828 et 1829.

EUDOXE DE CYZIQUE.

EUDOXE DE CYZIQUE est un navigateur célèbre, qui *vivait* vers la fin du 2.e siècle avant J.-C. Nous avons deux relations contradictoires des voyages d'Eudoxe : l'une, puisée dans les écrits de Cornélius-Népos, est rapportée par Pomponius Mela : elle suppose qu'Eudoxe, parti du golfe Arabique, était arrivé à Cadix après avoir fait le tour de l'Afrique. Le récit de Mela, qui est un abréviateur élégant, mais superficiel et ignorant, est surchargé de circonstances si évidemment controuvées, qu'il ne mérite aucune considération.

L'autre relation des voyages d'Eudoxe est de Posidonius, astronome recommandable, ami du grand Pompée. Strabon paraît nous avoir conservé en entier le passage où Posidonius racontait les aventures d'Eudoxe. En voici la substance : Les gardes-côtes du golfe Arabique amenèrent à Ptolémée Evergètes, roi d'Egypte, un Indien qui avait été poussé sur les côtes de ce golfe par les vents, et y avait fait naufrage. Ce roi résolut d'envoyer une expédition dans l'Inde, en la faisant accompagner par cet Indien, qui s'était offert pour servir de guide. Eudoxe, que le désir de remonter le Nil et de connaître l'Egypte avait conduit dans cette dernière contrée, fut du nombre de ceux qui furent choisis pour cette expédition. Il s'embarqua muni de présens, et revint avec une abondante cargaison qui devait l'enrichir ; mais le roi d'Egypte s'en

empara : ce qui n'empêcha point Eudoxe d'obéir aux ordres de Cléopâtre, sa veuve, qui, après la mort de Ptolémée, le renvoya de nouveau dans l'Inde, avec plus de marchandises qu'il n'en avait emporté la première fois; les vents le poussèrent sur la côte d'Afrique en Ethiopie, où il trouva un bec de proue qui avait la figure d'un cheval, qu'on reconnut depuis avoir appartenu à un vaisseau parti de Cadix. Ce fut alors qu'Eudoxe fut persuadé que l'Océan entourait l'Afrique, et qu'il résolut de naviguer autour de ce continent. Revenu en Egypte, il fut convaincu d'avoir diverti, à son profit, une grande partie des effets qui lui avaient été confiés ; on le dépouilla de nouveau de ce qu'il avait rapporté, et il se vit obligé de s'enfuir dans son pays. Toujours plein du projet qu'il avait conçu, il s'embarqua avec tout son bien, et courut toute la côte de la Méditerranée, depuis Dicæarchie ou Pouzzole, près de Naples, jusqu'à Marseille, et de Marseille jusqu'à Cadix, annonçant partout son entreprise, et faisant sonner bien haut le gain qu'elle devait produire. Par ce moyen, il se procura des fonds, équipa un gros navire avec deux barques, et emmena avec lui de jeunes musiciennes, des médecins et des artistes de différens genres. Il fit voile pour l'Inde. Les zéphirs, c'est-à-dire, les vents d'ouest ou du nord-ouest, soufflant continuellement, il échoua sur la côte d'Afrique, sauva sa cargaison, construisit une troisième barque, s'arrêta enfin sur la côte de *Maurusie*, et se rendit par terre à la cour du roi Bogus, à qui il proposa d'exécuter l'entreprise qu'il venait de tenter : mais Eudoxe, ayant appris que ce roi voulait le faire jeter dans une île déserte, se sauva sur les terres des Romains, d'où il repassa en Ibérie

(Espagne) : là il prit avec lui des maçons, se munit d'instrumens de labour, ainsi que de graines, et recommença son voyage, résolu, si la route se prolongeait, d'hiverner dans une île dont il avait précédemment remarqué la position, d'y semer, et d'y attendre la moisson pour achever la navigation qu'il avait entreprise. « Voilà (ajoutait Posidonius) jusqu'où j'ai pu suivre l'*his*» toire d'Eudoxe. Quelle en a été la fin? C'est probable» ment à Gadès (Cadix) et en Ibérie (Espagne) qu'on » a pu le savoir. »

Strabon consacre plusieurs pages à réfuter ce récit, et s'il donne d'excellentes raisons, on ne peut disconvenir que la vivacité avec laquelle il s'exprime, le rend, dans cette occasion, justement suspect de prévention. « Posi» donius, dit-il, ce philosophe qui prétend ne se rendre » qu'aux démonstrations, et qui dispute partout le pre» mier rang, veut que nous admettions sans balançer ce » conte, digne uniquement d'Antiphane, qu'il lui plait » de forger lui-même, ou d'adopter sur la foi de ceux qui » l'ont inventé. »

M. Gossellin, en faisant ressortir la contradiction qui existait entre le récit de Cornélius-Népos et celui de Posidonius, a cherché à prouver qu'Eudoxe avait osé se vanter en Italie d'avoir fait le tour de l'Afrique, parce que les Romains, n'ayant point encore pénétré dans le golfe Arabique, étaient hors d'état de lui opposer la moindre objection; tandis qu'étant à Cadix au milieu d'un peuple navigateur, il sentit la nécessité de donner assez de vraisemblance à ses courses, pour qu'elles ne choquassent point trop les connaissances que les habitans de cette ville avaient acquises sur l'Afrique.

Pour disculper Eudoxe de cette dernière accusation, on a, avec raison, remarqué que le récit de Posidonius ne suppose point du tout qu'Eudoxe se soit vanté d'avoir fait le tour de l'Afrique, en partant du golfe Arabique : on aurait même pu ajouter que ce récit paraît prouver le contraire. Mais il ne résulte pas de cette observation qu'Eudoxe doive, comme on l'a avancé, être regardé comme un homme qui, plein d'une grande idée, lutte avec persévérance contre les préjugés de son siècle et contre l'injustice des rois. Il nous semble que le récit de Posidonius n'en fait point du tout un héros de ce genre, mais un aventurier et un commerçant plein d'avidité, qui avait plus de courage et d'habileté que de probité. Comme il avait éprouvé, par expérience, combien le commerce de l'Inde était profitable, il voulut continuer à le faire, même après avoir été expulsé d'Egypte, et il ne le pouvait qu'en se frayant une route vers l'ouest, et en tournant autour de l'Afrique, qu'alors les géographes terminaient au nord de l'équateur. Il échoua dans cette entreprise, et périt probablement avec tout son équipage dans sa seconde tentative.

Cet évènement était récent du temps de Posidonius, et l'on ne peut savoir aujourd'hui si le conte du bec de proue a été inventé pour flatter la vanité des habitans de Cadix, et si Eudoxe en est l'auteur. Il nous paraît certain seulement qu'il n'avait point fait le tour de l'Afrique, et que ses voyages n'apprirent rien qu'on ne sût déjà avant lui.

EUTHYMÈNE.

EUTHYMÈNE est un navigateur marseillais. Tout ce que nous en savons se trouve renfermé dans trois passages fort courts, l'un de Sénèque [1], l'autre de Plutarque [2], le troisième d'Aristide [3], et ces trois auteurs paraissent tous avoir puisé à la même source, dans Eudoxe de Cnide, qui s'appuyait du témoignage d'Euthymène, pour ajouter plus de poids à son opinion sur la cause des inondations périodiques du Nil; elles étaient produites, suivant Euthymène, par les vents étésiens, c'est-à-dire, les vents alisés du nord-ouest qui, refoulant les eaux de l'Océan dans la Méditerranée, augmentaient son niveau et forçaient le Nil, qui ne pouvait s'écouler dans la mer, à franchir ses rives et à inonder l'Egypte. Euthymène se vantait de s'être assuré de ce fait par ses propres observations, et d'avoir navigué sur la mer Atlantique; il ajoutait que les eaux de cette mer étaient douces, et d'une couleur semblable à celle du Nil, et nourrissaient des crocodiles ainsi que ce fleuve.

Ce passage a suffi à l'historien de Provence [4] pour faire d'Euthymène un savant astronome, contemporain

(1) *Natural. quæst.* lib. IV, cap. I.
(2) *De Placitis Philosoph.*, lib. IV.
(3) *Orat. Egypt.*, tom. II, pag. 355, édit. Jebb.
(4) *Papon*, tom. I, pag. 514.



de Pythéas [1], qui avait navigué sur la côte d'Afrique, et était parvenu jusqu'au Sénégal et peut-être même au-delà. Papon ne dit rien qui puisse faire penser qu'il ajoute à ce que les anciens ont dit sur Euthymène; il ne cite pas même l'auteur moderne où il a puisé la conjecture qui fait la matière de son récit : c'est ou dans Gassendi, ou dans Baillet [2], ou dans le Mémoire de Bougainville sur Pythéas [3]. On y fait dire à Aristide « qu'Euthymène » avait pénétré jusqu'aux environs d'un grand golfe, dans » lequel tombait un fleuve considérable qui coulait vers » l'Occident, et dont les bords étaient peuplés de croco- » diles; » mais le savant académicien a mal compris le texte d'Aristide, ou l'a mal rendu : il n'y est question ni de golfe, ni de fleuve, mais de l'Océan au-delà de la Libye, dont les vents étésiens font refluer les eaux, qui sont douces suivant Euthymène, et nourrissent des crocodiles. Du reste, Sénèque et Aristide se moquent également des assertions d'Euthymène : « son témoignage » (dit Sénèque) est réfuté par une foule de témoins qui » déposent le contraire ; on pouvait mentir à plaisir et » nous débiter toutes les fables que l'on voulait lorsque » la mer extérieure était inconnue, mais aujourd'hui » que cette mer est côtoyée par les vaisseaux marchands, » on ne nous fera pas accroire que le Nil ait la couleur de

(1) Il est remarquable que, dans la cinquième Néméene de Pindare, faite en l'honneur d'un *Pythéas d'Egine*, il est question d'un autre Eginète, vainqueur aussi et parent de ce *Pythéas*, nommé *Euthymenès*.

(2) Voyez *Hist. Litt. de France.*, tom. 1, pag. 78 à 80.

(3) *Académie des Inscriptions*, tom. XIX, pag. 161.

» la mer et la mer la saveur du Nil. » — « Si Eudoxe (dit Aristide) « a rapporté exactement ce que vous avez dit, » il faut, cher Euthymène, que vous ayez laissé votre » esprit à Cadix. La cause que vous assignez à l'inonda- » tion du Nil, est plus invraisemblable que le phénomène » que vous prétendez expliquer; et c'est bien le cas de » vous appliquer ce mot si connu : *En voulant éviter un » fleuve, vous vous êtes noyé dans la mer.* »

Nous avons rapporté ces deux passages, parce que c'est par leur moyen qu'on peut conclure quelque chose de certain sur l'antiquité plus ou moins grande du siècle où vivait Euthymène : en effet, il est évident, d'après Sénèque, qu'Euthymène avait écrit antérieurement aux premières années du second siècle avant J.-C., époque à laquelle les Romains commencèrent à naviguer dans la mer Atlantique; et comme l'Eudoxe dont parle Aristide, est certainement Eudoxe de Cnide, astronome et géographe, l'ami de Platon, qui, selon Pline, avait voyagé en Egypte, et vivait vers l'an 370 avant J.-C., Euthymène, qu'il cite, doit être antérieur à cette époque.

D'un autre côté, l'opinion d'Euthymène sur le Nil était celle que Thalès avait émise plus de deux siècles avant Eudoxe [1]; elle avait été, un siècle avant ce dernier auteur, de nouveau exposée et réfutée par Hérodote [2], et il est probable que c'est dans les écrits de ce dernier qu'Euthymène l'a puisée. Il résulte de ces rapprochemens qu'il vivait vers l'an 400 avant J.-C., et

(1) Sénèq. *natur. quæst.*, liv. IV, cap. 2.
(2) *Euterp.*, lib. II, pag. 20.

seulement deux siècles après la fondation de Marseille, sa patrie. Les mensonges par lesquels il cherchait à accréditer le récit de ses courses maritimes, prouvent qu'il n'avait pas navigué dans la mer Atlantique, au-delà de *Gadès* ou *Cadix*.

Selon Vossius [1], l'Euthymène qui avait composé une description des pays étrangers, et dont Artémidore d'Ephèse a fait mention, serait le même que le voyageur qui fait le sujet de cet article, et cette opinion est probable.

Clément d'Alexandrie [2] parle d'un Euthymène qui avait écrit des chroniques; mais rien ne prouve, ainsi que l'avancent les auteurs de l'Histoire littéraire de France, que ce soit le même qu'Euthymène de Marseille.

(1) *Hist. græc.*, liv. III, pag. 74.
(2) *Str.*, liv. I.er, pag. 326 et 327.

MARCIEN D'HÉRACLÉE.

Marcien d'Héraclée, géographe grec, était de la ville d'Héraclée, sur le Pont-Euxin ; ce qui l'a fait nommer Marcien d'Héraclée. Il paraît avoir vécu au commencement du quatrième siècle, un peu avant la translation de l'empire à Constantinople. Il écrivit un périple entier du Monde, dont il ne nous reste que des fragmens. La première partie renfermait la description des côtes, tant orientales qu'occidentales, de la mer intérieure (ou Méditerranée) et des îles qui y sont situées. Pour cette partie, Ptolémée a été son guide ; et il évalue en stades les distances en degrés et en minutes qui résultent des tables du géographe d'Alexandrie. Il cite cependant aussi Protagoras, Eratosthène, et Denys, fils de Diogène. La seconde partie du Périple traitait des côtes de l'Océan occidental, et renfermait l'abrégé des onze livres d'Artemidore d'Éphèse ; mais Marcien avait consulté, pour rectifier cet abrégé, un grand nombre d'auteurs qu'il cite. Ces auteurs sont, Timosthène de Rhodes, Eratosthène, Pithéas de Marseille, Isidore de Charax, Sosander, qui avait écrit sur l'Inde, Simmeas, qui avait aussi composé un périple complet, Appelle de Cyrène, Euthymène de Marseille, Phileas d'Athènes, Androsthène de Thase, Cléon de Sicile, Eudoxe de Rhodes, Hannon de Carthage, Scylax de Caryande, Botheus, Strabon, et enfin Menippe de Pergame, que Marcien regardait comme le

plus exact de tous ceux qui ont écrit des périples. Marcien d'Héraclée est surtout utile, parce qu'il nous fait connaître des fragmens précieux de ces auteurs, dont les ouvrages, si l'on en excepte trois ou quatre, sont entièrement perdus. Il peut servir aussi à rectifier quelques-unes des erreurs des copistes de Ptolémée, ou nous aider, par la comparaison, à choisir les meilleures leçons dans les diverses éditions ou manuscrits de cet ancien géographe. Marcien fut d'abord publié en grec, en 1600, d'après le seul manuscrit connu, dans le recueil d'Hœschelius; il reparut avec une traduction latine et une dissertation de Dodwell dans le tome 1.er des *Geographiæ veteris Scriptores græci minores.* On y a joint des fragmens de Menippe de Pergame, d'Étienne de Byzance, d'Artémidore d'Éphèse, puisés dans Diodore, Strabon, Athénée, Pline et Marcien Capella, afin de compléter et d'éclaircir ce qui restait de Marcien. On a mal à propos publié, sous le nom de Marcien d'Héraclée, les fragmens qui nous restent de la géographie de Scymnus de Chio, en vers iambïques grecs, dans le recueil d'Hœschelius, et avec une traduction en vers latins. par Fréd. Morel, Paris, 1606, in-8.°, et par Erasme Vinding, Copenhague, 1662, in-8.°

ÉTIENNE DE BYZANCE.

Étienne de Byzance, habile grammairien, vivait à Constantinople vers la fin du 5.e siècle, ou le commencement du 6.e Il avait composé un dictionnaire géographique où se trouvaient les noms des lieux, ainsi que ceux de leurs habitans, l'origine des villes, des peuples et de leurs colonies; chaque article renfermait encore des remarques historiques, mythologiques et grammaticales. Nous n'avons, de cet important ouvrage, qu'un très-mauvais extrait fait par un autre grammairien nommé Hermolaüs, qui dédia ce livre à l'empereur Justinien. On a cependant retrouvé un fragment entier de l'ouvrage d'Étienne de Byzance, qui renferme l'article Dodone et quelques autres. Ce fragment suffit pour nous faire connaître de quelle manière tout l'ouvrage était composé, et augmenter nos regrets.

La première édition grecque de l'Abrégé d'Étienne de Byzance est celle des Aldes, in-fol., 1502. Les Junte et Xylander en donnèrent successivement deux autres; mais Pinedo, juif portugais, fut le premier qui en publia une édition grecque-latine, in-fol., Amsterdam, 1678 (quelques exemplaires ont un titre refait en 1725). Cependant, Abraham Berkelius avait déjà commencé son travail sur cet auteur. Il avait publié à Leyde (1674, in-8.e), le fragment d'Étienne de Byzance que Tennulius avait

fait paraître en 1669, in-4.°, et y avait joint une traduction latine avec un commentaire, le périple d'Hannon et le monument d'Adulis. Jacques Gronovius publia de nouveau ce fragment d'Étienne de Byzance, en 1681, avec une triple version latine et des remarques; et cette édition fut insérée dans le Trésor des antiquités grecques, tome VII, page 269 et suivantes. Montfaucon a donné aussi ce fragment d'une manière plus correcte dans sa *Bibliotheca Coisliniana*, in-folio, 1715, page 281. Ryck, professeur à Leyde, publia les remarques posthumes de Lucas Holstenius sur Étienne de Byzance, Leyde, in-folio, 1684.

Enfin parut à Leyde en 1688, in-fol., l'édition grecque et latine à laquelle Berkelius travaillait depuis tant d'années. Il avait traduit de nouveau Étienne de Byzance, épuré le texte, accompagné le tout d'un savant commentaire; mais comme il mourut avant la fin de l'impression, elle fut achevée par Gronovius, qui y fit plusieurs additions intéressantes. Cette édition est la meilleure; elle reparut en 1694, avec un nouveau titre et quelques additions. On y réunit ordinairement les remarques de Lucas Holstenius et l'édition de Pinedo; mais il serait bon d'y joindre encore les remarques que J. A. Fabricius a faites dans la Bibliothèque grecque, tom. IV, qui ont été réimprimées à part et augmentées, in-4.°, Helmstadt, 1774. Dans la nouvelle édition de la Bibliothèque grecque par Harles, tom. IV, pag. 632, on a ajouté, aux remarques de Fabricius, celles de M. Gurlitt.

Gesner, dans sa *Bibliotheca græca*, indique une édition grecque et latine, par Xylander; elle n'a jamais vu le jour. Baudrand et d'autres ont commis une erreur pa-

reille à l'égard du P. Lubin, dont on a cité la traduction et l'édition d'Étienne de Byzance, quoique son travail sur cet auteur soit resté manuscrit [1].

[1] Cet article a été enrichi de quelques remarques de notre savant confrère, M. Boissonade.

GUI DE RAVENNE.

GUI DE RAVENNE (*Guido Ravennas*), prêtre et auteur du 10.e siècle, avait écrit une histoire des papes et une histoire de la guerre des Goths. Il avait aussi donné une description des villes d'Italie; et c'est principalement par ce motif que Beretti, dans sa description de l'Italie du moyen âge, insérée au tom. X de la collection des historiens d'Italie par Muratori, a prétendu démontrer que Gui de Ravenne était l'auteur du traité de *Cosmographie* (1) vulgairement connu sous le titre de la *Géographie de l'anonyme de Ravenne*. Cette opinion a été adoptée par Wesseling, par Fabricius et par d'autres auteurs; mais elle a été combattue, et, suivant nous, très-victorieusement, par M. Astruc, dans un excellent Mémoire *sur le nom et les ouvrages du Géographe de Ravenne*, inséré dans les *Mémoires pour l'histoire naturelle de la province de Languedoc* (ch. XII, pag. 148), où l'on ne s'attendait guère à le rencontrer. M. Astruc allègue, entre autres raisons, que les cinq ou six passages de Gui de Ravenne, qui nous sont connus, et que l'on trouve dans Gerlatius, auteur du 15.e siècle, sont purement et correctement écrits, et qu'on ne pourrait citer, dans tout l'ouvrage de l'anonyme, six

(1) C'est le P. Porcheron qui a donné à cet ouvrage le titre de *Géographie*, et Gronovius l'a suivi; mais au liv. IV, § 41, l'auteur dit : *Idiota ego hujus Cosmographiæ expositor.*

lignes de suite sans solécisme et sans barbarisme. En outre, de quatre ou cinq passages sur différentes villes de la Iapygie, que nous a conservés Gerlatius, aucun ne se trouve dans la Géographie anonyme de Ravenne; les noms mêmes des villes dont il est question dans deux ou trois de ces passages, n'existent point dans l'anonyme: aussi Beretti, forcé d'avouer que la géographie de l'anonyme de Ravenne ne saurait être l'ouvrage même de Gui, se réduit à soutenir que c'en est l'abrégé; mais Astruc démontre que cette supposition est, non seulement dénuée de preuve, mais exposée à de grandes difficultés. Il serait au reste intéressant de découvrir l'ouvrage de Gui de Ravenne: il y a tout lieu de croire qu'il existe dans une des bibliothèques d'Italie. Il est difficile de penser qu'un ouvrage qui était entre les mains de Fl. Biondo en 1450, dont Gerlatius a donné des extraits en 1500, et que Barrius semble avoir consulté en 1570, soit définitivement perdu.

DEUXIÈME SECTION.

HISTORIENS.

CORNÉLIUS-NÉPOS.

Cornélius-Népos, historien latin, florissait sous César et Auguste, et mourut pendant le règne de ce dernier. On ignore les détails de sa vie. Un passage de Pline le naturaliste nous apprend qu'il était né sur les bords du Pô : ce qui nous explique pourquoi Catulle lui donne le surnom d'*Italien*, et Ausone celui de *Gaulois*, puisque le pays qu'arrose le Pô, renfermé dans l'Italie, formait la Gaule Cisalpine.

Cornélius-Népos fut l'ami intime de Catulle, qui lui a adressé une de ses plus jolies pièces de vers ; de Cicéron, qui admirait son talent ; de Pomponius Atticus, auquel il dédia un de ses ouvrages, et dont il a écrit la vie ou plutôt le panégyrique. Nous apprenons, par les lettres de Cicéron, que Cornélius-Népos n'aimait pas les écrits moraux et purement philosophiques ; son génie le portait vers la science des faits et l'étude de l'histoire. Aucun des ouvrages qu'il avait composés dans ce genre n'est parvenu

en entier jusqu'à nous; voici la liste de ceux que des extraits ou des citations nous ont fait connaître :

1. *Vies des grands capitaines de l'antiquité.* Les érudits s'accordent aujourd'hui à attribuer à Cornélius-Népos l'ouvrage que nous possédons sous ce titre; mais tout concourt, au contraire, à nous le faire considérer comme l'abrégé fait par Æmilius Probus, de l'ouvrage plus considérable que Cornélius-Népos avait composé. Tous les manuscrits de ces vies portent en tête le nom d'Æmilius Probus, et non celui de Cornélius-Népos; et douze vers de cet Æmilius Probus, dans lesquels ce grammairien, du siècle de Théodose, atteste que son père et son grand-père l'avaient aidé à transcrire l'ouvrage qui porte son nom, confirment l'intitulé des manuscrits. Les premiers éditeurs se sont conformés aux manuscrits, et c'est sous le nom d'Æmilius Probus qu'André d'Asola (beau père d'Alde Manuce), Longueil et Lambin, ont publié ces vies. Ceux qui sont venus après ont cru sans doute relever l'importance de leurs travaux sur cet abrégé, en soutenant que c'était l'ouvrage même que Cornélius avait composé; mais la seule raison qu'ils en ont donnée est la pureté du style. Est-il donc si difficile de s'approprier les expressions et la manière de l'auteur que l'on abrège? Et le plus grand nombre des abréviateurs ne sont-ils pas de simples copistes, qui transcrivent par parties les pages et les phrases de l'auteur qu'ils veulent réduire? D'ailleurs les commentateurs ont remarqué, quoique très-rarement, dans l'ouvrage d'Æmilius Probus, quelques mots qui n'appartiennent pas aux siècles classiques, des tournures peu élégantes, des temps de verbes mis les uns pour les autres, et surtout un emploi maladroit du pronom per-

sonnel qui produit l'amphibologie et l'obscurité, et trahit un écrivain peu exercé. Les personnages les plus connus et les faits les plus importans, s'y trouvent quelquefois confondus, et il y a des erreurs grossières de chronologie. Quand on s'est convaincu de la vérité de ces observations, il devient impossible de reconnaître, dans ce maigre et fautif abrégé, l'un des plus savans et des plus élégans auteurs de l'antiquité, celui que Pline, Plutarque et plusieurs autres, citent avec le plus grand respect sur les matières les plus graves, et auquel Cicéron donnait l'épithète d'*Ambrotos* (immortel); celui que Pomponius Atticus voulait placer au premier rang comme écrivain, après Cicéron. S.t-Réal, qui ne jugeait Cornélius-Népos que d'après cet abrégé, disait que c'était un génie fort médiocre, sans se douter le moins du monde que le véritable auteur de l'ouvrage sur lequel il appuyait son jugement, était un obscur grammairien du 4.e siècle.

Les vies des grands capitaines que Cornélius-Népos avait composées, n'étant pas parvenues jusqu'à nous, l'abrégé qu'en a fait Æmilius Probus est cependant, malgré ses défauts, un morceau précieux. D'ailleurs, il est clair, fort court, et très-propre, par conséquent, à être mis entre les mains de la jeunesse : c'est ce qui lui a valu l'honneur d'être si souvent réimprimé. Nous ne citerons ici que les principales éditions. La première parut à Venise en 1471, in-4.°, imprimée par Nicolas Jenson; elle commence ainsi : *Æmilii Probi viri clarissimi de vitâ excellentium liber incipit feliciter;* et à la fin on lit, dans la souscription : *Probi Æmilii de virorum excellentium vitâ,* etc. L'édition d'Augustin Staveren, *cum notis variorum,* in-8.°, Leyde, 1773, est la plus estimée; on y a recueilli

les notes de seize éditeurs et commentateurs. L'édition de Bosius, avec les notes et les variantes de Fisscher, Leipzig, in-8.°, 1806. Celle de Bosius, avec les additions de Wetzel, in-8.°, 2 vol., Leignitz, 1801. Cette édition, une des moins volumineuses (le 2.° vol. ne contient que 141 pages), est une des meilleures, à cause des argumens, des notes, des tables, de la vie de l'auteur, et des tables chronologiques et historiques du nouvel éditeur. Edition de Ith, Berne et Lausanne, in-8.°, 1779, dans la collection des classiques. Edition de Staveren, redonnée par Harles et Kappius, Erlang, in-8.°, 1800 [1]. Il a paru en Allemagne plusieurs éditions de ces *Vies*, avec des notes allemandes; les principales sont celles de M. Henri Paufler, Leipzig, in-8.°, 1804; de M. Henri Brenz, Zurich, in-8.°, 1796; de M. F.-R. Ricklefs, in-8.°, 1802. Il existe plusieurs traductions en allemand de cet ouvrage; la dernière est M. de Feder, in-8.°, 1800. La traduction anglaise de Joh. Clarke, Londres, 1726 ou 1732, est estimée, à cause des notes. On compte au moins huit traductions françaises : celles de du Haillan, 1568, in-4.°; de Claveret (1663), du P. Vignancour (1656), de Jean Henry (1697), du P. Le Gras (1729), d'un anonyme, imprimée chez Barbou, Paris, 1743, 1749 et 1771, qu'on croit être de Préfontaine; celle de l'abbé de Radonvilliers et de M. Noël, 1807; enfin celle de l'abbé Paul, in-12, 1781 : le même traducteur en a donné, en 1807, une édition à l'usage des écoliers. Il ne nous reste

[1] Depuis que ceci a été écrit, il a paru une édition de Cornélius-Népos, par M. J.-B.-F. Descuret, et V. Leclerc, qui forme le tom. 17 des classiques latins de M. Lemaire.

que des fragmens des autres ouvrages de Cornélius-Népos.

II. *Trois livres de chroniques*. Aulu-Gelle, Solin, en ont cité quelques passages ; l'auteur remontait jusqu'aux temps fabuleux, et donnait l'origine des principales villes d'Italie.

III. *Des Exemples*, cités par Aulu-Gelle.

IV. *Des Hommes illustres*, divisé en plus de seize livres, et dont il est fait mention dans Aulu-Gelle et dans Macrobe.

V. Une *Vie de Cicéron*.

VI. *Des Historiens grecs*.

VII. Un *Recueil de lettres adressées à Cicéron*, cité par Lactance.

Pline cite souvent Cornélius-Népos, relativement à des mesures géographiques qui n'ont pu se trouver dans aucun des ouvrages que nous venons de désigner ; Cornélius-Népos avait donc composé quelque histoire, ou traité de géographie, dont nous ignorons encore le titre.

JULIUS CELSUS CONSTANTINUS.

JULIUS CELSUS CONSTANTINUS. C'est le nom de l'auteur des *Commentarii de vitâ Cæsaris*, qui parurent pour la première fois à la suite des *Commentaires* de César, en 1473. Cet auteur attribue à un Julius Celsus le huitième livre de la *Guerre des Gaules*, qui est à la suite de ceux qu'a composés César, et il nomme, comme un des officiers de César qui se trouvait présent à la guerre d'Ambiorix, ce même Julius Celsus. D'un autre côté, on trouve nombre de manuscrits de ces mêmes *Commentaires* qui portent ce titre : *C. Julii Cæsaris per Julium Celsum Commentarii*, et qui semblent, par conséquent, attribuer ces *Commentaires* à Julius Celsus. C'est en effet le sentiment que Juste-Lipse, Carrion et d'autres savans ont voulu soutenir.

On est certain cependant, que les sept premiers livres des *Commentaires sur la Guerre des Gaules*, et les trois livres de la *Guerre civile*, sont de César. A la vérité, dans un grand nombre de manuscrits des ouvrages de ce conquérant, on trouve ces mots : *Julius Celsus vir clarissimus recensuit ;* ce qui prouve seulement que ce Julius Celsus a été simplement éditeur. Mais à la fin du 1.er siècle de l'ère chrétienne, on ignorait déjà quel était l'auteur du huitième livre des *Commentaires de la Guerre des Gaules*, et des livres sur la *Guerre d'Alexandrie* et sur la *Guerre d'Espagne*. Suétone dit que, de son temps, quelques-uns les

attribuaient à Hirtius, et d'autres à Oppius; mais il penche pour le premier.

Aucun ancien n'a parlé de *Julius Celsus Constantinus;* ce nom ne se trouve pas dans les écrits de César, qui paraît avoir eu soin de nommer tous les officiers qui, sous ses drapeaux, s'étaient acquis quelque célébrité. Cependant, comme les manuscrits de la vie de César, dont nous avons parlé, portent aussi le nom de Julius Celsus, et qu'elle a été imprimée sous ce titre, il est des écrivains [1] qui ont d'abord réalisé l'existence douteuse de ce Julius Celsus, contemporain de César, et qui lui ont ensuite attribué la vie qui a été imprimée sous ce nom. Cette vie fut réimprimée à Londres avec une préface de Grævius, en 1697. Elle parut enfin pour la troisième et dernière fois dans l'édition de César, dite *Variorum*, Leyde, 1713, in-8.° C'est la seule édition que nous ayons eu occasion de consulter. Cet ouvrage est peu connu, même des savans; il ne méritait pas cependant cet abandon. Non seulement on y trouve tous les faits relatifs à la vie de César, mais ils y sont disposés avec ordre et clarté; la narration est vive et rapide, semée de courtes réflexions, quelquefois exprimées avec élégance, et qui décèlent un homme judicieux, probe et instruit.

On est tellement incertain sur l'époque où vivait cet auteur, qu'un savant a attribué son ouvrage à Pétrarque, et que Grævius le fait vivre au 5.° ou au 6.° siècle. Il était cependant possible de déterminer cette époque avec assez

(1) *Voyez* Chaudon, article *Celsus Julius.*

de certitude. En effet, les plus anciens auteurs où l'on ait trouvé cet ouvrage cité, sont Walter Burlée (Gualterus Burleus) et Vincent, évêque de Beauvais, qui écrivaient tous deux vers l'an 1230 et 1240. Ainsi, il est prouvé du moins que Celsus Constantinus est antérieur au 13.e siècle. Parmi les auteurs qu'il cite lui-même dans son ouvrage, St Augustin est le plus récent; il est donc postérieur au 5.e siècle. Il y a encore dans Celsus Constantinus deux autres circonstances qui peuvent servir à déterminer l'époque où il a écrit. En décrivant la Gaule, il dit que les Belges s'étendent vers les limites de la Flandre, du Hainaut et du Brabant. Les plus anciens monumens où l'on trouve les deux premières dénominations sont de la fin du 7.e siècle. Mais Celsus est encore postérieur à cette époque; car il compare une partie des limites des Helvétiens à celles des Bourguignons vers le midi, dont il étend le territoire jusqu'à Bâle et à la ville de Constance. Or, les limites des Bourguignons ne se sont étendues jusqu'à Constance que postérieurement à l'an 937, et lorsque Rodolphe II, roi de la Bourgogne Transjurane, conclut un traité avec Henri Ier, roi d'Allemagne, qui lui céda l'ancienne *Allemanie* (1). Ainsi, tout considéré, c'est vers la fin du 10.e siècle que Julius Celsus Constantinus doit avoir écrit.

Quelques traces de barbarie dans le style, et d'autres indices qu'il serait trop long de développer, viennent à l'appui de ces recherches. Il était de Constantinople; car les plus anciens manuscrits qui nous restent de son ou-

(1) *Voyez* Luitprand, liv. IV, chap. XII.

vrage lui donnent le titre de *Constantinopolitanus*. Il était zélé chrétien; car il tourne en ridicule les superstitions du paganisme, et désapprouve la mort volontaire de Caton. C'est à ce propos qu'il cite S.t-Augustin; cependant, en rapportant l'accusation dirigée contre César de ne s'être point levé lorsque le sénat vint pour le féliciter, il ajoute : « Ne voilà-t-il pas un grand crime, et de nos » jours, ne voyons-nous pas des rustres qui ne daignent » pas se lever en présence des princes et des rois ? » Ce trait de satire paraît dirigé contre les gens d'église de son temps. Il est probable qu'il était comte du palais; car il a le titre de *comes* dans les manuscrits, et peut-être n'a-t-il fait paraître un Julius Celsus au nombre des officiers de César, que pour faire remonter à ces temps reculés l'illustration de sa famille. Il nous apprend qu'il a parcouru les Gaules, tantôt pour affaires, et aussi pour le plaisir de voir et de voyager. Il employa un jour d'été pour traverser la forêt des Ardennes. Les auteurs qu'il cite sont César, Cicéron, Suétone, Florus, Pline le jeune, S.t-Augustin; mais il n'en a eu aucun que nous ne possédions. Nous voyons même que le texte des *Commentaires* de César, qu'il paraît avoir revu, était, de son temps, dans l'état d'imperfection où nous l'avons.

TROISIÈME SECTION.

LITTÉRATEURS, GRAMMAIRIENS ET ÉRUDITS.

VALÉRIUS CATON.

Valérius Caton, grammairien et poète, né dans la Gaule narbonnaise, fut, selon quelques-uns, affranchi d'un nommé *Bursenus;* mais, dans un de ses ouvrages, il dit qu'il est né de condition libre, et que, durant les proscriptions de Sylla, se trouvant mineur, il fut dépouillé de ses biens. Il se fit une grande réputation par son habileté à enseigner la jeune noblesse de Rome ; fut regardé comme poète habile, et excella surtout à seconder dans les autres le génie poétique. Un distique cité par Suétone, relatif à Valérius Caton, le témoigne suffisamment : « Caton le Grammairien, syrène des Latins, » tu es le seul qui possèdes l'art de faire naître des poètes, » et de développer les beautés de leurs ouvrages. » Il acquit, par ses leçons, une fortune assez considérable pour posséder la *Villa de Tusculanum ;* mais ses créanciers l'en dépouillèrent, et il fut réduit, dans sa vieillesse, à une très-grande pauvreté. Il se vit forcé, après avoir

possédé un palais, de se contenter d'une misérable chaumière, où il mourut abandonné de tout le monde, dans un âge très-avancé.

Indépendamment de plusieurs livres sur la grammaire, il avait composé divers poëmes dans les genres satirique et érotique. Un d'eux était intitulé l'*Indignation*, un autre *Lydie*, et un troisième *Diane*. Le seul qui nous reste de lui porte le titre de *Diræ* (*imprécations*). Ce petit poëme est divisé en deux parties : dans la première, l'auteur fait des imprécations contre les possessions qu'on lui a ravies; il soulève contre elles tous les élémens, et fait naître tous les fléaux; il semble désirer les voir détruire de fond en comble; dans la seconde, il revient à des sentimens plus doux, il déplore la perte de sa maîtresse Lydie, et envie aux champs qui lui appartinrent le bonheur de la posséder. Ce petit poëme nous est parvenu presque partout défiguré par les copistes; de sorte que, dans son état actuel, il est fort obscur, et dans beaucoup d'endroits inintelligible. Après une lecture attentive, il nous a paru que la seconde partie était un poëme distinct, à tort réuni à ce qui précède, par les copistes. Le premier mot, *battare*, qui revient plusieurs fois dans le cours du poëme, a occasioné un grand nombre de discussions parmi les savans, sans qu'on ait pu encore en déterminer la signification. Malgré cela, le poëme de Valérius Caton contient des passages assez beaux pour qu'on l'ait attribué à Virgile, et pour qu'il ait été mis à la suite des œuvres de ce grand poète par quelques éditeurs.

Horace devrait être nommé comme le plus ancien auteur qui ait fait mention de Valérius Caton, si quatre

vers que l'on trouve dans de très-vieux manuscrits, en tête de la satire X du livre I, et qu'on en retranche dans les éditions ordinaires, étaient véritablement de lui. Si l'on rejette ces vers d'Horace, Ovide est le plus ancien auteur qui ait parlé de Valérius Caton. Ensuite, c'est Suétone qui nous apprend tout ce que nous savons de sa vie, dans son petit ouvrage sur les illustres grammairiens. Ovide l'accuse d'avoir été un poète licencieux, et une accusation de ce genre, faite par Ovide, ne peut être suspecte d'exagération.

Wernsdoff, dans ses *Poetæ latini minores*, tome III, a donné la meilleure édition de ce poète; il a été imprimé avec un commentaire de Christophe Arnold, Leyde, 1652. Cette édition a été réimprimée à Hambourg, en 1778, par les soins de G. A. Mirus. Il paraît que Valérius Caton est le plus ancien poète né dans la Gaule transalpine, dont il soit parvenu des fragmens jusqu'à nous; car il ne nous reste rien de l'école brillante que les Grecs avaient formée à Marseille. Le poëme des *Diræ* n'a encore été traduit dans aucune langue moderne.

DIONYSIUS CATON.

Dionysius Caton, auteur de quatre livres de distiques moraux adressés à son fils, en vers latins, et qu'il ne faut pas confondre avec les maximes de même genre que Caton l'ancien avait composées en prose. Le siècle où il a vécu est incertain; mais il est prouvé qu'il est antérieur à Constantin-le-Grand, et il est probable qu'il vécut sous les deux Antonins. Il était païen.

La première édition de ses *Distiques*, en 1475, in-4.°, est très-rare, de même que celle de 1477, imprimée à Caselle, petit bourg près de Turin; les meilleures sont celles d'Othon Arntzénius, *cum notis variorum*, Amsterdam, 1754, 1759, in-8.°, et celle de Bernhold, 1784, in-8.° On a imprimé, sans les commentaires, l'édition d'Arntzénius à Meissen, en 1790, in-12. M. Tzschucke a réimprimé aussi cet auteur dans le tome I.er de ses *Autores latini minores*, Leipzig, 1790-1793. Les *Distiques* de Caton ont été commentés par Philippe de Bergame, Augsbourg, 1475, in-fol., édition rare, et qu'il faut distinguer de celle qui y fut publiée in-4.°, la même année, sans les commentaires de Philippe; par Verrati, Florence, 1604, in-8.°; par Érasme, Strasbourg, 1519, in-4.°; Bâle, 1520, in-4.°; Londres, 1592, in-8.°; par Joseph Scaliger, Leyde, 1598, in-8.°; par Guillaume Coeffetau, Paris, 1648, in-8.° Ils ont été traduits en vers grecs par Planude, Vienne, 1523, in-8.°; par Zuber,

par Scaliger, etc. : ces trois versions se trouvent dans l'édition d'Arntzénius; en Italien, par Scipion Lentulo, napolitain, 1598, in-8.°; en polonais et en allemand, Cracovie, 1561, in-8.°; en anglais, 1557, et Londres, 1612, in-8.°; en vers français, par P. Grosnet, par Habert, par Dutronchet et par l'abbé Salmon, en 1751. M. Boulard a publié en 1798 et 1802, les traductions de ces distiques en vers grecs, allemands et hollandais, chacune avec une version française littérale et interlinéaire, accompagnée du texte latin et de la traduction en vers français. On joint ordinairement à l'édition d'Arntzénius l'*Historia critica Catoniana, per singulorum seriem consuetam Dionysii Catonis distichorum ex ordine deducta, cum Max. Planudis metaphrasi græcâ, cum notis variorum*, Amsterdam, 1759, in-8.°

CENSORINUS.

Censorinus, grammairien et philosophe sous les règnes d'Alexandre Sévère, de Maximien et de Gordien, écrivit vers l'an 238 un petit ouvrage qu'il intitula : *De die natali*, parce qu'il le composa à l'occasion du jour de la naissance de Quintus Cerellius son ami. Cet ouvrage a été d'une grande utilité aux chronologistes, pour déterminer les principales époques des évènemens anciens. Censorinus traite aussi dans ce livre de l'histoire naturelle de l'homme, de la musique, des rites religieux, de l'astronomie et d'autres matières. Partout il se montre érudit, judicieux, et il paraît avoir fait une étude particulière des livres des pythagoriciens et des Étrusques; son style est toujours clair et concis, sans aucune trace de mauvais goût, mêlé seulement de quelques expressions peu classiques. Il avait composé un traité sur les accens, qui est cité par Cassiodore, mais que nous n'avons plus. M. Fuhrmann, dans son *Manuel de littérature classique* récemment publié en allemand, tom. IV, pag. 321, dit que Censorinus était aussi l'auteur d'un livre intitulé : *Indigitamenta* (livres des pontifes, où étaient écrits les noms des dieux et les cérémonies propres à chacun d'eux). Nous pensons que c'est une erreur. Censorinus, cap. 3, cite en effet un livre sous ce titre ; mais il l'attribue à Granius Flaccus, et nous apprend qu'il était dédié à César. Putschius avait aussi attribué à tort à Censori-

nus les fragmens d'un ouvrage intitulé : *De naturali institutione*, qui traite de l'astronomie, de la géométrie, de la musique, de la versification. Ces fragmens d'un auteur incertain sont imprimés à la suite de l'ouvrage de Censorinus, dans quelques anciennes éditions.

Cet auteur a été imprimé pour la première fois à Boulogne, en 1497, in-fol., avec Épictète et d'autres morceaux; la meilleure édition est celle qu'a donnée Havercamp, Leyde, 1743, in-8.°; cette édition, réimprimée en 1767, renferme aussi les fragmens des Satires de Lucilius, qu'on ne s'attendait guère à y trouver. La dernière édition de Censorinus, est celle qui a été donnée à Nuremberg par Gruber, in-8.°, 1805.

MARTIANUS MINÉUS FÉLIX CAPELLA.

MARTIANUS MINÉUS FÉLIX CAPELLA, auteur d'une espèce de petite encyclopédie en latin, mélangée de prose et de vers. L'époque à laquelle il écrivit n'a pas encore été bien déterminée; quelques-uns la fixent à l'an 474 ou 490 après J.-C., tandis qu'un critique récent recule le temps de son existence jusqu'au milieu du 3.e siècle, sous les deux Gordiens. Cassiodore nous dit qu'il était né à Madore en Afrique, et lui-même se nomme *nourrisson d'Elice*, ville de l'Afrique propre. Sur les manuscrits de son ouvrage, il a le surnom de *Carthaginois*, et le titre de proconsulaire, *vir proconsularis*. Il est probable qu'il a résidé quelque temps à Rome.

L'ouvrage qui nous reste de lui est intitulé *Satyricon*, et est divisé en neuf livres. Les deux premiers, qui forment une sorte d'introduction aux sept autres, sont remplis par un petit roman philosophique et allégorique assez bien imaginé, mais dont le style est dur, obscur et barbare. Il est intitulé : *Des noces de la Philologie et de Mercure*. On y trouve une description du ciel, qui prouve que les idées mystiques de la philosophie platonicienne se rapprochaient singulièrement, à cette époque, des vérités du christianisme. Les autres livres sont consacrés aux sept arts libéraux. Le troisième livre est intitulé : *Grammaire;* le quatrième, *Dialectique*. Ce livre est divisé en deux parties, dont la première comprend ce que nous

nommons la métaphysique, et la seconde, la logique. Le cinquième livre traite de la rhétorique; le sixième, de la géométrie, et Capella emploie ce mot suivant son sens étymologique; car ce livre contient un petit traité de géographie qui n'est qu'un court extrait de Pline et de Solin, et ce n'est qu'à la fin qu'on trouve quelques courtes généralités sur les lignes, les figures et les solides. Le septième est intitulé : *Arithmétique*, et roule principalement sur les propriétés des nombres. Le huitième livre est consacré à l'astronomie; il y fait tourner Vénus et Mercure autour du soleil, et, suivant Lalande, c'est là que Copernic a pris la première idée de son système. Le neuvième traite de la musique, et n'est guère qu'un extrait d'Aristide Quintilien.

L'édition la plus estimée de cet auteur, est celle de Grotius, in-8.°, Leyde, 1599. Elle est au nombre des prodiges littéraires, puisque Grotius, lorsqu'il l'entreprit, n'avait que quatorze ans, et seulement quinze lorsqu'elle parut. Il est probable qu'il fut aidé dans ce travail par Joseph Scaliger, qui le lui avait indiqué; mais il est certain qu'il le fut par son père, comme lui-même nous l'apprend : elle est d'ailleurs, quoique très-vantée, insuffisante, et pleine de fautes typographiques.

Une bonne édition de cet auteur est encore à donner, et, comme il n'est pas tout-à-fait indigne de trouver un éditeur, nous croyons devoir indiquer toutes les éditions qui sont parvenues à notre connaissance : I. l'*editio princeps* est in-folio, imprimée à Vicence en 1499, *Curâ Francisci Vitalis Bodiani;* cette édition fut réimprimée à Modène l'année suivante (1500), sous le même format; II. Bâle, in-fol., 1552, chez H. Pierre. La même a été

réimprimée à Lyon en 1539, in 8.°; III. Bâle, in-fol., 1599; IV. Bâle, *cum variis lectionibus et scholiis B. Vulcanii*, in-fol., 1577, imprimée avec les *Origines* d'Isidore; V. vient ensuite, par ordre de date, l'édition de Grotius, dont nous avons parlé, et dont le titre est ainsi qu'il suit: *Martiani Minei Felicis Capellæ, Carthaginiensis, viri proconsularis Satyricon, in quo de nuptiis Philologiæ et Mercurii libri duo, et de septem artibus liberalibus libri singulares omnes et emendati et notis sive februis Hug. Grotii illustrati: ex officinâ Plantinianâ*, 1599, in-8.°; VI. Lyon, 1619, *apud hæredes Simonis Vincentii*, in-8.°; VII. le neuvième livre a été inséré dans le recueil des anciens auteurs relatifs à la musique, par Meibomius, Amsterdam, 1652; VIII. Lyon, 1658, in-8.°; IX. Berne, 1763, in-8.°, *curâ L. Walthardi*. Cette édition ne renferme que les deux premiers livres, c'est-à-dire l'ouvrage *De nuptiis inter Mercurium et Philologiam*; X. Nuremberg, in-8.°, 1794, *edente Jo. Ad. Goetz*. Cette édition, de même que la précédente, ne renferme que les deux premiers livres. Heinsius semble avoir fait une étude particulière de Martianus Capella, et a proposé, dans ses notes sur Ovide, beaucoup de corrections heureuses sur cet auteur. Munker, dans ses notes sur Hygin, etc., a donné beaucoup de variantes importantes prises d'un manuscrit de Leyde.

— Capella, poète élégiaque, a été mentionné avec éloge par Ovide (*De Ponto*, IV, 16, 36,). Il ne nous reste rien de lui.

LIVRE TROISIÈME.

PERSONNAGES HISTORIQUES

DES TEMPS MODERNES.

PREMIÈRE SECTION.

PERSONNAGES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

CLOVIS.

Clovis (Chlodoveus [1] (1) ou Chlodovechus), roi des Francs, né l'an 465, succéda l'an 481 à son père, Childéric. A cette époque, la Gaule, qui, depuis soixante ans, avait été en proie à des irruptions dévastatrices, avait vu s'établir dans son sein diverses nations barbares,

(1) Voir les notes à la fin de l'article.

différentes par leur origine, leurs mœurs et leur langage; des états rivaux s'y étaient nouvellement formés. Le plus étendu et le plus puissant de tous, était celui des Wisigoths, qui occupaient les belles contrées situées entre la Loire et les Pyrénées, et qui avaient subjugué la plus grande partie de l'Espagne. Après eux, le royaume le plus considérable était celui des Bourguignons, qui, au sud-est, possédaient toute la portion que baigne le le Rhône et ses affluens. Entre la Loire et la Somme, diverses cités, faisant partie de l'Armorique, avaient formé entre elles une courageuse confédération. Le centre de cette portion, qui était aussi celui de toute la Gaule, appartenait aux Gaulois-Romains, qui avaient résisté aux barbares d'au-delà du Rhin, et qui, sous des chefs choisis parmi eux ou devenus héréditaires, reconnaissaient encore la suprématie des successeurs des Césars, devenus incapables de les protéger contre les dangers qui les menaçaient. A l'est sur les bords du Rhin, et au nord de la Somme, se trouvaient les belliqueuses tribus des Francs et des Allemands, qui obéissaient à divers chefs indépendans et souvent ennemis les uns des autres.

Clovis était le chef de la tribu des Francs-Saliens, qui s'était fixée dans la Ménapie, restreinte, dans les derniers temps de l'empire romain, au diocèse de Tournai, lequel comprenait alors aussi ceux de Bruges, de Gand et d'Ypres, qu'on en a séparés depuis. Ce territoire était renfermé entre la mer et l'Escaut, qui le bornait à l'orient et au midi; il était resserré à l'ouest par le pays des *Morini* ou les diocèses de Terrouanne et de Boulogne, qu'occupait une autre tribu des Francs, commandée par Cararic. Il avait au sud le riche pays des *Nervii*, ou le dio-

cèse de Cambrai, possédé également par une tribu de Francs, dont le roi, nommé Ragnacaire, parent de celui des Francs-Saliens, faisait sa résidence à Cambrai [2]. Celle de Clovis était à Tournai, où l'on a trouvé le tombeau de son père, Childéric, au 17.e siècle.

Déjà sous ce dernier roi, et plus anciennement sous Clodion, les Francs-Saliens, plus audacieux que les autres tribus de la même nation, avaient fait des irruptions dans le pays des Gaulois-Romains, et avaient tenté de s'y établir; mais des forces supérieures les avaient forcés de se retirer dans leurs forêts et leurs marais, et d'y emporter leur butin. Il est remarquable que leur pays était la plus froide, la plus inculte, et la moins fertile portion des Gaules.

Clovis résolut de tenter une nouvelle expédition, et il envoya déclarer la guerre à Syagrius, qui avait reçu de ses ancêtres, comme par héritage, la ville et le diocèse de Soissons, et qui, décoré par l'empereur du titre de comte ou de patrice, commandait aux tristes restes de la seconde Belgique. Syagrius, fils du célèbre Aëtius, adoré des Romains, respecté des Barbares par sa justice et sa grandeur d'âme, accepta le défi hostile de Clovis, qui, dans un langage déjà chevaleresque, lui avait fait dire de fixer le jour et le lieu de la bataille. Clovis, assisté de Ragnacaire, roi de Cambrai, sur le territoire duquel il se trouvait forcé de passer, marcha contre Syagrius. Les Romains ne purent soutenir le choc impétueux des Francs, dont le nombre ne se montait pas au-delà de cinq mille. Ce combat mémorable eut lieu près de l'ancienne abbaye de Nogent, à environ trois lieues au nord de Soissons, qui devint ainsi la première capitale du

nouveau royaume des Francs-Saliens, l'an 486 de l'ère chrétienne.

Syagrius se retira à Toulouse, à la cour d'Alaric, et les lâches conseillers du fils du puissant Euric, encore mineur, livrèrent l'illustre fugitif à Clovis, qui le redemanda, et qui fit mettre à mort cet infortuné roi des Romains, comme l'appelle Grégoire de Tours.

Au milieu de la férocité de mœurs qui caractérisait sa nation, Clovis déploya, dès les premiers temps de sa conquête, une politique inconnue à ses prédécesseurs: il ménagea le culte des vaincus, il chercha même à se concilier l'amitié des chefs de cette religion, dont l'influence était alors toute-puissante sur les Gaulois-Romains, qui formaient la base de la population des contrées qu'il venait de soumettre. Ainsi, S.t-Remi, évêque de Reims, ayant fait réclamer auprès de lui un vase d'une grandeur et d'une beauté remarquables, « Suivez-moi » dans Soissons, dit le roi aux députés de l'évêque, là » nous devons partager le butin, et si le sort me donne » ce vase, je vous le rendrai. » Clovis demande à ses guerriers, rassemblés dans Soissons, que ce vase lui soit remis; les Francs, pleins de respect et d'amour pour leur chef, lui répondent unanimement qu'il peut choisir dans le butin ce qui lui conviendra. Un seul, plus audacieux, fend le vase avec sa hache ou francisque, en disant: « Tu n'auras rien que le sort n'en ait décidé. » Aussitôt, tous les regards des Francs, immobiles d'étonnement, se dirigent sur Clovis. Lui, dissimulant son indignation, prend tranquillement le vase brisé et le remet aux députés; mais ce même soldat s'étant trouvé un an après au champ de Mars, ou à la revue, avec des armes

mal en ordre, Clovis lui fendit la tête avec sa francisque, en disant : « c'est ainsi que tu frappas le vase dans Soissons. »

Toutes les villes de la seconde Belgique se soumirent à Clovis. Les Parisiens, auxquels les premières conquêtes des Francs avaient fait éprouver une longue disette, dont ils ne furent soulagés que par le courage de sainte Geneviève [3], imitèrent, en 493, l'exemple des cités environnantes, et ouvrirent aussi leurs portes aux Francs. Clovis, dans la dixième année de son règne, agrandit encore ses domaines vers l'est, en s'emparant [4] de la Tongrie (le diocèse de Liége).

Les Allemands, la plus féroce des tribus de la Germanie, qui s'étaient établis dans les provinces modernes d'Alsace et de Lorraine, attaquèrent en 496 les Francs-Ripuaires, possesseurs du territoire de Cologne, et alliés de Clovis. Le roi des Francs-Saliens marche aussitôt contre ces audacieux agresseurs, remporte sur eux une victoire complète, et s'empare du territoire qu'ils occupaient [5]. Théodoric, roi d'Italie, qui avait épousé Albofléde, sœur de Clovis, écrivit au roi des Francs pour le complimenter sur sa victoire, et pour intercéder en même temps, auprès de ce terrible vainqueur, en faveur des chefs allemands fugitifs qui s'étaient réfugiés à sa cour. Afin de le fléchir plus facilement, il lui envoya en même temps, d'Italie, un chanteur célèbre, et habile à s'accompagner de la guitare, que Clovis lui avait demandé avec instances [6].

Les Wisigoths étaient les peuples de la Gaule les plus redoutables pour les Francs-Saliens, et Clovis, afin de pouvoir leur résister avec plus d'avantage, chercha à se

concilier les Bourguignons en demandant la main d'une princesse de leur sang : c'est ainsi qu'il épousa Clotilde [7], nièce du roi Gondebaud. Elle était belle, et l'amour serra les nœuds que la politique avait formés. Élevée dans la foi catholique, au milieu d'une cour arienne, ses vœux, son devoir et son intérêt la portaient à faire tous ses efforts pour convertir son époux, païen. Clovis écoutait favorablement la voix de l'amour et de la religion, lorsque la mort de son fils aîné, qu'il avait laissé baptiser, vint réveiller ses craintes superstitieuses. Il se laissa cependant persuader pour son second enfant, qui reçut aussi le baptême, et, dans la guerre avec les Allemands, dont nous avons parlé, se voyant près de succomber, il invoqua hautement le Dieu de Clotilde et des chrétiens ; il l'appela à son secours, et aussitôt la victoire se tourna de son côté. Après cet évènement, il ne fut pas difficile à l'éloquent S.[t] Remi de persuader à un homme du caractère de Clovis, que le Dieu qui gagnait les batailles et qu'adorait Clotilde, était le seul Dieu tout-puissant, le seul qu'il fallût reconnaître. Clovis fut donc converti à la foi catholique, et les raisons politiques qui le forçaient de suspendre sa profession de foi publique, furent levées lorsqu'après avoir harangué ses Francs, il les trouva disposés à le suivre aux fonts baptismaux, avec la même joie qu'ils montraient lorsqu'il s'agissait de l'accompagner aux combats. La cérémonie se fit à Reims, le 25 décembre 496, avec toute la pompe et la magnificence que l'habile évêque crut devoir déployer aux regards étonnés de ses barbares néophytes. La rue par où les Francs devaient passer était tapissée d'étoffes peintes ou d'un blanc éclatant ; dans l'intérieur

de l'église, les plus doux parfums répandaient dans l'air une odeur céleste; la cire embaumée brûlait, et éblouissait les yeux par d'innombrables lumières [1]. Le nouveau Constantin s'avança vers le baptistère; l'évêque, en lui présentant la croix, et en versant sur lui l'eau salutaire, lui dit: « Sicambre, baisse la tête, et désormais adore ce » que tu brûlais, et brûle ce que tu adorais [2]. » Il est certain, d'après le témoignage de S.t Remi même, que ce saint évêque, à l'exemple de ce que l'Ancien-Testament nous apprend des rois juifs, ajouta à la cérémonie du baptême celle du sacre, et qu'il oignit Clovis d'une huile bénite [3]; mais la pieuse fiction de cette fiole, apportée du ciel par une colombe blanche, et qui, sous le nom de *sainte ampoule*, a servi au sacre de nos rois, n'a été inventée que 360 ans après, par Hincmar, évêque de Reims [8].

Trois mille guerriers et un grand nombre de femmes, parmi lesquelles se trouvaient les deux sœurs de Clovis, Alboflède et Laudechilde, se firent baptiser en ce jour mémorable.

(1) *Velis depictis adumbrantur plateæ ecclesiæ, cortinis albentibus adornantur, balsama diffunduntur, micant flagrantes odore cerei, totumque templum baptisterii divino respergitur ab odore; talemque ibi gratiam abstantibus Deus tribuit, ut æstimarent se* Paradisi odoribus *conlocari.* (*Gregor. Turon.*, lib. II, cap. 31, *apud D. Bouquet*; tom. II, pag. 177.)

(2) *Procedit novus Constantinus ad lavacrum.... cui sanctus Dei fit ore facundo: « Mitis depone colla, Sicamber, adora quod incendisti, incende quod adorasti. »*

(3) *Quem elegi, baptisavi.... ejusdem sancti sacri spiritûs sacri Chrismatis unctione ordinavi in regem.* (Testament de S.t Remi, cité par Vertot, *Académie des Inscriptions*, tom. XX, pag. 24.)

Clovis, en sortant des fonts baptismaux, se trouvait dans le monde chrétien le seul souverain catholique. L'empereur Anastase avait admis des erreurs dangereuses sur l'incarnation divine. Les autres rois d'Italie, d'Afrique, d'Espagne et des Gaules s'étaient laissés entraîner à l'hérésie d'Arius. Le fils aîné de l'Eglise, ou plutôt le seul fils de l'Eglise, fut donc reconnu comme le sauveur de la foi, le souverain légitime; et le succès de ses armes fut affermi par l'affluence d'un clergé nombreux, riche, puissant et opprimé par les autres princes. Ce fut cette conversion de Clovis, et la protection qu'il accordait à la religion, plus que la crainte de ne pouvoir lui résister, qui engagèrent les cités d'Armorique [9], en l'an 497, à se soumettre à lui, et qui réunirent à son royaume des pays si vastes et si fertiles, et des peuples si valeureux.

Ainsi, il ne restait plus dans les Gaules que deux grandes puissances rivales de celle des Francs que Clovis venait d'établir, c'étaient les Bourguignons et les Wisigoths. Pour combattre avec succès la plus faible des deux, Clovis conclut deux traités d'alliance offensive, l'un avec Théodoric, son beau-frère, roi d'Italie et des Ostrogoths; l'autre avec Godegisèle, frère de Gondebaud, et mécontent du partage qu'il avait dans la Bourgogne. Gondebaud, dont les états s'étendaient alors depuis les Vosges jusqu'aux Alpes et à la mer qui baigne les murs de Marseille, pour diminuer le nombre des prétendans à la souveraineté, avait fait périr deux de ses frères, dont l'un était le père de Clotilde. Cependant sa politique imparfaite permettait encore à Godegisèle, le plus jeune de ses frères, de posséder la principauté de Genève. Gonde-

baud fut alarmé de l'esprit de mécontentement et de révolte que fit éclore dans ses états la conversion de Clovis. Le roi de Bourgogne assembla à Lyon les évêques catholiques et ariens, et s'efforça en vain de les concilier; ce fut dans ces circonstances critiques qu'il se vit forcé de se défendre contre Clovis, et qu'il lui présenta la bataille sur les bords de la petite rivière d'Ousche, près de Dijon. La désertion de Godegisèle, qui, avant le combat, se rangea du côté de Clovis avec ses Bourguignons, força Gondebaud de s'enfuir, d'abandonner au vainqueur Lyon et Vienne, et de se renfermer dans Avignon. Les longueurs du siége de cette ville, et une habile négociation, conduite par Arède, engagèrent Clovis à donner la paix à Gondebaud. Le Roi des Francs força celui des Bourguignons à pardonner, et même à récompenser la trahison de son frère.

Clovis retourna dans ses états avec les dépouilles des riches provinces qu'il avait traversées en vainqueur; mais son triomphe fut bientôt troublé par la perfidie de Gondebaud, qui, malgré la foi due aux traités, fit périr Godegisèle. Le roi de Bourgogne épargna cependant les Francs renfermés dans Vienne avec son frère, au nombre de cinq mille, et il les envoya prisonniers à Alaric, qui les établit dans les environs de Toulouse. Clovis, qui soupçonnait la sincérité de Théodoric à son égard, et qui craignait d'avoir à se défendre contre les Wisigoths, fut assez sage pour résister à son juste ressentiment; il accepta l'alliance du roi de Bourgogne, qui s'engagea, par un nouveau traité, à l'aider de son armée en cas de guerre.

Ce fut vers ce temps, en l'an 507, que Clovis choisit

Paris pour capitale de son royaume. Ce petit chef-lieu d'un des moindres peuples de la Gaule, resserré dans une île entre deux bras de la Seine, s'était ressenti de la prospérité générale de cette contrée sous le gouvernement des Romains; ses habitans, dont le sévère Julien louait la simplicité rustique, et dont il se plaisait à opposer la frugalité et les habitudes laborieuses à la mollesse, au luxe et à la débauche de la superbe Antioche, s'étaient enrichis par le commerce et la navigation des rivières qui les entouraient, et par le séjour temporaire des empereurs. Quelques édifices romains que l'on avait construits au sud et hors de l'enceinte de la ville, contrastaient par une heureuse et nouvelle magnificence avec les modestes habitations entassées, sans beaucoup d'ordre, sur les deux rives du fleuve. C'est dans un de ces édifices, qui subsistait en grande partie au 13.ᵉ siècle, dont on voit même encore aujourd'hui quelques vestiges (1) et qui se trouve désigné dans des actes des 10.ᵉ et 11.ᵉ siècles, sous le nom de *Thermes* (bains) et de *Palais des Thermes*, qu'on prétend que Clovis fit sa résidence; mais cette assertion, répétée par presque tous les historiens de la ville de Paris [10], est dénuée de preuves. Il est plus certain que, vers l'an 507 [11] sur le sommet de la montagne au pied de laquelle se trouvait cet édifice, et sur l'emplacement d'un cimetière des Romains, Clovis, au milieu des arbres et des vignes, jeta les premiers fondemens de l'église des Saints Apôtres (S.ᵗ Pierre et S.ᵗ Paul), qui depuis a reçu le nom de *sainte Geneviève*.

(1) Rue des Mathurins Saint-Jacques, à l'hôtel de Cluni.

Cependant les Wisigoths et les Francs s'observaient; des discussions ne tardèrent pas à s'élever sur leurs limites respectives. D'abord, elles parurent pouvoir être réglées à l'amiable ; Clovis et Alaric se virent dans une petite île de la Loire, près d'Amboise Ils se fêtèrent mutuellement, s'embrassèrent, se séparèrent en se prodiguant les protestations d'une amitié fraternelle. Ces apparences étaient trompeuses; et c'est en vain que Théodoric chercha, par les lettres que nous avons encore [1], à négocier avec Clovis, Gondebaud et Alaric, pour prévenir une rupture. Le roi des Francs, tout en feignant pour le puissant roi d'Italie une déférence filiale, hâta ses préparatifs, et, sachant que Théoderic était menacé par l'empereur Anastase et avait besoin de toutes ses troupes, il assembla les chefs de son armée à Paris, et leur dit : « Souffrirons-nous que des » ariens, des hérétiques possèdent les plus belles portions » des Gaules ? Marchons contre eux, emparons-nous de » leurs fertiles provinces, et partageons-les entre nous.» Tous répondent qu'ils sont prêts à le suivre et jurent de laisser croître leur barbe jusqu'à ce qu'ils aient vaincu Alaric. Les exhortations de la belle et pieuse Clotilde enflammèrent encore le courage de ces guerriers pour cette sainte entreprise. Les Francs, qui s'étaient avancés sur les bords de la Vienne, dont l'autre rive était couverte par le camp des Wisigoths, crurent voir un signe visible de la protection du ciel, dans l'indication qui leur fut donnée par une biche d'un endroit où la rivière était

[1] *Voyez* D. Bouquet, tom. IV.

guéable; ils en profitèrent pour traverser le fleuve et forcèrent les Wisigoths à la retraite. Enfin, la bataille se livra dans le champ de Voclade, à dix milles et au midi de Poitiers, près de Champagné S.t-Hilaire et de Vivonne, entre les deux petites rivières de Vonne et de Clouère [12]. Après un sanglant combat, où le fils de Sidoine Apollinaire perdit la vie, à la tête des *nobles* d'Auvergne, où Clovis tua de sa propre main Alaric son rival, et où lui-même manqua de périr d'un coup de lance, les Wisigoths furent entièrement défaits.

La conquête de l'Aquitaine fut le résultat de cette bataille. Angoulême ouvrit ses portes à Clovis; il prit ses quartiers d'hiver à Bordeaux, enleva les trésors qui se trouvaient à Toulouse, et les envoya à Paris. Il pénétra jusqu'aux confins de l'Espagne, rétablit partout les honneurs de l'Eglise catholique, fixa une colonie de Francs en Aquitaine, et délégua à ses lieutenans la tâche, en apparence facile, de détruire les restes de la puissance des Wisigoths; mais le sage Théodoric ne le permit pas, et put encore s'opposer avec succès à l'ambition de Clovis. Ses valeureux Ostrogoths marchèrent au secours d'une nation qui n'était en quelque sorte qu'une branche de la leur. Les Francs, aidés des Bourguignons, ne purent s'emparer d'Arles, ni de Carcassonne, et furent repoussés partout avec perte.

Cet échec engagea Clovis à écouter des propositions de paix. Il paraît que ce fut à cette époque que le pays, alors appelé *province de Marseille*, depuis la mer jusqu'à la Durance, qui appartenait aux Bourguignons, fut cédé aux Ostrogoths; on ne laissa aux Wisigoths que la *Septimanie*, comprenant une étroite étendue de territoire le

long de la côte, depuis le Rhône jusqu'aux monts Pyrénées; mais depuis ces montagnes jusqu'à la Loire, la vaste Aquitaine fut définitivement réunie au royaume des Francs, avec d'autant plus de facilité que, par les intelligences qu'il s'était pratiquées dans le pays, Clovis avait eu l'art de faire désirer aux Gaulois-Romains sa domination [1].

Ce fut après avoir terminé cette conquête importante, que Clovis reçut et accepta les honneurs du consulat, qui lui furent conférés par l'empereur Anastase. Le roi des Francs, plaçant un diadême sur sa tête, parut dans l'église de S.t Martin de Tours, revêtu d'une tunique et d'un manteau de pourpre, et fut salué par la multitude des noms de *consul* et d'*Auguste*. Les Gaulois-Romains ne se crurent plus désormais soumis à la force, mais à une autorité légitime qu'ils étaient habitués à respecter, et les Francs révéraient dans leur chef un titre qui rappelait la majesté de la république, et que les empereurs mêmes s'honoraient de porter.

Après avoir tout fait pour la gloire et l'établissement de sa nation, Clovis sembla tourner toutes ses idées vers l'affermissement de son autorité personnelle. L'histoire du vase brisé dans Soissons, nous a prouvé qu'elle était faible dans tout ce qui ne concernait pas le commandement ou la discipline militaire; mais après les vastes conquêtes des Francs, le chef qui les avait conduits à la victoire acquit sur eux une autorité d'autant plus grande, qu'ils devaient davantage à son génie, et, que se trou-

[1] *Multi jam tunc ex Gallis habere Francos dominos summo desiderio cupiebant.* (*Gregor. Turon.*, lib. II, c. 36.)

vant disséminés sur un grand territoire, il leur était plus difficile de se réunir. Cependant le roi des Francs crut encore nécessaire, pour consolider ce pouvoir nouveau et étrange, d'avoir recours à la perfidie et à la cruauté. Les chefs les plus puissans, qui auraient pu prétendre à soutenir leur antique indépendance, ceux qui, par leur naissance, leur rang et leur influence pouvaient aspirer au commandement suprême, furent indignement assassinés. Clovis s'empara des états de Cararic et le fit mettre à mort, sous prétexte qu'il était resté neutre lors de son expédition contre Syagrius. Clodéric, par les suggestions de Clovis, assassine son père Sigibert, roi de Cologne et des Ripuariens; et Clovis venge ce parricide en faisant assassiner Clodéric par ses propres serviteurs, et en réunissant ses états aux siens. Clovis tue de sa propre main Ragnacaire, roi de Cambrai, qui lui avait *été si* utile dans sa première expédition, ainsi que Richarius frère de ce roi, et il s'appropria leurs états. Il en agit de même avec Regnomèr, autre frère de Ragnacaire, qui commandait au Mans. Le saint évêque de Tours raconte froidement toutes ces horreurs; et il ajoute, avec une simplicité qui a aussi son énergie : « Après avoir fait toutes » ces choses, Clovis mourut à Paris. »

En effet, Clovis n'avait que quarante cinq ans lorsqu'il termina une carrière dont de sanglantes souillures n'ont pu effacer la gloire. Vingt-cinq ans après sa mort, le royaume des Bourguignons tomba au pouvoir des Francs; les Ostrogoths furent obligés de leur céder Arles et Marseille; l'empereur Justinien légitima, en quelque sorte, leur conquête, en leur concédant la souveraineté des Gaules. Depuis cette époque (536), ils jouirent du

privilège de célébrer à Arles les jeux du cirque, et, par un privilège plus grand encore, les monnaies frappées par leurs rois eurent un cours légal dans tout l'empire, avantage qui fut refusé au puissant monarque de Perse.

Clovis, la première année de sa conversion au christianisme, fit mettre dans un meilleur ordre, et peut-être fit traduire du teuton en latin, la loi salique. Ce code, qui paraît avoir été rédigé pour la première fois lorsque les Francs étaient encore au-delà du Rhin, ne régissait que les Francs-Saliens. Par une politique très-sage et même alors nécessaire, Clovis permit que les différens peuples qui habitaient ses états conservassent leurs lois : les Gaulois-Romains étaient régis par le code théodosien; les Wisigoths par ce même code, extrait et modifié par Alaric; les Bourguignons, par la loi gombette [1]; de-là, l'origine de la diversité des coutumes, qui prévalut depuis en France. Clovis, dans la dernière année de son règne, assembla un concile à Orléans, et c'est de ce premier acte de sa souveraineté, en matière ecclésiastique, que dataient les droits exclusifs et non communs aux autres souverains catholiques, que les rois de France réclamaient contre les papes [13] : ainsi, gloire, empire, religion, lois, usages, naissance d'une grande capitale, tout, pour les Français, commence avec le règne de Clovis. Ce règne a duré trente ans, Clovis étant mort le 27 novembre 511. Il fut enterré à l'église des Saints Apôtres (Sainte-Geneviève) qu'acheva Clotilde, qui lui survécut.

(1) On trouve ces lois réunies dans le 4.e vol. de la collection des *Historiens de France*, de Dom Bouquet.

Le prétendu tombeau de Clovis, que l'on voyait au milieu du chœur de cette église, n'était qu'un cénotaphe, érigé par les moines dans le 13.e siècle [14]. Dans le seul diplôme authentique qui nous reste de Clovis, et qui est de l'an 510, il se qualifie de FRANCORUM REX, *vir inluster* (1). Clovis laissa quatre fils, Thierri, Clodomir, Childéric, Clotaire, qui se partagèrent ses états, et une fille nommée Clotilde, mariée l'an 526 à Amalric, roi d'Espagne. M. Viallon, chanoine et bibliothécaire de Sainte Geneviève, a publié, en 1788, la *Vie de Clovis-le-Grand*; on y désirerait plus de critique.

(1) Voyez *Diplomata ad res Francicas spectantia*, 1791, in-folio, pag. 14, n.° 6.

Notes.

[1] Page 141.

C'est ainsi qu'écrit Grégoire de Tours. Le *ch*, dans ce nom, exprime l'aspiration gutturale des Allemands, ou peut-être l'initiale du mot *koenig*, qui signifie roi : c'est donc le même nom que *Lodoveus*, *Lodovichus*, *Louis*, quoique l'usage de les distinguer ait prévalu. Dans le testament de S.[t] Remi, le roi Clovis est appelé *Hludovicus*. Dans la lettre de Clovis aux évêques des Gaules, on trouve *Clothoweus* ; sur les monnaies on lit *Chlodoveus* ou *Chlodovius* ; les Grecs en ont fait *Clodaios* (*Clodæus*), et c'est ainsi qu'écrit Agathias. Dans les grandes chroniques de S.[t] Denis, en traduisant ce nom en français, on a écrit *Clodovée*. Théodoric, roi d'Italie, en écrivant au roi Clovis, mettait *Luduin* ou *Lodoin*, parce qu'il suivait la prononciation des Romains d'Italie.

[2] Page 143.

Nous donnerons ailleurs des preuves qui ne laisseront aucune prise au doute, relativement à ces diverses limites géographiques. Nous nous contenterons de faire observer ici que les erreurs de nos premiers géographes, consacrées par la grande autorité de d'Anville, en ce qui concerne les limites respectives des *Menapii* et des *Nervii* du temps des Romains, ont empêché ceux qui ont entrepris d'écrire notre histoire, de bien saisir le sens de nos premiers annalistes.

[3] Page 145.

Nous interprétons ainsi un passage d'une vie de sainte Geneviève, très-ancienne, et antérieure à Grégoire de Tours ; ce passage a beau-

coup exercé les critiques. *Voyez* les Bollandistes, (tome 1.er au 3 janvier) Dom Bouquet et Baillet.

[4] Page 145.

Procope, Grégoire de Tours et tous les annalistes qui ont écrit d'après lui, ont employé le mot *Thuringia* ou *Thoringia* pour *Tongria*, ou ces mots ont été confondus par les copistes. C'est ce qu'a démontré l'abbé Dubos, *Histoire critique de la monarchie française*, liv. II, chap. VII, tom. II, pag. 427 de la deuxième édition in-12. Nous ajouterons une autre preuve à toutes celles qu'il a données, c'est que le manuscrit de Tacite, dans presque tous les endroits où il est question des *Tungri*, avait *Turingi*; c'est Béatus Rhénanus qui a partout substitué *Tungri*. Velly et la plupart des modernes qui ont écrit notre histoire, trompés par ce mot de *Thoringia*, ont fait voyager Clovis et son armée jusque dans la Thuringe.

[5] Même page.

Grégoire de Tours (liv. II, chap. XXX) n'indique pas le lieu où cette bataille fut livrée; on a conjecturé que c'était près de Tolbiac (Zolpich), parce que, dans le chap. XXXVII, le même auteur, en parlant de Sigebert, roi de Cologne, dit qu'il fut blessé à Tolbiac en combattant contre les Allemands; mais cette preuve n'est pas décisive, et plusieurs modernes ont cherché à démontrer que le lieu de cette bataille était près de Strasbourg.

[6] Même page.

Nous tirons ce fait curieux de la lettre même de Théodoric à Clovis, où le roi d'Italie s'exprime ainsi : *Citharœdum etiam arte suâ doctum, pariter destinavimus expetitum, qui ore manibusque consonâ voce cantando gloriam vestræ potestatis oblectet*; et dans la lettre XL du même roi, adressée à Boëce, il dit : *Cum rex convivii nostri famâ*

pellectus, à nobis Citharœdum magnis precibus expetisset (D. Bouquet, *Collection des Historiens de France*, tom. IV, pag. 5). On voit ainsi que l'usage de tirer des chanteurs et des musiciens d'Italie, est bien ancien.

[7] Page 146.

Le vrai nom est *Chrotechildis* (voyez *Gregor. Turon., apud D. Bouquet*, tom. II, pag. 176), et dans les grandes chroniques de S.t-Denis, écrites en français au 13.e siècle, on la nomme *Crotilde*. Hermann, *in Chronico apud D. Bouquet,* tom. III, pag. 319, et Sigebert, tom. III, pag. 336, écrivent *Hrodhilis* et *Rhotildis*. Le *ch* allemand a subi dans ce nom la même modification que dans celui de *Chlodovechus*. Le roman d'Aimoin, au sujet du mariage de Clotilde, est curieux parce qu'il peint les mœurs ; mais il ne faut pas lui donner place dans l'histoire, comme ont fait M. Vaillon dans sa *Vie de Clovis-le-Grand*, et M. Picot dans son *Histoire des Gaulois*.

[8] Page 147.

Cette fiole a été brisée en 1794. (Voyez de Murr, sur la sainte ampoule, in-8.°, Nuremberg, 1801, en allemand.) Vertot, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions,* tom. XX, pag. 669, a traité ce point d'histoire très-habilement. Cependant Pluche, dans une *Lettre sur la sainte ampoule,* in-12, Paris, 1775, tout en avouant la fiction, observe que la célébrité de cette relique est plus ancienne que Hincmar, et il présume qu'elle aura été trouvée dans le tombeau de S.t Remi. D'après sa forme, imparfaitement donnée par de Murr, nous la croyons plus ancienne encore ; elle ressemble à une de ces fioles que l'on trouve fréquemment dans les tombeaux romains, auxquelles on a donné le nom de *lacrymatoires,* d'après l'opinion de Chifflet, mais qui paraissent plutôt avoir servi à contenir les baumes destinés à arroser les cendres des morts.

[9] Page 148.

Le nom d'*Armorique* paraît restreint dans ce siècle aux cités qui se

confédérèrent. La partie ouest prit à cette époque le nom de *Bretagne*, à cause des habitans de la Grande-Bretagne forcés de s'y réfugier; mais l'Armorique propre (*Tractus Armoricanus*) comprenait, dans les derniers temps de la puissance romaine, cinq grandes provinces des Gaules. C'est pour avoir méconnu les limites de cette grande division, qui forma un commandement particulier, pour avoir rejeté trop légèrement le témoignage positif de la Notice de l'empire, que des hommes très-savans, tels que Valois et autres, ont supposé dans nos premiers annalistes, et dans plusieurs auteurs du moyen âge, des erreurs qui n'y sont pas.

[10] Page 150.

Même le judicieux et savant Bonamy ne s'est pas montré plus difficile; cependant son Mémoire sur l'état ancien de Paris, *Académie des Inscriptions*, tom. xv, pag. 656, en apprend davantage sur ce sujet, que les effrayantes et volumineuses recherches de Félibien, de l'abbé Lebeuf et de Jaillot.

[11] Même page.

Toussaint-Duplessis, *Nouvelles Annales de Paris*, pag. 30 et 41, est le seul qui nous ait satisfait pour la date et les circonstances de cette fondation.

[12] Page 152.

Voyez la dissertation de l'abbé Lebeuf sur ce sujet, dans les *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique de Paris*, tom. 1, pag. 304. Vouillé est trop près de Poitiers pour répondre à l'indication de Grégoire de Tours.

[13] Page 155.

Le président Hénault, dans la dernière édition de son *Abrégé*, p. 5.

in-4.°, prétend qu'on retrouve dans ce concile l'origine du *droit de régale;* Velly, *Histoire de France,* tom. I, pag. 61, édition in-12, nie le fait.

[14] Page 156.

L'inscription latine de ce cénotaphe, qui est rapportée dans la *Description de Paris* de Piganiol de la Force, et nombre d'autres ouvrages, avait été mise, en 1628, lorsque le cardinal de la Rochefoucaut fit exhausser et répaier ce cénotaphe. Il y en avait une plus ancienne, composée vers l'an 1300, sur le coffre de bois qui le couvrait. M. Viallon la rapporte page 475. M. Lenoir, *Musée des Monumens français,* tom. II, pag. 4, en ajoute une très-longue en français, qu'il dit avoir été effacée; mais elle est inconnue à tous ceux qui ont décrit ce cénotaphe : cette inscription est évidemment supposée par quelque faussaire maladroit. L'effigie de Clovis qui était sur ce cénotaphe, a été transportée depuis au musée des Monumens français : elle est en pierre de liais, et non en marbre, comme l'annonce Piganiol.

JEANNE D'ARC.

Jeanne d'Arc, surnommée, à cause du premier et du plus étonnant de ses exploits, la *Pucelle d'Orléans,* naquit en 1410.

Jamais la France ne fut accablée par des calamités aussi universelles, aussi long-temps prolongées, que durant le demi-siècle qui précéda l'année mémorable où l'on vit l'élite de ses guerriers consternés, abattus, près de subir le joug de l'étranger, se ranimer tout-à-coup à la voix d'une jeune fille de dix-huit ans, et sous ses heureux auspices, reconquérir leur patrie et la rendre indépendante et heureuse. Après quatre siècles, les pages de notre histoire, qui retracent le règne de Charles VI et le commencement de celui de Charles VII, froissent encore nos cœurs éprouvés par vingt-cinq ans de malheurs, et par le spectacle de toutes les perversités humaines.

Un roi d'abord enfant, ensuite frénétique, et dans tous les temps incapable de tenir les rênes de l'Etat, les abandonne tour-à-tour aux princes de son sang, que la soif de commander, l'amour de l'or, et non le bien public, excitent à se disputer les soins du gouvernement. Ces princes, que leur naissance et les intérêts de leur propre autorité, auraient dû rendre les appuis du trône, l'ébranlent par les plus violentes secousses; la jalousie du pouvoir, l'ambition, l'avarice, la débauche et toutes les passions les plus honteuses pervertissent les nobles; ils se haïssent, se calomnient, s'assassinent; ils

perdent la mémoire et le sentiment de l'honneur. Dans leurs guerres sacrilèges, ils dévastent, ils pillent et massacrent sans pitié des cultivateurs et des citoyens sans défense, ou leur font subir des outrages plus cruels que la mort même [1]. Le peuple furieux, dans les intervalles de cette sanglante anarchie, exerce sur ses oppresseurs des vengeances inouies. Deux papes, également violens, partagent l'Eglise, et occasionent un schisme scandaleux. La terreur des démons et des fées, les pratiques mystérieuses des enchantemens, jettent le trouble dans tous les esprits, frappent d'effroi toutes les ames [2]. De vaines cérémonies, des expiations sans repentir, des croyances superstitieuses sont substituées à la crainte de Dieu, au culte éclairé de la religion et aux vertus qu'elle commande. Des prélats sans pudeur dépouillent les églises, et vendent les reliques, les croix, les vases sacrés et jusqu'aux sacremens. Une reine à-la-fois voluptueuse et cruelle, épouse coupable et mère dénaturée, conjure contre son propre sang, proscrit le seul fils qui lui reste, et livre le royaume à l'étranger. Déjà celui-ci en possède plus de la moitié, et règne dans la capitale. Des rives de la Flandre aux Pyrénées, on voyait de tous côtés errer des troupes de scélérats sans aveu; ils se réunissaient, formaient des compagnies nombreuses, se cantonnaient dans les forêts, égorgeaient et pillaient indifféremment amis et ennemis. Les prêtres abandonnaient les autels, les religieux désertaient les monastères, endossaient la cuirasse, et devenaient à leur tour des bandits, des meurtriers, des larrons incendiaires Tous les Français indistinctement, royalistes, Dauphinois, Bourguignons, Armagnacs, soldats enrégimentés, brigands attroupés,

citadins révoltés, également acharnés les uns contre les autres, semblaient avoir perdu tout sentiment d'humanité. A tous ces fléaux se joignaient des hivers d'une rigueur inconnue jusqu'alors [3], des inondations extraordinaires, des épidémies, et enfin la famine. La mort planait sans cesse sur cette terre désolée, et dans presque toutes les villes, on fut forcé de défendre la pompe des funérailles pour ne pas augmenter la consternation générale [4].

Les derniers efforts de la France expirante se concentraient dans Orléans. Des tours menaçantes, fortifiées comme des citadelles, entouraient cette place assiégée par une armée anglaise, habituée depuis longtemps à la victoire, et qui recevait sans cesse de nouveaux renforts [1]. La plupart des villes restées fidèles à Charles VII, s'étaient empressées d'envoyer à Orléans de l'argent, des provisions et des troupes. Les plus célèbres d'entre les capitaines français qui suivaient encore les drapeaux de leur roi légitime, s'étaient jetés dans cette place. Sa réduction aurait livré à la discrétion du vainqueur le Blésois, la Touraine, le Poitou; et comme il était déjà maître de Cône et de la Charité, il lui eut été facile de s'emparer du reste du royaume. L'Europe entière était attentive à l'issue de ce siége mémorable. Les plus vaillans guerriers s'illustraient, par de beaux faits d'armes, à l'attaque ou à la défense de cette place. Du côté des Anglais on distinguait Salisbury, le comte de

[1] *Histoire de Charles VII, dite de la Pucelle*, par un anonyme, dans le recueil de Godefroy, in-folio, pag. 503.

Suffolk, Jean Pôle, son frère, l'aventurier Glacidas, Fastolf, Lancelot de l'Isle, le bailli d'Evreux, celui de Senlis, les seigneurs d'Escalles, de Ross, de Fauquenberg, d'Egres, de Moulin, Gilbert de Halsate, Thomas Guerrard, Guillaume de Rochefort, Thomas Rameston, et le brave et généreux Talbot. Du côté des Français, Gaucour, Villars, Rochechouart, Jean de Mailhac, Nicolas de Giresmes, depuis grand-prieur de France, Thouars, Guillaume d'Albret, Jean Chabot, le comte de Clermont, l'amiral de Culant, Chailly, le maréchal de S.t-Séver, Jacques de Chabanes, sénéchal du Bourbonais, Guillaume Stuart et son frère le connétable d'Ecosse, le seigneur de Verduran, Ternay, Giron de Tilloy, Lahire, Xaintraille, Ambroise de Lore, Poton son frère, et l'illustre Dunois [5] : tous ces guerriers inspiraient à leurs troupes l'ardeur qui les animait. Chaque citoyen, dans Orléans, pour la défense commune, était devenu soldat; les femmes partageaient cette ardeur martiale: elles voituraient des pierres, portaient des rafraîchissemens aux combattans, et l'on en vit même plusieurs, la lance à la main, repousser les Anglais avec autant de valeur que les plus intrépides guerriers [1].

Cependant les Français entreprennent d'intercepter un convoi que le duc de Bedfort envoyait aux assiégeans. Les Anglais triomphent encore, et l'armée française est battue près de Rouvray en Beauce. La nouvelle de cette journée désastreuse [6] jeta la consternation dans Or-

[1] *Histoire de Charles VII, dite de la Pucelle,* par un anonyme, dans le recueil de Godefroy, in-folio, pag. 501.

léans [1]. Réduits aux dernières extrémités, les assiégés se décidèrent enfin à capituler, à condition que la ville serait mise en séquestre entre les mains du duc de Bourgogne jusqu'à la fin de la guerre. Les députés qui se rendirent à Paris pour cette négociation auprès du duc de Bedfort, rapportèrent pour réponse que la ville ne serait reçue à traiter qu'à la condition de se soumettre aux Anglais [2]. Les assiégés indignés résolurent de combattre jusqu'au dernier soupir. Cependant le roi indécis paraissait succomber sous le poids de sa disgrâce : il songeait à quitter Chinon, où il tenait sa cour, et à s'enfuir en Dauphiné. Il n'est pas douteux qu'alors Orléans n'eût plus voulu se sacrifier pour un prince qui s'abandonnait lui-même. Les Anglais auraient pris possession de cette ville, et la France eut été, en peu de temps, tout entière asservie à une domination étrangère. Elle fut inopinément sauvée de cette honteuse destinée, par l'arrivée de Jeanne d'Arc à Chinon, vers la fin de février 1429.

Jeanne d'Arc était une simple paysanne de Domremy, hameau situé dans un riant vallon arrosé par la Meuse, entre Neufchâteau et Vaucouleur. Son père se nommait Jacques d'Arc, sa mère, Isabelle Romée : c'étaient de bons cultivateurs vivant d'un peu de labourage, du produit de quelque bétail, pieux, hospitaliers, d'une probité sévère, jouissant d'une réputation sans tache, mais dans une situation voisine de la pauvreté. Cinq enfans, trois

(1) *Jean Chartier*, dans le recueil de Godefroy, pag. 17. — *Histoire chronologique*, pag. 376. — *Histoire de Charles VII, dite de la Pucelle*, pag. 503.

(2) *Jean Chartier*, pag. 18.

fils et deux filles, furent le fruit de leur union. L'une de ces filles était cette célèbre Jeanne, dont nous retraçons l'histoire. On la connaissait dans son village sous le nom de Romée, d'après l'usage du pays, qui était de donner aux filles le nom de leur mère. Son éducation fut conforme à son état; jamais elle ne sut ni lire ni écrire; coudre, filer, soigner les bestiaux, aider aux travaux des champs et à ceux du ménage, furent les occupations de son jeune âge. Elle était laborieuse, douce, simple, bonne, et tellement timide, qu'il suffisait de lui adresser la parole pour la déconcerter. Sa mère lui avait donné les premiers principes de la religion [1]; et, dès ses plus jeunes années, un penchant extrême à la dévotion se manifesta en elle, et lui attira les railleries de ses compagnes. Jeanne fuyait les jeux et les danses pour se retirer à l'église, et n'aimait à parler que de Dieu et de la Sainte-Vierge, objets de ses plus tendres amours [2]. Elle était si charitable, qu'elle distribuait aux pauvres tout ce qu'elle possédait; si hospitalière, qu'elle voulut plusieurs fois céder son propre lit à des malheureux sans asile [3].

Les factions qui déchiraient la France n'avaient pas renfermé leurs fureurs dans l'enceinte des palais et des villes: elles avaient semé le feu des discordes intestines jusque dans les hameaux. La froideur de la vieillesse et la légèreté de l'enfance, ne garantissaient pas des vertiges

(1) *Procès de la Pucelle* dans De l'Averdy, *Notice des Manuscrits de la bibliothèque du Roi*, tom. III, pag. 27.

(2) De l'Averdy, *procès de la Pucelle*, pag. 394, 474.

(3) *Idem*, pag. 299.

contagieux de la haine. Deux crimes affreux, le massacre du comte d'Armagnac et de ses partisans, et le meurtre du duc de Bourgogne, avaient porté au plus haut degré, dans les deux partis, le désir de la vengeance, et toute la France s'était partagée entre les Armagnacs ou les partisans du roi, et les Bourguignons ou les partisans du duc de Bourgogne et du roi d'Angleterre son allié. Le village de Marcey, situé entre Domremy et Vaucouleur, s'était prononcé en faveur des Bourguignons; celui de Domremy était au contraire du parti des Armagnacs, ou du roi Charles VII. Les jeunes gens de ces deux villages, dans les intervalles des travaux des champs, se défiaient mutuellement et se livraient de sanglans combats. Ce spectacle souvent répété, fortifia dans l'esprit de Jeanne son horreur pour les ennemis de son roi. Il n'y avait dans tout le village de Domremy qu'un seul homme du parti Bourguignon, et Jeanne a avoué qu'elle alla jusqu'à souhaiter que sa tête fut coupée, « pourvu cependant que cela eût été agréable à Dieu. » Quel est donc le pouvoir des dissensions civiles, puisqu'elles peuvent inspirer de tels sentimens à une vierge si pieuse et si douce, et qui se montra depuis si compatissante sur le champ de bataille, et si pleine d'humanité envers des ennemis vaincus!

Une circonstance, en apparence peu importante, contribuait encore à triompher de sa timidité naturelle, et à développer en elle cette ardeur martiale qui excita dans la suite l'admiration des plus vaillans guerriers. Dans le troupeau que possédait son père il y avait des chevaux: Jeanne se plaisait à diriger ces coursiers indomptés, et devint, avec le temps, très-habile à ce noble exercice.

Le pays où le ciel l'avait fait naître, était aussi, par sa nature, propre à augmenter cette ferveur de dévotion qui avait dominé toutes ses facultés dès sa plus tendre enfance. Ce canton de la France est plein de grands bois et de sombres forêts. A une demi-lieue de Domremy était le bois Chenu, que les simples habitans de ces campagnes croyaient hanté par les fées, et qu'on apercevait de la maison de Jacques d'Arc. Près de ce bois, non loin d'une source pure et limpide, et sur le grand chemin qui conduit de Domremy à Neufchâteau, s'élevait un hêtre antique et majestueux, qu'on désignait sous le nom d'*Arbre des fées* (1). On disait avoir vu ces êtres mystérieux se rassembler dans ces lieux, et danser autour de l'arbre; on les avait entendus s'accompagner de leurs chants. Dès que les convalescens pouvaient se lever, ils allaient se promener sous l'arbre des fées; et les personnes malades de la fièvre, venaient boire de l'eau de la source pour recouvrer la santé. Le seigneur du lieu, avec toute sa suite, les jeunes filles, les jeunes garçons et les enfans de Domremy, se rendaient en pompe au mois de mai sous cet arbre, dont Edmond Richer admirait encore, plus de deux cents ans après, la grande ombre et les antiques rameaux; on y suspendait alors des bouquets, des guirlandes et des couronnes de fleurs. Jeanne d'Arc visitait souvent l'arbre des fées avec les jeunes filles de son âge; mais les fleurs qu'elle y tressait étaient presque toujours réservées pour orner l'image de Notre-Dame de Domremy. Rarement elle se joignait aux danses de ses

(1) De l'Averdy, *procès de la Pucelle*, pag. 38.

compagnes ; mais elle aimait à chanter dans ce lieu avec elles de pieux cantiques. Ce fut à l'âge de treize ans que l'exaltation de son imagination se manifesta par des effets d'une nature extraordinaire, qui influèrent sur le reste de sa vie, et qui furent le soutien et le mobile de toutes ses actions. Elle eut des extases : vers l'heure de midi, dans le jardin de son père, une voix inconnue vint retentir à son oreille ; la voix était à droite, du côté de l'église et accompagnée d'une grande clarté. Cette voix lui parla plusieurs fois ; elle apprit bientôt que c'était celle de l'archange Michel : il était accompagné d'un grand nombre d'anges ; elle vit aussi l'ange Gabriel ; puis enfin, et beaucoup plus fréquemment, sainte Catherine et sainte Marguerite [1]. Propices à ses prières, ces dernières saintes, dont elle ornait sans cesse de fleurs les images, la guidaient dans toutes ses actions, et l'avaient souvent entretenue près de la source voisine de l'arbre *des fées*. Il est remarquable que jamais Jeanne d'Arc n'a varié sur la réalité de ces apparitions : les rigueurs de la prison, l'espoir d'adoucir ses bourreaux, les menaces d'être livrée aux buchers, rien ne put lui arracher un désaveu. Toujours elle soutint que les saintes lui avaient fréquemment apparu et lui apparaissaient encore, qu'elles lui parlaient, qu'elle les voyait enfin, non des yeux de l'imagination, mais de ses yeux corporels ; qu'elle n'avait agi que par leurs conseils ; que jamais elle n'avait rien dit, rien entrepris d'important sans leurs ordres. L'âge ne développa point dans Jeanne d'Arc les infirmités

(1) De l'Averdy, *précis de la Pucelle*, pag. 36-37-92.

périodiques qui caractérisent la faiblesse de son sexe ; elle ne les connut jamais, et cette disposition de ses organes mérite d'être remarquée [1].

Ses voix (c'est ainsi qu'elle s'exprimait), lui ordonnèrent d'aller en France, de faire lever le siége d'Orléans, et pour cet effet, de se rendre d'abord à Vaucouleur auprès du capitaine Baudricourt. Quoique Jeanne n'eût parlé à personne du secret de ses révélations et de ce qui lui était commandé, il paraît que, pour modérer l'excès de son zèle religieux, et faire disparaître les singularités qu'on découvrait en elle, et qui inquiétaient sa famille, on résolut de la marier. Un jeune homme de Toul, charmé de sa beauté, demanda sa main, et fut refusé par elle. Pour l'amener à ses fins, il imagina de soutenir qu'elle lui avait fait une promesse de mariage, et il la cita devant l'official de Toul. Les parens de Jeanne, probablement d'accord avec le jeune homme, désiraient qu'elle ne se défendît point; mais Jeanne, toujours résolue d'obéir aux commandemens des saintes, se rendit à Toul, et gagna sa cause : elle se vit ainsi libre de retourner à l'exécution de son projet. Elle n'espérait pas pouvoir le faire approuver par son père et par sa mère ; et afin d'échapper à leur surveillance, elle obtint d'eux la permission d'aller demeurer pendant quelque temps chez un de ses oncles, nommé Durand Laxart [2]. Ce fut à lui qu'elle confia son secret ; elle le persuada tellement

(1) *Voyez* la déposition de Jean d'Aulon, son écuyer, dans les *preuves de l'Histoire de la Pucelle*, de Lenglet Dufresnoy, seconde partie, pag. 131.

(2) Ou Durand Lapart. *Voyez* De l'Averdy, *procès de la Pucelle*, p. 300.

de la vérité de sa mission, qu'il se rendit d'abord seul à Vaucouleur, auprès du capitaine Baudricourt, pour lui faire connaître le désir et les promesses de la jeune inspirée. Celui-ci le reçut fort mal, lui conseilla de la souffleter et de la ramener chez son père. Jeanne d'Arc partit alors elle-même pour Vaucouleur, fut admise auprès du capitaine Baudricourt, le reconnut au milieu de plusieurs gentilshommes qui l'entouraient, et lui dit: « qu'elle avait reçu ordre de son Seigneur de délivrer Orléans, et de faire le Dauphin roi, en le menant sacrer à Reims. » Baudricourt lui demanda qui était son Seigneur. « C'est le roi du ciel, » répondit-elle [1]. Un gentilhomme nommé Guillaume Poulengy, présent à cette première entrevue de Jeanne avec Baudricourt, en a raconté tous les détails. Le gouverneur de Vaucouleur, quoique ébranlé par la fermeté des réponses de Jeanne, ne crut pas cependant devoir consentir à la demande qu'elle lui faisait d'être conduite au roi. Ce refus ne la rebuta pas: ses *voix* lui avaient annoncé qu'elle serait refusée trois fois. Elle redoublait ses prières; elle parlait sans cesse de sa mission; chaque jour augmentait son impatience. « Il faut absolument, disait-elle, que j'aille vers le noble Dauphin, parce que mon Seigneur le veut ainsi; et quand je devrais y aller sur les genoux, j'irai. » Un gentilhomme très-estimé dans ce canton, nommé Jean de Metz, frappé de ses paroles, de son assurance

[1] *Histoire de Charles VII, dite de la Pucelle*, recueil de Godefroy, pag. 105. — Jean Chartier, pag. 19. — Suite de *l'Histoire chronologique*, pag. 331. Berry, premier héraut d'arme, *Suite d'une Chronique*, pag. 376, du recueil de Godefroy.

pleine de candeur, lui promit *par sa foi, sa main dans la sienne, que, sous la conduite de Dieu, il la mènerait au roi.* Bertrand de Poulengy, dont nous avons parlé plus haut, voulut se joindre à lui. Jeanne se fit couper sa longue chevelure, prit des habits d'homme, obtint l'assentiment et la recommandation de Baudricourt, fit écrire à son père et à sa mère pour leur demander pardon de sa désobéissance envers eux, et, ayant reçu ce pardon, elle fixa le jour de son départ. Les deux gentilshommes qui devaient l'accompagner, persuadés de la vérité de sa mission, fournirent à toute la dépense de son modeste équipement; Baudricourt refusa d'y contribuer; il lui donna seulement une épée : toutefois il fit prêter serment à ceux qui devaient la conduire, qu'ils la mèneraient saine et sauve au roi.

L'escorte qui accompagnait Jeanne d'Arc était composée de sept personnes : son troisième frère Pierre d'Arc, les deux gentilshommes qui se dévouaient en quelque sorte pour elle, leurs deux serviteurs, un archer nommé Richard, et un nommé Colet de Vienne, qui prenait le titre de messager du roi. Ce fut vers le commencement de février 1429 qu'elle prit congé des habitans de Vaucouleur, qui déploraient devant elle les dangers auxquels elle s'exposait, lorsqu'une foule d'ennemis battaient la campagne : « S'il y a des hommes d'armes sur la route, dit-elle, j'ai Dieu qui me fera mon chemin jusqu'à monseigneur le Dauphin; c'est pour cela que je suis née. » — Va, lui dit Baudricourt moins confiant, et advienne ce qu'il pourra. » Tous ceux qui composaient l'escorte de Jeanne, n'étaient pas également convaincus de la réalité de sa mission. Collet de Vienne et l'archer Richard ont avoué

depuis, que sa beauté avait fait naître en eux des desseins criminels, qu'ils l'avaient soupçonnée d'être folle ou sorcière, et qu'effrayés des périls auxquels elle les exposait, ils avaient formé le projet de la jeter dans une fosse; mais qu'au bout de quelque temps, elle prit un tel ascendant sur eux, qu'ils étaient toujours disposés à se soumettre à sa volonté, et qu'ils désiraient vivement qu'elle fût présentée au roi. Jean de Metz a déposé qu'elle lui inspirait une telle crainte, qu'il n'eût jamais osé lui rien demander de déshonnête, et que la pensée ne lui en vint seulement pas (1). Bertrand de Poulengy, qui était alors un jeune homme, n'en eut également ni la volonté ni même le désir, « à cause, disait-il, de la grande bonté qu'il voyait en elle. » Cependant, afin qu'on ne soupçonnât point son sexe, elle couchait chaque nuit entre ces deux gentilshommes, mais enveloppée de son manteau de voyage, les aiguillettes de *ses chausses* et de son *gippon* fortement attachées.

Enfin, après avoir parcouru en pays ennemi, vers la fin de l'hiver, une route de cent cinquante lieues, coupée par une infinité de rivières profondes, et au milieu de tous les périls et de tous les obstacles, Jeanne arriva à Fierbois, village de Touraine, qui n'était qu'à six lieues de Chinon, où le roi Charles tenait sa cour. A Fierbois était une église dédiée à sainte Catherine, célèbre par les pélérinages dont elle était l'objet. La vue d'un temple consacré à l'une de ses protectrices, fit la plus grande impression sur l'esprit de Jeanne; elle s'arrêta

(1) De l'Averdy, *procès de la Pucelle*, pag. 373, note 78.

dans ce lieu, y entendit fréquemment la messe. Elle fit écrire au roi pour lui annoncer son arrivée, et peu de jours après, le 24 février 1429, elle entra dans Chinon, où le bruit de son voyage s'était déjà répandu.

Alors, ainsi que nous l'avons déjà dit, Orléans était sur le point de se rendre; le roi, sans armée, sans argent, même pour les dépenses de sa propre maison, se disposait à fuir : tout était désespéré. L'arrivée de Jeanne d'Arc à Chinon, ne fit cependant à la cour de Charles que très-peu de sensation. Les principaux seigneurs étaient d'avis qu'on la renvoyât sans l'entendre [1]. Ce ne fut qu'après deux jours de délibération, et lorsqu'elle eut été examinée et interrogée, qu'on l'introduisit auprès du roi [2]. Quand elle entra, il se cacha dans la foule de ses courtisans, dont plusieurs étaient vêtus avec plus de magnificence que lui. Jeanne le reconnut, et s'agenouilla devant lui. « Je ne suis pas le roi, lui dit Charles VII; le » voici, ajouta-t-il en lui montrant un des seigneurs de » sa suite. — Mon Dieu, gentil prince, dit la jeune » vierge, c'est vous et non autre; je suis envoyée de la » part de Dieu pour prêter secours à vous et à votre » royaume, et vous mande le roi des cieux par moi, » que vous serez sacré et couronné en la ville de Reims, » et serez lieutenant du roi des cieux, qui est roi de » France. » Charles VII fut surpris; il la tira à l'écart pour l'interroger, et après cet entretien, il déclara que Jeanne lui avait dit certaines choses secrètes que nul ne

(1) De l'Averdy, *procès de la Pucelle*, pag. 347.

(2) *Idem*, pag. 306.

savait ni ne pouvait savoir que Dieu et lui, et que pour cette raison il avait pris grande confiance en elle [1]. Cette confiance fut aussitôt partagée par toute la cour. Jeanne inspirait à tous l'attachement et le respect. On admirait ses grâces naturelles, la franchise de son ame, le feu de ses regards, la naïveté de ses réponses, simples, mais précises, souvent sublimes. Tous ceux qui l'entendirent, devinrent ses admirateurs et ses partisans; elle leur communiquait son zèle ardent pour son prince et pour sa nation. Villars et Jamet de Tilloy, qui se trouvaient alors à Chinon [2], retournèrent à Orléans, pleins d'enthousiasme pour la jeune prophétesse. Dunois assembla le peuple pour qu'ils racontassent ce qu'ils avaient vu et entendu; et bientôt l'espoir du succès, le désir de combattre, succédèrent à la crainte et au découragement.

Cependant, un doute terrible restait à éclaircir. Jeanne était inspirée; telle était la persuasion générale: mais était-elle inspirée par Dieu, ou par le prince des ténèbres? voilà ce qui, à cette époque, devait surtout occuper le roi et ses ministres. Dans les idées de ce temps, on attribuait souvent les prospérités de la terre dont la cause n'était pas bien connue, à l'alliance avec le démon; ce qui supposait un culte affreux envers l'ennemi de Dieu et des hommes. Le soupçon seul de ce crime faisait alors frissonner, et cependant, soit que les secours surnaturels vinssent du ciel ou de l'enfer, les effets étaient les mêmes; mais il y avait cette différence entre le vulgaire

(1) De l'Averdy, *procès de la Pucelle*, pag. 348-351, note 25.
(2) Godefroy. *Recueil*, pag. 759.

et les gens éclairés, que ces derniers croyaient pouvoir distinguer par des signes certains ceux qui se trouvaient sous l'influence de l'ange des ténèbres. Les ecclésiastiques surtout décidaient en dernier ressort sur ces questions : le Saint-Esprit, qu'ils pouvaient appeler à leur secours, leur donnait la faculté de conjurer les démons et de délivrer celui qui se trouvait sous leur puissance abhorrée. Jeanne fut donc examinée par plusieurs évêques qui se trouvaient alors à la cour de Charles, et en présence du duc d'Alençon. Ces examens n'ayant pas encore paru suffisans pour une chose aussi importante, il fut décidé qu'elle irait à Poitiers, où se trouvait le parlement, et qu'elle y serait interrogée par les plus fameux théologiens de l'université. Le roi s'y rendit aussi en personne pour donner plus de solennité à cette enquête, et pour en connaître plus promptement les résultats. Il nomma une commission de théologiens, afin d'examiner s'il pouvait ajouter foi aux paroles de Jeanne d'Arc, et accepter *licitement* ses services. Jeanne répéta devant cette assemblée tout ce qu'elle avait dit jusqu'alors sur les *voix* qui lui étaient *apparues*, et qui lui avaient ordonné, au nom de Dieu, de délivrer Orléans et de mener sacrer le roi à Reims. Elle demandait, pour accomplir cet ordre, qu'il lui fût donné, sous son commandement, des cavaliers et des gens d'armes. Alors, maître Guillaume Aymeri, professeur en théologie, lui dit : « Si Dieu veut délivrer le » royaume de France, il n'est pas besoin de gens d'ar- » mes. — Les gens d'armes batailleront, répondit Jeanne, » et Dieu donnera la victoire [1]. — Mais nous ne pouvons,

[1] De l'Averdy, *procès de la Pucelle*, pag. 309 et 349. — *Histoire*

» lui dirent les examinateurs, conseiller au roi, sur votre » simple assertion, de vous donner des gens d'armes » pour que vous les mettiez inutilement en péril ; faites-» nous voir un signe par lequel il demeure évident qu'il » faut vous croire. — En mon Dieu, répondit Jeanne, je » ne suis pas venue à Poitiers pour faire signes; mais le » signe qui m'a été donné pour montrer que je suis en-» voyée de Dieu, c'est de faire lever le siége d'Orléans : » qu'on me donne des gens d'armes, en telle et si petite » quantité qu'on voudra, et j'irai [1]. » On lui demanda pourquoi elle ne prenait pas les habits de son sexe ? elle répondit : « Pour m'armer et servir le gentil dauphin, il » faut que je prenne les habillemens propices et néces-» saires à cela, et aussi j'ai pensé que quand je serais » entre les hommes, étant en habit d'homme, ils n'auront » pas concupiscence charnelle de moy; et me semble » qu'en cet estat je conserveray mieux ma virginité de » pensée et de fait [2]. » Enfin, après des examens répétés, après qu'on eut fait surveiller Jeanne à toutes les heures du jour et de la nuit, et qu'on eut envoyé à Domremi des religieux pour s'enquérir de sa conduite passée, et pour connaître si ses réponses, ainsi que les déclarations de Jean de Metz et de Bertrand Poulengy, étaient conformes en tout à la vérité, les théologiens déclarèrent

de Charles VII, dite de la Pucelle, dans le recueil de Godefroy, pag. 507.

(1) De l'Averdy, *procès de la Pucelle*, pag. 310 et 349. — *Histoire de Charles VII, dite de la Pucelle*, dans le recueil de Godefroy, pag. 406

(2) *Histoire de Charles VII, dite de la Pucelle*, par un anonyme, recueil de Godefroy, pag. 507.

qu'ils ne trouvaient en elle, ni en ses paroles, rien de mal ni de contraire à la foi catholique, et qu'attendu sa sainte vie et sa louable réputation, ils étaient d'avis que le roi pouvait accepter les secours de cette jeune fille [1].

Charles VII ne parut pas encore rassuré par cette décision. Plusieurs membres du parlement, et entre autres Regnault de Chartres, archevêque de Reims, chancelier de France, se montraient contraires à Jeanne et ne voulaient point qu'on ajoutât foi à ses discours. Le roi résolut alors de la soumettre à une dernière et décisive épreuve. Dans l'opinion de ce temps, le démon ne pouvait contracter un pacte avec une vierge; si donc Jeanne était trouvée telle, tout soupçon de magie et de sortilége s'évanouissait: aucun scrupule ne devait plus empêcher le roi de l'employer. Charles VII la remit entre les mains de la reine de Sicile, sa belle-mère, qui, assistée des dames de Gaucourt et de Fiennes, fut chargée de la visiter et de vérifier sa virginité. Ces sortes d'examens, ainsi que nous l'apprend Froissart, n'avaient alors rien d'étrange, et l'on y soumettait toutes les jeunes filles, même celles du plus haut rang, qu'on destinait au mariage, afin de constater si elles étaient nubiles et suffisamment formées. La reine de Sicile, Yolande d'Aragon, et les deux dames qui l'assistaient, déclarèrent au roi: « que » Jeanne était une vraye et entière pucelle, en laquelle » n'apparaissait aucune corruption ou violence [2]. » Alors toutes les incertitudes cessèrent. Le roi et son conseil dé-

(1) De l'Averdy, *procès de la Pucelle*, pag. 249-313-350, notes 17 et 18.

(2) *Idem*, pag. 351, note 26.

cidèrent qu'on préparerait un convoi pour secourir Orléans, et qu'on tenterait de l'y introduire sous la conduite de *Jeanne la pucelle*. On lui donna ce qu'on appelait alors un *état*, c'est-à-dire, des gens pour sa garde et pour son service. Le chevalier Jean d'Aulon [1] fut nommé son écuyer et le chef de sa maison ; Raymond et Louis de Contes furent ses deux pages [2] : on *mit sous ses* ordres deux hérauts d'armes, dont l'un se nommait Guyenne, et l'autre Ambleville. Elle demanda un aumônier : frère Jean Pasquerel, lecteur du couvent des Augustins de Tours, s'offrit, fut accepté, et ne la quitta plus. Le roi fit faire à Jeanne une armure complète. Elle voulut un étendard, et désigna la manière dont il devait être peint. D'après la description qu'elle en a donnée dans son interrogatoire, cet étendard était d'une toile blanche appelée alors boucassin, et frangée en soie ; sur un champ blanc semé de fleurs de lis, était figuré *le Sauveur* des hommes assis sur son tribunal dans *les* nuées du ciel, et tenant un globe dans ses mains ; à droite et à gauche étaient représentés deux anges en adoration ; l'un d'eux tenait une fleur de lis sur laquelle Dieu semblait répandre ses bénédictions; les mots *Jhesus Maria* étaient écrits à côté. L'épée seule manquait à son équi-

(1) Jean d'Aulon fut depuis nommé conseiller du roi, sénéchal de Baucaire, il écrivit sa déposition sur Jeanne d'Arc. Elle se trouve dans Lenglet Dufresnoy, *Histoire de Jeanne d'Arc*, deuxième partie, pag. 10.

(2) *Histoire de Charles VII, dite de la Pucelle*, recueil de Godefroy, pag. 507. — *Histoire de Jeanne d'Arc*, de Lenglet Dufresnoy, deuxième partie, pag. 105.

pement : Jeanne dit qu'il lui fallait celle qui se trouvait ensevelie derrière l'autel de l'église de Sainte Catherine à Fierbois, et qui était marquée de cinq croix le long de la lame; elle fit écrire en conséquence aux prêtres qui desservaient cette église, pour qu'ils lui accordassent cette épée: on la trouva dans l'endroit qu'elle avait désigné, et elle lui fut remise (1).

Enfin arriva le moment si ardemment désiré par Jeanne, où il lui fut permis de combattre, et de vaincre les ennemis de son roi et de son pays. Les habitans d'Orléans, réduits aux dernières extrémités, attendaient avec la plus grande impatience l'effet de ses prédictions et de ses promesses, dont ils avaient entendu le récit, et dont depuis deux mois ils ne cessaient de s'entretenir. Mais il fallait encore remplir une formalité. Dans les instructions que Jeanne avait reçues de ses saintes, il lui était prescrit de sommer les Anglais d'abandonner le siége d'Orléans, avant de rien entreprendre contre eux. Elle dicta en conséquence une lettre qui fut envoyée aux généraux anglais rassemblés devant Orléans, « pour, de » par Dieu le roy du ciel, qu'ils eussent à rendre les clefs » de toutes les bonnes villes qu'ils avaient prises en » France (2).

Les préparatifs du convoi sont achevés, et le jour du départ de l'armée est fixé : Jeanne, avant de quitter

(1) De l'Averdy, *procès de la Pucelle*, pag. 41. — Jean Chartier, pag. 20. — *Histoire de Charles VII, dite de la Pucelle*, pag. 507 et 508.

(2) De l'Averdy, *procès de la Pucelle*, pag. 81 et 353, note. 31. — *Histoire de Charles VII, dite de la Pucelle*, pag. 508. — Berry, *Chronique*, pag. 576, dans le recueil de Godefroy.

Blois, rassemble tous les prêtres qui se trouvaient dans la ville; elle les réunit sous une bannière distincte, portée par son aumônier, sur laquelle on avait, selon ses ordres, peint l'image du Sauveur sur l'arbre de la croix. Aucun guerrier ne pouvait se joindre à cette troupe sainte, s'il n'avait fait, le jour même, l'humble aveu de ses fautes devant le tribunal de la pénitence [1]. *Jeanne* exhortait les soldats à remplir régulièrement ce devoir, pour devenir dignes de se réunir au bataillon sacré rassemblé autour d'elle. A la tête de ce bataillon, elle s'avance et déploie son propre étendard : tous les soldats la suivent animés du même enthousiasme. Ne soyons pas étonnés des prodiges qui vont s'opérer par cette jeune fille : son éloquence naturelle, sa piété si sincère et si vive, ce mélange de pudeur et d'audace martiale, sa beauté, sa jeunesse, tout en elle excitait l'admiration. L'armée, assurée de vaincre, se croyait sous la protection du Dieu tout-puissant, ainsi que l'héroïne qui la conduisait.

Le 29 avril 1429, après avoir traversé les lignes des ennemis et à la vue de leurs forts, Jeanne d'Arc entra dans Orléans, armée de toutes pièces, montée sur un cheval blanc, précédée de son étendard, ayant à ses côtés le brave Dunois [2], escortée des principaux seigneurs de la cour, suivie d'une troupe de guerriers pleins d'ardeur, et conduisant avec elle un convoi qui ramenait l'abondance dans la ville. Dès ce moment les habitans d'Orléans se crurent invincibles et le furent en effet.

(1) *Hist. de Charles VII, dite de la Pucelle*, p. 509. De l'Averdy, p. 353.

(2) *Eloge de Dunois*, dans le recueil de Godefroy, pag. 802.

Jeanne, avant d'attaquer les Anglais, crut devoir renouveler la sommation qu'elle leur avait faite, et leur envoya une nouvelle lettre par ses deux hérauts d'armes. Les Anglais commencèrent avec elle par violer le droit des gens : ils retinrent un de ses hérauts; et ils l'auraient brûlé vif, si Dunois n'avait pareillement fait retenir prisonniers des hérauts anglais [1].

Cependant Orléans reçut de nouveaux renforts de troupes. La Pucelle commandait toutes ces expéditions, et se tenait entre la ville et les ennemis qui voyaient opérer tous ces mouvemens sans s'ébranler : ils semblaient stupéfaits et frappés d'une terreur secrète. Les jours suivans, la Pucelle conduit successivement les Français à l'attaque de plusieurs forts; tous sont emportés : un grand nombre d'Anglais périssent; un très-grand nombre sont faits prisonniers, et plusieurs aussi, par l'intercession de la Pucelle, sont sauvés de la fureur des soldats. Ce qu'il y avait d'admirable dans ces combats, c'était le sang-froid de la jeune héroïne : elle se présentait toujours la première à l'attaque, son étendard à la main, et restait la dernière sur le champ de bataille pour protéger la rentrée des troupes : elle abhorrait l'effusion du sang, et ne se servait de son épée qu'à la dernière extrémité. Le plus souvent, lorsqu'elle se trouvait engagée dans la mêlée, elle se contentait de repousser ses adversaires à coups de lance, ou de les écarter avec une petite hache qu'elle portait suspendue à ses côtés. Dans aucun des nombreux combats où elle eut occasion de

[1] *Histoire de Charles VII, dite de la Pucelle,* pag. 510. — *Histoire de Charles VII,* par Chartier, pag. 69. De l'Averdy, *procès,* p. 317.

déployer sa rare intrépidité, elle n'a pas donné la mort à un seul homme.

Après ces différens succès, elle envoya redemander son héraut, qui lui fut rendu. Le jour suivant, la Pucelle reconduit vers l'ennemi sa troupe comme elle infatigable, et d'autres forts sont encore emportés. Il ne restait plus aux Anglais que le boulevard, *et le fort des* Tourelles qui fermait l'entrée du pont du côté de la Sologne. De ce poste, le mieux fortifié de tous, dépendait le succès de la levée du siége. Les généraux français ouvrirent en conseil l'avis que, pour cette attaque importante, il fallait attendre de nouveaux secours. La Pucelle fit changer cette résolution, et décida qu'on attaquerait ce fort dès le lendemain. L'élite des troupes anglaises défendait ce poste. La Pucelle dirigea l'attaque avec une habileté qui étonna les capitaines les plus expérimentés; on l'apercevait exhortant les uns à tenir ferme, ramenant les autres au combat, faisant retentir, au milieu des bruits de la guerre, le nom du Dieu des armées, le cri de la valeur, et les promesses de la victoire. Cependant les Français sont repoussés sur tous les points: Jeanne, qui s'en aperçoit, se précipite dans le fossé, est la première à saisir une échelle, l'élève avec force, et l'applique contre le boulevard : à l'instant même, un trait lancé par l'ennemi la frappe au-dessus du sein entre le cou et l'épaule; elle tombe, renversée et presque sans connaissance. Investie aussitôt par une troupe d'Anglais qu'enhardit sa chute, l'héroïne se relève à demi, et se défend avec autant d'adresse que de courage. Jean de Gamache survient, et la sauve de leurs mains. On éloigne alors Jeanne d'Arc du champ de bataille; on la désarme,

on l'étend sur l'herbe : Dunois et plusieurs autres chefs de guerre l'environnent; on lui prodigue des secours. Sa blessure était profonde : elle s'en effraie d'abord, et ne peut retenir ses larmes; mais bientôt, inspirée par un courage surnaturel, elle arrache elle-même le trait : le sang coule en abondance, on l'arrête, on bande la plaie. La Pucelle demande à se confesser; la foule s'écarte, et la laisse seule avec son aumônier. Dès qu'on ne la vit plus à la tête de l'armée, le découragement se mit parmi les soldats et les capitaines. L'attaque durait depuis dix heures du matin, et la nuit s'approchait. Dunois fit sonner la retraite, et les troupes abandonnèrent le pied du boulevard. Quand Jeanne d'Arc l'apprit, elle en fut vivement affligée; et malgré ses souffrances, elle alla trouver les commandans, et leur dit : « En mon Dieu, vous » entrerez bien brief dedans, n'ayez doubte; quand vous » verrez flotter mon étendard vers la bastille, reprenez » vos armes, elle sera vôtre. Pourquoy, reposez-vous ung » peu, beuvez et mangez[1]. » On lui obéit : la troupe prit un peu de nourriture et se prépara à un nouvel assaut[2]. Bientôt elle demanda son cheval, s'élança légèrement dessus, comme si elle eut perdu le sentiment de ses fatigues et de ses maux, se retira seule à l'écart dans une vigne, y resta un quart d'heure en prière, et reparut au milieu des troupes. Arrivée près du boulevard, elle saisit son étendard, et s'avança au bord du fossé. A cette vue les Anglais frémissent, et sont frappés d'épouvante.

(1) *Journal du siége d'Orléans*, pag. 87.
(2) *Histoire de Charles VII, dite de la Pucelle*, pag. 513.

Les Français, au contraire, reviennent à l'assaut, et escaladent de nouveau le boulevard. Les habitans d'Orléans, voyant ce qui se passe, dirigent sur la bastille leurs canons et leurs arbalètes, et envoient de nouveaux combattans pour prendre part à la gloire de leurs compagnons d'armes. Les Anglais se défendent avec acharnement ; mais la Pucelle crie à ses troupes : *tout est vôtre, entrez.* En un instant le boulevard est emporté. Les Anglais se réfugient en hâte dans le fort ; mais le plus grand nombre périt par la chûte du pont levis qui s'abîme dans la Loire : les Français réparent le pont, traversent le fleuve, et aussitôt le fort est en leur pouvoir.

La Pucelle, ainsi qu'elle l'avait prédit le matin avant de partir pour le combat, ramena ses troupes dans Orléans par ce même pont-levis qui naguère était occupé par les ennemis [1]. Sa rentrée fut un triomphe : toutes les cloches de la ville, en mouvement, proclamèrent au loin, dans les airs, la victoire que les armes du roi venaient de remporter [2] ; le peuple se pressait autour de l'héroïne ; des cris de joie, accompagnés de marques de vénération et d'amour, éclataient partout sur son passage [3]. Jeanne, après la victoire, s'occupa de faire rendre les derniers devoirs à ceux qui avaient péri. Elle fit retirer de la Loire, et remettre aux Anglais, le corps

(1) De l'Averdy, *procès de la Pucelle*, pag. 361 et 362.

(2) Jean Chartier, pag. 23. — *Abrégé chronologique*, pag. 331. — Berry, *Chronique*, pag. 377, dans le recueil de Godefroy.

(3) De l'Averdy, *procès de la Pucelle*, pag. 323. — *Histoire du roi Charles VII*, dans les œuvres d'Alain Chartier, 1517, in-4.°, pag. 71 et 72.

de Glacidas : ce chef avait surpassé tous ceux de sa nation dans les injures dont il avait accablé l'héroïne. Le lendemain du jour de cette action mémorable, les généraux anglais, après avoir délibéré toute la nuit, résolurent de lever le siége; et avant que le jour parût, ils firent sortir les troupes de leurs tentes et des forts qui leur restaient sur la rive droite de la Loire : ils se rangèrent en bataille, et se disposèrent à la retraite. Les Français, quoique inférieurs en nombre, voulurent les poursuivre; mais Jeanne modéra leur emportement, et toujours avare de l'effusion du sang, elle leur dit : « Laissez aller les Anglais et ne les tuez pas; il me suffit de leur départ. »

Il y avait sept mois que le comte de Salisbury était venu, le 12 octobre 1428, mettre le siége devant Orléans, et tous les efforts des plus valeureux chevaliers français, pendant un si long-temps, n'avaient pu triompher du courage des assiégeans, ni lasser leur constance. Huit jours s'étaient écoulés depuis l'arrivée de Jeanne d'Arc dans la ville : trois seulement avaient été employés à combattre, et, le 8 mai 1429, l'armée ennemie, naguère si superbe et si menaçante, s'éloignait avec précipitation des remparts de la ville, qu'une procession solennelle parcourait en faisant retentir les airs d'hymnes sacrés et de cantiques d'actions de grâces [1]. L'usage de cette cérémonie religieuse et touchante s'est renouvelé depuis tous les ans à pareil jour, en commémoration de ce grand

[1] *Histoire de Charles VII, dite de la Pucelle*, dans le recueil de Godefroy, pag. 513.

évènement ; et il n'a été interrompu que pendant quelques années de trouble et d'anarchie.

Jeanne d'Arc, quoique souffrante encore de ses blessures, se rendit à Loches pour annoncer au roi l'heureuse délivrance d'Orléans ; cette nouvelle fut connue le surlendemain dans Paris, où elle répandit la terreur et le découragement parmi les Anglais et le parti bourguignon. Jeanne voulait que l'on marchât droit sur Reims pour y faire sacrer le roi ; mais l'exécution d'un projet aussi hardi épouvantait Charles et son conseil : il fallait, avec une armée peu nombreuse, sans vivres, sans espoir de s'en procurer que les armes à la main, traverser près de quatre-vingts lieues d'un pays occupé par des ennemis ; enfin il était nécessaire de s'emparer de plusieurs villes considérables qui se trouvaient sur la route, et dont une seule pouvait arrêter la marche du roi : le moindre échec, dans une situation aussi périlleuse, le perdait à jamais. Il paraissait plus prudent de commencer par la conquête de la Normandie ; et le duc d'Alençon, qui était personnellement intéressé à ce que l'on prît ce parti, l'appuyait de tout son pouvoir. Cependant les instances persuasives de Jeanne triomphèrent de toutes les craintes et de tous les intérêts : il fut décidé qu'on marcherait incessamment vers la Champagne, et qu'avant le départ on reprendrait les villes conquises par les Anglais aux environs d'Orléans.

On mit d'abord le siége devant Jergeau, défendu par le brave Suffolk, qui était résolu de s'ensevelir sous les ruines de la ville. La Pucelle dispose l'artillerie avec tant de justesse, qu'en peu de jours les remparts sont endommagés, et que l'assaut est décidé. En approchant du

rempart, la Pucelle crie au duc d'Alençon : « En avant, gentil duc. » Elle combattit toute cette journée sous les yeux de ce prince; il assura depuis qu'au plus fort de l'action elle lui disait : « N'ayez doute; ne savez-vous pas » que j'ai promis à votre épouse de vous ramener sain et » sauf? [1] » Apercevant un endroit ou les assiégés opposaient une résistance opiniâtre, elle descend dans le fossé, et monte à l'échelle, son étendard à la main. Un Anglais saisit alors une pierre d'un poids énorme, et la lance sur elle avec rage; elle en est frappée et tombe agenouillée au pied du rempart. Sur les murs un cri de triomphe, au pied des murs des cris d'épouvante, proclament au même instant la chute de l'héroïne; mais se relevant soudain plus fière et plus terrible : « Amis! » amis! s'écrie-t-elle, ayez bon courage, notre Seigneur » a condamné les Anglais; à cette heure ils sont tous » nôtres. » Les Français, ranimés par ces paroles, gagnent la brèche, précipitent les ennemis dans la ville, les poursuivent de rue en rue, en massacrent onze cents, et forçent Suffolk, Guillaume Poll, et d'autres capitaines anglais à se rendre prisonniers [2].

La prise de Meun, celle du pont et du château de Beaugenci, quoique défendus par le brave Talbot, suivirent de près celle de Jergeau [3]. Cependant le duc de Bedfort envoya un secours de six mille hommes à Talbot, qui se retirait vers la Beauce par le chemin de Janville;

(1) De l'Averdy, *procès de la Pucelle*, pag. 326.

(2) *Idem*, pag. 327, 335, note 53. — *Histoire de Charles VII, dite de la Pucelle*, pag. 516, dans Godefroy.

(3) *Histoire de Charles VII*, par Alain Chartier, dans les *œuvres*, p. 72.

et l'armée anglaise, fortifiée par toutes les garnisons des places qu'elle avait abandonnées, était encore supérieure en nombre à l'armée française, quoique le connétable de Richemont fût venu joindre cette dernière. L'avant-garde de l'armée française près de Patay, n'était plus qu'à une demi-lieue de l'ennemi. Le duc d'Alençon, Dunois et le maréchal de Rieux, qui *commandaient* en chef, hésitaient à livrer bataille. L'idée d'avoir à combattre les Anglais en rase campagne, effrayaient des esprits encore pleins des souvenirs d'Azincourt, de *Crevant*, de Verneuil et de Rouvray-Saint-Denis. La Pucelle est consultée : elle promet la victoire; les Français alors se précipitent avant le jour sur l'armée anglaise: une partie, conduite par Fastol, le vainqueur de Rouvray, prend la fuite; le reste est mis en déroute : deux mille cinq cents Anglais sont tués sur le champ de bataille; douze cents sont faits prisonniers, et dans ce *nombre* se trouvait Talbot le général en chef [1]. La Pucelle, escortée de tous les généraux Français, se rendit auprès du roi pour lui annoncer la nouvelle de la victoire de Patay. Elle parvint en partie dans cette entrevue à réconcilier le monarque avec le connétable de Richemont, que le favori la Trémouille desservait dans l'esprit de Charles VII et éloignait de tout son pouvoir [2].

Cependant, la renommée de Jeanne d'Arc et de ses étonnans exploits, s'était répandue rapidement dans toute

[1] Jean Chartier, p. 27. — *Histoire de Charles VII, dite de la Pucelle*, pag. 518.

[2] *Histoire de Charles VII, dite de la Pucelle*, pag. 517.

la France, et de-là dans le reste de l'Europe. L'opinion était fixée sur son compte, mais différait selon les nations. Tous les Français, partisans de Charles VII, ne doutaient point qu'elle ne fût inspirée de Dieu. Les Anglais, au contraire, la croyaient magicienne et sorcière; et la terreur dont elle les avait frappés paralysait les forces de leurs armées de France, habituées à la victoire : les guerriers qui étaient en Angleterre n'osaient traverser la mer, et aborder sur le sol fatal protégé par la puissance surnaturelle de la magicienne d'Orléans. Son ascendant sur les soldats et sur le peuple était sans bornes; mais il n'en était pas de même des généraux et des courtisans. Plusieurs étaient jaloux de sa gloire et de ses hauts-faits, et humiliés de la supériorité qu'une fille sans naissance avait usurpée sur tant d'illustres capitaines, et tant de nobles chevaliers. Elle eut avec quelques-uns des altercations assez vives; mais occupée d'accomplir sa mission, pour faire tout concourir à ses vues et assurer le succès de ses armes, elle ne craignit pas de prendre le ton du commandement et même de la menace (1). Animée d'une horreur invincible pour les femmes de mauvaise vie et les concubines, la Pucelle leur avait formellement défendu son approche, et prenait de grandes précautions pour qu'elles ne pussent s'introduire dans l'armée. Dans tout le reste, Jeanne d'Arc se montrait simple, pleine d'humilité, de douceur, recherchant avec soin la retraite et la solitude, et passant une grande par-

(1) De l'Averdy, *procès de la Pucelle*, pag. 318 et 332.— Jean Chartier, pag. 22. — *Histoire de Charles VII, dite de la Pucelle*, pag. 509.

tie de son temps dans les exercices de la piété [1]. Elle éprouvait une grande joie à s'aller mêler et à communier avec les jeunes personnes; elle ne se confessait jamais sans que le repentir de ses fautes ne lui fît mouiller de ses pleurs le tribunal de la pénitence. On la vit souvent se lever la nuit, se prosterner dans l'ombre, croyant n'être pas vue, et prier Dieu pour la prospérité *du roi* et du royaume. Dans ces occasions, ses yeux se dirigeaient vers le ciel, et son visage brillait d'une vive satisfaction : elle entendait, disait-elle, une voix qui lui criait : « Fille » de Dieu, va, va, va, je serai à ton aide, va! [2] » Quand on témoignait devant elle de l'étonnement pour les prodiges qu'elle opérait, elle montrait le ciel, et disait : « Il y a ès-livres de mon Seigneur plus qu'en les vôtres [3]. » Elle se plaisait dans la compagnie des personnes de son sexe, et partageait toujours sa couche avec une ou plusieurs femmes parmi les plus considérées de l'endroit, préférant de jeunes vierges, et refusant les femmes âgées. Quand on ne pouvait trouver de personnes convenables pour partager sa couche, elle reposait tout habillée. Sa sobriété était si grande, qu'on s'étonnait qu'elle pût soutenir ses forces avec aussi peu d'alimens. Elle aimait mieux s'abstenir de toute nourriture que de toucher aux vivres qu'elle savait ou qu'elle soupçonnait avoir été enlevés par violence. Elle ne tolérait aucun pillage ni aucune vengeance après le combat. Aussi ses

(1) De l'Averdy, *procès de la Pucelle*, pag. 335. — Jean Chartier, pag. 28.

(2) De l'Averdy, *Procès de la Pucelle*, pag. 367.

(3) *Idem*, pag. 336.

vertus la protégèrent contre les accusations et les calomnies des Anglais; et plusieurs docteurs étrangers, et par conséquent impartiaux, écrivirent dès-lors des traités pour la défendre [6 *bis*].

Après la victoire de Patay, les garnisons anglaises, frappées de terreur, abandonnèrent les villes qu'elles étaient chargées de garder; Montpipeau, S.t-Sigismond et Sully, rentrèrent ainsi sans combat au pouvoir du roi. L'armée française se réunit à Gien, et après avoir reçu toutes les munitions et les renforts qui lui étaient nécessaires, elle se disposait à marcher enfin sur Reims. Le conseil du roi opinait pour soumettre d'abord Cône et la Charité : la Pucelle obtint, quoiqu'avec peine, qu'on ne s'occuperait de cet objet qu'après le retour du roi. L'armée royale se mit en marche : Auxerre ayant consenti à fournir des vivres, on n'assiégea point cette ville, qui refusa d'ouvrir ses portes; l'exemple d'Auxerre engagea Troyes à faire un pareil refus [1]. L'armée campa cinq jours devant cette place, qui résistait toujours; les assiégeans commençaient à souffrir beaucoup de la disette, et le conseil du roi était d'avis qu'il fallait passer outre : la Pucelle s'y opposa, et fit décider l'assaut pour le lendemain. Elle s'occupa toute la nuit à faire apporter des fascines, et dès que le jour parut, elle fit sonner les trompettes, ordonna qu'on comblât les fossés avec les fascines qu'on avait préparées, et s'avança, son étendard à la main [2]. Alors, les assiégés se troublèrent,

(1) De l'Averdy, *procès de la Pucelle*, pag. 329. — *Histoire de Charles VII, dite de la Pucelle*, pag. 515.

(2) *Hist. de Ch. VII*, p. 522 et 523.—J. Chart., *Hist. de la Pucelle*, p. 31.

l'effroi s'empara d'eux, ils capitulèrent, et le roi entra dans la ville, ayant à son côté Jeanne d'Arc [1].

Elle pressa Charles VII de repartir, et il se dirigea avec toute son armée sur Châlons, qui se rendit [2]. La Pucelle marchait toujours en avant, armée de toutes pièces. A son approche, la garnison de Reims, qui n'était que de six cents hommes commandés par le seigneur de Châtillon-sur-Marne et celui de Saveuses, sortit de la ville : les habitans ouvrirent leurs portes au roi, qui y fit son entrée solennelle. Le lendemain 17 juillet 1429, il fut sacré dans la cathédrale de Reims. Jeanne d'Arc était présente à cette auguste cérémonie, tenant son étendard à peu de distance du roi et du maître-autel [3]. Elle avait, le matin même, fait écrire au duc de Bourgogne, pour l'engager à faire sa paix avec Charles VII [7].

Après la célébration du couronnement, Jeanne d'Arc se jeta aux genoux de son souverain, et le supplia, en versant des larmes, de lui permettre de se retirer, puisque sa mission était accomplie. Son père Jacques d'Arc, son oncle Durand Laxart, ainsi que ses frères, s'étaient rendus à Reims pour la voir; et les embrassemens de sa famille, après une si longue absence, lui faisaient désirer vivement de rentrer dans l'humble condition dont elle n'était sortie qu'à regret : « Et plût à Dieu mon créateur,

(1) De l'Averdy, *procès de la Pucelle*, pag. 368.

(2) *Idem*, pag. 331 et 369, note 67.

(3) Jean Chartier, pag. 32. — *Histoire de Charles VII, dite de la Pucelle*, pag. 523 et 524, dans le recueil de Godefroy. — Alain Chartier, *Histoire de Charles VII*, pag. 72, dans les œuvres.

» dit-elle à l'archevêque de Reims, je pusse maintenant » partir, abandonnant les armes, et aller servir mon » père et ma mère, en gardant leurs brebis, avec ma » sœur et mes frères, qui moult se réjouiraient de me » voir! [1] » Les ordres qu'elle pensait avoir reçus de Dieu même, se trouvant exécutés, elle croyait désormais sa présence inutile à l'armée. Mais on avait trop bien éprouvé combien cette seule présence encourageait les soldats. Forcée de céder aux volontés de son roi, l'on vit Jeanne d'Arc, depuis ce moment, s'abstenir d'opposer son avis à celui des ministres ou des généraux; et ayant rempli ses promesses et accompli ses prédictions, elle n'agissait plus comme quelqu'un qui se rend responsable des évènemens. Elle se contentait de partager les travaux des plus dangereuses expéditions, et de s'exposer la première. Elle chargea plusieurs fois son confesseur d'engager le roi, si elle mourait, à faire prier Dieu pour elle et pour tous ceux qui auraient été tués pour une guerre si juste [2].

Charles VII, après son sacre, ne resta que trois jours à Reims, et se dirigea sur Château-Thierry. Ce fut dans cette ville que la Pucelle, qui conservait un vif attachement pour le pays qui l'avait vue naître, demanda au roi que les habitans de Greux et de Domremi (ces deux hameaux ne formaient qu'une seule paroisse) fussent exemptés de toutes tailles, aides et subventions. Charles VII y consentit, et fit en conséquence expédier ses lettres-patentes, datées de Château-Thierry, le dernier jour de

(1) De l'Averdy, *procès de la Pucelle*, pag. 338 et 339.

(2) *Idem*, pag. 336.

juillet 1429; elles portent expressément que cette exemption est accordée à ces deux villages *en faveur de la Pucelle*. Ces lettres ont été renouvelées en 1449, et confirmées depuis par Louis XIII en juin 1610. Les habitans de Greux et de Domremi n'ont cessé de jouir de cette concession jusqu'à l'époque de cette révolution arrivée de nos jours, et qui aurait voulu effacer le *souvenir* de tous les bienfaits, et supprimer, comme des abus, la reconnaissance due aux bienfaiteurs.

Après le couronnement, non-seulement Château-Thierry, mais les villes de Laon, de Neufchâtel, de Soissons, de Crépy, de Compiègne, de la Ferté-Milon, de Creil, de Coulommiers, et une infinité d'autres places, tant de la Brie que de la Champagne, se rendirent au roi ou à ses généraux [1]. Beauvais chassa son évêque, parce qu'il était dévoué aux Anglais : c'était Pierre Cauchon, auquel le procès de la Pucelle a donné une si funeste *célébrité*. La terreur régnait dans Paris, où les Anglais employaient mille moyens pour tromper les habitans, et pour les contenir. Cependant le duc de Bedfort vint présenter la bataille aux Français, à trois lieues de Senlis, près du mont Piloer : on combattit avec un succès égal. Charles VII s'approcha de Paris avec son armée. Saint-Denis, qui était alors fortifié, s'empressa d'ouvrir ses portes, et le roi en prit possession le 25 août 1429. Il paraît, d'après la déposition du duc d'Alençon, que ce fut à S.t-Denis que Jeanne d'Arc rompit sa célèbre épée de Fierbois, en frappant une femme de mauvaise vie, qui se trouvait

[1] Jean Chartier, p. 28 à 35. — *Histoire de Charles VII, dite de la Pucelle*, pag. 524.

parmi les soldats [1]. Le roi se montra sensible à cette perte, qui, considérée comme un présage d'un funeste augure, pouvait exercer la plus fâcheuse influence sur l'esprit de la multitude : Jeanne d'Arc sembla elle-même penser que cet accident était un avertissement du ciel que sa carrière militaire était finie, et son pouvoir détruit.

Le 7 septembre, les troupes du roi occupèrent le village de la Chapelle, qui alors était à mi-chemin de Paris à S.t-Denis; et l'armée composée de douze mille hommes, vint au couchant se ranger en bataille dans un vaste espace appelé le marché aux pourceaux, qui s'étendait entre la butte S.t Roch ou des Moulins, et la porte S.t Honoré, alors située à l'endroit où la rue Traversière se joint à la rue S.t Honoré. On commença l'attaque par emporter un petit boulevard qui était de ce côté; mais les assaillans, qui s'étaient flattés en vain que, dans le moment de l'assaut, les partisans du roi souleveraient le peuple, furent désabusés et songèrent à se retirer. Jeanne d'Arc, accoutumée à ne jamais reculer, voulut s'obstiner à combler le fossé; elle criait aux Parisiens de rendre la ville au roi, lorsqu'un trait d'arbalète la blessa à la cuisse. Obligée, par la douleur de sa blessure, et par la quantité de sang qu'elle perdait, de se coucher derrière une petite éminence, elle y resta jusqu'au soir, où Richard de Thiebronne et d'autres guerriers vinrent la trouver. Soit chagrin d'un premier échec, soit dégoût causé par l'ingratitude de ses compagnons d'armes, elle parut lasse de la vie, et ne voulut pas quit-

(1) Jean Chartier, pag. 42.

ter sa place : il fallut que le duc d'Alençon vînt lui-même la chercher, et la ramenât à S.t-Denis ; mais elle persista dans la résolution de finir ses jours dans l'obscurité et la retraite [1]. Suivie du roi et des princes, elle alla dans la basilique royale de S.t-Denis se prosterner devant l'autel des martyrs protecteurs de la France. Elle rendit grâces à Dieu, à la Vierge et à ces saints martyrs, des faveurs qu'ils avaient répandues sur elle, et suspendit ses armes à l'une des colonnes du temple, devant la chasse révérée de l'apôtre de la France [2]. Les instances du roi et des principaux capitaines parvinrent encore à triompher de sa résolution. On est vivement ému lorsqu'on songe au sort cruel qui attendait cette infortunée, en la voyant tenter deux fois en vain de rentrer sous le toit paternel.

L'armée française, après cette attaque infructueuse sur Paris, repassa la Loire. Lorsque le roi fut arrivé à Meun-sur-Yèvre, il accorda, en décembre 1429, à Jeanne d'Arc et à toute sa famille, des lettres de noblesse avec tous les privilèges et les honneurs alors attachés à cette haute faveur : ces lettres comprenaient également, par une exception remarquable, les mâles et les femelles à perpétuité, « et afin, dit le roi, de rendre gloire à la haute et divine sagesse, des grâces nombreuses et éclatantes dont il lui a plu nous combler par le célèbre ministère de notre chère et bien-aimée la Pucelle Jeanne d'Arc, de Domremi, et que, par le secours de la divine providence, nous avons espérance de voir s'accroître encore [8]. »

(1) *Histoire de Charles VII, dite de la Pucelle*, pag. 528.

(2) Jean Chartier, pag. 37-322. — Doublet, *Histoire de Saint-Denis*, pag. 1313.

Le roi voulait reprendre successivement Cône, la Charité et Saint-Pierre-le-Moutier. On commença par l'attaque de cette dernière ville [1]. Lorsque la brèche fut praticable, on monta à l'assaut; mais les assiégés se défendirent si vigoureusement, qu'après un long et sanglant combat, ils forcèrent les troupes du roi à la retraite. Jeanne d'Arc seule, environnée de cinq ou six soldats, refusa de se retirer, malgré les exhortations que lui firent faire les généraux de revenir au camp. Sa fermeté rendit le courage aux soldats. On revint à la charge avec une nouvelle furie : les ennemis ne purent soutenir un second assaut auquel ils ne s'attendaient pas; et les Français, après une assez faible résistance, se rendirent maîtres de la place.

Tandis que l'armée royale poursuivait ses opérations dans le midi, Jeanne d'Arc fut envoyée au nord dans l'Ile de France, avec un petit corps d'armée et plusieurs chefs de guerre; elle avait avec elle ses deux frères, et menait douze chevaux à sa suite : ses montures, ses armes, ses équipages, s'élevaient ensemble à la valeur de plus de douze mille écus de ce temps, dont la plus grande partie lui avait été confiée pour payer les troupes qu'elle commandait. A Lagni, elle apprit que Franquet d'Arras, célèbre par sa vaillance et ses cruautés, ravageait les campagnes environnantes avec un corps d'environ quatre cents hommes : elle sortit de la ville, ayant un nombre à-peu-près égal de soldats, accompagnée de Jean de Foucault, de Geoffroy de S.t-Aubin, et d'autres seigneurs. Elle ne tarda pas à rencontrer Franquet d'Arras,

(1) Jean Chartier, pag. 39.

dont les troupes, composées d'excellens archers, firent sur les Français une décharge terrible qui en mit un grand nombre hors de combat. Deux fois les troupes royales reculèrent; deux fois la Pucelle les ramena à la charge, « moult courageusement et vigoureusement, » dit un historien du parti bourguignon : enfin, la victoire se déclara pour elle, et Franquet d'Arras *fut fait prisonnier*. Les juges de Lagny et le bailly de Senlis réclamèrent un homme qui s'était souillé de tant de forfaits; et il fut exécuté quelques jours après, malgré les efforts que fit la Pucelle pour lui sauver la vie. Cette exécution, injuste ou légitime, mais dont il est démontré que Jeanne était innocente, forma dans la suite un chef d'accusation contre elle.

Cependant le duc de Bourgogne s'avançant avec une assez forte armée, met le siège devant Compiègne, dégarnie alors de troupes. Jeanne d'Arc n'hésite pas un instant à s'y rendre; et Jacques de Chabanne, Théauldede Valpergue, Regnaut de Fontaine, Poton de Xaintrailles, et plusieurs autres chevaliers célèbres, suivent l'exemple de la jeune héroïne, et se renferment dans cette ville. Ce renfort, et surtout la présence de la Pucelle, y répandent une grande joie : on veut profiter de ce premier mouvement d'enthousiasme pour tenter une sortie. Le 24 mai 1430, la Pucelle, accompagnée de Poton le Bourguignon, du sire de Créqui, et de plusieurs autres capitaines, tombe à l'improviste sur le quartier de Baudon de la Noyelle, près de Marigni, commandé par Jean de Luxembourg. Les ennemis se reploient sur Marigny; mais, au premier cri d'alarme, les Anglais, conduits par le sire de Montgommeri, sortent à la hâte de leur logis

de la Veneste; les troupes de Jean de Luxembourg, cantonnées à Clairay, se précipitent hors de leurs quartiers, et accourent aussi au secours de leur général. Les Français, s'aperçevant qu'ils allaient avoir à combattre toute l'armée ennemie, se retirent vers la ville. La Pucelle marche la dernière, se retournant sans cesse et faisant face à l'ennemi, afin de couvrir la retraite des siens, et de les ramener sans perte dans la place. Les Anglais s'avancent alors à grands pas pour couper le chemin à sa troupe, qui, effrayée par ce mouvement, se précipite en tumulte vers la barrière du boulevard du pont. En ce moment, les Bourguignons sûrs d'être soutenus de toute part, font une charge terrible sur la queue des escadrons français, et y jettent un grand désordre. Ceux-ci, saisis d'épouvante, se précipitent tout armés dans la rivière, et plusieurs se rendent prisonniers. La Pucelle seule continue à se défendre: son habilement couleur de pourpre, et l'étendard qu'elle tient à la main, la font aisément distinguer. Aussitôt une foule de guerriers l'entourent, et se disputent l'honneur de s'emparer de sa personne; elle les repousse avec son épée, et parvient à gagner le pied du boulevard du pont; mais la barrière se trouve fermée. Abandonnée de tous ses compagnons d'armes, entourée d'assaillans, Jeanne fait des prodiges de valeur, et cherche alors à prendre la fuite pour éviter la captivité : un archer picard la saisit par son habit, et la fait tomber de son cheval. Elle est aussitôt désarmée; et le batard de Vendôme l'emmène à Marigni, où on la confie à une garde nombreuse [1]. Guillaume de Flavi, alors gou-

[1] Jean Chartier, pag. 42, — *Chronique*, pag. 333. — Berry, *Chro-*

verneur de Compiègne, guerrier intrépide et royaliste zélé, mais fameux par ses débauches, son avarice et sa cruauté, fut soupçonné d'avoir fait fermer la *barrière*, dans l'intention de livrer aux ennemis l'héroïne d'Orléans. Quoi qu'il en soit, jamais les victoires de Crécy, de Poitiers ou d'Azincourt n'excitèrent parmi les Anglais des transports de joie pareils à ceux que *fit éclater la* prise de la Pucelle par les Bourguignons. Les soldats anglais accouraient en foule pour considérer cette fille de dix-neuf ans, dont le nom seul, depuis plus d'une année, portait la terreur jusque dans Londres. On envoya partout des courriers pour répandre cette nouvelle; et l'on fit des réjouissances publiques à cette occasion, dans le petit nombre de villes restées soumises au parti anglais.

L'horrible tragédie méditée par la haine et la vengeance des Anglais, fut quatre mois à se préparer. Durant ce temps, Jeanne d'Arc, d'abord prisonnière *au château* de Beaulieu, fit une première tentative pour s'évader; et ensuite transportée dans le château de Beaurevoir, à quatre lieues au sud de Cambrai, elle y fut d'abord traitée avec égard par la femme et la sœur de Jean de Luxembourg. Quoique sensible à l'affection qu'on lui témoignait, la crainte qu'avait la Pucelle d'être livrée aux Anglais, lui fit tenter une seconde fois de s'échapper : elle sauta par une fenêtre, et tomba sans connaissance au pied de la tour où elle était renfermée. Dès qu'elle fut rétablie, on la transporta à Arras, et ensuite au Crotoi, citadelle très-forte à l'embouchure de la Somme. Le duc

nique, pag. 382, dans le recueil de Godefroy. — *Histoire du roi Charles VII*, par Alain Chartier, pag. 78.

de Bedfort, pour relever son parti abattu en sacrifiant Jeanne à sa vengeance, voulait d'abord établir, par une procédure solennelle, qu'elle avait employé les sortiléges et la magie : par-là il parvenait à la faire condamner comme hérétique ; il détruisait l'ascendant qu'aurait exercé sur tous les esprits le seul souvenir de ses vertus ; il sauvait l'honneur de ses armes flétri par tant de défaites ; et, pour nous servir de l'énergique langage de ce siècle, il *infamait* le roi de France [1]. Déjà un frère Martin, vicaire général de l'inquisition, avait prétendu évoquer le jugement de la Pucelle à son tribunal [2]. Pierre Cauchon, cet évêque de Beauvais, expulsé de son siége, la réclamait aussi comme ayant été prise dans son diocèse [3] ; ce qui était une fausseté, car elle avait été faite prisonnière au-delà du pont de Compiègne et sur le territoire du diocèse de Noyon. Enfin l'université de Paris écrivit au duc de Bourgogne et à Jean de Luxembourg pour qu'elle fut traduite devant un tribunal ecclésiastique, comme suspecte de magie et de sortilége [4]. Ce concours de lâcheté et de férocité, prouvait au duc de Bedfort la facilité qu'il aurait pour accomplir ses projets. Mais il fallait tirer la prisonnière des mains de Jean de Luxembourg, comte de Ligny, qui ne paraissait pas d'abord disposé à la céder. Son épouse, lorsqu'elle le voyait ébranlé par les offres qu'on lui faisait, le suppliait à ge-

(1) De l'Averdy, *procès de la Pucelle*, pag. 379.

(2) *Idem*, pag. 10. — M^ss de Brienne, fol. 6.

(3) De l'Averdy, *procès de la Pucelle*, pag. 11. — M^ss de Brienne, fol. 7, verso.

(4) De l'Averdy, pag. 10. — M^ss de Brienne, n.° 180, fol. 3.

noux de ne pas livrer à une mort certaine une captive si intéressante par son courage et son innocence, et que d'ailleurs les lois de la guerre obligeaient de respecter. Enfin, on fit valoir le droit qu'avaient les souverains de s'emparer des prisonniers, de quelque condition qu'ils fussent, en payant une somme de dix mille livres[1] à ceux auxquels ils appartenaient. Au moyen de cet *argent*, qui fut remis à Jean de Luxembourg, et d'une pension de trois cents livres pour le bâtard de Vendôme, l'héroïne d'Orléans fut livrée à un détachement de troupes anglaises, qui la conduisirent à Rouen. Là, on la chargea de chaînes, on la jeta dans un cachot, on l'accabla d'outrages[2]; et l'on commença cet affreux procès, dont les pièces, encore existantes aujourd'hui à la bibliothèque du Roi [9], déposent, comme par l'effet d'une *justice divine*, des vertus et de l'innocence de cette auguste victime, et porte au plus haut degré d'évidence *historique* les faits les plus surprenans de sa merveilleuse histoire, puisque les preuves qui les constatent s'y trouvent rassemblées et vérifiées par ceux-là mêmes qui voulaient ternir sa chaste gloire, et qui étaient acharnés à sa perte.

Pierre Cauchon, et un inquisiteur nommé Lemaire, assistés de soixante assesseurs qui n'avaient que voix consultative, furent les juges de l'infortunée Jeanne. Son procès s'instruisit selon les formes mystérieuses et barbares de l'inquisition[3]; mais, après plusieurs interro-

(1) Cette somme, suivant l'évaluation de l'Averdy (pag. 370), valait 66,000 livres de notre monnaie.

(2) De l'Averdy, pag. 345.

(3) *Idem*, pag. 22.

gatoires, on s'aperçut combien il serait difficile de parvenir au but qu'on se proposait. Jeanne, dans l'infortune et dans les fers, et en présence du tribunal qui l'avait condamnée d'avance, se montrait peut-être plus étonnante que sur le champ de bataille et à la tête des armées : elle joignait un courage inébranlable à la plus touchante douleur. Elle pleurait comme une jeune fille, et se conduisait comme un héros. Ses juges perfides accumulaient en vain les questions insidieuses, les réticences, les menaces, les violences, les impostures, les faux matériels pour la faire tomber dans le piége [1] ; rien ne leur réussissait, et ils se trouvaient eux-mêmes réduits au silence de la honte par la justesse, la dignité et l'énergie de ses réponses.

Telle était la crainte qu'elle inspirait encore aux Anglais quoique captive, que des lettres écrites au nom du roi d'Angleterre, datées du 12 décembre 1430, ordonnent de faire arrêter et traduire devant des conseils de guerre, tous ceux à qui la peur de la Pucelle ferait abandonner leurs drapeaux : *quos terriculamenta Puellæ exanimaverint* [2]. L'impulsion qu'elle avait donnée à la valeur française enfantait d'ailleurs chaque jour de nouveaux succès : les Anglais étaient partout défaits, et les revers multipliés qu'ils essuyaient, les irritaient encore plus contre celle qui en était la cause primitive : ils pressaient les juges, et prodiguaient, pour hâter le moment de son supplice, et l'argent et les menaces. Mais ils trouvaient un puissant obstacle dans la pitié qu'elle inspirait même

(1) De l'Averdy, pag. 416, 420, 425.

(2) *Idem*, pag. 470.

aux assesseurs choisis à dessein pour la condamner. La duchesse de Bedfort s'intéressait aussi vivement à son sort. Jeanne d'Arc, s'étant déclarée vierge dans ses interrogatoires, et ayant offert de se soumettre à l'examen de femmes recommandables par leurs mœurs, la duchesse de Bedfort nomma les matrones qui devaient la visiter. Quelques témoins ont assuré, dans le procès de révision, que le duc de Bedfort, sans doute à l'insu de sa vertueuse épouse, se cacha pendant cet examen dans une chambre voisine, d'où, à l'aide d'une ouverture pratiquée dans le mur de séparation, il osa promener ses regards indiscrets sur l'infortunée qu'il destinait au dernier supplice. Le rapport des matrones s'étant trouvé à l'avantage de Jeanne [1], on eut bien soin de n'en faire aucune mention au procès, parce qu'il eut anéanti le principal chef d'accusation, celui de magie et de sorcellerie. On l'interrogea plusieurs fois sur sa première entrevue avec Charles VII; mais elle ne voulut jamais s'expliquer clairement sur le secret qu'elle lui avait révélé pour lui faire reconnaître la vérité de sa mission; ou, lorsqu'elle y fut contrainte, elle le fit d'une manière allégorique ou inintelligible [2]. Sur tout ce qui concernait ses apparitions, et les *voix* qui la conseillaient, elle entra dans les plus grands détails, et raconta ingénument tout ce qu'elle avait vu et entendu, et tout ce qu'elle avait dit dans ses entretiens secrets avec les saintes qui chaque jour lui apparaissaient et lui disaient de répondre hardiment. Ces apparitions étaient, disait-elle, très-petites, et sembla-

(1) De l'Averdy, pag. 572, note 77.

(2) *Idem*, pag. 78.

bles à des miniatures. Bien loin de nier les prédictions qu'elle avait faites dans ses lettres, elle dit à ses juges qu'avant sept ans les Anglais abandonneraient un plus grand gage qu'ils n'avaient fait devant Orléans, et qu'ils perdraient tout en France [1]. Il est assez remarquable que Paris fut repris par les Français le 13 avril 1446, c'est-à dire, six ans après que l'on eut consigné cette prédiction dans le procès de Jeanne, dont nous possédons des expéditions authentiques. Jeanne répéta encore, depuis, cette prédiction en d'autres termes, dans les interrogatoires suivans, particulièrement lorsqu'on lui demanda si Dieu haïssait les Anglais : « De l'amour ou hayne » que Dieu a aux Angloys ou que Dieu leur soit à leurs » ames, ne sçay rien. Mais je sçay bien que ils seront » boutez hors de France, exceptez ceux qui y mourront ; » et que Dieu envoyera victoire aux François et contre » les Angloys. » On lui demanda si elle ne disait pas aux guerriers qui portaient des étendards semblables au sien, qu'ils seraient heureux à la guerre : « Non, répondit- » elle, je disois : entrez hardiment parmi les Angloys ! et » j'y entrois moi-même [2]. » Interrogée sur ce que lui avaient dit ses saintes sur l'issue de son procès, elle répondit : « Mes voix me dient que je seray délivrée par » grant victoire, et après me dient mes voix, pran tout » en gré ; ne chaille (soucie) de ton martyre : tu ten » venras (viendras) enfin au royaulme du Paradis ; et ce » me dient mes voix, c'est à savoir sans faillir. Et appelle » ce (cela) martyre pour la peine et adversité que seuffre

(1) De l'Averdy, pag. 45.
(2) *Idem*, pag. 49.

» en la prison : et ne sçay si plus grant seuffriray, mais » m'en acte (rapporte) à notre Seigneur. » C'est de toutes ses réponses la plus surprenante, car sa fin prochaine lui est clairement prédite par *ses voix*, sans que l'infortunée s'en doutât, puisqu'elle interprétait le mot martyre, non par le supplice, mais par les rigueurs de la prison.

On lui demanda quelle était la distinction entre l'Eglise triomphante et l'Eglise militante [1]. Isambart, un des juges assesseurs, touché de compassion, après lui avoir expliqué cette question, lui conseilla de s'en rapporter au jugement du pape et du concile de Bâle, sur le fait de ses apparitions; ce qu'elle fit à l'instant même. Cet appel allait l'arracher à la fureur de ses ennemis; aussi l'évêque de Beauvais dit à Isambart, d'une voix menaçante : « Taisez-vous de par le diable; » et il défendit au greffier de faire mention de cet appel, que le procès en révision a fait connaître [2].

Cependant, les interrogatoires se multipliaient et le procès n'avançait pas. Les réponses de l'accusée, les visites auxquelles on l'avait soumise, les informations prises dans le pays de sa naissance, les dépositions des témoins; tout tendait à sa décharge. Pour la perdre, l'évêque de Beauvais eut recours à une ruse odieuse. Jeanne avait plusieurs fois demandé les secours de la religion. On introduisit dans sa prison un prêtre hypocrite, nommé L'Oyseleur, qui feignit d'être, ainsi qu'elle, retenu dans les fers : elle ne fit pas difficulté de se confesser à lui [3].

(1) De l'Averdy, pag. 97 et 499.
(2) *Idem*, pag. 494.
(3) *Idem*, pag. 395, 475 et 476.

Il gagna sa confiance : il lui donna des conseils pour la faire tomber dans le piége ; et quand il recevait sa confession, deux hommes cachés derrière une fenêtre couverte d'une simple serge, écrivaient ce qu'elle disait [1]. Ces lâches artifices ne purent encore fournir la moindre preuve des crimes dont on la chargeait. Plusieurs des assesseurs, indignés des iniquités qu'on employait envers elle, se retirèrent et cessèrent d'assister aux séances. L'évêque de Beauvais ne savait plus qu'imaginer. Ce fut alors qu'elle tomba malade, et qu'on le soupçonna d'avoir voulu l'empoisonner ; mais le projet du duc de Bedfort échouait si Jeanne mourait de sa mort naturelle ; aussi les Anglais eurent-ils grand soin d'elle tout le temps que dura sa maladie [2].

On résolut enfin de réduire à douze chefs d'accusation, ce qui résultait des interrogatoires ; et l'on écrivit à l'université de Paris pour prononcer sur des questions générales qu'on avait posées, sans spécifier ni accusée, ni juges, ni procès [3]. L'université rendit une décision conforme aux vues du tribunal de Rouen, et l'on continua avec activité les procédures, qui ne furent pas même interrompues pendant la quinzaine de Pâques. Les Anglais menaçaient les juges et l'évêque de Beauvais lui-même, s'ils ne terminaient pas promptement ; et il fallut enfin se résoudre, pour commettre cette grande iniquité, à violer toutes les lois divines et humaines.

Jeanne, trompée par les funestes conseils de L'Oyse-

(1) De l'Averdy, pag. 501. — M.ss de Soubise, fol. 47.
(2) De l'Averdy, pag. 379-471, n.° 3.
(3) *Idem*, pag. 50, 407 et 419.

leur, était persuadée qu'elle n'aurait pas plutôt reconnu l'autorité de l'église terrestre ou militante, que ses juges, se prétendant revêtus de tous les pouvoirs de cette église, l'enverraient aux bourreaux. Lors donc qu'on l'interrogea sur cet article, elle refusa de répondre, ou répondit: « Je crois bien que l'église militante ne peut errer ou » faillir; mais quant à mes dis et mes fais, *je les meicts* » et m'en rapporte de tout à Dieu qui me a fait faire ce » que je ay fait. » Alors on lui dit que si elle ne se soumettait pas à l'église, elle s'exposait à des peines du feu éternel quant à l'âme, et du feu corporel quant au corps. « Vous ne ferez jà ce que vous dictes contre moy, qu'il » ne vous en prenne mal au corps et à l'âme », répondit-elle. Le jour suivant, l'évêque de Beauvais se transporta dans sa prison avec les bourreaux et les instrumens de torture, et il la menaça de la soumettre à d'affreuses épreuves. Cet aspect ne la fit point chanceler dans ses réponses; elle protesta avec courage contre tous les aveux qui pourraient lui être arrachés par la violence. L'évêque de Beauvais voulait la faire appliquer à la question; et la seule crainte qu'elle ne mourût par suite des tourmens, obligea le barbare prélat de se désister de son projet (1).

Cependant, le 24 mai 1431, Jeanne d'Arc fut conduite sur la place du cimetière de S.t-Ouen pour y entendre sa sentence: là on avait dressé deux échafauds. Sur l'un étaient l'évêque de Beauvais, le vice-inquisiteur, le cardinal d'Angleterre, l'évêque de Noyon, l'évêque de Boulogne et trente-trois assesseurs. Sur l'autre paraissaient

(1) De l'Averdy, pag. 107. — M.ss de Brienne, fol, 369, recto.

Jeanne d'Arc et Guillaume Erard chargé de la prêcher [1]. Le bourreau, avec un charriot attelé de quatre chevaux, était prêt à enlever au besoin la victime, et à la transporter à la place du Vieux-Marché, où le bûcher avait été préparé. Une foule de peuple remplissait la place. Guillaume Erard prononça un discours rempli d'invectives les plus grossières contre l'accusée, contre les Français restés fidèles au roi Charles, et contre le roi Charles lui-même. « C'est à toi, Jeanne, s'écriait-il, que je parle » et te dis que ton roy est hérétique et schismatique. » Jeanne d'Arc eut encore le courage d'interrompre l'orateur : « Par ma foy, sire, révérence gardée, s'écria-t-elle, » car je vous ose bien dire et bien jurer, sur la peine de » ma vie, que c'est le plus noble crestien de tous les » crestiens, et qui mieux aime la foy et l'Eglise et n'est » point tel que vous dictes [2]. » Le prédicateur et l'évêque de Beauvais crièrent alors en même temps à l'appariteur Massieu : « Faites-la taire. »

Après ce sermon, qualifié, dans le procès, de prédication charitable, Massieu fut chargé de lire une cédule d'abjuration, et ensuite on somma Jeanne d'Arc d'abjurer; elle dit qu'elle n'entendait pas ce mot, et elle demanda qu'on la conseillât. On chargea de ce soin l'appariteur Massieu : cet homme, dont le métier était de conduire les criminels en prison, au tribunal et à l'échafaud, était touché de compassion pour Jeanne [3]. Il lui expliqua ce qu'on voulait d'elle, et il l'engagea de s'en

(1) De l'Averdy, pag. 111.

(2) *Idem*, pag. 380-505.

(3) *Idem*, pag. 391.

rapporter à l'Eglise universelle. « Je me rapporte, *dit* » alors Jeanne, à l'Eglise universelle si je dois abjurer » ou non. » — « Tu abjureras présentement, s'écria l'im» pitoyable Erard, ou tu seras arse (brûlée) [1]. » Elle affirma de nouveau qu'elle se soumettait à la décision du pape, assurant cependant qu'elle n'avait rien fait que par les ordres de Dieu ; que son roi ne lui avait rien conseillé, et que s'il y avait eu quelque mal dans ses actions ou dans ses discours, il provenait d'elle seule et non d'autre. Alors l'évêque de Beauvais se leva, et lut la sentence préparée la veille, dans laquelle il eut l'audace de dire que l'accusée refusait de se soumettre au pape, quoiqu'elle vînt précisément d'articuler le contraire [2]. Le défaut de témoins, la récusation faite par Jeanne de plusieurs chefs d'accusation, frappaient la procédure de nullité. Les juges, inquiets de la responsabilité qu'on pouvait faire peser sur eux par la suite, désiraient surtout que l'accusée abjurât. On employait, à cet égard, et les menaces et les prières. L'évêque de Beauvais, pour atteindre ce but, ne craignit pas de s'exposer à la colère des Anglais, qui l'injurièrent lorsqu'ils le virent suspendre la lecture de l'acte de condamnation. Enfin, vaincue par tant d'instances, Jeanne déclara qu'elle s'en rapportait sur le tout à sa mère sainte Eglise et à ses juges ; alors Guillaume Erard lui dit : « Signe main» nant, autrement tu finiras aujourd'hui tes jours par » le feu [3]. » La cédule qui lui avait été lue contenait

(1) De l'Averdy, pag. 380-505.
(2) *Idem*, pag. 403.
(3) *Idem*, pag. 483-485.

simplement une promesse de ne plus porter les armes, de laisser croître ses cheveux et de quitter l'habit d'homme. Entendue par une foule de témoins, il fut affirmé que cette pièce n'avait que six à sept lignes [1]: mais celle qu'elle signa, et qui lui fut présentée, non par le greffier du tribunal, mais par Laurent Callot, secrétaire du roi d'Angleterre, renfermait plusieurs pages, et elle s'y reconnaissait dissolue, hérétique, séditieuse, invocatrice de démons, coupable enfin des forfaits les plus contraires et les plus abominables. Cette infidélité a été prouvée, de la manière la plus évidente, par les déclarations du greffier qui avait fait lecture de la première cédule, par les dépositions de l'appariteur Massieu et de plusieurs autres témoins [2]. Alors l'évêque de Beauvais lut la sentence qui condamnait Jeanne d'Arc, pour réparation de ses fautes, à passer le reste de ses jours au *pain de douleur* et à *l'eau d'angoisse*, suivant le style de l'inquisition. Jeanne alors dit que, puisque l'Eglise la condamnait, elle devait être remise entre les mains de l'Eglise : « Menez-moi en vos prisons, et que je ne sois plus en la » main de ces Angloys. » Mais il n'était pas au pouvoir de l'évêque de Beauvais de satisfaire à cette demande d'une justice si évidente, et l'infortunée fut reconduite au château de Rouen [3].

Cependant les chefs des Anglais étaient furieux que la victime leur eût échappé ; plusieurs levèrent leurs glaives

(1) De l'Averdy, pag. 429.

(2) *Idem*, pag. 276, 296, 429, 433, 478 à 482, 485.

(3) *Idem*, pag. 505.

sur l'évêque et sur les juges pour les frapper[1]. Enfin, le comte de Warwik leur déclara que les intérêts du roi d'Angleterre souffraient un dommage manifeste de ce qu'ils permettaient que Jeanne ne fût pas livrée au supplice. « N'ayez cure, dit l'un d'eux, nous la retrouverons » bien. » En attendant, les Anglais se vengeaient sur elle en augmentant les rigueurs de sa prison. Elle était gardée par cinq soldats, dont trois ne quittaient pas son cachot, et dont deux veillaient sans cesse à la porte : elle était attachée pendant la nuit par deux chaînes de fer, fixées au pied de son lit, et pendant le jour à un poteau au moyen d'une autre chaîne qui la tenait par le milieu du corps On poussait la cruauté jusqu'à l'éveiller au milieu de la nuit pour lui annoncer qu'elle allait être livrée au supplice [2]. Cependant elle avait repris ses habits de femme, et s'était soumise à l'acte de condamnation. On ne trouvait aucun prétexte pour sévir contre elle : il fallut donc en faire naître un. Pendant qu'elle dormait, on lui enleva ses habits, et l'on y substitua des habits d'homme. Elle redemanda avec instance à ses gardes qu'on lui rendît les vêtemens de son sexe; on les lui refusa, et elle se vit enfin forcée de se vêtir en homme, pour éviter les outrages qu'on tentait de faire à sa pudeur [3]. Aussitôt plusieurs témoins, apostés exprès, paraissent pour prendre acte de cette prétendue transgression. L'évêque de Beauvais et quelques-uns des juges se rendent dans la prison : on dresse procès-verbal; et l'évêque dit en sortant, au comte de

(1) De l'Averdy, pag. 508.
(2) *Idem*, pag. 377.
(3) *Idem*, pag. 438 à 440.

Warwik, à haute voix et en riant : « *Fare well, fare well,* » faites bonne chère, il en est faict [1]. » Le lendemain le tribunal interroge et délibère pour la forme [2], et la sentence qui condamne Jeanne d'Arc comme « relapse, ex» communiée, rejetée du sein de l'Eglise, et jugée digne » par ses forfaits d'être abandonnée à la justice sécu» lière », est prononcée.

Dès le matin du jour fatal (31 mai 1431), l'évêque de Beauvais envoya frère Martin l'Advenu pour signifier à Jeanne d'Arc sa sentence de mort. Elle s'abandonna à la plus violente douleur, et s'écria : « j'en appelle à Dieu » le grant juge, des grans torts et ingravances qu'on me » fait [3]. » Frère Martin l'Advenu reçut sa confession. Jeanne demanda avec ardeur le sacrement de l'Eucharistie. Alors il se présenta une difficulté : frère Martin pouvait-il, devait-il admettre à la communion une femme déclarée hérétique, excommuniée et retranchée du nombre des fidèles ? Il envoya l'appariteur Massieu à l'évêque de Beauvais pour lui faire part de la demande de Jeanne; et, ce qu'il serait impossible de croire si le fait n'était constaté au procès, l'évêque de Beauvais, après avoir consulté quelques-uns des juges, fit répondre à frère Martin qu'il donnât à Jeanne d'Arc le sacrement de l'Eucharistie et *toutes choses quelconques qu'elle demanderait* [4]. Ainsi la pitié exerce par momens son empire jusque sur les cœurs les plus corrompus et les plus féroces, puisqu'en se lais-

(1) De l'Averdy, pag. 495.
(2) *Idem*, pag. 118.
(3) M.me de Soubise. — De l'Averdy, pag. 495.
(4) De l'Averdy, pag. 451.

sant fléchir, l'évêque de Beauvais ne craignit pas de contredire sa propre sentence, et de déclarer *ainsi* innocente celle qu'il allait livrer au supplice comme coupable. Frère Martin l'Advenu, d'après la décision de l'évêque, administra à Jeanne d'Arc le sacrement de l'Eucharistie, qu'elle reçut avec une humilité profonde et avec une grande abondance de larmes *Pendant qu'elle* communiait, on alluma des flambeaux et l'on prononça les prières des agonisans : *orate pro eâ,* priez pour elle [1]. Après cet acte de piété, elle eut plus de fermeté et de courage. Quand elle vit l'évêque de Beauvais, elle lui dit : « Evêque, je meurs par vous ; si vous m'eussiez mise aux » prisons de cour d'Eglise, cecy ne me fut pas advenu : » pour quoy je appelle de vous devant Dieu. »

A neuf heures du matin, le bourreau fit monter dans son charriot Jeanne revêtue de ses habits de femme : frère Martin l'Advenu et frère Isambard-*de-la-Pierre* étaient à ses côtés ; huit cents soldats anglais, armés de haches, de glaives et de lances, entouraient ce charriot ; une foule immense remplissait la place. On vit alors un homme ayant les traits altérés, le visage baigné de larmes, percer la foule, pénétrer à travers les soldats étonnés, et monter sur le charriot où était Jeanne : c'était L'Oyseleur, qui, déchiré de remords, demandait à Jeanne d'Arc pardon de toutes ses perfidies. Il eut été, sans le comte de Warwik, massacré sur l'heure par l'escorte anglaise ; et il ne put sauver sa vie qu'en sortant à l'instant même de la ville [2]. Cependant Jeanne d'Arc, par

(1) De l'Averdy, pag. 451-453-494.

(2) *Idem*, pag. 488, note 80.

ses lamentations pieuses, et l'abandon de sa douleur, touchait tous ceux qui se trouvaient présens : lorsqu'elle arriva sur la place du Vieux-Marché où elle devait être livrée aux flammes, la foule fondait en larmes [1]. A peu de distance du bûcher élevé sur une plate-forme, on avait dressé deux échafauds : sur l'un étaient les juges ecclésiastiques et civils, le bailli de Rouen et son lieutenant Laurent Guesdon; sur l'autre se trouvaient plusieurs prélats. Nicolas Midy, docteur en théologie, adressa d'abord à Jeanne d'Arc un discours d'admonition : lorsqu'il fut terminé, Jeanne se mit à genoux, fit ses prières, déclara encore que son roi ne l'avait point induite aux choses qu'elle avait faites, soit qu'elles fussent répréhensibles ou dignes de louanges. Frère Martin a déclaré que dans ce moment solennel, elle lui avait encore affirmé la réalité de ses apparitions [2]. Elle se recommanda à la piété de tous les assistans, et supplia les prêtres présens de dire chacun une messe pour elle. Alors, non-seulement le peuple, mais les juges, mais les soldats anglais eux-mêmes se sentirent attendris et pleurèrent [3]. L'évêque de Beauvais se leva, et lut la sentence qui, comme la première, s'adressait à l'accusée, et renfermait aussi de longues exhortations, des injures, des imputations calomnieuses; elle se terminait par ces mots : « Nous vous déclarons » relapse et hérétique par notre présente sentence ; nous » vous livrons à la puissance séculière, en la priant de » modérer son jugement à votre égard, en vous évitant la

(1) Belbœuf, dans les *notices des Manuscrits*, pag. 564.
(2) De l'Averdy, pag. 489, note 84, et pag. 131.
(3) *Idem*, pag. 447 et 507.

» mort et la mutilation des membres. » Cette formule hypocrite est toujours celle qu'emploie l'inquisition, lorsqu'elle condamne quelqu'un au dernier supplice. Mais alors, il faut au moins, que la justice séculière prononce la sentence de mort, et donne les ordres pour l'exécution. Le bailli de Rouen et les assistans présens à cette horrible scène, ne prononcèrent point de sentence, et ne donnèrent point d'ordre [1]. Aussitôt que l'évêque de Beauvais eut terminé sa lecture, deux sergens s'approchèrent pour contraindre Jeanne de descendre de l'échafaud : alors elle embrassa une croix que, d'après sa requête, on lui avait apportée d'une église voisine, et elle se laissa conduire par frère Martin l'Advenu. Mais des soldats anglais la saisirent, et l'entraînèrent au supplice avec fureur [2]; elle invoquait le nom du Sauveur, et s'écriait : « Ah! Rouen! Rouen! seras-tu ma dernière de- » meure! [3] » Au pied du bûcher, on ceignit sa tête de la mitre ignominieuse de l'inquisition, sur laquelle étaient écrits ces mots : « hérétique, relapse, *apostate*, ydolastre. » En face du bûcher paraissait un tableau sur lequel on lisait cette inscription : « Jeanne qui s'est fait nommer » la Pucelle, menteresse, pernicieuse, abuseresse de » peuple, devineresse, superstitieuse, blasphèmeresse de » Dieu, mal créant de la foy de J.-C., vanteresse, ydo- » lastre, cruelle, dissolue, invocateresse de diables, » schismatique et hérétique [4]. » Après avoir été livrée par

(1) De l'Averdy, pag. 497.
(2) *Idem*, pag. 466.
(3) *Idem*, pag. 459.
(4) *Idem*, pag. 129 et 453.

les sergens entre les mains du bourreau[1], Jeanne d'Arc demanda instamment un crucifix : un Anglais qui se trouvait présent, rompit un bâton, et en fit une espèce de croix ; elle la reçut, la baisa, et la mit dans son sein [2] : elle monta ensuite sur le bûcher ; on l'attacha à une colonne en plâtre qu'on avait construite exprès, et l'on alluma le feu. Frère Martin l'Advenu, absorbé par les soins pieux qu'il donnait à cette infortunée, ne s'apercevait pas que la flamme s'approchait de lui : Jeanne y veillait, et l'en avertit ; elle lui dit de s'éloigner un peu, et le pria en même temps de se placer au bas de l'échafaud, de tenir la croix levée devant elle, et de continuer à l'exhorter assez haut pour qu'elle pût l'entendre : il obéit avec un tendre zèle [3]. Comme on ne voulait laisser aucun doute sur sa mort, on avait élevé le bûcher à une hauteur extraordinaire, afin que la victime fût aperçue de tout le peuple ; ce qui mit obstacle à l'embrasement, et rendit le supplice plus long et plus douloureux [4]. Au milieu des gémissemens et des sanglots, on entendit le nom de *Jésus* sortir du sein des flammes, tant qu'elle conserva un souffle de vie [5]. Après sa mort, le cardinal de Winchester ordonna qu'on rassemblât ses cendres, et il les fit précipiter dans la Seine [6]. Ainsi périt à l'âge de vingt ans, après douze mois de captivité, celle qui avait

(1) De l'Averdy, pag. 497.
(2) *Idem*, pag. 456.
(3) *Idem*, pag. 496.
(4) *Idem*, pag. 498.
(5) *Idem*, pag. 491 et 498.
(6) *Idem*, pag. 469 et 491.

sauvé son roi et la France, sans que son roi ni la France eussent fait aucun effort pour l'arracher des mains de ses ennemis [10].

Nous n'avons aucun tableau, aucun monument authentique, qui nous retrace les traits de cette héroïne, objet éternel d'admiration et de pitié. Ceux que l'on a considérés comme tels, sont, non-seulement imaginaires, mais en contradiction avec les témoignages des contemporains et ses propres déclarations : c'est donc à tort qu'un auteur récent (1) a tracé, d'après ces faux documens, un portrait fantastique de Jeanne d'Arc. L'histoire n'admet point ces ornemens romanesques. Nous savons seulement que cette vierge célèbre avait une taille fine bien prise, un très-beau sein, des yeux noirs, et qu'elle réunissait tous les charmes de son sexe à toute l'énergie du nôtre [11].

Aucune histoire ne repose sur des *matériaux aussi* certains, aussi authentiques que celle de Jeanne d'Arc, puisque les faits résultent des informations juridiques et des dépositions faites sous le sceau du serment de plus de deux cents témoins de tout âge, de tout sexe et de toute profession, qui ont été entendus dans les deux procès, l'un en condamnation et l'autre en révision (ce dernier eut lieu en 1455). Environ trente manuscrits de la bibliothèque du Roi renferment ces procès et les autres pièces relatives à cette histoire. Les principaux historiens contemporains, qu'on doit joindre à ces documens, sont Jean Chartier et Alain Chartier, *Histoire de Charles VII ;*

(1) M. Lebrun des Charmettes, *Histoire de Jeanne d'Arc*, I. 368.

Histoire de la Pucelle d'Orléans, dans D. Godefroy (*Histoire de Charles VII*, 1661, in-fol.) Monstrelet, *Chroniques*, liv. II; mais ce dernier historien doit être lu avec défiance, parce qu'il était du parti Bourguignon; il a dit des mensonges à dessein, et a égaré ceux qui l'ont suivi. Enfin ajoutons encore l'*Histoire et discours au vray du siége qui fut mis devant Orléans*, etc., d'après un manuscrit sur vélin, trouvé dans la maison-de-ville d'Orléans : c'est un journal exact et tenu jour par jour, des évènemens qui se passaient pendant le siège. Il y a plusieurs éditions de ce précieux monument historique; celle dont nous nous sommes servis a été imprimée à Orléans en 1606, in-12. Il faut joindre aussi à ces documens la chronique anglaise d'Hollinshed, qui s'accorde mieux que Monstrelet avec la vérité et les faits contenus au procès. M. de l'Averdy a examiné sur pièces, avec toute la sagacité d'un jurisconsulte et toute l'érudition d'un savant, les deux procès de la Pucelle : il en a rapproché et comparé tous les manuscrits, et il en a publié des notices savantes dans le tom. III.e des *Notices et Extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi.* Ce travail, plein de recherches curieuses, qui remplit presque 1 vol. in-4.°, est le plus satisfaisant et le plus original que l'on ait exécuté sur l'histoire de notre héroïne. Il a entièrement dissipé les nuages qui enveloppaient plusieurs vérités historiques d'une haute importance. M. Chaussard en a publié un extrait, intitulé, *Jeanne d'Arc, recueil historique et complet*, Orléans, 1806, in-8.°, 2 vol.; c'est une compilation faite à la hâte, mais où il a quelques notices intéressantes. On peut porter le même jugement de l'ouvrage de Lenglet Dufresnoy, *Histoire de Jeanne*

d'Arc, 1753-1754, in-12, fait d'après celui d'Edmond Richer, qui est resté manuscrit [12]. Au moment où nous terminons la rédaction de cet article, il a paru deux ouvrages consacrés à l'héroïne d'Orléans, l'un par M. Berriat de S.t-Prix, 1 vol. in-8.°; l'autre, plus complet et plus étendu, par M. Lebrun des Charmettes, 4 vol. in-8.°, 1817. On peut consulter, sur le mérite respectif de ces deux ouvrages, le jugement qu'en ont porté le *Journal des Savans*, novembre 1817, et les *Annales encyclopédiques*, février 1818.

Par une étrange fatalité, l'histoire de Jeanne d'Arc avait été défigurée par presque tous les historiens, si l'on excepte Villaret qui a puisé dans les sources. Puisque Voltaire avait lu ce dernier auteur, c'est donc à dessein qu'il a accumulé dans l'article d'*Arc* du *Dictionnaire philosophique*, les plus grossiers mensonges et les plus ridicules erreurs. Hume parle de Jeanne d'Arc plus convenablement; mais il s'est laissé égarer par Monstrelet [13], et il n'a pas fait preuve de sa sagacité ordinaire en attribuant à Dunois et aux hommes d'état de la cour de Charles VII, les idées philosophiques du 18.e siècle. Leclerc, le président Hénault, et beaucoup d'autres, ont commis la même faute. L'ouvrage de M. Chaussard est terminé par un catalogue de plus de quatre cents ouvrages composés sur la Pucelle, ou de ceux dans lesquels son histoire est racontée; ce catalogue, quoique le plus étendu de ce genre, est encore incomplet, et doit être rectifié dans beaucoup d'articles. Le poème de M. Robert Southey, en anglais, intitulé *Joan of Arc* (4.e édition, 1812, 2 vol. in-12), est la tentative la plus heureuse que les Muses aient faite jusqu'ici pour célébrer l'héroïne

d'Orléans. C'est encore une des singularités de son histoire de voir le génie de la poésie anglaise inspirer de beaux vers à son honneur, tandis que celui de la poésie française a été jusqu'ici rebelle à ceux qui ont voulu la chanter, et n'a favorisé que celui qui s'est joué de sa mémoire. Schiller a fait une belle tragédie intitulée *Jeanne d'Arc :* le dénouement en est cependant très-vicieux. Il a puisé l'idée de sa plus belle scène (celle de l'entrevue de Jeanne d'Arc avec le duc de Bourgogne), dans une scène semblable de Shakespeare, de la tragédie d'Henri VI, part. 1. Dans cette pièce, que d'habiles critiques croient n'être pas du premier des tragiques anglais, et qui est indigne de son génie, Jeanne d'Arc joue un rôle odieux. En 1795, dans le moment où la guerre qui avait lieu entre la France et l'Angleterre, portait au plus haut degré les sentimens d'aversion nationale, un auteur dramatique crut plaire au public anglais en faisant représenter au théâtre de Covent-Garden, une pantomime intitulée *Jeanne d'Arc,* où cette héroïne, au dénouement, se trouvait plongée en enfer par la main des diables : cette fin fut accueillie par des huées, des sifflets et des cris d'indignation. A la représentation suivante, on substitua aux diables des anges qui enlevaient la Pucelle et la transportaient au ciel : ce nouveau dénouement fut très-applaudi, et la pantomime eut beaucoup de succès. Ce fait se trouve consigné dans la préface du poème de M. Southey, et nous offre un exemple remarquable du triomphe de la vertu sur les haines et les préjugés nationaux [14].

Notes.

[1] Page 163.

Voici un passage d'un historien contemporain que nous ne pouvons traduire, et qui donnera une idée de la tyrannie et de la dissolution des nobles de ce temps.

» *Agricola quilibet, sponsam juvenem acquisitus, ac in viciniâ alicujus viri nobilis et præpotentis habitans, crudelissimè vexabatur. Nempè nonnumquam in ejus domum irruens iste optimas, magnâ comitante catervâ, pretium ingens redemptionis exigeret. ac si non protinùs solveret colonus, istum miserum in magnâ arcâ protrudens, venustæ ac teneræ uxori suæ (super ipsam arcam prostratæ) vim vir nobilis adferret, voce exclamans horrenda : « Audi-ne rustice! jamjam super hanc » arcam constupratur dilecta tua sponsa. » Atque peracto hoc scelere nefando relinqueretur (horresco referens), suffocatione expirans maritus, nisi magno pretio sponsa super viliata liberationem ejus redimeret.* »

[2] Même page.

Lorsqu'on fit le procès au seigneur de Giac, favori de Charles VII, ce ne furent pas les crimes affreux qu'il avait commis, et qu'il avoua, qui l'épouvantaient le plus à sa dernière heure : c'était d'avoir donné une de ses mains au diable, pour obtenir son intervention dans une occasion importante ; quand il fut condamné, il demandait avec instance qu'on lui coupât cette main avant de le faire mourir, afin que le diable, qui devait s'en saisir après sa mort, ne pût l'entraîner. (*Histoire particulière du connétable de Richemont*, dans le recueil de Godefroy, sur Charles VII, pag. 750). Si tel était le degré de superstition d'un homme de cour, quel devait être celui du peuple?

[3] Page 164.

L'hiver de 1407 fut le plus rigoureux qu'on eut encore vu depuis cinq siècles.

[4] Même page.

Dans l'hiver de 1420, on vit les loups pénétrer jusque dans le milieu de Paris, pour y dévorer les cadavres abandonnes de ses habitans.

[5] Page 165.

Discours au vrai du siége qui fut devant Orléans, pag. 25, 29, 36, 81, 82.

[6] Même page.

Elle fut nommée la *journée des harengs*, parce qu'il y avait beaucoup de harengs salés dans les provisions qu'apportait le convoi.

[6 *bis*] Page 193.

Voyez l'Averdy, pag. 213-215, et la notice de quatre de ces traités dans Lenglet-Dufresnoy, *Histoire de Jeanne d'Arc*, deuxième partie, pag. 185; dans *Jeanne d'Arc*, par Publicola Chaussard, p. 321, et dans M. Le Brun des Charmettes, tom. III, pag. 6-11. Ce dernier auteur parle aussi (tom. II, pag. 141) d'un petit écrit que le fameux Gerson fit *imprimer* et publier à Lyon pour défendre la Pucelle, le 14 mai 1429. Indépendamment de ce que cet écrit est attribué sans fondement à Gerson, M. Le Brun des Charmettes oublie qu'à cette époque l'imprimerie n'était pas encore inventée, et qu'elle ne le fut qu'environ vingt ans plus tard. Depuis que ceci a été écrit,

nous nous sommes aperçus que cette faute était de M. de l'Averdy (pag. 510). M. Le Brun des Charmettes l'a copié sans le citer.

[7] Page 194.

Cette lettre, que l'on a retrouvée dans les archives de la chambre des comptes de Lille, a d'abord été publiée par M. Berriat Saint-Prix, pag. 334, ensuite par M. Le Brun des Charmettes, tom. *II*, pag. 308. C'est le seul monument contemporain qui marque la date du couronnement de Reims.

[8] Page 198.

Les armes de cette famille, qui prit le nom de Dulys, étaient d'azur à une épée d'argent en pal, croisée et pommetée d'or, soutenant de la pointe une couronne d'or, et côtoyée de deux fleurs-de-lis d'or. Elles lui furent données par Charles VII, à la requête des frères de la Pucelle; celle-ci ne les porta jamais, et n'avait pas d'armes sur son écu. (*Voyez* Le Brun des Charmettes, t. *III*, pag. 52.) En 1614, un arrêt du parlement restreignit la noblesse, dans la famille Dulys, aux seuls descendans mâles. Cette famille, a-t-on dit, s'est éteinte en la personne de messire Henri-François de Coulombe Dulys, chanoine de Champeaux et prieur de Coutras, mort le 29 juin 1760. On a réclamé contre cette assertion.

Les lettres de noblesse de cette famille sont imprimées dans le recueil de Godefroy, pag. 897, et dans *l'Histoire de la Pucelle*, de Lenglet Dufresnoy, deuxième partie, pag. 281. Vers le temps du procès en révision de Jeanne d'Arc, Jean d'Arc, son frère, était prévot de Vaucouleur et portait (en 1455) le nom de Jean *Dolis*. De l'Averdy assure que ce fut par autorisation, et que dans les marches de Lorraine et de Champagne, on prononcait fleur dolis pour fleur-de-lis. (*Notices des M.ss*, tom. III, pag. 260.)

Dans Alain Chartier, *Histoire de Charles VII*, la Pucelle d'Orléans est nommée Jehanne du Liz; mais c'est une addition de l'annotateur qui dit lui-même, pag. 830, que ces mots du Liz ne se trouvaient pas dans les manuscrits.

[9] Page 204.

Les manuscrits du procès de condamnation qui sont à la bibliothèque du Roi, sont in-fol., sous les numéros 5965, 5966 (6975 de la bibliothèque de Pithou). Ces deux manuscrits sont des grosses authentiques, revêtues de signatures et paraphées à chaque page par les deux notaires-greffiers, Collès *dit* Bos-Guillaume, et Guillaume Manchon, nommés tous deux par l'évêque de Beauvais, et Nicolas Tacquel, nommé par le vice-inquisiteur.

Puis on trouve sous le numéro 180, collection de Brienne, un manuscrit copié sur les deux précédens, collationné par Pithou et Petau.

Le numéro 4967, est une copie non collationnée.

Les numéros 5968, 5969, sont encore d'autres copies.

Les manuscrits du procès de révision sont en assez grand nombre; un des principaux est à la bibliothèque du Roi, sous le numéro 5970, coté et paraphé par Denys le Comte et François Fernbom, les deux notaires greffiers-commis par les juges que le pape avait délégués. C'est surtout de ce manuscrit que M. de l'Averdy s'est servi pour sa notice (pag. 247.)

Le numéro 10 est du fonds du chapitre de Notre-Dame.

Le numéro 181, collection de Brienne, est une copie collationnée.

L'Averdy, pag. 183-185, donne la liste de plusieurs autres manuscrits répandus dans diverses bibliothèques.

Mais les minutes du procès en révision ne se sont pas retrouvées et auront été consumées dans l'incendie de la chambre des comptes (l'Averdy, pag. 236). Les expéditions authentiques les rendent inutiles. On accuse les Anglais d'avoir supprimé les minutes françaises, mais cela n'est pas certain (de l'Averdy, pag. 187). Le manuscrit du dépôt des chartes (de l'Averdy, pag. 198), et celui d'Urfé, qui sont en français, sont probablement les copies des minutes du procès.

M. de l'Averdy, pag. 220, donne encore les notices de plusieurs manuscrits du procès de condamnation, signés et paraphés. Tel est celui qui était en la possession d'un nommé Laurent, directeur du vingtième (pag. 223); celui de la bibliothèque du chapitre d'Orléans.

Il y en a un autre, ainsi que du siége d'Orléans, dans la bibliothèque de Genève (*voyez* l'Averdy, pag. 227.)

[10] Page 220.

Quelques auteurs français ont voulu sauver le Roi et la nation de la honte d'un semblable reproche. Mais en histoire, il faut être vrai avant tout, il faut l'être même au préjudice de l'honneur de son Roi et de sa patrie. M. de l'Averdy a cherché, par des raisons trop faciles à refuter, à prouver que Charles VII ne pouvait rien tenter pour délivrer la Pucelle (1). M. Le Brun des Charmettes, qui s'est aperçu de la faiblesse des raisons du savant académicien, a voulu, de son côté, convertir le fait obscur d'une expédition projetée, entre quelques guerriers, contre la ville de Rouen, en une tentative faite pour la délivrance de la Pucelle, qui devait absoudre la nation française de la honte d'avoir abandonné cette héroïne; mais outre que ce fait, s'il était vrai, serait une bien faible excuse pour une aussi grande ingratitude, puisque cette expédition ne reçut point d'exécution, on peut dire que le fait est faux, dans le sens que M. Le Brun des Charmettes le raconte. En effet, cette tentative d'expédition ayant eu lieu pendant un voyage que le duc de Bedfort fit de Rouen à Paris, où, après avoir marché jour et nuit, il arriva le jour de S.t Dominique (Le Brun des Charmettes, vol. IV, pag. 150 à 151), il est clair que cette expédition ne dut précéder la fête que de deux ou trois jours, c'est-à-dire qu'elle n'a pu avoir lieu que vers le 2 août ou vers le 12 octobre, trois ou cinq mois après la mort de Jeanne, et non à la fin de mai, puisque les fêtes des deux S.ts Dominique se célèbrent les 4 août et 14 octobre. Ce rapprochement clair et décisif est de l'auteur d'un extrait sur les ouvrages de M. Berriat S.t Prix et Le Brun des Charmettes, inséré dans les *Annales encyclopédiques*, février 1818, tom. I, pag. 367.

[11] Page 220.

Le tableau qui se trouvait à la maison de ville d'Orléans, est celui

(1) Notices des manuscrits, tom. III, pag. 166.

qui a servi de modèle aux portraits de cette héroïne, que l'on a si souvent gravés; mais il est moderne et aussi imaginaire que celui de Vouet qu'on voit dans les *Portraits des illustres Français de la galerie du palais cardinal Richelieu*, in-fol., 1655. Nous avons vu à Paris, entre les mains d'un habile artiste auquel on l'avait envoyé pour le restaurer, le drapeau que l'on promène dans Orléans lors de la fête du 8 mai; la Pucelle y est figurée avec son étendard à la main. Cette peinture est aussi très-moderne, et le peintre n'a pas même cherché à imiter les costumes du temps de Charles VII. Il existait sur l'ancien pont d'Orléans un monument en bronze représentant Jeanne d'Arc et Charles VII à genoux devant une vierge qui tenait le corps de J.-C. étendu. Ce monument avait été élevé par la piété et la reconnaissance de Charles VII, en 1458; mais en 1567, pendant les troubles religieux, toutes les figures en furent brisées, à l'exception de celle du roi; elles ont été depuis refondues en 1571. Ce monument, successivement enlevé, replacé et réparé à différentes époques, a été détruit en 1793; alors la figure de la Pucelle, faite par le premier sculpteur, ne s'y trouvait plus: mais il n'est pas même probable que la figure primitive fut celle de Jeanne. Elle a déclaré, dans ses interrogatoires, qu'elle ne s'était jamais fait peindre. «Si on a fait, » a-t-elle ajouté, des portraits de moi, je n'en ai vu qu'un seul qui » me représentait un genou en terre, présentant une lettre au Roi.» (De l'Averdy, pag. 43). D'ailleurs, le sculpteur qui l'a représentée armée de toutes pièces, lui a fait les cheveux très-longs et tombant jusqu'aux jambes, et l'on sait qu'elle les portait coupés, comme les guerriers du temps. Il existe un dessin assez exact de ce monument dans un salon de l'hôtel-de-ville d'Orléans; il est gravé au trait dans le recueil de M. Chaussard, intitulé *Jeanne d'Arc*, et dans d'autres ouvrages. Le graveur Ponsard, vers 1600, a reproduit une tapisserie du temps de Charles VII, qui représentait la Pucelle faisant avec le roi son entrée à Reims. La statue en bronze qui existe maintenant sur une des places d'Orléans, est l'ouvrage de M. Gois, et a été érigée en 1805 par souscription. Les costumes du temps n'y sont point observés, et la figure est, comme dans les autres, imaginaire. Montaigne passa à Domremy en 1480, et il y vit «le devant de la mai» sonette où Jeanne naquit, toute peinte de ses gestes; mais l'âge

» en avait fort corrompu la peinture. » (*Voyages de Montaigne*, t. 1, pag. 16, édit. de 1774, in-12.) Cette chaumière avait été religieusement conservée par les habitans du lieu, jusqu'à l'époque de la dernière invasion des étrangers en France. Un journal (le *Narrateur de la Meuse*) dit qu'elle a été depuis peu convertie en écurie. Depuis que ceci a été écrit, le gouvernement a fait l'acquisition de cette maison et l'a fait restaurer et embellir, ce qui a donné lieu à un bel ouvrage de M. Jollois.

[12] Page 222.

Edmond Richer était syndic de la faculté de théologie; il a composé son histoire vers l'an 1628. Ce manuscrit, qui provient *du fonds* de Fontanier, est à la bibliothèque du Roi.

Lenglet Dufresnoy a puisé non-seulement dans Edmond Richer, mais aussi dans un manuscrit de Rohan-Soubise, dont l'Averdy (p. 189) a donné la notice. Cet ouvrage, en souvenir de Jeanne d'Arc, a été composé lors de la reddition de Rouen, par Charles VII.

[13] Même page.

Par exemple, il dit, que pour plaire aux imaginations vives, on la métamorphosa en bergère, et qu'on supprima dix ans de son âge. La première assertion n'a pu être faite que par quelqu'un totalement ignorant des circonstances de la vie de Jeanne, si minutieusement détaillées dans les deux procès et dans les écrits du temps. La seconde est fondée sur l'autorité de Monstrelet, qui, suivant Hume, donne à Jeanne vingt-sept ans; mais toutes les éditions anciennes et tous les manuscrits de Monstrelet de la bibliothèque du Roi, vérifiés et cités par M. Berriat-Saint-Prix (p. 177 à 180, note 142), portant vingt ans ou environ, il est clair que Hume s'est trompé ou qu'il avait une mauvaise édition de cet historien.

Cette remarque s'applique encore mieux à Voltaire qui, dans son *essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, chap. LXXX, tom. XVIII, pag. 353 de l'édition de Beaumarchais, dit : « On la fit passer pour une bergère de dix-huit ans; il est cependant avéré, par sa propre

confession, qu'elle avait vingt-sept années. » Sa confession démontre précisément le contraire. Le passage suivant du vieil annaliste anglais Hollinshed (pag. 600) est curieux; on verra qu'il donne dix-huit ans au plus à notre héroïne, et qu'il réfute toutes les assertions de Hume: « A young wench of an eighteene years old, of favour was she counted likesome, of person stronglie made and manlie, of courage great hardie, and stout withall; an understander of counsels though she were not at them; greet semblance of chastity both of bodie and behaviour; the name of Jesus in hir mouth about all her businesses, humble, obedient and fasting divers daies in the week. »

[14] Page 223.

Depuis que cet article a été écrit, M. Le Brun des Charmettes a fait paraître un long poëme épique sur Jeanne d'Arc, intitulé: *le siège d'Orléans*, M. Soumet a publié des fragmens du sien, M. d'Avrigny a fait représenter une tragédie intitulée *Jeanne d'Arc*, M. Buchon a publié une nouvelle chronique; enfin, il a paru un grand nombre d'ouvrages sur cette héroïne.

SAVARY DE BRÈVES.

François Savary de Brèves, né en 1560, fut un des plus habiles négociateurs des règnes de Henri IV et de Louis XIII, et a rendu d'éminens services aux lettres et à sa patrie.

Il était issu d'une famille de Touraine, dont l'origine remonte au commencement du 13.e siècle, et ses ancêtres étaient seigneurs de l'île de Savary sur l'Indre, près de Paluau, dont ils tiraient leur nom, ou à laquelle ils l'avaient donné. Son père avait épousé, en 1544, Françoise de Damas [1], dame de Brèves, par laquelle cette terre de Brèves a passé dans la maison des *Savary. Il avait* vingt-deux ans lorsque Jacques de Savary-Lancosme, son oncle à la mode de Bretagne, nommé en 1582, par le roi Henri III, ambassadeur à la Porte, l'emmena avec lui, et le fit son adjoint. Lancosme mourut en 1591 ; de Brèves en donna avis à sa cour, et demanda des lettres de créance pour lui succéder. On lui écrivit de travailler en qualité de résident, jusqu'à l'arrivée du nouvel am-

[1] Françoise de Damas était de la famille des Damas d'Anlezy, différens de celle des Damas-Crux, quoique toutes deux du Nivernais, où est située la terre de Brèves dans la commune de ce nom. Cette terre a été démembrée, et le magnifique château bâti par Savary de Brèves, était à vendre à vil prix lors de notre tournée dans le département de la Nièvre, en 1827.

bassadeur; il répondit qu'aucun homme de sa maison n'avait jamais pris de qualification pareille; qu'il allait revenir en France avec les traités secrets conclus avec la Porte, et qu'ainsi l'on perdrait un travail de plusieurs années. On lui envoya le titre d'ambassadeur.

Malgré les batailles d'Arques et d'Ivry, la ligue était encore très-puissante et dominait alors à Marseille; Amurath III, qui occupait le trône ottoman, avait une marine formidable qui le rendait maître de la Méditerranée. De Brèves, constamment honoré de la confiance de ce sultan, l'engagea, en 1593, à écrire une lettre aux Marseillais pour les forcer de se soumettre à Henri IV. Dans cette lettre, vraiment curieuse, Amurath III s'exprime ainsi : « Nous vous invitons, ou plutôt nous vous » enjoignons d'incliner vos chefs et rendre obéissance au » magnanime entre les grands et très-puissans seigneurs, » Henri, roi de Navarre, à présent empereur de France. » Si vous persistez dans votre sinistre obstination, nous » vous déclarons que vos vaisseaux et leurs cargaisons » seront confisqués, et les hommes faits esclaves dans » tous nos états et sur mer. C'est à la prière de l'ambas» sadeur de France, résident près de nous, que nous » avons donné à nos capigis, nos très-hauts et très-su» blimes commandemens, etc. » De Brèves parvint enfin, après plusieurs années de travaux, à conclure, entre Henri-le-Grand et Achmet, le fameux traité de 1604, par lequel il rétablit ou confirma tous les avantages que les traités précédens assuraient à la France, et y fit même ajouter considérablement.

De Brèves reconnait qu'il devait, en partie, l'ascendant qu'il avait sur les sultans et leurs ministres, à son

goût pour les lettres et la littérature orientale, et surtout à l'usage de la langue turque, qui lui était devenue très-familière. Il rapporta du Levant plus de cent volumes turcs et persans, qui sont aujourd'hui à la bibliothèque du Roi. Il fit graver à Rome, par les plus habiles artistes, des caractères orientaux avec lesquels on imprima, dans cette ville et à Paris, divers livres en langues orientales, et entre autres le traité de 1604, dont nous venons de parler, 1 vol. in-4.° de 48 pages, 1615. La plupart de ces impressions ont été exécutées par Etienne Paulin et G. Sionita, et portent sur leurs frontispices : *Ex typographiâ Savarianâ*. Ces caractères orientaux, acquis depuis par l'imprimeur Vitray, pour le compte du roi de France, ne peuvent être comparés, pour leur beauté, qu'à ceux qu'un habile artiste français avait gravés pour l'imprimerie orientale des Médicis. Après avoir servi à l'impression de la *Polyglotte du président* Le Jay, et à celle de quelques autres ouvrages moins importans, jusque vers l'an 1679, on cessa d'en faire usage, faute d'habiles imprimeurs ; bientôt on les crut perdus, et on accusa Vitray de les avoir détruits, pour que *sa Polyglotte* demeurât comme un monument inimitable. Ainsi, pendant près d'un siècle, on ne put imprimer aucun texte arabe en France, et ce fut M. Deguignes qui retrouva enfin les poinçons et les matrices de ces beaux caractères, dans un dépôt de l'imprimerie royale [1].

De Brèves ayant terminé son ambassade, partit de Constantinople en mai 1605. Il lui restait deux commissions délicates à remplir : c'était de faire exécuter à Tunis

[1] *Voyez* le tom. 1.er des *Notices et Extraits des manuscrits*.

et à Alger les ordres qu'il avait obtenus du grand-seigneur pour la délivrance des chrétiens et surtout des Français, et pour la restitution des vaisseaux et des effets pris par les corsaires de Barbarie. Déjà à cette époque, les ordres du grand-seigneur étaient peu respectés de ces pirates, lorsqu'ils ne s'accordaient pas avec leurs intérêts. Cependant, de Brèves, trouvant à Tunis un pacha qu'il avait fait nommer et qui s'en souvenait, réussit, après des conférences tumultueuses où il courut risque de perdre la vie. A Alger, il eut affaire à un Chérif-Mufti qu'il avait fait condamner aux galères, pour avoir donné un soufflet à un consul français, et qui eut aussi bonne mémoire que le pacha de Tunis : ce Chérif-Mufti essaya de faire assassiner de Brèves par des noirs, et parvint à rendre inutiles tous les efforts de son habileté et de son courage.

Toujours avide de connaissances utiles, de Brèves saisit l'occasion de cette double mission pour visiter et observer la Terre-Sainte, l'Egypte, les îles de l'Archipel, et une partie des côtes de l'Asie et de l'Afrique. Enfin, après un séjour de vingt-deux ans en Orient, il débarqua à Marseille, le 19 novembre 1606.

Il fut nommé, en 1607, conseiller-d'état et gentilhomme de la chambre, et envoyé l'année suivante à Rome, en qualité d'ambassadeur. De Brèves y résida six ans; les affaires qui l'occupèrent pendant son séjour furent le soin de maintenir à Rome l'équilibre entre la France et l'Espagne; les négociations relatives aux successions de Clèves et de Mantoue; celles qu'entraîna l'évasion du prince de Condé, et d'autres moins importantes. Toutes les lettres et pièces relatives à cette am-

bassade sont conservées parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale, et forment 3 vol. in-fol., dont Gaillard a donné d'excellentes notices [1].

Après la mort de Henri IV, de Brèves fut rappelé en France, et nommé, par la reine mère, gouverneur de Jean-Baptiste Gaston, frère unique du roi, premier gentilhomme de sa chambre, lieutenant de sa compagnie de deux cents hommes d'armes, et surintendant de sa maison. Lorsque le connétable de Luynes s'empara du pouvoir, le nouveau ministère écarta de Brèves qui lui faisait ombrage, et fit donner au comte du Lude la charge de gouverneur de Gaston. De Brèves empêcha son élève de faire auprès du roi des démarches en sa faveur; mais il se rendit chez le chancelier de Sillery, où il était mandé. Il y trouva le garde-des-sceaux du Vair et le président Jeannin, et leur tint un discours noble et fier : « Ce que » j'ai fait (osa-t-il leur dire), mérite récompense et non » oppression; si vous ne me voulez aider pour l'amour » de moi, faites-le pour l'amour de vous-mêmes. Si » c'est péché mortel d'honorer et révérer la mère du roi, » j'avoue ma faute; je la dois néanmoins révérer comme » mère de mon roi, et y suis tant plus obligé qu'elle m'a » été bonne maîtresse. » Il finit par dire qu'il allait de ce pas se rendre prisonnier à la Conciergerie pour justifier sa vie. « Gardez-vous en bien, lui dit le chancelier, vous » offenseriez le roi. » Bientôt le roi parut, et le vertueux gouverneur lui remit la personne de Monsieur. Cet évènement, dont de Brèves a écrit lui-même la relation, est

(1) *Voyez* les *Notices des manuscrits*, t. 1.

rapporté à tort, par le président Hénault, à l'année 1617:
il est du 23 avril 1618.

Le règne du connétable de Luynes fut court ; la reine mère reprit une partie de son ascendant sur l'esprit du roi. Cependant de Brèves ne fut point rétabli dans sa place de gouverneur de Gaston ; mais on le nomma premier écuyer de la reine ; sa terre de Brèves fut érigée en comté par des lettres-patentes du mois de mai 1625 ; on le créa chevalier de l'ordre du S.t-Esprit, le 13 novembre de la même année. Il fut de l'assemblée des notables en 1626, eut entrée au conseil des dépêches en 1627, et mourut à Paris en 1628. Son corps fut transporté près d'Arpajon, au couvent des Annonciades de St.-Eutrope-lez-Chanteloup, dont il avait été fondateur.

Outre la relation de ses voyages, publiée à Paris en 1628, in-4.°, qui paraît écrite d'après ses mémoires par Jacques du Castel, l'un de ses secrétaires, nous avons de de Brèves deux petits ouvrage sprécieux, dont le but est entièrement opposé ; l'un est intitulé : *Discours abrégé des asseurez moyens d'anéantir et ruiner la monarchie des princes ottomans*. Dans cet écrit, il suppose « que les Cosaques, qui sont chrétiens et que nous nommons *Russiens*, pourraient bien servir, au besoin, à inquiéter les Turcs de leur côté » : voilà toute l'idée que l'on avait alors de cette vaste puissance des Russes qui joue aujourd'hui un rôle si important dans la politique de l'Europe et de l'Asie. Dans l'autre ouvrage, intitulé : *Discours sur l'alliance qu'a le roi avec le grand-seigneur*, il fait voir de quelle utilité est cette alliance pour toute la chrétienté, et il l'a encore mieux prouvé par les services qu'il a rendus dans sa longue ambassade, que par cet

écrit, qui, de même que le précédent, a été imprimé à la suite des Voyages de l'auteur. De Brèves eut plusieurs enfans mâles, qui occupèrent des places importantes, et sa famille s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

DEUXIÈME SECTION.

PERSONNAGES HISTORIQUES DE L'HISTOIRE D'ANGLETERRE.

ROBERT BOYD.

Robert Boyd, lord et chef d'une famille noble, autrefois toute puissante en Écosse, était fils de sir Thomas Boyd de Kilmarnock, qui fut tué en 1439, par vengeance du meurtre qu'il avait commis sur la personne de lord Darnley.

Robert Boyd, vers la fin du règne de Jacques II, se rendit, par ses talens et ses manières, agréable au peuple et au prince. Il fut admis dans le parlement, et, en 1459, nommé un des plénipotentiaires pour conclure la trève avec l'Angleterre. A la mort de Jacques II, en 1460, il fut créé chef de justice, et nommé ensuite un des lords de la régence pour gouverner durant la minorité de Jacques III. Son frère, Alexandre Boyd de Duncan, gagna l'amitié et la faveur du jeune roi, et Robert parvint, avec son secours, à usurper, pour ses parens et ses amis, toutes les charges de la couronne et toutes les places du

gouvernement. Alors, il ne mit plus de terme à son ambition. Lui et ses adhérens osèrent enlever le roi dans une partie de chasse, et l'arrachèrent à la garde de lord Kennedy, auquel on l'avait confié, pour le transporter de Linlithgow à Édimbourg. Là, le parti dominant eut assez d'influence pour obtenir, en plein parlement, une déclaration qui créait lord Boyd seul régent du royaume, avec la plénitude du pouvoir, jusqu'à ce que le roi eut atteint vingt-un ans. En 1467, lord Boyd fit ajouter encore à toutes ces dignités, en se faisant créer grand chambellan, et, pour consolider son autorité, il fit épouser la sœur aînée du roi à son fils sir Thomas, qui fut ensuite créé comte d'Arran, et auquel il fit concéder de grands biens par la couronne.

Robert Boyd, maître absolu des rênes de l'état, entretenait le jeune roi dans tous les désordres d'une jeunesse licencieuse, afin de le rendre à jamais incapable des soins du gouvernement. Cependant le comte d'Arran fut envoyé en Danemarck, chargé de l'honorable mission d'épouser, au nom du roi son maître, la fille du monarque danois. Tout semblait conspirer en faveur de la famille des Boyd, lorsqu'on vit tout-à-coup s'écrouler cet édifice de grandeur et de prospérité.

Les ennemis de cette maison profitèrent de l'absence du comte d'Arran pour se ménager accès auprès du roi, et pour lui inspirer des soupçons contre ses favoris. Alors, le monarque assembla son parlement à Édimbourg, et lord Boyd, son fils, et son frère furent sommés d'y comparaître, et d'y rendre compte de leur administration. Lord Boyd se rendit en effet à Édimbourg, mais dans une attitude menaçante, et accompagné d'une troupe

armée. Le gouvernement, qui avait prévu son audace, avait rassemblé de son côté des forces supérieures, de sorte que Boyd fut obligé de licencier les siennes, et de s'enfuir en Angleterre, où, accablé par les revers de sa fortune, il termina ses jours au château d'Alnwick, en 1470. Un de ses frères, sir Alexandre, malade, et ne pouvant fuir, fut traduit devant le parlement, accusé de haute trahison, condamné et exécuté.

Le comte d'Arran, quoique compris dans l'acte d'accusation, ignorait ce qui se passait en Écosse; il y aborda avec la jeune reine, au moment même où s'accomplissait cette sanglante tragédie. Il apprit le danger qui le menaçait, et retourna en Danemarck sur un des vaisseaux danois qui l'avait amené. Il se rendit à la cour du duc de Bourgogne et à celle du roi de France, et employa en vain tous les moyens pour obtenir son pardon et son rétablissement. Sa femme lui fut enlevée par le divorce, et on la força de prendre un autre mari. En 1474, le comte d'Arran termina enfin sa vie et ses malheurs à Anvers. Ainsi s'évanouit la splendeur de cette famille ambitieuse, dont un descendant, Guillaume, comte de Kilmarnock, fut décapité en 1746, pour avoir pris part à la rébellion en faveur du prétendant, contre la maison régnante en Angleterre.

RALEGH.

Walter Ralegh [1], célèbre par ses découvertes dans le Nouveau-Monde, ses exploits sur terre et sur mer, ses écrits, sa haute fortune et ses malheurs, naquit vers l'année 1552, dans un lieu obscur nommé *Hayes*, appartenant à la paroisse de Budley, et situé sur cette partie de la côte du Devonshire, où la rivière Otter se décharge dans la mer. C'est là, c'est à l'aspect des flots de l'Océan que fut élevée son enfance : nous le remarquons à dessein pour ceux qui connaissent l'influence des premières impressions sur les destinées de la vie entière, et parce que Ralegh dut, en grande partie, à sa passion pour les expéditions maritimes, ses actions les plus glorieuses et ses fautes les plus déplorables, son élévation et sa chute. Dans les années brillantes de sa prospérité, il voulut racheter le domaine de Hayes, dont son père n'avait joui qu'en vertu d'un bail emphytéotique ; mais le propriétaire auquel il était échu après l'expiration de ce bail, ne voulut point consentir à le lui céder ; et Ralegh ne put réaliser le projet qu'il avait formé d'y bâtir un château, et d'en faire sa principale résidence. Si les souvenirs de son enfance n'avaient tenu plus de place dans son esprit que les noms de ses ancêtres, d'autres lieux auraient obtenu la préférence. En effet, il descendait d'une famille qui faisait remonter son antiquité plus haut que la conquête de l'Angleterre par les Normands, et

qui, autrefois puissante, avait donné le nom de Ralegh à des villages, des bourgs et des villes du Devonshire, du Somersetshire et de l'Essex. Son père, seigneur de Fardel, près de Plymouth, ne possédait qu'une fortune médiocre, et Ralegh était le quatrième enfant du troisième et dernier mariage qu'il avait contracté avec Catherine Champernon, veuve d'Otho Gilbert [2]. Ainsi Ralegh avait pour frères, du côté maternel, Jean Humfroi, et Adrien Gilbert, tous trois illustres par eux-mêmes et par la noblesse de leur origine.

Ralegh fit ses études à Oxford; et quelques pièces de vers de sa jeunesse, qui sont parvenues jusqu'à nous, prouvent qu'une excellente éducation avait développé en lui un talent remarquable pour la poésie gracieuse et légère. Par la suite, d'autres productions plus importantes et plus solides le placèrent au nombre des meilleurs et des plus savans écrivains de son temps. Mais la lente et tranquille gloire des lettres ne pouvait suffire à l'orgueil de sa naissance et à l'activité de son ambition. Une taille de près de six pieds, une figure majestueuse, une constitution robuste, un courage indomptable, le rendaient éminemment propre à l'état militaire, qui, dans tous les temps et dans tous les pays, offrit à la fortune la carrière la plus rapide et la plus brillante. Élisabeth, dont l'habile politique veillait, au dedans comme au dehors, à tout ce qui pouvait être utile aux intérêts de l'Angleterre et à la consolidation de la réforme religieuse, devenue nécessaire au maintien de son autorité, prit parti pour les protestans, dans les guerres civiles qui désolaient la France sous Charles XI. En 1569, elle leur envoya un secours en cavalerie, et en donna le

commandement à Henri Champernon, parent de Ralegh. Celui-ci suivit Champernon en France; et, simple volontaire, il montra dès-lors une valeur, un sang-froid et une habileté dans les combats, qui le rendaient digne du commandement. Échappé à l'horrible massacre de la S.t-Barthélemi, il se trouvait encore en France après la mort de Charles IX; un séjour de plus de cinq ans dans cette contrée, le mit à portée de connaître le génie de ses habitans, l'état des partis qui la déchiraient, et le caractère particulier de ceux qui y exerçaient le plus d'influence. Ces diverses connaissances lui furent, par la suite, d'une grande utilité, lorsqu'il put les mettre à profit auprès de sa souveraine.

A peine fut-il de retour en Angleterre, qu'impatient du repos, il saisit la première occasion de s'engager dans de nouveaux combats. Don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, avait été fait gouverneur des Pays-Bas, et s'était attiré la haine des peuples, qui se révoltèrent contre son autorité. Cet homme, dont l'orgueil, selon Ralegh, affrontait les plus grandes difficultés, mais qui, par sa faiblesse, ne pouvait triompher des plus petites, avait conçu le projet de délivrer la reine d'Écosse de sa prison, et, en l'épousant, de détrôner Élisabeth, et de s'emparer de l'Angleterre. Élisabeth sut le détourner bien efficacement de cette entreprise, en envoyant, en 1578, un puissant secours aux insurgés des Pays-Bas. Ralegh fut au nombre des guerriers anglais qui s'y rendirent. Il y servit sous le commandement de sir John Norris, et partagea, avec les plus habiles capitaines d'Angleterre, la gloire de cette campagne, qui se termina par la défaite et la mort de don Juan.

L'année suivante, le jeune Ralegh saisit avidement l'occasion de s'engager dans une expédition maritime, et fit son premier essai en ce genre sous son frère Humfroi Gilbert, qui entreprit d'établir une colonie à Terre-Neuve. Cette expédition échoua; mais Ralegh y trouva le moyen de se mesurer pour la première fois sur l'Océan avec les Espagnols, qui voulurent en vain prendre le vaisseau qu'il montait. Son activité était devenue infatigable; et l'on sait qu'il était parvenu, au milieu des camps, aussi bien que dans l'enceinte d'un vaisseau, à régler son temps et ses occupations. Sur les vingt-quatre heures, quelque loisir qu'il eut, il n'en donnait jamais que cinq au sommeil. Il en réservait régulièrement quatre à l'étude; le reste était employé à l'accomplissement de ses devoirs ou aux exercices propres à perfectionner ses talens comme militaire et comme marin. Il partageait, avec les matelots et les simples soldats, les travaux les plus pénibles, et tous les dangers de la guerre et de la navigation.

Toutefois, après dix années de campagne sur terre et sur mer, il se voyait, à vingt-huit ans, sans fortune et sans rang. Une occasion se présenta, qui le fit sortir de l'obscurité dont il s'indignait. A cette époque, comme aujourd'hui, l'Irlande ne pouvait rester indépendante, ou appartenir à une autre puissance que l'Angleterre, sans un danger imminent pour celle-ci: et cependant l'opposition qui existait dans les mœurs et les habitudes de ces deux pays, produite par une civilisation moins avancée, par la dissidence des opinions religieuses et par le caractère national, faisait détester aux Irlandais le joug de l'Angleterre. Le gouvernement anglais, au lieu

de chercher à vaincre cette antipathie, ne connaissait d'autre moyen pour se garantir de ses effets, que l'emploi de la force et les cruautés qu'elle entraîne. On disait, au temps d'Élisabeth, que les Irlandais, comme les orties, ne piquaient que ceux qui les touchaient légèrement, et ne faisaient point de mal lorsqu'on les écrasait. Vers le milieu de l'année 1580, l'excès de l'oppression enfanta la révolte : sir Jacques Desmond se mit à la tête des insurgés de la province de Munster, qui furent bientôt soutenus par une troupe d'Espagnols et d'Italiens commandés par Fitz Morris, et envoyés par le pape et le roi d'Espagne. Élisabeth s'empressa de leur opposer une armée sous le commandement de lord Grey. Ralegh en faisait partie, et avait le grade de capitaine. Son bouillant courage, son habileté et son adresse dans les négociations, l'audace avec laquelle il sut, à l'aide d'un petit nombre d'hommes, saisir, dans leurs propres châteaux et au milieu de leurs vassaux, des conspirateurs puissans et des ennemis déguisés, et enfin les services de de tout genre qu'il rendit dans cette guerre, lui firent donner un commandement dans la province de Munster. Il y comprima les rebelles.

De tels succès attirèrent sur lui l'attention des ministres. Il entretint une correspondance avec le plus puissant de tous, le comte de Leicester, le favori de la reine, et par son entremise, il fut présenté à la cour. Lord Grey ayant été nommé une seconde fois pour commander en Irlande, Ralegh manifesta une opinion contraire à la sienne sur les mesures à prendre dans ce pays. Tous deux furent appelés au conseil, afin d'y exposer leurs raisons. Ralegh y déploya une éloquence si

persuasive, que non-seulement il triompha de son adversaire, mais qu'il s'acquit, dès ce moment, l'estime de la reine. Elle le récompensa magnifiquement, en lui concédant douze mille acres de terre dans la province de Munster, dont elle avait fait un désert, et qu'elle aurait voulu repeupler de colonies purement anglaises.

Une aventure frivole vint encore augmenter la faveur dont Ralegh commençait à jouir auprès d'Élisabeth. Dans une de ses promenades, elle fut tout-à-coup arrêtée par un peu de boue qui était sur son passage; elle hésitait et semblait vouloir détourner sa marche, lorsque Ralegh, qui se trouvait présent, se dépouilla subitement du riche manteau pluché dont il était revêtu, et l'étendit aux pieds de sa souveraine : surprise, mais charmée de cette galanterie, elle franchit aussitôt sans obstacle, sur ce moelleux tapis, le sol fangeux qui arrêtait ses pas.

Bientôt après elle saisit une occasion qui se présenta de témoigner à Ralegh sa bienveillance, en le nommant, en 1582, pour accompagner à Anvers le duc d'Anjou, qu'elle flattait de l'espoir de devenir son mari. Ralegh, dans ce voyage, se fit connaître au prince d'Orange, qui sut l'apprécier, et qui le chargea de ses lettres pour la reine d'Angleterre. Par la finesse et les grâces de son esprit, Ralegh aurait facilement acquis, dans le métier de courtisan, de nouvelles richesses et de nouveaux honneurs; mais la fortune sans périls et sans gloire avait peu d'attraits pour lui. C'est au-delà des mers, c'est dans le Nouveau-Monde où les Espagnols avaient fait des conquêtes si vastes, si rapides et si faciles, que Ralegh entrevoyait les moyens d'augmenter la puissance de l'An-

gleterre, et d'abaisser celle de l'Espagne. Telle fut la pensée principale de sa vie entière; et il n'en fut pas détourné par le peu de succès de la première expédition maritime de son frère Humfroi Gilbert, à laquelle lui-même avait pris part. Gilbert, avant l'expiration de sa patente, crut devoir faire une nouvelle tentative; il associa Ralegh à son entreprise, et celui-ci fit construire et équiper, à ses frais, un vaisseau de douze cents tonneaux, qu'il joignit à la flottille de son frère. Cette seconde expédition eut encore une issue plus funeste que la première : Gilbert atteignit Terre-Neuve, et en prit possession au nom de l'Angleterre; mais, à son retour, ses vaisseaux furent dispersés, brisés par la tempête, et lui-même y périt.

Les désastres semblaient fortifier de plus en plus Ralegh dans son inébranlable résolution. Il enfanta de nouveaux projets, qui furent approuvés par la reine et par son conseil. On lui délivra, en conséquence, des lettres-patentes qui lui concédaient, ainsi qu'à ses héritiers, tous les droits de juridiction royale sur les contrées habitées par des peuples idolâtres et païens, qu'il pourrait découvrir, soit par lui-même, soit par ses agens, pourvu qu'elles ne fussent pas déjà possédées par un prince chrétien. Aussitôt Ralegh, avec le secours de deux de ses amis, Richard Granville et William Saunderson, équipa deux vaisseaux, dont il confia le commandement à deux capitaines expérimentés, nommés Philippe Amadas et Arthur Barlowe. Ceux-ci mirent à la voile le 27 avril 1584; et, conformément aux instructions qui leur avaient été données, ils se dirigèrent vers cette partie du Nouveau-Monde, que Ralegh conjectu-

rait devoir exister entre la Floride, découverte par les Espagnols, et Terre-Neuve, où son frère Gilbert avait abordé. Les deux capitaines découvrirent, en juillet, et après trois mois de navigation, une contrée d'une fertilité extraordinaire, couverte de fruits et d'arbres odoriférans, et peuplée de nations sauvages, dont ils furent parfaitement accueillis. La courte, mais intéressante relation de leur voyage, qu'ils remirent à Ralegh, à leur retour, et qui a été publiée par son contemporain Hakluyt, est le premier document de l'histoire d'un pays aujourd'hui civilisé et couvert de villes florissantes. Ce pays, ou plutôt le district où les vaisseaux de Ralegh abordèrent, était nommé par les indigènes *Wingandacoa*, et le roi qu'ils avaient alors portait le nom de *Wingina*. Élisabeth, à laquelle Ralegh fit hommage de la relation qui lui avait été adressée par les deux capitaines, nomma cette contrée *Virginia*. Les détails de cette relation appartiennent à l'histoire et à la géographie; mais il est nécessaire de remarquer ici que le lieu découvert par les vaisseaux de Ralegh ; ne fait pas partie de l'état de Virginie proprement dit, et selon sa division moderne : ce fut sur les confins méridionaux de cet état, sous le trente-sixième parallèle et dans la grande baie d'Albemarle, renfermée dans les limites de la Caroline septentrionale, qu'abordèrent Philippe Armadas et Arthur Barlowe; et ce fut ce territoire qui reçut d'abord le nom de *Virginie*. Le nom de la rivière Roanoak, qui se décharge dans cette baie, et d'autres circonstances, ne laissent aucun doute à cet égard. On remarque même avec intérêt, que la capitale actuelle de la Caroline septentrionale, récemment fondée sous le nom de Ralegh,

doit être située à peu de distance ou sur l'emplacement même de la ville nommée dans la relation Skicoak, qu'on dépeignit à nos navigateurs comme la plus peuplée et la plus considérable, mais qu'ils ne purent visiter, parce qu'elle se trouvait trop éloignée de la côte. Cette relation nous apprend aussi que les sauvages de ces contrées avaient du fer qu'ils s'étaient procuré par deux vaisseaux européens, dont l'un avait fait naufrage vingt-six ans, et l'autre, vingt ans auparavant. Ces faits ont pu être connus de Ralegh, et avoir une grande influence sur ses projets et sur la découverte qui en fut la suite.

Le succès de cette expédition acquit de la célébrité à Ralegh, et lui attira de nouvelles faveurs de la part d'Élisabeth. Un de ses frères, Adrien Gilbert, donna le nom de *Ralegh* à une montagne resplendissante de l'éclat métallique de l'or, qu'il vit dans le détroit de Davis. La reine décora Ralegh des honneurs de la chevalerie, et lui accorda le privilège de faire vendre du vin dans tout le royaume : cette concession fut pour lui une source abondante de richesses, qu'il sut employer à l'exécution de ses projets favoris d'établissemens dans le Nouveau-Monde. Aussitôt après le retour de l'expédition qui découvrit la Virginie, il en équipa une seconde, composée d'une escadre de sept vaisseaux, dont il conféra le commandement à sir Richard Greenville. Cette expédition, ainsi que la première, prit terre à l'embouchure de la Roanoak, débarqua une centaine d'hommes, et revint, après s'être emparé de deux vaisseaux appartenant aux Espagnols. La colonie que sir Richard Greenville avait laissée dans l'île de Roanoak, sous le commandement de Ralph Lane, découvrit une assez grande étendue de

la côte au nord et au sud, pénétra chez le Chesapiens dans la baie actuelle de Chesapeak, s'avança dans l'intérieur, espérant y trouver des mines d'or, et se frayer un passage dans la mer du Sud; mais attaquée par les sauvages, elle aurait fini par succomber à la famine, si Drake, qui passait dans ces parages, au retour de son expédition contre S.t-Domingue et la Floride, n'eût pris à son bord tous ceux qui la composaient, et ne les eût ramenés en Angleterre, où ils arrivèrent le 27 juillet 1586, après un an de séjour en Amérique.

Cependant Ralegh, tandis qu'ils retournaient en Europe, avait, à ses frais, expédié d'autres vaisseaux pour leur porter des secours et des provisions. Sir Richard Greenville, qui commandait encore cette troisième expédition, ne retrouvant pas à l'île de Roanoak la colonie qu'il y avait transportée, se contenta de laisser quinze hommes, avec des provisions pour deux ans; puis il revint en Angleterre, et en chemin il pilla et mit à contribution les Espagnols qui habitaient les îles Açores. Ralegh, aussitôt après le retour de sir Richard Greenville, fit équiper trois autres vaisseaux pour porter une nouvelle colonie en Virginie; il donna le commandement de cette expédition à Jean Wright, lui prescrivant d'aller à la recherche des quinze hommes laissés dans l'île de Roanoak, de fonder la colonie dans la baie de Chesapeak, et d'y bâtir une ville sous le nom de Ralegh. En même temps, sir Walter fréta d'autres bâtimens pour aller combattre les Espagnols dans les Açores, et s'associa au comte de Cumberland pour envoyer contre eux plusieurs vaisseaux dans la mer du Sud. L'expédition contre les Açores réussit complètement: on fit prisonnier le gou-

verneur de l'île S.t-Michel, et Pedro Sarmiento, gouverneur du détroit de Magellan. L'expédition dans la mer du Sud ne passa pas le quarante-quatrième degré de latitude; mais elle revint après avoir fait quelques prises lucratives. La colonie envoyée en Virginie, parvenue à l'île de Roanoak, y chercha vainement les quinze hommes que Richard Greenville y avait laissés; et l'on apprit qu'attaqués par les sauvages, plusieurs d'entre eux avaient été tués, et les autres obligés de fuir: on ne put savoir ce qu'ils étaient devenus. La colonie, se voyant, au bout de quelque temps, dépourvue de vivres et de munitions, força son chef Jacques Wright de repartir pour l'Angleterre, afin d'exposer ses besoins à sir Walter. Mais alors la grande flotte que l'Espagne préparait, sous le nom d'*Armada*, avait imprimé la terreur à l'Angleterre, et forçait celle-ci de réparer tous ses vaisseaux pour sa propre défense. Ralegh expédia cependant pour sa colonie des provisions et des hommes, sur deux petits bâtimens qui mirent à la voile le 22 avril 1588; mais ils ne parvinrent pas à leur destination, et furent pris par deux vaisseaux Rochellois. Cet évènement et la guerre contre l'Espagne, qui se préparait, et à laquelle Ralegh voulait prendre part, le déterminèrent à traiter de sa patente et de tous les droits qu'elle lui concédait sur les pays qu'il avait découverts, avec une compagnie de négocians de Londres. Il se réserva seulement la cinquième partie des produits dans les mines d'or et d'argent que l'on pourrait découvrir.

Celles du Mexique et du Pérou faisaient croire alors que le sol entier de l'Amérique était composé de mines d'or et d'argent. L'espoir de les conquérir était le grand

véhicule de toutes les découvertes, et la cause principale qui faisait échouer toutes les entreprises de colonisation. Ralegh avait dépensé, pour les siennes, la somme de quarante mille livres sterling; mais, quoiqu'il n'eût obtenu pour lui-même aucun résultat important, il avait illustré son nom, il avait ouvert à son pays une vaste carrière, et l'avait fait entrer dans le partage des richesses que le Nouveau-Monde promettait à l'ancien. Déjà, de nouvelles denrées s'introduisant dans le commerce, manifestaient l'heureuse influence de ses efforts patriotiques. C'est en effet à cette époque que le tabac commença d'être connu en Angleterre; et l'on en attribua l'introduction dans ce pays aux expéditions de Ralegh, et surtout à l'usage fréquent qu'il en fit. On rapporte à ce sujet qu'il dit à un de ses domestiques, qui n'était à son service que depuis peu de jours, de lui aller chercher de la bière : tandis que celui-ci était sorti pour exécuter cet ordre, Ralegh alluma une pipe, et se mit à fumer; lorsque le domestique fut de retour, il aperçut, avec un étonnement mêlé de frayeur, qu'une fumée épaisse sortait de la bouche de son maître; il crut que le feu avait pris à son corps, et, pour l'éteindre, il n'imagina rien de mieux que de lui jeter au visage la bière qu'il lui apportait.

Les découvertes de Walter Ralegh, et les combats qu'il livra contre les Espagnols, contribuèrent beaucoup à augmenter la faveur dont il jouissait près de sa souveraine; mais ce qui y mit le comble, ce furent les services qu'il rendit à Élisabeth dans le parlement, dont il fut plusieurs fois élu membre. Aussi, non-seulement cette princesse accrut le privilège dont il jouissait sur les vins,

d'un nouveau privilège sur le pesage et le mesurage, elle lui concéda les biens confisqués sur Antoine Babington, chef d'une conspiration en faveur de Marie, reine d'Écosse ; et elle le nomma successivement grand-sénéchal des duchés de Cornouailles et d'Exeter, surintendant des mines d'étain des comtés de Devon et de Cornouailles, lieutenant-général de cette dernière province, et enfin capitaine de ses gardes. Tant de richesses et de dignités accumulées sur Ralegh, attirèrent l'envie de tous les courtisans, et surtout de ce Leicester, qui avait d'abord contribué à son élévation, et qui, depuis vingt ans, jouissait sans partage de toute la puissance d'un favori; mais il avait déplu à sa souveraine, en se faisant nommer, par les états de Hollande, au secours desquels elle l'avait envoyé, capitaine-général des Provinces-unies; et le crédit de Ralegh semblait s'accroître chaque jour sur les ruines du sien. Leicester, qui connaissait la cour et toutes les faiblesses d'Élisabeth, au lieu de s'engager dans une lutte inégale, sut prévenir sa chute et perpétuer son pouvoir, en introduisant auprès de la reine son beau-fils, le jeune comte d'Essex, moins habitué au détail des affaires, moins instruit, moins laborieux que Ralegh, mais aussi brave, aussi ambitieux, et plus jeune, plus généreux, plus franc, plus aimable et plus présomptueux. Essex, par ses qualités, et peut-être même par ses défauts, sut encore mieux que Ralegh se concilier les bonnes grâces de sa souveraine : l'affection qu'il lui inspira eut tous les caractères de la passion, et la faveur sans borne qui en fut la suite, en exaltant son orgueil, occasiona ses fautes et sa fatale catastrophe. Mais lorsqu'en 1588, Leicester eut cessé d'exister, Ra-

legh eut d'abord dans Essex un rival plus redoutable et plus puissant que celui que la mort venait de lui enlever. Aussi chercha-t-il alors à se procurer un appui dans Robert Cecil, le plus habile de tous les ministres de la reine Élisabeth : de concert avec lui, il s'opposa sans cesse à l'influence du favori.

Les nouvelles victoires que Ralegh remporta sur les Espagnols avec des vaisseaux équipés à ses frais, lui valurent de nouveaux éloges et de nouvelles faveurs de la reine, qui, à ce sujet, le décora d'une chaîne d'or. Essex, qui en fut jaloux, parvint à l'éloigner de la cour, et à l'envoyer en Irlande; et c'est alors que Ralegh eut occasion de resserrer les nœuds d'amitié qui déjà l'unissaient au plus célèbre poète de ce temps, Edmond Spenser, et qu'il le ramena en Angleterre. Le poète ne manqua point de reconnaissance envers Ralegh : il l'a chanté plusieurs fois dans ses vers, où il lui donne le surnom de *Berger de l'Océan*.

Cependant la guerre de l'Angleterre contre l'Espagne continuait toujours; la tempête avait dispersé cette flotte immense, cette invincible *Armada*, objet d'une si grande terreur, et l'enthousiasme patriotique que cet évènement excita parmi les Anglais, enfantait sans cesse des expéditions particulières contre les Espagnols. Toutes n'avaient pas une issue également heureuse, et sir Richard Greenville perdit la vie dans une tentative de ce genre. Ralegh, pour défendre la mémoire de son ami, publia une brochure dans laquelle il enflammait encore la haine de sa nation contre les Espagnols, en traçant le tableau de leurs usurpations, et en énumérant toutes les cruautés que l'avarice et l'ambition leur avaient fait

commettre. Il ne s'en tint pas à des écrits, et proposa à la reine d'aller s'emparer de la flotte qui transportait annuellement en Europe les richesses du Mexique. Élisabeth approuva le plan de cette expédition, en conféra le commandement à Ralegh, puis, lorsqu'il eut mis à la voile, dépêcha Martin Forbisher, pour lui ordonner de revenir. Ralegh, qui avait versé dans cette expédition une partie de ses fonds, et associé à son entreprise plusieurs de ses amis, continua sa route, en supposant une autre interprétation aux ordres d'Élisabeth ; il ne revint que lorsqu'il se fut emparé du vaisseau nommé la *Madre de Dios*, appartenant au Portugal, chargé de la plus riche cargaison qui fût encore tombée au pouvoir des Anglais. Le butin fut si considérable, que la reine ne dédaigna pas de s'en approprier une partie. Le succès lui fit oublier la désobéissance, et Ralegh jouissait toujours auprès d'elle de la même faveur, lorsqu'un incident, étranger à sa conduite comme commandant d'escadre, alluma contre lui la colère royale.

Au retour de son expédition, Ralegh eut occasion de voir, à la cour, la jeune Élisabeth Trockmorton, admise depuis peu au nombre des filles d'honneur de la reine ; il fut frappé de sa beauté, en devint éperdument amoureux, et parvint à la séduire. Cette intrigue fut découverte, et Trockmorton, le père de la jeune personne, porta ses plaintes à la reine : celle-ci punit sévèrement un affront fait dans sa cour, et presque sous ses yeux, à un serviteur fidèle qu'elle considérait beaucoup et qu'elle employait dans les plus difficiles négociations. Elle fit arrêter les deux heureux coupables, et les fit mettre à la Tour de Londres. Lorsqu'on ne saurait

pas d'ailleurs qu'Élisabeth joignait aux qualités d'un grand souverain toutes les petitesses d'une femme, on l'apprendrait par les lettres que Ralegh écrivit pour obtenir sa délivrance, et par les flatteries singulières qu'il ne craignit pas de se permettre envers une reine âgée de près de soixante ans. « Comment supporter, écrivait-il à Cecil, le chagrin d'être privé de sa présence, moi qui la voyais conduire un cheval comme Alexandre, chasser comme Diane, se mouvoir comme Vénus, ou apparaître comme une nymphe dont le zéphir agite la chevelure ondoyante sur ses joues virginales; moi qui l'entendais chanter comme les anges, ou faire résonner comme Orphée les instrumens sous ses doigts mélodieux. » Dans une autre lettre adressée à elle-même, il termine en disant : « Je jouis par le souvenir de vos célestes beautés dont la vue m'est interdite. » Ralegh offrit de réparer, autant qu'il était en lui, en épousant Élisabeth Trockmorton, la faute qu'il avait commise; et la constante fidélité de cette épouse chérie, son héroïque conduite dans des jours d'infortune, prouvèrent à Ralegh que, dans le choix d'une compagne, l'amour l'avait mieux conseillé que l'ambition et l'intérêt n'auraient pu faire.

Par cette conduite honorable, il recouvra sa liberté après une année de captivité. Il fut de nouveau élu membre du parlement, et, dans les sessions de 1592 et 1593, il parla plusieurs fois, et contribua même à faire voter les subsides que la reine demandait. Il fut aussi employé à rédiger plusieurs édits, et notamment celui qu'Élisabeth fit promulguer contre les jésuites d'Espagne. Un de leurs confrères, le père Parsons, publia un traité en latin, sous le nom d'Andreas Philopater, pour ré-

pondre à cet édit ; et afin de se venger de Ralegh qu'il savait y avoir pris part, il l'accusa d'athéisme. Rien n'était moins fondé que cette accusation ; car Ralegh, dans les nombreux ouvrages qu'il a fait imprimer, comme dans les lettres ou papiers les plus secrets, qu'on a trouvés écrits de sa main, montre partout une ferme et sincère croyance en Dieu, et une pieuse confiance dans les décrets de l'éternelle Providence. Cette accusation calomnieuse n'en a pas moins, d'après Parsons, été renouvelée depuis par les ennemis de Ralegh.

Les nouveaux et importans services qu'il avait rendus, lui attirèrent encore, de la part d'Élisabeth, de nouvelles récompenses : elle lui concéda le domaine de Shelborne dans le comté de Dorset ; mais il ne recouvra pas auprès d'elle la faveur dont il avait joui : elle lui témoigna, au contraire, beaucoup de froideur. Sa préférence pour son rival Essex en était la principale cause ; et Robert Cecil lui-même, tout en employant contre le favori les grands talens de Ralegh, en redoutait l'influence relativement à lui, et s'opposait à son entrée dans le conseil-privé, où il l'empêcha toujours d'être admis. C'est alors que Ralegh résolut de chercher, dans de grandes expéditions maritimes, les moyens de regagner les bonnes grâces de sa souveraine, et de satisfaire son ambition d'une manière plus glorieuse pour lui, et plus profitable pour sa patrie, que les misérables et stériles intrigues de la cour.

Les mines que les Espagnols avaient découvertes au Pérou, les richesses qu'ils en rapportaient tous les ans, excitaient continuellement l'envie et la cupidité des autres peuples de l'Europe : l'exagération des auteurs espagnols

relativement à la splendeur et à la civilisation de l'empire des Incas, contribuait encore à enflammer l'imagination de tous les ambitieux. On savait que, lors de la conquête de cette contrée, un grand nombre de naturels s'étaient soustraits à la mort et à l'esclavage, en s'enfuyant dans l'intérieur du continent Américain. On disait qu'un des fils de l'Inca Guaynacapac, avait pénétré, avec quelques milliers de soldats, dans une vaste région située entre l'Amazone et l'Orénoque, à laquelle on donnait le nom général de *Guiane*; que cet Inca en avait fait la conquête, et y avait fondé un empire plus puissant que celui du Pérou; que cette contrée était plus abondante en mines d'or et d'argent que toutes celles qui avaient été conquises par les Espagnols; qu'elle était couverte d'un grand nombre de villes populeuses, et que rien dans le monde n'égalait la magnificence de sa capitale *Manoa*, où résidait l'Inca; ville toute resplendissante d'or et d'argent, et située au milieu d'un vaste lac, ou plutôt d'une mer intérieure, salée, qui avait deux cents milles de long. Jean Martinez, condamné à mort pour avoir laissé sauter, par sa négligence, un magasin à poudre dont on lui avait confié la garde, et ensuite, par commutation de peine, abandonné sur le fleuve de l'Orénoque dans un canot, avec injonction de s'avancer dans l'intérieur, était, ajoutait-on, le seul Européen qui fût parvenu jusque dans la ville de *Manoa*. Pour l'introduire dans son enceinte, on lui banda les yeux; il y demeura sept mois, et il fut tellement frappé des richesses qu'il y vit, qu'il surnomma cette ville *El Dorado*; c'est sous ce nom que les Espagnols la désignaient. La relation de Jean Martinez fut déposée, après sa mort, dans les

noque empêcheraient les Espagnols ou toute autre nation d'y pénétrer ; enfin, le moment était venu d'accomplir la prédiction qui avait été faite aux Incas, qu'un jour ils seraient délivrés par l'Angleterre du joug de l'Espagne. Ralegh n'oublia rien de ce qui pouvait transporter dans l'esprit de la nation et dans celui d'Élisabeth, l'enthousiasme dont lui-même était animé pour cette entreprise. Mais, à son grand étonnement, ses propositions furent accueillies avec froideur. On ne lui rendit même point l'exercice de ses fonctions de capitaine des gardes, dont il avait été suspendu lors de son emprisonnement à la Tour de Londres. Ses rivaux et ses ennemis parvinrent à persuader que sa relation était un tissu de fables imaginées dans le but de reconquérir la faveur de sa souveraine, et de se faire concéder par elle de nouveaux privilèges et de nouveaux honneurs ; ils accréditèrent cette opinion dans le public. Il est surprenant qu'une pareille accusation ait trouvé place dans les pages d'un des plus judicieux historiens de nos temps modernes, et qu'il n'ait pas su discerner, dans la relation de notre aventureux navigateur, tout ce que celui-ci dit avoir vu par lui-même, d'avec tout ce qui lui était raconté par d'autres. Les détails que Ralegh a publiés sur son propre voyage, ne renferment rien d'exagéré, rien qui n'ait été confirmé par les voyageurs qui sont venus après lui : ils sont précis, exacts, importans, et font autant d'honneur à sa sagacité qu'à sa véracité. Quant au merveilleux qui se trouve dans les récits qu'on lui a faits, ils composaient la croyance des habitans de ces contrées ; et Ralegh, parce qu'il y ajoutait foi, ne doit pas être jugé froidement et avec les lumières du siècle actuel. On doit se

nent d'Amérique, vers la région inconnue de la Guiane. Après avoir fait une centaine de lieues, les pluies des Tropiques ayant commencé à grossir les rivières et augmenté leur rapidité, il fut obligé de retourner sur ses pas. Il rejoignit son vaisseau à l'île de la Trinité, pilla et rançonna, sur son passage, quelques établissemens espagnols sur la côte de Cumana et de l'isthme de Panama, et fut de retour en Angleterre vers la fin de l'été. Durant cette courte expédition, qui ne l'avait pas occupé plus de cinq mois, Ralegh conçut une haute idée de la beauté surprenante des contrées qu'il avait visitées. Ce majestueux Orénoque avec ses vastes embouchures et cette multitude de fleuves qui lui portent le tribut de leurs eaux; ces savannes, où des herbes aussi-hautes que les arbres de son pays s'étendaient en vastes plaines; ces palmiers semblables à des colonnes d'une élévation prodigieuse; ces oiseaux si brillans; ces fleurs si odorantes; ces rochers resplendissans d'un éclat métallique, tout lui confirmait les récits merveilleux qu'on lui avait faits de la *Guiane*. Il croyait sincèrement à leur exactitude, lorsqu'il écrivit et publia la relation de sa découverte. Il offrit à sa souveraine d'aller conquérir pour elle cet immense empire, dont l'acquisition devait, selon lui, la rendre plus puissante que le roi d'Espagne et le grand-turc, plus riche que les possesseurs des Indes. Six semaines de navigation suffisaient pour arriver dans ce beau pays qui, outre les plus riches métaux, présentait le climat le plus salubre et le sol le plus fertile qu'il qu'il y eût au monde : il était d'ailleurs facile à conquérir, plus facile à défendre. Dès qu'on s'en serait rendu maître, quelques forts bâtis aux embouchures de l'Oré-

Lors du retour de Keymis en Angleterre, Ralegh se trouvait absent : il était parti avec le titre de contre-amiral pour l'attaque de Cadix, qui s'exécuta sous le commandement d'Essex. Ralegh y fut blessé, et contribua beaucoup, par sa bravoure et son habileté comme marin, au succès de cette expédition si glorieuse pour l'Angleterre, et qui lui eût été plus profitable, si les conseils d'Essex eussent été suivis. Aussitôt que Ralegh fut revenu dans sa patrie, il s'occupa d'un troisième armement pour la Guiane, et en donna le commandement à *Thomas* Masham, qui mit à la voile le 14 octobre 1596, mais qui revint peu de temps après, parce qu'il n'avait pas des forces suffisantes pour se soutenir contre les Espagnols, qui déjà commençaient à se fortifier dans ces parages. La courte relation de Masham n'apprit rien de nouveau; elle sembla seulement confirmer l'existence du lac Parima ou Parime, et par conséquent celle de la ville de Manoa, ou d'El Dorado, et toutes les illusions qui étaient attachées à ce nom.

Cependant Ralegh cherchait, par le secours de la reine à réparer les brèches que la poursuite de ces grands projets avait faites à sa fortune : s'apercevant qu'il ne pouvait lutter contre le favori, il résolut de s'en faire un appui; il y parvint en s'interposant entre lui et Cecil, qui, par la confiance qu'inspiraient son habileté, sa sagesse et son expérience dans les affaires, balançait auprès de la reine le crédit d'Essex. Ralegh réussit enfin, par sa souplesse et ses intrigues, à se faire rendre sa place de capitaine des gardes : il reparut à la cour, et réélu membre du parlement, il sut obtenir encore de nouvelles faveurs, en employant ses talens comme ora-

teur à seconder, dans la chambre des communes, les mesures proposées par la reine. On le nomma gouverneur de Jersey, le 16 août 1600. Mais avant cette dernière époque, il s'était de nouveau brouillé avec Essex : celui-ci souffrait impatiemment de ne pas avoir, dans les conseils d'Élisabeth, l'ascendant qu'il avait obtenu sur sa personne. Il s'indignait de voir toutes les places envahies, au détriment de ses amis, par les créatures, les affidés de Cecil. Dans l'expédition qui eut lieu contre les Açores, en 1597, Ralegh, qui commandait sous Essex comme vice-amiral, avait attaqué et pris Fayal sans attendre son chef, et recueilli toute la gloire de cette expédition. Essex, irrité par cet affront, et par d'autres circonstances encore, ne put supporter la hauteur et la froideur dont sa souveraine crut devoir punir ses emportemens. Son caractère violent le précipita dans des démarches inconsidérées, et enfin dans une révolte ouverte. Élisabeth, pour le maintien de sa dignité et pour sa propre sûreté, fut obligée de livrer à la justice, et de laisser périr sur l'échafaud, l'homme qui était l'objet de ses plus chères affections. Essex, allié par sa naissance à celle qui occupait le trône, victime des défauts qui tiennent à un excès de franchise et à un noble orgueil, aimé du peuple à cause de sa bravoure, de son éloquence et de sa générosité, excita, par sa fin tragique, une pitié profonde et des regrets universels : l'animadversion publique se dirigea sur tous ceux qui avaient contribué à sa perte; et à la tête on plaçait, à juste titre, Walter Ralegh. Le sort voulut que, comme capitaine des gardes, il se trouvât obligé d'assister au supplice d'Essex. Toutefois ne pouvant supporter cet affreux spectacle, il se ré-

fugia dans une chambre de l'arsenal située sur la place, et il ne put s'empêcher de verser secrètement des larmes sur la mort de son rival. Mais sa présence au pied de l'échafaud, et sa retraite dans un lieu d'où l'on pouvait, sans être vu, contempler à loisir l'exécution, furent généralement interprétées d'une manière défavorable pour lui; et la haine qu'il inspirait déjà, fut portée à son comble.

Tels étaient les sentimens publics à l'égard de Ralegh, lorsque la reine Élisabeth mourut, et que Jacques I.er, roi d'Écosse, et fils de l'infortunée Marie-Stuart, monta sur le trône d'Angleterre. Par suite de la position particulière d'une autorité qui commence et qui a besoin de s'affermir, les rois se plaisent, en général, à signaler les premiers momens de leur règne par des mesures populaires, et s'étudient d'abord à ne pas employer ceux que l'opinion publique réprouve. Ralegh, par cette seule considération, aurait dû se déterminer à la retraite; mais jamais l'ambition ne borne sa carrière: elle marche toujours en avant, sans considérer les précipices qui se présentent devant elle, sans écouter les conseils de la conscience, sur les moyens employés pour arriver au but. Ralegh, dans l'espérance de se justifier des préventions que le nouveau monarque pouvait avoir contre lui, lui adressa un mémoire, où il s'attachait à faire retomber sur Cecil l'odieux de la mort d'Essex, et où il faisait connaître la part que ce ministre et son père avaient eue dans la condamnation de Marie-Stuart; mais ce coup fut sans effet, et se tourna contre son auteur. Le rusé Cecil, à l'insu de Ralegh, avait, depuis long-temps, pris les devants: il avait surpris une correspondance secrète

entre Essex et Jacques I.er; et, loin de la trahir, il avait lui-même lié avec le roi d'Écosse, mais d'une manière plus indirecte, une correspondance du même genre. Pour complaire à cet héritier du trône, il avait cherché à ralentir les poursuites dirigées contre Essex. Ralegh, ignorant alors les motifs d'une telle conduite, crut qu'elle était due à la crainte qu'inspirait au ministre la famille de l'accusé : il écrivit à Cecil pour le rassurer à ce sujet, et pour l'exhorter à accabler leur ennemi commun. Cecil fit part de ses lettres au roi d'Écosse; et lorsque celui-ci monta sur le trône d'Angleterre, il était déjà parvenu à acquérir toute la confiance du monarque, et à lui rendre Ralegh suspect. Cecil fut dès-lors pour ce dernier un ennemi d'autant plus redoutable, qu'il conserva le pouvoir et l'influence dont il avait joui sous le règne précédent.

Ralegh, qui ne connaissait pas le caractère versatile et pusillanime de Jacques I.er, fournit encore à ses ennemis de nouvelles armes contre lui, en se montrant partisan du système de politique suivi par la reine Élisabeth, tandis que, soit par faiblesse, soit par vanité, le roi en avait embrassé un directement contraire. Ainsi l'offre que fit Ralegh, au commencement du nouveau règne, d'aller envahir l'Espagne avec deux mille hommes sans qu'il en coûtât rien à la couronne, déplut singulièrement à Jacques I.er, dont le projet était de conclure la paix avec cette puissance. Ralegh mit le comble aux dispositions peu favorables du roi à son égard, en publiant une brochure pour démontrer que l'Angleterre devait continuer à faire la guerre à l'Espagne et secourir les Pays-Bas. Vers la même époque, il conçut le pro-

jet de marier son fils aîné avec une de ses pupilles, riche héritière, et pouvant avoir des droits éloignés au trône d'Angleterre, comme issue des Plantagenets. On profita encore de cette circonstance pour augmenter, dans l'esprit de Jacques I.er, la défiance et les craintes que les talens et l'ambition de Ralegh avaient fait naître en lui. Il lui ôta sa charge de capitaine des gardes, et il l'éloigna de la cour. Par cette conduite, le roi jeta Ralegh dans le parti des mécontens, toujours nombreux et audacieux sous un prince faible. De ce nombre était un lord Cobham, d'un caractère incertain, sans principes fixes, sans vertus et sans talens, qui, lié avec Ralegh, entra dans une conspiration aussi insensée par son but que par ses moyens. Elle était formée d'hommes opposés par leur religion, leurs sentimens, leurs intérêts, et réunis seulement par leur haine contre le roi et ses ministres. Ils voulaient, par l'appui de l'Espagne et de l'Autriche, renverser, du trône d'Angleterre, Jacques I.er, pour y placer une miss Arabella Stuart, proche parente du roi par la famille de Lenox, et issue également de Henri VII. Ce plan fut éventé presque aussitôt que conçu; mais une correspondance avait eu lieu avec d'Aremberg, l'ambassadeur des Pays-Bas, et avait été saisie. Les accusés avouèrent tout; et les moins importans d'entre eux par leur rang et leur naissance, furent promptement jugés et exécutés.

Le jugement de lord Grey et de lord Cobham, qui paraissaient être les chefs de cette conspiration, exigeait plus de formalités. Cobham, se croyant trahi par Ralegh, auquel il avait fait quelques confidences, l'accusa : Ralegh fut arrêté; on nomma, pour le juger, une com-

mission dans laquelle figuraient ses plus grands ennemis, entre autres Cecil. Ralegh voyant, dès le premier moment, tout le danger qui le menaçait, écrivit au roi pour le supplier de ne pas l'abandonner en des mains dont il ne pouvait échapper. La commission nommée pour le juger s'assembla le 17 novembre 1603. Le célèbre jurisconsulte Edouard Coke fut chargé, comme procureur du roi, de soutenir l'accusation. La seule preuve qui s'élevât contre l'accusé était la déposition de lord Cobham; mais cette déposition se trouvait anéantie par une déclaration solennelle de celui-ci, qui portait que Ralegh était entièrement innocent de ce dont lui, Cobham, l'avait accusé. Edouard Coke produisit, à la fin des débats, une pièce inattendue, et qu'il avait tenue exprès en réserve pour déconcerter l'accusé; c'était une troisième déposition de Cobham, qui rétractait en partie la déclaration qu'il avait faite en faveur de Ralegh. Il l'accusait, dans ce nouvel écrit, d'avoir eu l'intention, par l'entremise de D'Aremberg, de se procurer une pension de quinze cents livres sterling, en s'engageant à instruire l'Espagne de tout ce que l'Angleterre pourrait entreprendre contre elle. Cette dernière déposition de Cobham lui fut, dit-on, arrachée par la peur et par les instances de sa femme, à qui l'on avait fait accroire que c'était le seul moyen de sauver son mari. Quoi qu'il en soit, Ralegh s'efforça de prouver l'absurdité d'une telle accusation contre un homme connu pour sa haine contre l'Espagne, qui avait tant de fois versé son sang pour la combattre, et dépensé, pour cet effet, plus de quarante mille livres sterling de son propre patrimoine. Il finit en réitérant la demande qu'il avait faite vingt fois dans le cours des débats, d'être

confronté avec son accusateur ; et il déclara qu'il *se soumettait* d'avance à sa condamnation, qu'il *renonçait* même à la clémence du roi, dont il se déclarait indigne, si Cobham soutenait, en sa présence, en présence du tribunal et des jurés, les faits faux et calomnieux dont il l'avait chargé, et si au contraire il ne les rétractait pas de la manière la plus positive et la plus solennelle. Cette faveur, qui n'était qu'un acte de justice rigoureux, fut refusée à l'accusé ; et le jury, après un quart-d'heure de délibération, le déclara coupable.

A peine la terrible sentence qui condamnait *Ralegh* au supplice affreux des criminels d'état, fut-elle prononcée, que non-seulement toute l'animosité qui existait contre lui s'apaisa, mais qu'elle fit place à la *pitié*, à l'intérêt, et même à l'enthousiasme pour ses éminentes qualités. On disait publiquement que cet homme, qu'on occusait de connivence avec l'Espagne, *était sacrifié* à la haine des Espagnols et aux partisans de la paix avec l'Espagne ; qu'on voulait, en *commettant* une barbarie inouie, enlever à l'Angleterre un de ses plus habiles marins, un de ses plus grands capitaines, un de ses meilleurs hommes d'état, celui enfin qui avait porté la gloire du nom anglais jusque dans le Nouveau-Monde, et ouvert à son pays de nouvelles sources de prospérité. On rappelait surtout avec amertume cette procédure *inique* et sans exemple dans les fastes judiciaires de l'Angleterre, où toutes les formes prescrites par les lois pour la protection de l'innocence avaient été violées. On répétait avec indignation les surnoms d'athée, de traître, de vipère, d'araignée d'enfer, et toutes les injures, et tous les ignobles tutoiemens qu'Edouard Coke s'était permis

envers l'illustre accusé [4]; et l'on opposait à ces fureurs, à ces injustices, à ces violences, l'imperturbable sang-froid du héros au milieu d'un si grand danger; la noblesse de son ton, la dignité de ses manières; sa défense si éloquente, si calme, si touchante, si persuasive. L'opinion publique fut, à cet égard, tellement forte et unanime, qu'elle entraîna plusieurs membres du jury qui avaient condamné Ralegh. Quelques-uns versèrent des larmes, et demandèrent pardon, à genoux, de l'iniquité qu'ils avaient commise.

Les historiens, pourvus, sur ce grand procès, des nouveaux documens que le temps a mis au jour, et dépouillés des passions contemporaines, sont convenus universellement que les preuves alléguées contre Ralegh devant le tribunal qui l'a jugé, n'étaient pas suffisantes, et qu'il a été injustement condamné; mais quelques-uns ont élevé en même temps des doutes sur son innocence. Plusieurs ont pensé que Ralegh fut véritablement coupable de ce dont il fut accusé, quoique les preuves du fait manquassent alors et manquent encore aujourd'hui. En effet, les aberrations de l'ambition sont si étranges; cette passion dévorante jette l'homme dans de tels écarts, et fait tellement varier ses sentimens les plus chers, ses opinions les plus prononcées, que les calculs ordinaires se trouvent souvent en défaut dans de telles circonstances. L'improbabilité d'une connivence coupable de la part de Ralegh avec les agens des gouvernemens espagnols et français, ne doit donc pas empêcher de prendre en considération les indices qui tendent à prouver que cette connivence a réellement eu lieu [5]. Quant à nous, après avoir examiné tous les documens

qui peuvent jeter quelque jour sur ce problème historique, nous pensons que la lettre écrite par sir Walter au roi pour lui demander sa grâce, contient sur ce point toute la vérité. « Je me suis perdu (dit-il dans cette lettre), seulement pour avoir entendu sans avoir approuvé. » Ainsi Ralegh reçut du lord Cobham la confidence de ses projets : il n'y coopéra point, il les désapprouva peut-être ; mais il ne les révéla point. Il se conduisit au contraire de manière à ne pas altérer la confiance que Cobham avait en lui, parce que tout projet qui tendait à entraver la marche d'un gouvernement dont Ralegh avait encouru la disgrâce, secondait ses vues et pouvait amener des chances funestes à ses rivaux et favorables à ses ambitieux désirs.

Quoiqu'il en soit de ces conjectures, sir Walter, après sa condamnation, s'attendait de jour en jour à être exécuté : il demandait seulement à être décapité, et à ne pas périr d'une manière ignominieuse. C'est alors qu'il écrivit à sa femme une lettre touchante. « Chère Élisabeth, lui dit-il, je vous lègue mes conseils, afin qu'ils soient toujours présens à votre mémoire ; je vous lègue mon amour, afin que je vive toujours dans votre cœur après ma mort..... Elevez votre fils dans la crainte de Dieu, tandis qu'il est jeune encore ; car la crainte de Dieu croîtra avec lui, et Dieu sera pour lui un père, et pour vous un mari ; un mari et un père que les hommes ne pourront jamais vous ravir. »

Cependant, le roi influencé par le cri général qui demandait grâce pour Ralegh, ordonna qu'il serait sursis, jusqu'à nouvel ordre, à son exécution, ainsi qu'à celles de lord Grey et de lord Cobham. Ralegh fut transporté à

la Tour de Londres le 15 décembre 1603, et commença, dans ce lieu, une captivité qui devait durer douze ans. La gestion de ses biens, qui se trouvaient, par suite de sa condamnation, confisqués au profit de sa famille et de ses créanciers, fut donnée à deux de ses amis qu'il désigna ; mais on profita de son malheur pour lui en enlever une partie. Sous le prétexte de quelque défaut de forme, réel ou supposé, le roi annula la concession que la reine Élisabeth lui avait faite du riche domaine de Shelborne, et en gratifia Robert Car, comte de Somerset, jeune fat qu'il avait pris dans une singulière affection. Sir Walter s'efforça vainement de détourner le coup qu'on voulait lui porter, en écrivant une lettre à celui-là même qu'on allait enrichir à ses dépens : cette lettre, pleine d'une noble éloquence, ne fit aucun effet sur le favori. Les amis de Ralegh obtinrent cependant qu'il serait donné à sa famille une somme de huit mille livres sterling, à titre de dédommagement du tort qui lui était fait. Lady Ralegh, beaucoup plus jeune que son mari, et devenue par sa condamnation possesseur de ses grands biens, avait demandé, dès le premier moment de sa captivité, à être enfermée avec lui ; ce qui lui fut accordé. Elle n'avait qu'un fils, nommé, comme son père, Walter Ralegh : après dix ans d'infécondité, comme une autre Epponine, elle enfanta dans sa prison un second fils, qui reçut le nom de Carew Ralegh : seul il devait un jour perpétuer honorablement le nom de son père, défendre sa mémoire, et hériter de ses biens et de ses honneurs, sans éprouver ses infortunes.

Ralegh, placé comme une victime toujours prête sous la main de ses implacables ennemis ; subissant une cap-

tivité dont le terme ne pouvait être abrégé que par son supplice, ne se laissa point abattre par une destinée aussi cruelle. Sa grande ame sembla s'épurer, et acquérir de nouvelles forces dans l'adversité. Il trouva non-seulement des consolations, mais des jouissances dans la tendresse de son épouse, dans l'éducation de ses enfans, et dans la culture des lettres et des sciences. Il s'appliqua à la chimie, et découvrit même un spécifique qui porta son nom, eut une grande vogue, et sur lequel on a écrit des traités : on l'a simplifié depuis, et il se trouve inséré encore aujourd'hui dans la pharmacopée de Londres, sous le titre de *Confection aromatique*. Ralegh écrivit aussi dans sa prison divers traités sur la politique et la navigation, pour se délasser d'un ouvrage plus grand et plus important, par lequel il se flattait, avec raison, de recommander son nom à la postérité : c'était son *Histoire universelle*. Le premier volume parut en 1614, et le fit mettre au nombre des écrivains les plus érudits et les plus corrects de l'Angleterre. Le grand succès qu'obtint cet ouvrage fut dû, non-seulement à son mérite intrinsèque, mais aussi à l'intérêt qui s'attachait au nom de l'auteur. En effet, Ralegh, pour satisfaire son ambition, livrant sur terre et sur mer de sanglans combats, terrassant par ses intrigues un puissant rival, se montrant insatiable de places, de dignités et de richesses, avait excité l'envie et la haine : mais Ralegh captif; Ralegh, par ses vertus, faisant le bonheur d'une tendre épouse et de fils chéris; Ralegh, condamné à mort, s'adonnant avec une parfaite tranquillité d'esprit à de longs travaux, servant l'humanité par ses découvertes, et éclairant le monde par ses écrits, était devenu un objet de respect, d'admiration et

d'amour. Celui qui prit le plus d'intérêt à son sort, qui lia même avec lui une correspondance suivie, fut le fils du roi, fut ce jeune Henri, qui s'annonçait avec toutes les qualités d'un héros. Lorsqu'on lui parlait de l'illustre prisonnier, il disait : « Si j'étais à la place de mon père, je ne tiendrais pas un tel oiseau en cage. » Mais la mort prématurée de ce prince priva l'illustre captif d'un puissant protecteur, et l'Angleterre d'un monarque qui aurait exercé une glorieuse influence sur ses destinées, et détourné probablement les malheurs qui accablèrent depuis la famille des Stuart. Ralegh, cependant, après ce funeste évènement, ne resta pas sans appui à la cour. Le roi de Danemark et la reine d'Angleterre sollicitaient vivement son élargissement ; l'occasion paraissait favorable : Cécil, son principal ennemi, n'existait plus ; sir Ralph Windwood, qui avait succédé à une partie des fonctions de Cécil, se montrait contraire aux intérêts de l'Espagne, et approuvait les projets du héros de la Virginie, qui proposait au roi d'aller venger en Amérique les cruautés que les Espagnols avaient exercées envers ses sujets, et de joindre à sa couronne l'empire de la Guiane et les mines d'or qui s'y trouvaient. Enfin la longue captivité de Ralegh eut un terme, et il sortit de la Tour de Londres, le 17 mars 1616. Mais (nous en avons aujourd'hui la preuve), ce ne fut point à l'intercession respectable d'une épouse et d'un roi, ce ne fut point à des motifs d'intérêt national, ni à des sentimens de miséricorde et de justice que Jacques I.er céda, lorsqu'il donna l'ordre de mettre sir Walter Ralegh en liberté : il obéit à l'influence de son nouveau favori, Villiers, duc de Buckingham, qui fut assez vil pour exiger,

comme prix de son crédit, une somme de quinze cents livres sterling. Ainsi, sous un roi faible, le bien même est souvent un mal, parce qu'il ne peut s'opérer que par des moyens honteux.

Ralegh, en obtenant sa liberté, n'avait pas obtenu son pardon : cependant le roi non-seulement avait approuvé le plan de son expédition pour la Guiane, mais en avait fait une condition de la grâce qu'il lui accordait. Le duc de Buckingham et sir William John offrirent à Ralegh, s'il voulait ajouter sept cents livres sterling à la somme qu'il leur avait déjà donnée, de lui procurer son plein et entier pardon, revêtu de toutes les formes convenables, et de plus, la faculté de ne point entreprendre l'expédition contre la Guiane. Ralegh refusa : les glaces de l'âge, et sa longue captivité, n'avaient pu amortir le feu de son imagination, ni modérer sa fougueuse ambition. Il mit la plus grande activité dans les préparatifs de son expédition : il y consacra toute sa fortune et une partie de celle de sa femme; et le 28 mars 1617, il mit à la voile pour entreprendre sa quatrième expédition dans la Guiane, emmenant avec lui une escadre de douze vaisseaux. Cependant la cour d'Espagne avait depuis long-temps employé toute l'habileté de sa politique pour mettre le roi d'Angleterre dans ses intérêts : elle lui avait promis une infante pour le prince de Galles; elle flattait sa vanité du titre de roi pacifique. Les seuls préparatifs de l'entreprise projetée excitèrent en elle les alarmes les plus vives : elle se plaignit à Jacques de ce qu'il voulait troubler la bonne harmonie qui existait entre les deux nations. Jacques répondit que la commission qu'il avait délivrée à sir Walter, portait

expressément qu'il n'entreprendrait rien contre les puissances avec lesquelles l'Angleterre était en paix, et que comme il ne l'avait pas relevé de la condamnation qui pesait sur lui, il était certain qu'il n'excéderait pas les pouvoirs qui lui avaient été accordés. La cour d'Espagne ne s'en tint pas à cette déclaration; et, par les intrigues de son ambassadeur, le comte de Gondomar, elle parvint à faire consentir le faible Jacques à s'unir avec elle pour perdre Ralegh. Celui-ci, avant de partir, avait livré au roi, par ses ordres, le plan de son expédition, le lieu où il débarquerait, l'état des hommes et des munitions de guerre et autres, qu'il emportait avec lui. Cet état, par une trahison infame, fut remis par le roi lui-même à Gondomar, qui le fit parvenir à sa cour : celle-ci l'envoya aussitôt aux commandans de ses colonies en Amérique. Tous les ports furent fortifiés; et l'on expédia une flotte chargée de croiser dans ces parages. L'Espagne eut d'autant plus le temps d'achever ses préparatifs, que Ralegh, contrarié par les vents, n'avança que très-lentement; la maladie et le mécontentement se mirent dans son équipage, qui avait été exprès composé d'hommes ignorans, insubordonnés, et souillés de tous les vices. Enfin il arriva néanmoins sur la côte de la Guiane, vers le milieu de novembre; mais il était alors accablé par la maladie, et se trouvait dans un état de faiblesse qui le rendait incapable de rien entreprendre par lui-même : il envoya Keymis et son fils Walter à la tête de ses meilleures troupes, en leur donnant pour instructions de se diriger droit vers le lieu où était la mine d'or, située, selon lui, à deux journées de la ville de Saint-Thomé bâtie récemment par les Espagnols sur la branche de

l'Orénoque qu'avait visitée Keymis dans son premier voyage. Les Espagnols s'opposèrent à ce que les Anglais pénétrassent dans un pays dont ils se prétendaient les maîtres. Les Anglais alors attaquèrent Saint-Thomé, prirent cette ville, et la réduisirent en cendres. Diego de Palameca, qui portait le titre de gouverneur de la Guiane, d'El-Dorado et de la Trinité, fut tué dans cette action : mais le jeune Walter y perdit aussi la vie; et Keymis, affligé d'une si grande perte, mal obéi des siens, et ignorant si Ralegh n'avait pas succombé à la violence de la maladie, revint sur ses pas, négligeant cette partie de ses instructions qui lui prescrivait d'aller en avant à la recherche de la mine. Fortement désapprouvé par son chef, Keymis ne put supporter ses reproches, et se donna la mort. Ralegh revint inconsolable de la perte de son fils, entièrement ruiné, et obligé encore de se défendre contre ceux qui, après l'avoir abandonné au moment du péril, prétendaient, pour couvrir leur lâcheté, qu'il n'avait formé cette entreprise que pour s'enrichir par des pirateries, et qu'il ne croyait à l'existence d'aucune mine.

Dans la lettre qu'il écrivit à sir Ralph Windwood, pour lui rendre compte de l'issue malheureuse de son expédition, Ralegh eut l'imprudence de faire mention de la trahison dont le roi l'avait rendu victime, en transmettant aux Espagnols l'état de ses forces. Il omit cette circonstance dans son apologie officielle, et se contenta de répondre de son mieux aux divers reproches qui lui étaient faits. Il cita tous les grands capitaines sur terre et sur mer qui avaient éprouvé des défaites avec des forces plus nombreuses et bien disciplinées, tandis qu'à

la réserve de quelques amis qui l'avaient suivi volontairement, son équipage et sa troupe n'étaient composés que d'un amas de misérables ou de repris de justice. Aux premières nouvelles de la prise de Saint-Thomé, Gondomar était allé trouver le roi Jacques Ier pour lui demander vengeance de la violation de la paix, contre un homme enfin qu'il ne désignait plus que sous le nom de l'infame pirate. Non-seulement la politique de sa cour obligeait Gondomar à poursuivre cette affaire avec chaleur; mais Ralegh était pour lui un ennemi personnel : Pedro Sarmiento, précédemment fait prisonnier, et Palameca tué à Saint-Thomé, étaient tous deux les proches parens de l'ambassadeur espagnol. Lord Carew, et quelques-uns des ministres de Jacques Ier, s'employèrent en vain pour Ralegh. Le monarque, intimidé par les menaces de l'Espagne, n'eut aucun égard à leurs conseils et à leurs prières. Il fit paraître une déclaration en date du 11 juin 1618, dans laquelle il désapprouvait la prise de Saint-Thomé, et toute attaque injuste qui pourrait avoir été faite contre les sujets du roi d'Espagne; il ordonna en même temps que cette affaire fût instruite dans son conseil privé.

Ralegh, fort de son innocence, sachant qu'il avait risqué sa vie et perdu sa fortune dans une entreprise conçue principalement pour l'intérêt de sa patrie et de son roi, était revenu en Angleterre : mais il s'aperçut bientôt des fâcheuses dispositions de Jacques à son égard, et se repentant de ne s'être pas soustrait à sa puissance, il essaya de s'évader ; trahi par celui-là même auquel il s'était confié, il fut arrêté, et de nouveau emprisonné. L'Espagne demandait sa tête; le roi la lui accordait, et

il n'était plus embarrassé que de trouver un moyen *légal* pour ordonner son supplice.

En effet, l'ambassadeur d'Espagne accusait le commandant anglais d'avoir violé le territoire espagnol, d'avoir surpris, pillé et brûlé une ville espagnole, d'avoir commis une infraction à la paix, outrepassé les pouvoirs qu'il avait reçus du souverain, et agi dans un sens contraire à la lettre de ses instructions. Mais Ralegh répondait, que c'étaient les Espagnols qu'il fallait accuser de s'être emparés d'un territoire qui appartenait à l'Angleterre, puisque, sous le règne d'Élisabeth, des vaisseaux équipés par lui avaient les premiers pris possession de la Guiane au nom de l'Angleterre, et le roi Jacques lui-même avait depuis reconnu cette prise de possession, puisqu'il avait concédé à M. Charles Leigh et à M. Harcourt une portion des terres de la Guiane. Si donc Saint-Thomé avait été prise et pillée, c'est que *les Espagnols* qui l'habitaient, avaient les premiers attaqué les Anglais, et s'étaient opposés à ce *qu'ils* pénétrassent jusqu'aux mines qui leur appartenaient; et lors même que Ralegh ne se serait pas trouvé à cet égard dans le cas d'une légitime défense, il aurait eu le droit de chasser les Espagnols d'un territoire usurpé et appartenant à l'Angleterre ; que s'il existait un traité de paix avec l'Espagne, tout le monde savait que ce traité ne concernait que l'Europe; que relativement aux possessions d'outremer, on n'avait pu s'accorder sur rien, et que l'état de guerre subsistait toujours entre les deux nations dans ces contrées : ce qui le prouvait, c'est que les Espagnols en Amérique avaient, depuis la paix, massacré trente-six Anglais faisant partie de l'équipage d'un vaisseau anglais,

et qu'ils avaient livré des combats et exercé d'autres cruautés contre des sujets anglais. Ralegh, qui n'avait point attaqué les Espagnols dans leurs possessions d'Europe, n'avait donc point transgressé les pouvoirs que le roi lui avait accordés : il n'était donc pas coupable ; et les accusations dirigées contre lui devaient être, à plus juste titre, rétorquées contre ses accusateurs eux-mêmes.

Ces raisons, qui eussent été rejetées par tout tribunal espagnol, eussent été victorieuses devant un jury anglais ; et l'on eût en vain espéré en composer un qui condamnât le chef d'une telle expédition. Comme Jacques I.er voulait satisfaire la cour d'Espagne à tout prix, on résolut de se servir de la condamnation à mort que Ralegh avait encourue quinze ans auparavant ; et sous le prétexte que, d'après les lois anglaises, il n'était pas permis d'actionner, pour quelque crime que ce fût, celui qui se trouvait poursuivi pour crime de haute-trahison, on requit contre sir Walter, pour punition des nouveaux délits qu'on lui reprochait, la condamnation à mort dont il était passible. En vain objecta-t-il qu'il était absurde de l'envoyer au supplice pour avoir fait la guerre à l'Espagne, en vertu d'un arrêt rendu pour cause de connivence avec l'Espagne ; que le roi l'avait relevé implicitement de sa condamnation, puisqu'il l'avait fait sortir de prison pour lui donner un commandement qui lui conférait droit de vie et de mort sur les propres sujets de sa majesté : les juges du tribunal lui déclarèrent que l'intention du roi était que la condamnation qu'il avait encourue, il y a quinze ans, reçût son exécution, et ils l'exhortèrent à se préparer à la mort.

Il s'y prépara en effet avec un sang-froid et un courage

dignes d'admiration. La reine et plusieurs personnages puissans intercédèrent en sa faveur, et cherchèrent à obtenir sa grâce; mais Gondomar réclama avec force auprès du roi l'exécution de l'engagement contracté avec lui, et il l'emporta. Ralegh apprit avec indifférence les efforts que l'on faisait pour lui sauver la vie. L'âge, la fièvre, qui le tourmentait alors, et les indignes traitemens dont il était l'objet, lui avaient ôté le désir de prolonger son existence. «Le monde, disait-il, n'est qu'une » vaste prison, dans laquelle un grand nombre *sont* » journellement choisis pour être exécutés par la *mort.* » Il écrivit, la veille du jour fixé pour son supplice, une pièce de vers intitulée : *Mon pèlerinage ;* il dressa ensuite une courte déclaration pour attester, devant Dieu, qu'il était innocent des faits dont on l'accusait, protestant que jamais il n'avait formé aucun complot, directement ni indirectement avec le roi de France ou tout autre prince étranger, et qu'il n'avait eu d'autre projet, dans son expédition de la Guiane, que de s'emparer des mines d'or qu'il croit exister à trois journées de Saint-Thomé.

Enfin, le 29 octobre 1618 fut le jour fixé pour son exécution ; et, par une rencontre singulière, qui n'a eu lieu que cette seule fois, ce jour était celui de l'inauguration d'un nouveau lord maire. Ralegh, conduit par les scheriffs, marcha au supplice, non-seulement avec calme et dignité, mais avec contentement. Arrivé au lieu où l'échafaud était dressé, il se félicita de n'avoir pas succombé à sa maladie, et de n'avoir pas péri dans l'obscurité d'une prison, mais de mourir au grand jour, en présence de ses amis et de tant de personnes recommandables. Il les pria de s'approcher tous de l'échafaud,

afin de mieux entendre ce qu'il aurait à dire, et il prononça ensuite, d'une voix forte et assurée, un long plaidoyer pour réfuter toutes les accusations et toutes les calomnies dont il avait été l'objet [6]. Quand il eut fini son apologie, il fit des adieux particuliers à chacun de ses amis, en leur disant qu'il partait pour un long voyage; et il chargea lord Arundel, qui se trouvait présent, de supplier le roi de sa part, de faire en sorte qu'il ne fût publié aucun écrit pour diffamer sa mémoire. Il fit ensuite éloigner de l'échafaud tous ceux qui s'étaient pressés autour de lui, et il demanda à l'exécuteur de lui montrer sa hache; il en examina le tranchant, et l'ayant trouvé tel qu'il le désirait, il dit: « C'est un remède aigu, » mais il guérit de tous les maux. » L'exécuteur se mit à genoux devant lui pour lui demander pardon. Ralegh posa une de ses mains sur son épaule, et déclara qu'il lui pardonnait. Il se tourna ensuite successivement vers tous les assistans, et les engagea à haute voix de prier Dieu pour lui; puis il mit sa tête sur l'échafaud, et avec son bras donna le signal à l'exécuteur, qui aussitôt frappa le coup mortel.

Ainsi périt, à l'âge de soixante-six ans, Walter Ralegh, qui eût été plus grand et plus heureux, si, pour sa fortune et pour sa gloire, il s'était fié à la seule puissance de son génie, et s'il n'avait pas laissé dégrader en lui, par le manége et les passions du courtisan, les actions et les sentimens du héros. Cette grande victime, si lâchement sacrifiée à une nation rivale et abhorrée des Anglais, augmenta encore leur animadversion contre Jacques I.er, contre ce roi rhéteur, ce pédant couronné, devenu méprisable par sa faiblesse, et ridicule par son savoir même.

L'opinion publique se prononça si énergiquement contre cet acte bassement cruel, que Jacques crut devoir publier une déclaration justificative, qu'il fit signer par six membres de son conseil-privé. Il est étonnant que Hume ait pu trouver, dans les mensonges officiels que renferme cet écrit, les fondemens de la vérité historique, et qu'il se soit formé, d'après eux, une opinion qui l'ait rendu injuste envers l'un des plus grands hommes que l'Angleterre ait produits.

Shirley, William Oldy et Thomas Birch ont écrit des notices sur Walter Ralegh, en tête de ses Œuvres. M. Arthur Caylay a publié à Londres, en 1805, une *Vie de Walter Ralegh*, en 2 vol. in-4.°: son ouvrage n'est qu'un recueil de pièces et de notes relatives à Ralegh, classées par chapitres, mais pas toujours selon l'ordre convenable. En tête de cet ouvrage, qui contient plusieurs morceaux curieux et jusqu'alors inédits, est un portrait de Ralegh et un *fac-simile* de son écriture. La seconde partie du cinquième volume de la collection intitulée : *Select Biography*, in-18, publiée en 1821, renferme une vie de Ralegh, compilée avec peu de jugement.

Parmi les nombreux ouvrages sortis de la plume de Ralegh, l'*Histoire du monde* est le principal. La onzième et dernière édition de cet ouvrage, qui est aussi la meilleure, a été donnée par Oldy, in-fol., en 1736. Le docteur Thomas Birch a publié les *Œuvres diverses* de Ralegh, en 1751, en 2 vol. in-8.°; mais il en a omis un assez grand nombre, soit imprimées, soit manuscrites, dont M. Caylay a donné la liste dans son tom. II, p. 188-190. Il en est qu'on n'a pu retrouver, même en manuscrit, et qu'on ne connaît que par les citations que Ralegh lui-

même en a faites; tel est son *Traité sur les Indes Occidentales*, et celui sur la *Tactique navale*, dont il fait mention au liv. v, chap. I, sect. 6 de son Histoire du monde.

Gibbon commença, dans sa jeunesse, une Biographie de Ralegh; mais il abandonna ce projet pour un autre plus vaste. Ce beau sujet, qui était digne de la plume d'un historien tel que Gibbon, reste encore à traiter [7].

Notes.

[1] Page 242.

C'est ainsi que ce nom doit être écrit. Cependant François Bacon, et Robert Naunton, ont écrit *Rawleigh ;* le roi Jacques, Hooker, plusieurs auteurs respectables des seizième et dix-septième *siècles*, et Carew Ralegh, propre fils de Walter Ralegh, ont écrit *Raleigh ;* mais les lettres originales de sir Walter Ralegh, conservées dans la bibliothèque Harléiène, et les lieux qui portent le nom de Ralegh, dans le Devonshire, dont la famille de Ralegh est originaire, ont fixé invariablement l'orthographe du nom de ce grand homme. On peut voir, d'ailleurs, le *fac simile* de sa signature dans le *British autography*, et dans la *Bibliothèque universelle* (de Genève) de mars 1823, pag. 260.

[2] Page 243.

C'est à tort que l'auteur de la Vie de Ralegh, imprimée à Londres, en 1821, et qui forme la deuxième partie du tom. v de la collection intitulée *Select Biography*, donne à la mère de Ralegh le nom de *Marie ;* ce nom était celui d'une de ses sœurs du second lit.

[3] Page 263.

Ce lac, d'abord dessiné comme peu considérable, sur la carte de d'Anville, prit depuis une vaste extension sur celle de La Cruz ; et après avoir été long-temps l'objet d'un problème pour les géographes, il a disparu des meilleures cartes modernes, pour faire place à plusieurs rivières, dont les noms étaient auparavant inconnus.

[4] Page 271.

Ces formes insolentes qu'employa Édouard Coke, n'appartiennent pas aux mœurs du temps comme Hume le prétend ; elles choquèrent au contraire tellement alors, que Shakspeare les ridiculisa sur la scène, dans la pièce intitulée *Twelth Night*, la douzième nuit, acte III, scène IV. Le poète fait dire à sir Toby Belch : « Écris hardiment ; il » n'est pas nécessaire d'être spirituel, pourvu que tu dises bien des » injures, surtout si tu employes le *triple tutoiement*, cela fera mer- » veille. » Shakspeare fait ici allusion à une phrase d'Édouard Coke, dans le procès de Ralegh, qu'on avait particulièrement retenue à cause de sa singulière grossièreté : « Et oui, dit Coke à l'accusé, Co- » bham a agi par *ton* instigation, entends-*tu* vipère, car je *te tutoie* » *toi* traître ! »

[5] Même page.

Il n'y aurait aucun doute à cet égard, si l'on ajoutait foi à ce que disent à ce sujet De Thou dans son Histoire, et Cayet dans sa Chronologie septennaire ; mais leurs récits, fondés probablement sur des bruits populaires, sont complètement faux et ne méritent aucune attention. Pour avoir les faits dans toute leur exactitude, il faut recourir aux pièces mêmes du procès, qui se trouvent dans les *State trials ;* et ensuite consulter les lettres de lord Cecil et d'autres personnages contemporains, sans oublier les Mémoires de Sully.

[6] Page 283.

Hume, pour ôter toute leur valeur à des assertions faites au pied de l'échafaud, prétend que Ralegh déclara dans cette occasion, de la manière la plus solennelle, qu'il n'avait en rien coopéré à la mort d'Essex, tandis que ses lettres prouvent le contraire. Mais cela n'est pas exact : dans son apologie, Ralegh se justifie seulement de s'être réjoui de la mort d'Essex ; il dit qu'il l'a pleuré, prévoyant bien que

les ennemis d'Essex deviendraient bientôt les siens. Ralegh ne dit rien de plus; au contraire, il avoue qu'il était d'un parti contraire à Essex.

[7] Page 285.

Tous les dictionnaires biographiques français ont répété que Walter Ralegh a le premier transporté le cerisier en Irlande, et qu'il fut planté dans un jardin qui existe encore près de Waterford. Ce fait intéressant peut être vrai, quoiqu'il se trouve dans des livres qui fourmillent d'erreurs sur Ralegh. Cependant, nous ne l'avons lu dans aucun des ouvrages originaux qui nous ont servi de guide; et n'ayant pas le loisir de faire les recherches nécessaires, nous ne pouvons ni l'admettre, ni le rejeter. Il en est de même d'un autre fait plus important, c'est l'introduction de la pomme de terre, le présent le plus précieux que l'ancien monde ait reçu du nouveau. On dit que Ralegh l'apporta d'Amérique en Irlande, d'où elle passa dans le Lancashire, où elle fut cultivée en grand, et de là portée sur le continent. C'est du moins l'opinion de Parmentier. Quelques plans en avaient, il est vrai, été portés antérieurement en Italie; mais on ne les y cultivait guère que comme un objet de simple curiosité.

RICHARD CROMWELL.

Richard Cromwell, fils d'Olivier Cromwell, né à Hutingdon en 1626, montra dès sa jeunesse de l'éloignement pour les agitations et les périls de la carrière militaire et politique que son père parcourait avec tant de succès. Doué d'un cœur bon et sensible, il se jeta aux pieds d'Olivier Cromwell pour obtenir la vie du roi Charles I.er Il épousa la fille de Richard, major de Hursley, dans le comté de Hant, et se retira à la campagne, y jouissant des plaisirs d'un propriétaire que sa fortune met à l'abri des inquiétudes pour l'avenir, et auquel la pureté de sa conscience et la modération de ses désirs permettent de jouir du présent. Son père, qui voulait lui transmettre après lui son rang et son autorité, le fit siéger dans le parlement et dans le conseil du commerce, se le donna pour successeur dans la charge de chancelier de l'université d'Oxford, et le mit ensuite a la tête de la nouvelle chambre des pairs qui venait d'être créée. C'est ainsi qu'il lui apprit à se considérer comme l'héritier du pouvoir souverain.

Tous les partis comprimés, mais non anéantis, par Olivier Cromwell, et qui ourdissaient de secrets complots pour le renverser, conçurent à sa mort (en 1658) l'espérance de voir renverser le gouvernement qu'il avait établi. Le caractère modéré et même indolent de Richard fortifiait encore ces espérances. On observa que les vertus

privées qu'il possédait étaient dans sa situation autant de vices. Cependant, l'attente des partis et l'opinion publique furent d'abord déçues. Le conseil reconnut Richard comme successeur de son père. Fleetwood, son beau-frère, en faveur duquel on croyait qu'Olivier avait fait un testament, résigna en sa faveur toutes ses prétentions. Henri, autre fils d'Olivier, qui commandait en Irlande et y était chéri, l'assura de l'obéissance de ce royaume, ainsi que de la sienne. Monk, en apparence fort attaché à la famille de Cromwell, dont l'autorité était bien affermie en Écosse, proclama Richard protecteur; il fut reconnu comme tel par les armées de terre et de mer; plus de quatre-vingt-dix adresses des comtés et des principales corporations de l'état, l'assurèrent de leur obéissance dans les termes les plus formels. Enfin, les ambassadeurs des diverses puissances de l'Europe lui firent les complimens d'usage, de sorte que Richard, qui n'aurait jamais fait aucun effort pour obtenir le rang suprême, accepta sans répugnance ce riche *héritage qu'on* semblait lui conférer d'un consentement universel.

Mais bientôt cet horizon si pur fut troublé par des nuages. Le parti républicain s'agita le premier. De fortes oppositions se manifestèrent dans le parlement. Les officiers les plus considérables de l'armée, qui tenaient à ce parti, se rassemblèrent fréquemment dans la maison de Fleetwood, qui, quoique beau-frère du protecteur, n'avait pas dépouillé ce fanatisme qui l'attachait aux idées républicaines. On forma ouvertement des ligues pour faire triompher ce qu'on appelait la *bonne vieille cause*. Le parlement, justement alarmé de ces cabales, vota pour qu'il ne fût pas permis aux officiers de s'assem-

bler sans le consentement et sans les ordres du protecteur. Ce vote produisit une crise qui amena le dénoûment. Les officiers se transportèrent chez Richard, et demandèrent la dissolution du parlement. Un d'eux, nommé *Desboron*, le menaça même brutalement, s'il ne consentait point à leur demande. Richard manquait d'énergie pour refuser, et d'habileté pour résister : le parlement fut dissous. Par cet acte de faiblesse, Richard fut universellement considéré comme détrôné, et en effet, peu de jours après, le 22 avril 1659, il signa sa démission en forme. Son frère Henri eut, dit-on, un instant le projet de se faire proclamer roi ; mais ayant été menacé par sir Hardress Waller, le colonel John Jones et d'autres officiers, il remit son commandement et se retira tranquillement en Angleterre. Ainsi la fortune, par une faveur singulière, en précipitant soudainement de l'immense hauteur où elle l'avait portée, la famille de Cromwell, la replaça sans secousse dans les rangs des particuliers.

Richard ne prit aucune part aux troubles qui suivirent. Ses biens se trouvaient obérés par les dettes contractées pour les funérailles de son père. Après le rétablissement du roi Charles II, il se retira sur le continent, et y vécut tellement oublié, que son nom ne fut pas même une seule fois mentionné dans le parlement. Lord Clarendon assure qu'il avait quitté l'Angleterre, plutôt à cause de ses créanciers que par crainte du roi. Il résida pendant plusieurs années à Paris, incognito et dans une grande obscurité. La crainte d'une guerre entre l'Angleterre et la France l'engagea à se rendre à Genève ; ce fut dans ce voyage qu'étant allé, sous un nom supposé, présenter ses hommages au prince de Conti, gouverneur

CLARENDON.

ÉDOUARD HYDE comte DE CLARENDON, grand chancelier d'Angleterre, naquit à Dinton, dans le Wiltshire, le 16 février 1608. Lorsqu'il eut terminé ses études à Oxford, à l'âge de dix-sept ans, il étudia les lois sous la direction de son oncle Nicolas Hyde, président du tribunal du Banc du roi. A vingt-un ans, il épousa la fille de sir George Ayliff, d'une beauté remarquable, et il eut le malheur de la perdre six mois après. A vingt-quatre ans, il se maria de nouveau avec la fille de sir Thomas Aylesbury, maître des requêtes, et, pendant trente-six ans que la mort respecta cette union, Édouard Hyde vécut avec sa femme dans le plus parfait accord, et en eut plusieurs enfans. Il recherchait dans sa jeunesse les hommes renommés par leurs talens et leurs vertus, et il avouait que jamais il ne se sentait plus orgueilleux et plus content que quand il pouvait dire de lui : « Je suis le pire de » tous ceux ici présens. » Il s'était déjà distingué comme jurisconsulte par quelques actes importans, lorsqu'ayant été rendre visite à son père, dans le Wiltshire, celui-ci lui dit : « Mon fils, les hommes de votre profession ont » coutume de travailler à étendre la prérogative royale, » et je vous recommande, si vous parvenez à une place » éminente, de ne jamais sacrifier les lois et la liberté de » votre patrie à la volonté du prince ou à votre propre » intérêt. » Après avoir répété deux fois ces mêmes paroles,

ce vieillard respectable fut frappé d'une attaque d'apoplexie, et mourut subitement. Ces conseils d'un père, et l'évènement terrible qui les suivit, eurent sur l'esprit d'Édouard Hyde une influence que l'on remarqua dans les premiers discours qu'il prononça au parlement, où il fut admis de bonne heure. Dans l'un d'eux, il compare les ministres d'un roi à ces lions qui soutenaient le trône de Salomon : « Oui (ajoute-t-il) ils doivent être sous le » trône de l'obéissance, mais ils doivent s'y tenir dans » l'attitude qui convient à des lions. »

Ses talens l'avaient fait distinguer dans le *long-parlement*, et son habileté lui avait attiré la confiance de tous les membres qui le composaient. La pureté de ses principes et son attachement pour les lois de son pays, la lui firent perdre. Dès que la guerre civile fut déclarée, il suivit le parti du roi, et fut créé, par Charles I.er, chancelier de l'échiquier et membre du conseil-privé. Il accompagna ensuite le prince Charles (depuis roi sous le nom de *Charles II*) à l'île Jersey. Le prince étant parti pour la France, Édouard Hyde, qui désapprouvait ce voyage, obtint la permission de rester dans l'île, où il séjourna deux ans. Ce fut à cette époque qu'il commença son *Histoire de la rébellion*. Il composa aussi, pendant son séjour à Jersey, les divers écrits qui furent publiés au nom du roi, en réponse aux manifestes du parlement.

Après l'assassinat de Charles I.er, il fut appelé en France par le nouveau roi, et le joignit à Dunkerque. En 1648, il fut envoyé à Madrid avec lord Cottington, pour tâcher d'obtenir des secours de la cour d'Espagne. Au retour de cette ambassade, il se rendit à Paris, et chercha à réconcilier la reine-mère avec le duc d'York. Il se rendit ensuite

à la Haye, où était Charles II; mais des motifs d'économie le forcèrent à se retirer à Anvers, avec toute sa famille. La princesse d'Orange, fille de Charles I.er, voulut l'engager à se fixer auprès d'elle, à Breda, et prit pour dame d'honneur sa fille aînée, Anne Hyde, circonstance remarquable, puisqu'ainsi que nous le dirons bientôt, elle plaça sur le trône d'Angleterre deux des petites-filles d'Édouard Hyde. En 1657, Charles II, qui, au défaut d'argent, qu'il ne pouvait donner à ses sujets restés fidèles, était prodigue de titres, le nomma grand-chancelier d'Angleterre. Plus que tout autre, après la mort de Cromwell, Édouard Hyde contribua au succès des négociations qui placèrent Charles II sur le trône. Il obtint dès-lors la confiance entière de ce monarque, qui le combla de faveurs. Son titre de grand-chancelier fut confirmé; on y ajouta, en 1660, celui de chancelier de l'université d'Oxford; l'année suivante, il fut créé pair et baron de Hyde dans le Wiltshire, et, *en avril 1661, on* lui conféra les titres de vicomte de Cornbury dans Oxfordshire, et de comte de Clarendon dans le Wiltshire.

Une si haute prospérité, tant d'honneurs, de richesses et de mérite devaient exciter l'envie; un évènement singulier contribua à éveiller toutes ses fureurs. Le duc d'York, frère du roi, se trouvait à la cour de sa sœur, à Breda, lorsque cette princesse y attira Anne Hyde, de la manière dont nous l'avons raconté. Belle et spirituelle, la fille du chancelier inspira au duc la plus forte passion. Ce fut en vain qu'il tenta de la séduire; il ne put rien obtenir d'elle qu'en l'épousant. La cérémonie eut lieu le 4 novembre 1659, à l'insu du roi et du grand-chancelier. Cette union resta ignorée jusqu'au rétablissement de

Charles II; mais, peu de temps après le retour de toute la famille royale à Londres, Anne Hyde devint enceinte, et exigea que son mariage fût rendu public. Dès que lord Clarendon en fut instruit, soit qu'il fût aveuglé par la colère, soit par tout autre motif, il se comporta d'une manière indigne de son grand caractère. Le langage qu'il tint dans cette circonstance est celui d'un visir qui tremble de paraître, devant son maître, le complice d'une action qui lui déplaît, et qui ne craint pas, pour écarter les soupçons, d'appeler sur son nom le déshonneur, et d'étouffer tous les sentimens de la nature. La conduite de sa fille, au contraire, et celle du roi méritent les plus grands éloges. Ce fut en vain que le duc d'York menaça Anne Hyde des plus durs traitemens si elle rendait son mariage public : « Je suis enceinte, répondit-elle avec » fierté; qu'il soit connu de tout le monde que je suis » votre épouse légitime, et traitez-moi ensuite comme il » vous plaira. » Le roi fit examiner les pièces du mariage par une assemblée d'évêques. Ils prononcèrent que cette union avait été contractée selon la doctrine de l'Évangile, avec toutes les formes exigées par les lois d'Angleterre, et qu'ils n'y trouvaient aucune cause de nullité. Alors Charles II, non-seulement reconnut Anne Hyde comme duchesse d'York, mais il engagea son frère à lui rendre tout son amour, et il déclara que cet évènement n'altérait en rien ses sentimens pour son chancelier [1].

Depuis cette époque, tous les intrigans et les ambitieux

[1] De ce mariage du duc d'York avec Anne Hyde, sont nées deux filles, Anne et Marie, qui ont successivement monté sur le trône d'Angleterre.

se réunirent pour abattre cette grande puissance de lord Clarendon. Lord Bristol, qui avait été son ami, se déshonora, en proposant contre lui un acte d'accusation tellement absurde, que le parlement refusa de l'admettre; mais des intrigues furent employées pour ruiner la réputation du grand-chancelier dans l'opinion publique. D'un autre côté, il perdait de jour en jour son influence dans le ministère. Charles II n'était plus ce monarque dépossédé qui avait besoin dans l'adversité d'un ami fidèle pour l'aider à monter les marches du trône, et, lorsqu'il y fut assis, d'un habile ministre pour l'y affermir. Après quelques années de possession tranquille, il ne lui fallait que des flatteurs qui l'aidassent à jouir de tous les plaisirs attachés à la souveraineté, et qui trouvassent les moyens de subvenir à ses prodigalités. Il prit en aversion le sévère et vertueux Clarendon, que le duc de Buckingham tournait perpétuellement en ridicule, et qui, ayant le premier rang dans le ministère, était responsable, aux yeux du peuple, de toutes les fautes commises par une administration prodigue, extravagante et corrompue. Le peu de succès de la guerre de Hollande et la vente de Dunkerque, avaient porté au plus haut point le mécontentement du peuple; un hôtel que lord Clarendon fit construire avec prodigalité dans un moment de disette, accrut encore l'animadversion publique; enfin, une intrigue de cour convertit l'antipathie que le roi avait pour lui en haine déclarée.

Une demoiselle Stuart, d'une beauté éblouissante, parente éloignée du roi, en fut aimée, au point de bannir de sa pensée toutes celles qui avaient été jusqu'alors les objets de ses goûts passagers. Le monarque prit l'é-

trange résolution de divorcer, et d'épouser Mlle Stuart. Lord Clarendon, soit qu'il fût frappé des inconvenances d'un tel parti, soit qu'il en redoutât les suites pour ses petits-enfans, qui avaient des droits au trône, réussit à faire échouer le projet du roi, en arrangeant le mariage de Mlle Stuart avec le duc de Richmond. Le roi devint furieux contre le grand-chancelier, et résolut de le perdre. Rien n'était plus facile. Le parlement croyait lord Clarendon l'auteur des mesures désastreuses qu'il avait combattuesdans le conseil. Le grand trésorier Southampton et d'autres hommes puissans qui avaient gouverné avec lui n'existaient plus; ceux qui les avaient remplacés voulaient la ruine de l'état. Le roi ôta les sceaux à lord Clarendon, le dépouilla de toutes ses places, et fut remercié de cette injustice par son parlement. On accusa ensuite le chancelier de haute trahison; il s'enfuit sur le continent, et envoya de Calais à la chambre des lords un mémoire justificatif. Les deux chambres assemblées ordonnèrent que cet écrit serait brûlé par la main du bourreau. D'après un autre bill du parlement, qui fut approuvé par le roi, lord Clarendon fut banni à perpétuité, et déclaré incapable de remplir aucun emploi public. La haine que le peuple lui portait le poursuivit jusque sur le continent. A Évreux, des matelots anglais l'assaillirent dans sa maison, le blessèrent dangereusement, et ce ne fut qu'avec peine qu'on l'arracha des mains de ces assassins. Il survécut six ans à son exil, et durant ce temps, il résida, soit à Montpellier, soit à Moulins, soit à Rouen, où il mourut, le 9 décembre 1674. Son corps fut transporté en Angleterre, et enterré dans l'abbaye de Westminster.

Lord Clarendon fut toute sa vie l'ami et le soutien de son roi contre les complots des factieux, et le défenseur des libertés de son pays contre les abus du pouvoir royal. Cependant il fut la victime de l'ingratitude de son souverain, qu'il avait si bien servi, et des préjugés du peuple, dont il avait obtenu et mérité la confiance. Sans vouloir excuser les coupables promoteurs d'un sort aussi rigoureux, on peut en trouver les causes dans l'humeur grave et altière du grand-chancelier, et dans son orgueil, qui se produisait trop à découvert. A la vérité, cet orgueil lui était inspiré par la conscience de ses moyens, et la pureté de ses intentions; mais, dans le commerce de la vie, et surtout dans les cours, un sentiment de ce genre, quelle que soit la noblesse de son origine, ne se montre jamais avec avantage.

Lord Clarendon, indépendamment de quelques brochures politiques, a écrit les ouvrages suivans : I. *Histoire de la rébellion*, depuis 1641 jusqu'au *rétablissement* de Charles II, 1702, 3 vol. in-fol., et 1717, 6 vol. in-8.° En 1759, on en publia une continuation en 1 vol. in-fol., ou en 2 vol. in-8.°, contenant aussi une vie de l'auteur, écrite par lui-même, et imprimée sur ses manuscrits. Il a paru une traduction française de cet ouvrage, la Haye, 1704, 6 vol. in-8.° La continuation ne s'y trouve point, et n'a pas été traduite. Quoique lord Clarendon se déclare dans son histoire l'apologiste du parti royaliste qu'il avait embrassé, il s'est montré impartial dans l'exposition des faits. La vertu et la probité de l'auteur impriment à son ouvrage un caractère qui en rend la lecture attachante. Il peint les hommes avec vérité, et les portraits qu'il trace sont colorés avec [illegible]eur; son style ne manque ni d'énergie



ni de dignité, mais il est incorrect, souvent diffus et embarrassé. II. *Contemplations et réflexions sur les psaumes;* III. *Remarques sur le livre de M. Cressy*, dans la *Controverse sur la religion catholique;* IV. *Tableau abrégé des erreurs contenues dans le Leviathan de M. Hobbes.*

DIGBY.

Kenelm Digby était le fils d'Évrard Digby, qui fut supplicié pour avoir pris part à la conspiration des poudres. Né en 1603, Kenelm Digby n'avait que trois ans lorsqu'il perdit son père. On doit le compter dans le petit nombre d'hommes auxquels la nature a accordé cette brillante réunion des qualités physiques et morales qui éblouissent avant de convaincre, et qui commandent l'estime et l'admiration avant d'avoir subi les épreuves nécessaires pour prouver qu'on les mérite. Durant le cours de ses études, sa vaste mémoire et sa sagacité lui firent une telle réputation, qu'on le compara à Pic-de-la-Mirandole. Dès son entrée dans le monde, l'ancienneté de sa noblesse, sa grande fortune, sa belle figure, la grâce et la dignité de son maintien, sa politesse prévenante, son éloquence naturelle, sa voix pleine et sonore, qui donnait du poids et une énergie singulière à tous ses discours, cette grande présence d'esprit qu'il puisait dans une juste confiance en lui-même, tout contribua à surprendre et à charmer ceux qui le fréquentaient, et à rendre ses succès rapides. On disait de lui que s'il était tombé des nues dans une partie quelconque du monde, il se serait fait respecter. Ses ennemis, mêmes, étaient forcés de convenir de la justesse de cette remarque, mais ils ajoutaient : « pourvu qu'il ne restât pas plus de six semaines » dans le même endroit. »





Dès le commencement du règne de Charles I.er, Digby fut nommé gentilhomme de la chambre, commissaire de la marine, et gouverneur de l'hôtel de la Trinité. En 1628, les Anglais ayant eu quelqu'altercation avec les Vénitiens et les Algériens, Digby équipa une escadre à ses propres frais, et, avec l'autorisation du roi, il fit voile pour la Méditerranée et battit les deux puissances ennemies. Il avait été élevé dans la religion protestante ; mais dans un voyage qu'il fit en France, en 1636, il fut converti à la foi catholique, qui était celle de ses pères. Alors il montra le zèle d'un nouveau converti, et le talent d'un habile et judicieux écrivain, dans deux écrits intitulés : *Conférences avec une dame sur le choix de la religion*, et *Correspondance entre lord George Digby et sir Kenelm Digby, concernant la religion*, Londres, 1651, in-12. Son attachement à la cause du roi le fit renfermer dans la prison de Winchester, par ordre du parlement. Il mit à profit le temps de sa captivité, et écrivit divers opuscules, entr'autres une réfutation à-la-fois forte et polie du fameux ouvrage de Thomas Brown, intitulé : *Religio Medici*.

Enfin, à la requête de la reine régente de France, il fut mis en liberté et passa sur le continent. On l'accueillit à la cour de France avec empressement, et tous les hommes de lettres recherchèrent sa société. Ce fut alors qu'il vit Descartes, qui, dit-on, le reconnut à sa seule conversation. Il eut avec ce grand philosophe divers entretiens, et publia peu après son propre système philosophique, contenu dans deux ouvrages ou deux parties d'un même ouvrage, qu'il fit imprimer à Paris, en 1644, sous les titres suivans : *Traité de la nature des corps*, et *Traité où*



l'on expose les opérations et la nature de l'ame humaine, et d'après lesquelles l'immortalité des ames raisonnables est démontrée. Enfin, il publia encore, en 1651, un ouvrage intitulé : *Institutionum peripateticarum libri V, cum appendice theologica de origine mundi.*

Lorsque le parti du roi eut été entièrement anéanti, Digby retourna en Angleterre pour tâcher de rentrer dans ses biens ; mais le parlement lui ordonna de sortir du royaume, et le condamna à un bannissement perpétuel, sous peine de mort. Cette rigueur était due à la part que prit son fils aîné dans l'insurrection royaliste qui eut lieu en 1648, dont lord Holland était le chef, et dans laquelle le jeune Kenelm perdit la vie. Digby retourna en France, fut envoyé en Italie visiter plusieurs des cours de ce pays, fut reçu et considéré partout comme un homme d'un mérite extraordinaire.

Lorsque Cromwell se fut emparé des rênes du gouvernement, Digby retourna encore en Angleterre, et continua d'y résider pendant la plus grande partie de l'année 1655. Outre l'arrangement de ses affaires personnelles, il forma le projet de réconcilier les catholiques avec le protectorat, à condition qu'ils obtiendraient le libre exercice de leur religion. Cromwell, qui avait adopté le principe d'une tolérance universelle, favorisait l'exécution de ce projet. Digby paraît, à cette époque, avoir obtenu sa confiance et sa faveur. Une lettre qu'il écrivit au secrétaire Thurlow, prouve qu'il n'épargnait pas, pour arriver à ce but, les humbles protestations d'attachement, tant il est vrai qu'il est difficile, aux plus grands caractères, de résister à l'ascendant du pouvoir souverain, lors même qu'il est exercé par un usurpateur coupable.

En 1656 et 1657, Digby résida dans le midi de la France, fréquentant la société des savans, devant lesquels il aimait à développer ses opinions sur divers points de philosophie. Dans une assemblée publique, à Montpellier, il lut un discours *sur la guérison des blessures par la poudre de sympathie*, qui fut publié en français, et ensuite traduit en anglais par Thomas White. Il passa en Allemagne les deux années suivantes, retourna à Paris en 1660, et en 1661 il était de retour en Angleterre, puisqu'il publia cette année un *Discours sur la végétation des plantes*, qu'il avait prononcé au collége de Gresham.

Digby, après la restauration, se présenta à la cour, et il y fut reçu avec cette indulgente politesse dont on usa envers tous les royalistes qui, comme lui, par leurs complaisances pour l'usurpateur, avaient rendu leur fidélité douteuse. Mais il ne fut point employé, et il passa le reste de ses jours dans un studieux loisir, très-assidu aux assemblées de la société royale, qui venait d'être créée, et dont il était membre; recevant chez lui les savans et se plaisant dans leur entretien. Il mourut de la pierre, à Londres, le 11 juin 1665.

Dans ses divers écrits philosophiques, il a montré plus d'esprit et de savoir que de jugement et de génie. Il a partagé, en physique, toutes les erreurs de son temps: il explique tout par les corpuscules, les causes occultes, la fermentation, les émanations et les fluides. Une lettre d'Oldenburgh, secrétaire de la société royale, à Robert Boyle, prouve que Digby ajoutait foi à toutes les rêveries des alchimistes. Il entreprit de guérir toutes les blessures par le moyen d'une poudre sympathique. Ce fut le sujet d'un des discours dont nous avons rapporté le titre, dans

lequel on trouve d'ailleurs des faits curieux. On dit aussi qu'il engagea Descartes à découvrir le moyen de prolonger indéfiniment la vie humaine. Il est même probable qu'il chercha lui-même à faire cette découverte.

En effet, il avait épousé *Venetia Anastasia*, fille d'Édouard Stanley, célèbre par son étonnante beauté. Digby inventa, pour conserver les charmes de son épouse, un grand nombre de cosmétiques. Il essaya, pour le même objet, plusieurs expériences bizarres : entr'autres, il ne lui laissa manger, pendant un certain temps, que des chapons nourris uniquement avec des vipères. Venetia Anastasia n'en mourut pas moins à la fleur de l'âge, et on conserve encore, en Angleterre, plusieurs portraits sculptés ou peints, de cette beauté accomplie. Le portrait de Kenelm Digby, gravé en taille-douce, se trouve à la tête du Catalogue des manuscrits des bibliothèques d'Angleterre et d'Irlande, publié par Édouard Bernard (Oxford, 1697, in-fol.), parmi ceux des bienfaiteurs de la bibliothèque Bodleïenne, à laquelle Digby avait donné en 1634, deux cent trente-huit manuscrits précieux. Il ne laissa après lui qu'un seul fils, qui n'eut point d'enfant mâle, et avec lequel s'éteignit cette ancienne et illustre famille.

EDMOND WALLER.

Edmond Waller, poëte anglais, naquit le 3 mars 1605, à Coleshill, dans le comté de Hertford. Il était, par sa mère, cousin de Cromwell, et neveu de Hampden. Une telle parenté attirait Waller dans le parti républicain; ses liaisons, ses sentimens le faisaient pencher du côté des royalistes. Riche de son patrimoine, homme aimable, courtisan habile, orateur et poète, rien n'aurait manqué à ses succès, à sa réputation et à son bonheur, s'il eût vécu dans des temps tranquilles; mais, faible par les qualités de l'ame, sans élévation et sans courage, il eut à traverser une époque d'exagération et de fanatisme, féconde, comme toutes celles de ce genre, en vertus sublimes et en vices énergiques. Les avantages de la fortune, comme ceux du talent, le précipitèrent dans des dangers, et l'en sauvèrent. Il servit divers partis, et ne s'attira la confiance d'aucun; il acquit de la célébrité sans gloire, fut recherché sans être aimé, et loué sans être estimé.

Son père mourut lorsqu'il était encore enfant, et lui laissa une fortune de trois mille cinq cents livres sterling de revenu. Sa mère le fit élever avec beaucoup de soin à Éton; et il termina ses études à Cambridge. Au sortir de cette université, à l'âge de dix-huit ans, d'autres disent même de seize, il fit son début au Parnasse, au parlement

et à la cour. Dans un âge si tendre, il se montra ce qu'il a été depuis, poète moins remarquable par l'invention ou la nouveauté des images, que par une pureté, une élégance et une harmonie de style inconnues avant lui. Il déploya les talens d'un orateur facile et disert, qui s'inquiétait plus du succès de ses discours que du triomphe de ses opinions. Enfin, admis dans la familiarité du roi Jacques I.er, il parvint à plaire par les saillies de son esprit, et sut médire sans pitié de ceux qu'il flattait sans pudeur, aussi bien qu'un vieux courtisan. On rapporte que la duchesse de Newcastle lut un jour devant lui des vers qu'elle avait composés sur la mort d'un cerf. Waller dit qu'il donnerait tout ce qu'il avait écrit pour être l'auteur de cette pièce. Comme l'auditoire les trouvait très-médiocres, on tira Waller à part pour le faire expliquer sur le jugement qu'il venait d'en porter. « Mais, répondit-il » froidement, sans doute je donnerais tout pour être » l'auteur de ces vers, car on ne saurait trop donner, » pour sauver à une dame de ce rang et de ce mérite, le » ridicule d'en avoir fait d'aussi mauvais »

Les jouissances de la vanité ne firent point oublier à Waller le soin d'augmenter sa fortune déjà considérable; il épousa une riche héritière de la cité, nommée M.me Banks, malgré les intrigues puissantes de personnes de la cour, qui voulaient la marier à un autre. Elle mourut en couches; et, après avoir donné deux enfans à Waller, elle le laissa veuf, âgé seulement de vingt-cinq ans. L'amour et peut-être aussi l'ambition lui firent adresser ses vœux à lady Dorothy Sidney, fille aînée du comte de Leicester, et il la chanta dans ses vers, sous le nom de *Sacharissa*, avec tout l'enthousiasme d'un poète

et toute l'exaltation d'un amant. Mais peu sensible aux charmes de la poésie, Dorothy Sidney se maria, en 1639, avec le comte de Sunderland, et laissa Waller en proie aux tourmens de l'amour et de l'orgueil blessés dans leurs plus chères espérances [1].

Pour se distraire de ses peines, il voyagea, et à son retour il donna de nouveaux emplois à sa muse, en courtisant d'autres beautés, dont il a déguisé les véritables noms, sous ceux d'Amoret et de Phillis. Un de ses biographes a eu soin de nous apprendre qu'Amoret était une dame nommée Sophia Murray, et il fait assez entendre qu'il lui serait facile de nous dire aussi le nom de Phillis, s'il ne voulait pas respecter le secret des familles. Si les hommages poétiques de Waller n'obtenaient pas toujours le prix qu'il en espérait, sa réputation était telle, qu'ils n'étaient jamais repoussés; et celles qui n'étaient nullement disposées à céder à ses vœux, acceptaient cependant des louanges dont elles s'énorgueillissaient. Long-temps après la composition de ses premiers vers, le hasard lui fit rencontrer un jour dans une société l'objet de sa première passion et des premières inspirations de sa muse, lady Sunderland, alors veuve et âgée. Elle demanda à Waller quand il lui adresserait des vers comme ceux qu'il avait autrefois faits pour elle : « Lorsque vous redeviendrez aussi jeune et aussi belle » que vous étiez alors, Madame, » répondit-il.

De toutes les femmes que Waller avait célébrées, il n'en épousa aucune, et celle qui devint son épouse fut si peu célèbre, qu'on ignore entièrement l'époque de son mariage et même son nom. Ses biographes la nomment Bresse ou Breaux, sans qu'on puisse déterminer

lequel de ces deux noms est le véritable. Ce qui est certain, c'est qu'elle fut très-féconde, puisqu'elle donna à son mari treize enfans, cinq garçons et huit filles.

Pendant le long intervalle de l'absence du parlement, Waller vivait avec l'indépendance et la splendeur d'un homme qui jouit d'une grande fortune. Il se trouvait répandu dans la plus haute société et lié avec les personnages les plus honorables et les plus élevés en dignité; mais en qualité de neveu de Hampden, il était considéré à la cour et par les partisans du pouvoir, comme peu favorable à la cause royale. Lorsque le parlement fut convoqué en 1640, Waller, qui en faisait partie, prouva qu'on ne s'était pas trompé sur son compte. Son premier discours fut celui d'une véhémente opposition, et cependant il n'était pas regardé comme un ennemi déclaré du roi, puisque ce fut par lui que le ministère fit appuyer, dans la chambre, la demande d'un subside pour le paiement des troupes. Il représenta pour la troisième fois le bourg d'Agmondesham dans le long parlement, dont l'ouverture eut lieu le 3 novembre 1640. Waller remplit alors complètement l'attente du parti mécontent, qui crut pouvoir compter sur sa fidélité et son zèle, en lui confiant la poursuite du juge Crawley. Dans cette occasion, où il s'agissait de venger son oncle Hampden d'une sentence illégale et injuste, Waller se surpassa lui-même. Son discours eut un tel succès, qu'on en vendit plus de vingt mille exemplaires en un jour. Toutefois, en s'attachant au parti patriote, il n'en adopta point toutes les opinions et n'en approuva pas les excès. Dans la grande question de l'abolition de l'épiscopat, il prononça, en faveur du maintien de la hiérarchie ecclésiastique, un

excellent discours que Johnson nous a conservé. Lorsqu'enfin il y eut scission complète entre le roi et la chambre des communes, il se retira d'abord de la chambre, puis y reparut; mais ce fut, dit-on, par permission expresse du roi. Quand le monarque eut levé l'étendard de la guerre, Waller lui envoya une somme considérable, et cependant il continua de siéger dans l'assemblée rebelle. Il s'y expliquait avec une grande indépendance; aussi Clarendon nous apprend que, par cela même, il était utile aux patriotes : car, à ceux qui avaient cessé de siéger dans la chambre, parce que, selon eux, ils n'étaient plus libres d'y développer leurs opinions, on opposait l'exemple de Waller qui, tous les jours, parlait contre le sentiment général de la chambre, et même contre les résolutions adoptées par la majorité. On prouvait ainsi à ces fuyards, qu'ils se servaient d'un vain prétexte pour déguiser leur défection.

Associé d'une part aux actes du parlement rebelle, puisqu'il continuait d'en faire partie, et s'étant cependant concilié par ses discours la bienveillance des royalistes, Waller était comme ces puissances neutres qui, malgré leur peu de forces effectives, acquièrent de l'importance quand les grandes puissances belligérantes, craignant de se mesurer, diffèrent pourtant de se réconcilier. Aussi, lorsque le parlement se décida à envoyer des commissaires à Oxford, pour traiter avec le roi, Waller fut un de ceux qu'on s'empressa de choisir; et quand il parut devant le monarque, celui-ci lui dit : « Quoique le dernier dans ma faveur, vous n'y êtes pas » au dernier rang, et vous n'occupez pas la dernière » place. »

On ignore si c'est le complot que Waller avait déjà formé pour le rétablissement de l'autorité royale, qui lui valut ces bienveillantes paroles, ou si c'est l'aimable accueil du roi qui le détermina à se jeter dans son parti. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'il chercha, peu de temps après, avec son beau-frère Tomkins, un des secrétaires du conseil de la reine, à réunir en une seule ligue tous ceux qui étaient décidés à s'opposer aux patriotes, et à les engager à refuser de payer les taxes que le parlement voudrait lever. « Le parti patriote, dit Johnson, annonça la découverte de cette *conspiration* de manière à frapper les esprits par la terreur. Le 31 mai 1643, jour de jeûne et de solennité religieuse, on était à l'église; on écoutait en silence le sermon; tout-à-coup un messager entre, s'approche de Pym, lui parle à l'oreille; celui-ci en fait autant à celui de ses adhérens qui se trouvait le plus près de lui; un chuchotement se fait entendre dans une grande partie de l'assemblée; et bientôt tous ceux qui l'avaient causé *disparaissent avec Pym*, et laissent ceux qui restaient dans la solitude et l'étonnement. On apprit ensuite que des soldats avaient été envoyés pour arrêter Tomkins et Waller, et qu'on avait saisi des lettres qui prouvaient que le parlement et la ville devaient être livrés au pouvoir des cavaliers [2]. » Waller, frappé de crainte par son arrestation, et cédant à une honteuse lâcheté, avoua beaucoup plus qu'on n'aurait pu découvrir; il révéla non-seulement tout ce qu'il avait fait et dit, mais tout ce qu'il avait appris par les autres, de sorte qu'il compromit beaucoup de personnages engagés dans des conspirations plus sérieuses et plus efficaces que la sienne. Par ses honteux aveux,

par son feint repentir, par ses flatteries, et encore plus par le sacrifice d'une partie de sa fortune, il sauva sa vie, et, après une année d'emprisonnement, il fut seulement banni d'Angleterre, et se retira en France.

Il résida d'abord à Rouen, où était sa fille Marguerite qui devint par la suite son enfant chéri, et lui servit de secrétaire. Plus tard il alla se fixer à Paris, où il vécut avec magnificence, recevant beaucoup de monde, et se consolant d'être absent de sa patrie, en faisant des vers, où il manifeste parfois contre les rebelles et les oppresseurs de son pays, les sentimens d'un honnête homme. Ce fut alors qu'il connut S.t Évremond qui était du même âge que lui, comme lui bel-esprit et courtisan, qui depuis, par une singulière destinée, vint, exilé en Angleterre, resserrer les liens d'une amitié qu'il avait formée avec Waller exilé en France [3].

Lorsque Cromwell, après avoir ôté à son roi le trône et la vie, eut mis fin à l'anarchie par le despotisme, Waller qui, faute de pouvoir toucher ses revenus, avait été obligé de vendre les bijoux de sa femme, sollicita, et obtint, par l'entremise du colonel Scroop, son beau-frère, la permission de revenir en Angleterre avec les restes d'une fortune que les évènemens et les périls de sa vie avaient beaucoup diminuée. Il se retira à Hall-Barn, dans une maison qu'il avait fait construire près de Beaconsfield, où résidait sa mère. Quoique sœur de Hampden et tante de Cromwell, la mère de Waller était fortement attachée au parti du roi, ce qui n'empêchait pas le protecteur de venir la voir, et même d'admettre dans son intimité Waller, dont l'esprit lui plaisait. Le poète se montra reconnaissant de la faveur dont il jouissait au-

près de Cromwell, en écrivant, en 1654, son panégyrique, qui est considéré, à juste titre, comme sa meilleure pièce de vers. Il paya au protecteur un nouveau tribut d'éloges dans celle qu'il composa sur sa mort; et néanmoins sa muse, lors de la restauration, retrouva encore sa verve habituelle pour féliciter Charles II sur son avènement au trône. « Un tel changement de sentimens, dit Johnson, excite le mépris et l'indignation; le poète qui prostitue ainsi son esprit, peut encore conserver l'éclat du talent, mais il a perdu la dignité de la vertu. » Il est probable que Johnson, lorsqu'il traçait ces sévères paroles, n'avait pas encore fait lui-même céder l'inflexibilité de ses principes jacobites, au désir bien naturel d'assurer le repos de sa vieillesse, et qu'il n'avait pas encore accepté une pension d'un ministère de la maison d'Orange, sous la condition d'employer sa plume à le défendre contre les vigoureuses attaques du mystérieux Junius. Contentons-nous de remarquer, pour atténuer les torts de Waller, que dans son Panégyrique de Cromwell, il l'a judicieusement (c'est Johnson lui-même qui fait cette observation) considéré dans le haut rang où il était placé, sans rappeler comment il s'y était élevé; il n'a loué en lui que le héros qui défendit l'honneur de l'Angleterre, et qui accrut sa gloire et sa puissance; il a omis sagement tout ce qui a quelque rapport au rebelle et au régicide. C'est aussi Johnson qui avoue que le poème de Waller sur la mort de Cromwell est l'expression d'une sincère admiration. Il n'avait rien à attendre de ceux qui succédaient au protecteur, et du protecteur il n'avait rien reçu si ce n'est son pardon. Nous l'excuserons donc d'avoir chanté tour-à-tour un grand homme, son

parent, sur ce qu'il a fait de grand, et d'avoir félicité son roi sur son avènement au trône héréditaire.

Ce qui dans Waller nous paraît plus blamable que la versatilité du poète, c'est la fausseté et la servilité du courtisan, s'il est vrai qu'il ait fait à Charles II, au sujet du Panégyrique de Cromwell, la réponse qu'on lui attribue. On assure que le roi lui ayant fait observer que le poëme sur son rétablissement était inférieur en mérite à celui qu'il avait composé pour l'usurpateur : « C'est, » dit Waller, sans se troubler, parce que les poètes » réussissent mieux dans les fictions que dans les réali- » tés. » La cour dissipée et même dissolue de Charles II convenait à l'esprit brillant et à l'humeur enjouée de Waller ; il en fut un des principaux ornemens : ses bons mots étaient sans cesse cités ; on recherchait son approbation, et, quoiqu'il fût de la plus constante sobriété et ne bût que de l'eau, il augmentait la joie des banquets par sa gaîté folâtre et l'intarissable verve de son esprit. Il fut nommé membre de tous les parlemens qui s'assemblèrent sous Charles II, et selon le jugement de Burnet, à l'âge de plus de soixante-dix ans, il faisait, comme orateur, les délices de la chambre par ses saillies spirituelles et sa brillante élocution. Il avait obtenu du roi la prévôté du collége d'Éton : mais le chancelier Clarendon, qui ne l'aimait pas, refusa d'apposer les sceaux à l'ordonnance du monarque, disant que cette place ne pouvait être occupée que par un membre du clergé ; et Waller n'en fut point investi. La même difficulté s'éleva pour une demande de même nature, qu'il forma après le bannissement du chancelier Clarendon ; et, malgré l'absence de ce dernier, cette nouvelle demande n'eut

pas un plus heureux résultat que la première. On ne sait pas s'il en fit encore d'autres; ce qui est certain, c'est qu'il continua de faire assidûment sa cour, et qu'il n'obtint rien.

Lors de l'avènement de Jacques II, en 1685, il fut encore nommé membre du parlement à l'âge de quatre-vingts ans. Il écrivit dans ce temps-là le morceau intitulé : *Présage de la chute de l'empire ottoman*, et le présenta au nouveau roi le jour de sa naissance. Jacques II l'accueillit avec bienveillance, et Waller continua d'être admis à la cour, comme sous les règnes précédens. Les fautes du monarque n'échappèrent point à la longue expérience du poète homme d'état; il prédit à ses amis : « Que le roi serait abandonné de tous, et précipité » comme une baleine sur le rivage. » On ignore s'il eut le secret de la trame qui s'ourdissait alors, et qui opéra la révolution de 1688. Il est certain seulement que son fils et l'héritier de son nom, se tourna du côté du prince d'Orange.

Dans les dernières années de sa vie, Waller se mit à écrire des poésies religieuses, entre autres un poëme en six chants, sur l'amour divin, qui prouvent, selon Johnson, que dans cet âge avancé, il avait conservé toutes ses facultés, et même tout son talent. Ces derniers vers ne sont pas inférieurs à ceux que sa muse plus profane lui avait inspirés dans sa jeunesse. Johnson infère de ces dernières poésies que l'auteur n'était occupé, sur la fin de sa vie, que des pensées qu'elles expriment. Cependant De Bonrepeaux, qui se trouvait en Angleterre peu de mois avant la mort de Waller, dans une lettre qu'il écrivit à notre La Fontaine, parle du poète anglais

comme menant joyeuse vie avec l'épicurien S.t Évremond, et il assure qu'à quatre-vingt-deux ans il était encore amoureux et poète [1]. Il avait en effet composé, à l'âge de soixante-dix ans, une pièce de vers charmante, intitulée *le Triple combat*, dont le sujet était l'amour de Charles II pour la belle Mazarin, qui fut sur le point de triompher de l'influence de la favorite, la duchesse de Portsmouth. Dans une lettre que La Fontaine écrivit peu de temps après, à la duchesse de Bouillon alors à Londres, près de sa sœur, la duchesse de Mazarin, notre fabuliste se flatte de l'espoir de rencontrer Waller dans cette société toute française :

Parmi ceux qu'admet à sa cour,
Celle qui des Anglais embellit le séjour,
Partageant avec vous tout l'empire d'amour,
Anacréon et les gens de sa sorte,
Comme Waller, S.t Évremond et moi,
Ne se feront jamais fermer la porte.
Qui n'admettrait Anacréon chez soi ?
Qui bannirait Waller et La Fontaine ?
Tous deux sont vieux, S.t Évremond aussi ;
Mais verrez-vous aux bords de l'Hippocrène,
Gens moins ridés en leurs vers que ceux-ci ?

La Fontaine dit qu'à l'exemple d'Apollonius de Tyane, qui ressuscita une jeune fille, il ressuscitera Anacréon, « et alors, ajoute-t-il, vous et madame de Mazarin nous » rassemblerez. Nous nous rencontrerons en Angle-

(1) *Œuvres de La Fontaine*, édit. de Walckenaer, 1827, in-8.°, tom. VI, pag. 517.

» terre, M. Waller, M. de S.[t] Évremond, le vieux grec » et moi. Croyez-vous, madame, qu'on pût trouver » quatre poètes mieux assortis.

» Il nous ferait beau voir, parmi de jeunes gens,
» Inspirer le plaisir, danser et nous ébattre;
» Et de fleurs couronnés, ainsi que le printemps,
» Faire trois cents ans à nous quatre. »

Mais, lorsque La Fontaine écrivait cette lettre, il ignorait que, quelques jours auparavant, Waller avait terminé sa vie. La lettre du fabuliste, dont nous avons eu l'autographe entre les mains, est du commencement de novembre 1687, et Waller mourut le 21 octobre précédent. Il fut enterré à Beaconsfield, où ses fils lui firent construire un monument.

Ce fut S.[t] Évremond qui annonça à La Fontaine la mort de Waller, l'exhortant à user en sa faveur de ce don de faire des miracles dont il s'était vanté. « M. Waller dont nous regrettons la perte, a poussé la vie et la vigueur de l'esprit jusqu'à quatre-vingt-deux ans;

Et dans la douleur que m'apporte
Ce triste et malheureux trépas,
Je dirais en pleurant que toute muse est morte,
Si la vôtre ne vivait pas.
O vous, nouvel Orphée! ô vous, de qui la veine
Peut charmer des enfers la noire souveraine
Et le terrible dieu qu'on appelle Pluton,
Daignez, tout-puissant La Fontaine,
Rendre Waller au jour au lieu d'Anacréon (1). »

(1) *Œuvres de La Fontaine*, tom. VI, pag. 532.

Et les vers par lesquels La Fontaine répond à ces vers de St Évremond, réfutent encore mieux l'opinion de Johnson.

Les beaux esprits, les sages, les amans,
Sont en débats dans les champs-Élysées;
Ils veulent tous en leurs départemens
Waller pour hôte, ombre de mœurs aisées.
Pluton leur dit : — J'ai vos raisons pesées;
Cet homme sut en quatre arts exceller :
Amour et vers, sagesse et beau parler.
Lequel d'eux tous l'aura dans son domaine?
— Sire Pluton, vous voilà bien en peine.
S'il possédait ces quatre arts en effet,
Celui d'amour, c'est chose toute claire,
Doit l'emporter; car, quand il est parfait,
C'est un métier qui les autres fait faire.

Cette pièce, composée à la louange de Waller, surpasse, selon nous, par la grâce et le naturel, toutes celles du même genre que l'on trouve dans les œuvres de ce poète anglais. Il est cependant moins apprêté et plus poète que Voiture, auquel Voltaire l'a comparé. Son grand mérite consiste à avoir donné du nombre, de l'harmonie, de l'élégance à la poésie anglaise; et, quoique inférieur à Dryden et à d'autres poètes qui l'ont suivi, il leur a été très-utile. Son recueil, qui est court, est donc intéressant à lire, non-seulement à cause de son mérite intrinsèque, mais sous le rapport de l'histoire de la poésie anglaise. C'est ce qui a sans doute engagé Johnson, dans sa notice sur ce poète, à faire une longue analyse de chacune de ses pièces, quoiqu'elles aient peu d'intérêt aujourd'hui. Ce qui frappe, en effet, un lec-

teur familiarisé avec la littérature de l'Angleterre et celle de la France, après la lecture des poésies de Waller, c'est l'époque de leur publication. Lorsque l'on pense qu'un intervalle d'un peu plus de vingt ans seulement sépare les derniers poëmes de Spenser et les premiers de Waller, on ne peut s'empêcher de reconnaître que la langue anglaise, auparavant rude et irrégulière, s'est, durant ce court espace de temps, polie et perfectionnée au point où nous la voyons, et qu'elle a été fixée plus tôt et plus vite que la langue française. Car Waller ne ressemble nullement, sous le rapport du langage, pas plus que sous celui du génie, à notre Corneille, dont il fut le contemporain. Ses tournures, ses expressions diffèrent rarement de celles des poètes les plus élégans du siècle suivant. En le lisant on croit lire un disciple de Pope. Moins énergique, moins poète que le maître, il a cependant la même élégance, la même clarté, le même art dans l'arrangement des mots, la même science du rhythme et de l'harmonie. Il serait curieux de rechercher les causes qui ont produit ce rapide développement, comme aussi celles qui, en Angleterre, ont fait remonter le langage vers son premier âge, puisque celui du plus grand poète de notre temps, de lord Byron, ressemble bien plus à celui de Shakspeare, qu'à celui de Waller qui écrivit ses premiers vers moins de dix ans après la mort du grand tragique anglais.

La plupart des poésies de Waller sont courtes et ont été inspirées par l'amour, la galanterie ou le désir de célébrer et de flatter les maîtres légitimes, ou illégitimes, de l'Angleterre. Toutes sont travaillées avec soin, et l'on voit, dit Johnson, qu'il fait toujours de son mieux,

quoique le sujet qui l'inspire soit presque toujours frivole et ne mérite pas tant de peine. Il est ingénieux, spirituel, et, sans cesser d'être bon versificateur, souvent gracieux et quelquefois familier, mais sans abandon : ses plus grands élans d'inspiration poétique semblent n'avoir pas assez de puissance pour lui faire oublier la réserve nécessaire à l'homme d'état, et la dignité des manières qui convient à l'homme de cour. Ses pensées sont nobles sans être grandes, élevées sans profondeur; il y a, en un mot, dans ses légères compositions, trop de bel esprit et trop de vers faibles pour qu'on puisse le classer parmi les grands poètes; mais il est trop souvent poète, pour qu'on le considère simplement comme un bel-esprit [4].

Le portrait de Waller, peint par Kneller, a été gravé en 1727 par George Vertue.



Notes.

[1] Page 309.

On connaît ces vers de Parny, dans la *Journée champêtre :*

Waller soupira pour sa belle
Les sons les plus mélodieux;
Il parlait la langue des Dieux,
Et Sacharissa fut cruelle.

[2] Page 312.

Il est évident que M. Walter Scott a puisé, dans cette circonstance de la vie de Waller, l'idée d'une des scènes les plus dramatiques du commencement de son roman intitulé *Le Cavalier*.

[3] Page 313.

C'est d'après cette liaison qu'on a fabriqué un volume in-12 de correspondance entre Waller et S.t Évremond, publié en anglais et dont l'auteur nous est inconnu.

[4] Page 321.

Le *Panégyrique de Cromwell* a été traduit en partie en vers français, dans le troisième volume de la *Poétique anglaise* de M. Hennet.



LIVRE QUATRIÈME.

SAVANS ET LITTÉRATEURS

DES TEMPS MODERNES.

PREMIÈRE SECTION.

GÉOGRAPHES.

ÉDRISI.

Édrisi, célèbre géographe arabe, naquit à Ceuta en Afrique, vers l'an 493 de l'hégire (1099 ans après J.-C.) Il était mahométan et même schérif, et descendait des princes d'Afrique de la famille d'Édris, qui, vers l'an 919 après J.-C., furent dépouillés de leur souveraineté par Mahadi Abdallah le Fatimite. Il étudia à Cordoue, et vécut ensuite à la cour de Roger, roi de Sicile, pour lequel il fabriqua un globe terrestre, d'argent, du poids de huit cents marcs, sur lequel il avait fait graver, en arabe, tout ce qu'il avait pu savoir des diverses contrées

de la terre alors connues; et il composa un livre de géographie pour servir d'explication à ce globe, vers l'an 548 de l'hégire (1153 ans après J.-C.).

Voilà tout ce qu'on sait sur ce personnage; et ce peu que l'on en sait, sauf les dates, n'est pas très-certain. Son globe n'est pas parvenu jusqu'à nous, et si la géographie qu'il avait composée existe dans quelque bibliothèque, elle n'a pas encore été publiée. Elle ne nous est connue que par un abrégé imparfait et tronqué, qui parut en arabe en 1592, et qui fut traduit en latin en 1619. Le docteur Vincent a fait graver un planisphère qui accompagne un manuscrit de cet abrégé que possède la bibliothèque Bodléïenne à Oxford, et l'a inséré dans son ouvrage sur le Périple de la mer Erythrée. C'est d'après ces faibles restes que nous devons juger du beau globe et du livre dont Édrisi était l'auteur.

Ces restes suffisent, cependant, pour nous faire connaître l'état de la géographie chez les Arabes, et l'étendue de leurs connaissances à cette époque, car Édrisi paraît les avoir toutes possédées. On voit, d'après le planisphère, que les noms des villes, des contrées et leur situation respective, leur étaient donnés d'après des itinéraires de voyageurs récens dans toutes les parties du monde; mais que leur système géographique était, sous un point de vue général, le même que celui de Strabon, rectifié, quant à la mer Caspienne et au nord de l'Europe, par les idées de Ptolémée, dont les Arabes avaient traduit l'ouvrage dans leur langue, et aussi par les découvertes récentes, qui leur donnaient quelques notions confuses sur plusieurs contrées orientales, et surtout sur la Chine et la Tartarie chinoise. Il suffit de comparer ce plani-



sphère avec quelques autres qui ont été composés par des géographes chrétiens et d'Occident, depuis l'Édrisi jusqu'au commencement des courses maritimes des Portugais à la fin du quinzième siècle, tels que celui qui a été gravé dans le recueil des historiens des croisades, publié par Bongars, celui de la bibliothèque Borgia, la carte manuscrite collée sur bois de la bibliothèque royale de Paris, le planisphère d'Andrea Bianco, inséré par Formaléoni dans l'Essai sur la navigation des Vénitiens, celui de Fra-Mauro dans la bibliothèque de Saint-Marc à Venise, et même le globe de Martin Behaïm à Nuremberg, pour être convaincu que pendant trois siècles et demi les géographes de l'Europe n'ont fait que copier, avec des variations peu importantes, le globe d'Édrisi; et que même les additions faites à ce globe, d'après la relation de Marco Polo, n'ont amené aucun changement remarquable au système général qu'on avait reçu des Arabes, puisqu'on retrouve dans toutes ces cartes les mêmes défauts que dans les leurs. On y voit aussi les mêmes noms, le rempart de Gog et de Magog, et toutes les autres fables de ce peuple. En effet, l'abrégé de l'ouvrage d'Édrisi est suffisant pour nous convaincre, qu'aucune des nations chrétiennes d'Occident n'était assez avancée dans les sciences et les lettres pour en composer un qui pût rivaliser avec celui-ci.

L'Édrisi, pour décrire le monde entier, à l'exemple de tous les autres auteurs arabes, partage en sept climats toutes les terres connues de son temps. Il divise chacun de ces climats en dix parties ou régions, et décrit ensuite chaque région en particulier, dans le même ordre et en procédant toujours d'occident en orient. L'abrégé qu'on

a fait de cet ouvrage, ne renferme guère que les itinéraires de ces différentes régions. Les distances y sont marquées avec soin, soit en mesures réelles, soit en nombre de stations ou de courses, selon les renseignemens plus ou moins précis que l'auteur s'était procurés. On voit qu'il avait ajouté au relevé des distances qui lui avaient servi à construire son globe, des détails sur les habitans et les productions des pays qu'il décrivait; mais l'abréviateur a presque partout supprimé cette partie importante de l'ouvrage. Il a même retranché en entier la deuxième portion du deuxième climat, et la quatrième partie du troisième climat. Cependant, malgré ces mutilations, l'abrégé d'Édrisi renferme encore plus de détails positifs sur l'intérieur de l'Afrique et de l'Arabie, qu'on n'en trouve dans les géographes modernes, qui, aujourd'hui, en savent moins sur ces contrées que l'Édrisi et les auteurs arabes où il a puisé. D'après ce que nous venons de dire, on conçoit la haute importance de l'ouvrage de ce géographe, soit qu'on le considère sous le rapport de l'histoire de la science, dont il a été en quelque sorte la base pendant plus de trois siècles et demi, soit qu'on l'envisage par l'utilité dont il peut être pour ses progrès futurs. Il est donc fâcheux que les orientalistes de l'Europe n'ayent pas fait plus d'efforts pour nous faire connaître, dans toute sa pureté, le texte de ce livre précieux. Il nous reste à indiquer les éditions qu'on en a données, et les travaux dont il a été l'objet.

I. L'édition imprimée à Rome, en arabe, en 1592, avec les types des Médicis, portait le titre de *Délassement des esprits curieux;* mais par une ruse trop ordinaire aux libraires d'alors comme à ceux d'aujourd'hui, pour faire

croire que c'était un ouvrage nouveau, on changea peu après ce titre pour un autre ainsi conçu : *De la géographie universelle, ou Jardin fleuri où toutes les régions du globe, les provinces, les îles et les villes, ainsi que leurs dimensions sont décrites.* Cette édition de 1592 a été fort rare, une quantité d'exemplaires long-temps cachés, n'ayant été retrouvés et mis en vente que vers la fin du dix-huitième siècle. Un journal allemand de Helmsthædt, cité par M. Schnurrer *(Bibliothèque arabe)*, parle d'une autre édition imprimée dans le *Kesroan* en caractères syriaques. Deux Maronites, *Gabriel Sionite* et *Jean Hesronite*, publièrent, d'après le manuscrit même qui avait servi à l'édition du texte arabe, et qui, de la bibliothèque de S.t Germain-des-Prés, a passé à celle du roi, la traduction latine de cet abrégé, sous ce titre : II. *Geographia Nubiensis, id est accuratissima totius orbis in septem climata divisi descriptio*, Paris, 1619, in-4.° On ignorait encore le nom de l'auteur de cet ouvrage, et en raison des détails où il est entré sur l'Afrique, on le nommait *géographe de Nubie.* Cette édition de 1619, est très-inexacte, l'éditeur (Sionite) en convient lui-même, dans une lettre à Schickard, rapportée par M. Schnurrer, et en rejette la cause sur l'original dont il a fait usage, et qu'il dit être rempli de fautes. Ce reproche est confirmé par ceux de nos orientalistes qui ont consulté ce manuscrit. III. Dans les *Pèlerinages de Purchass*, il y a plusieurs fragmens traduits de l'Édrisi, Londres, 1625, tom. II. IV. *P. Kurmann commentatio de Africa geographia Nubiensis.* Dans H. E. G. *Paulus-Memorabilius*, in-8.°, Leipsig, 1791, 1.er stuck, pag. 161 à 190, et 2.e stuck, de 1 à 16, dissertation qui n'est pas sans mérite, mais

qui a été surpassée par l'ouvrage de Hartman, dont il a peut-être donné l'idée. V. *Edrisii Africa*, de M. Hartman, Gottingue, 1796, in-8.° C'est le travail le plus important et le mieux fait qu'on ait encore entrepris sur l'Édrisi. Le même savant s'était aussi proposé de donner *Edrisii Hispania*, mais il n'en a paru que deux cahiers, Marbourg, 1802 et 1803. Le 1.er traite de l'Espagne en général, de ses noms, de ses frontières, de ses montagnes; le 2.° de ses fleuves. VI. *Description de Espana, de Xerif Édrisi conocido por il Nubiensi, y notas de Josef Antonio Condé*, Madrid, 1799, in-8.° Le texte arabe accompagne la traduction de cette partie de l'ouvrage relative à un pays qu'Édrisi paraissait avoir décrit d'après ses propres observations. VII. La portion qui concerne la Sicile, une des plus importantes de l'ouvrage d'Édrisi, puisque c'est le pays où il écrivit sa géographie, a été aussi de nouveau publiée en arabe et traduite en latin par M. Rosarii Grégorio, dans son ouvrage intitulé: *Rerum arabicarum quæ ad historiam siculam spectant*, etc. Palerme, 1790, in-fol. François Tardia, de Palerme, avait déjà publié, dans le tom. VIII, des *Opuscoli di autori siciliani* (1764, in-4.°), une *Descrizione della Sicilia cavata da un libro arabico di scierif el Édris*; mais quoique l'éditeur ait prétendu que la traduction italienne a été faite à Rome, en 1652, par le P. Macri d'après le texte arabe, il est facile de se convaincre qu'elle n'est faite que sur la version latine. VIII. *Dissertation sur la carte d'Édrisi*, par Bredow, tom. IX, pag. 197, des *Éphémérides Géographiques*. Bredow reproduit la carte que le docteur Vincent avait fait graver, et entreprend de prouver que cette carte ne nous donne pas le véritable système d'Édrisi,

mais que c'est une ancienne carte grecque modifiée par les Arabes. Sa principale raison est que, dans cette carte, un bras du Danube se jette dans l'Adriatique, erreur qui ne se trouvait pas dans l'ouvrage de Ptolémée, que les Arabes connaissaient. Mais Pomponius Mela avait aussi adopté cette idée d'Hipparque. Quoiqu'elle eût été combattue par des auteurs antérieurs, il n'est pas étonnant qu'Édrisi l'ait reproduite. Sur beaucoup de choses, son ouvrage nous montre des idées moins saines que celles de Ptolémée. Quant aux fleuves, aux lacs et aux montagnes qu'on trouve dans cette carte, et dont il n'est pas fait mention dans l'ouvrage imprimé que nous avons, cela prouve encore mieux que cet ouvrage n'est qu'un traité tronqué.

Hartmann, dans la préface de son *Edrisii Africa* cité plus haut, a publié des fragmens d'un des manuscrits de cet auteur, qui se trouvent à la bibliothèque Bodléïenne; ces fragmens prouvent que, si ce manuscrit n'est pas l'ouvrage entier d'Édrisi, c'est au moins un abrégé moins tronqué que celui qui a été publié. Un autre manuscrit de cet auteur, qui était dans la bibliothèque de l'Escurial, a été brûlé en 1671. Il a existé plusieurs auteurs arabes qui portent aussi le nom d'Édrisi et qui ont été confondus à tort avec ce géographe, dont le nom était, à ce qu'il paraît, *Abou Abdallah Mohammed ben Mohammed al Édrisi.*

Depuis que cet article a été écrit, M. Amédée Jaubert a découvert, dans la bibliothèque du roi, un manuscrit d'Édrisi qu'il croit être l'ouvrage complet de ce géographe, et les fragmens de la traduction qu'il en a faite, et dont il nous a donné lecture, nous font partager son

opinion. La société qui s'est formée récemment à Londres pour la traduction des ouvrages orientaux, a aussi annoncé, comme devant paraître sous peu, la traduction anglaise du grand ouvrage d'Édrisi, par M. G. C. Renouard.

FRA MAURO.

Fra Mauro, le plus célèbre des cosmographes de son temps, était un religieux de l'ordre des Camaldules, au monastère de S.t Michel de Murano, près Venise ; on ne connaît point l'époque de sa naissance. La réputation dont il jouissait dans les sciences mathématiques et physiques le fit choisir, en 1444, pour être de la députation des quinze patriciens nommés pour régler le cours de la Brenta, et pour diriger les travaux des lagunes. Ce fut entre 1457 et 1459, selon le cardinal Zurla, qu'il exécuta cette belle mappemonde qu'on voit encore aujourd'hui dans une des salles de la bibliothèque du monastère nommé plus haut. Mais il résulte des recherches récentes du comte Baldelli [1], que Fra Mauro n'aurait terminé sa carte que postérieurement à l'année 1470, ou que du moins elle aurait reçu des additions depuis cette époque, de quelqu'autre cosmographe inconnu. Vers cette même époque de 1459, il exécuta, pour Alphonse V, roi de Portugal, une mappemonde, qui était probablement la copie de celle dont nous venons de parler. Le mémoire des sommes qu'Alphonse paya pour cet objet, existe encore dans les registres du couvent de S.t Michel ; et nous y voyons le nom d'Andrea Bianco, lui-même cosmographe assez célèbre, au nombre des dessinateurs et des scribes que

[1] Baldelli, *viaggi di Marco-Polo*, tom. 1, pag. xxxiii.

Fra Mauro avait employés ; ce qui prouve que ce savant religieux était comme le chef de tous les cosmographes de son temps, et avait formé une sorte d'école. La date de sa mort n'est pas plus connue que celle de sa naissance ; on ne trouve aucune mention de lui comme vivant postérieurement au 20 octobre 1459. La république de Venise fit frapper, en son honneur, un médaille où se trouve son portrait avec cette légende : FRATER MAURUS S. MICHAELIS MORANENSIS DE VENETIIS ORDINIS CAMALDULENSIS COSMOGRAPHUS INCOMPARABILIS.

Ramusio a parlé de la mappemonde de Fra Mauro ; mais il ne l'a connue que très-imparfaitement. Elle a été aussi mal appréciée par Formaleoni et quelques autres. D. Alphonse Collina, Foscarini, Vicenzo, Ricci, Mittarelli, Costadoni, Tiraboschi, Biornstaehl, Andrès et Carli, en ont fait l'éloge, et en ont connu toute l'importance. Les Médicis, en 1494, envoyèrent des peintres et des dessinateurs à Venise pour en tirer une copie, qui fut placée dans leur palais à Florence ; ils firent aussi traduire en latin les traités de cosmographie, les légendes et les explications, qui sont en grand nombre sur cette mappemonde. On présume que la mappemonde qui se trouvait au monastère d'Alcobaça, en Portugal, et que l'infant dom Ferdinand montra en 1525 à Francesco Souza Tavarès, était aussi une copie de celle de Fra Mauro. En 1804, le gouvernement anglais fit tirer une copie très-exacte de la mappemonde de Fra Mauro. Cette copie a été exécutée aux frais de la compagnie des Indes, et d'un certain nombre de souscripteurs, par M. Guillaume Fraser ; elle fut transportée à Londres, et donnée au Musée britannique. M. Vincent a fait réduire et gra-

ver, d'après cette copie, la portion qui concerne l'Afrique, et l'a insérée dans la nouvelle édition de ses ouvrages sur la géographie ancienne. Enfin, un camaldule, du même couvent que Fra Mauro, depuis devenu cardinal, a publié, en 1806, une description de cette mappemonde en un volume in-folio, intitulé : *Il Mappamondo di Fra Mauro camaldolese descritto ed illustrato da D. Placido Zurla dello stesso ordine.*

Ce volume présente, sur le titre, le portrait de Fra Mauro, d'après la médaille frappée en son honneur, et une réduction, en une petite feuille, de la mappemonde du célèbre cosmographe vénitien. Cette même réduction a été insérée dans les *Recherches sur Marco Polo*, en 2 vol. in-4.°, autre ouvrage de dom Placido Zurla. Le volume que cet estimable auteur a publié sur la mappemonde de Fra Mauro, laisse encore à désirer. Il eût fallu, pour faire bien connaître ce monument géographique, si utile pour l'histoire de la science, transcrire toutes les notes, légendes et explications qui s'y trouvent; il eût été surtout nécessaire de faire un relevé de tous les noms géographiques, d'en composer une liste méthodique, et d'indiquer, au moins par des renvois en chiffres, les places que toutes les positions ou les objets qu'ils désignent, occupent sur la carte. D. Zurla ne fait connaître qu'un petit nombre de notes et de noms, principalement ceux qui pouvaient être utiles aux discussions auxquelles il se livre.

Cependant, ce qu'il dit de cette mappemonde, et la réduction qu'il en a donnée, suffisent pour prouver que Fra Mauro connaissait tout ce que les anciens et les modernes, jusqu'à lui, avaient écrit sur la géographie :

les découvertes de Marco Polo, en Asie, y sont tracées avec tant d'intelligence, que Ramusio a cru que cette carte n'était qu'une copie de celle du voyageur vénitien, qui, probablement, n'a jamais dressé de carte [1]. Fra Mauro a dessiné le Cap-Vert, le Cap-Rouge, et le golfe de Guinée, découvertes des Portugais toutes récentes lorsqu'il composa sa mappemonde; enfin, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, il avait obtenu des renseignemens de plusieurs voyageurs qui n'ont jamais écrit de relations, ou dont les relations, si elles existent, n'ont point été publiées : ainsi nous lisons, entre autres, dans l'intérieur de l'Afrique, le nom de *Dafur* (Darfour), qui depuis a été inconnu à Delisle, à d'Anville et à tous les autres géographes d'Europe, jusqu'à Bruce, qui le premier entendit parler de ce pays, depuis découvert et visité par Browne. Il paraît, d'après le recueil manuscrit d'une collection de voyages qui existe dans la bibliothèque Malghiabechiane, que ces notions sur l'intérieur de l'Afrique, étaient dus à un moine nommé Talian, qui les donna en 1470, au retour d'un voyage en Nubie et en Abyssinie [2]. Mais les résultats les plus importans des travaux des cosmographes du commencement du quinzième siècle, et particulièrement de Fra Mauro, furent l'influence immense qu'ils exercèrent sur les entreprises maritimes des peuples de l'Europe, dans ce siècle et

[1] Ramusio, édit. 1583, t. 2, p. 17. Ramusio dit, d'après le prieur des camaldules, son ami, que c'est une carte chinoise que Marco Polo avait apportée, et sur laquelle il avait tracé les noms et les positions des lieux qu'il avait visités.

[2] Baldelli, *loco citato.*

dans le suivant. On peut affirmer qu'ils ont été la cause principale des deux plus grandes découvertes géographiques, celle du Cap de Bonne-Espérance et celle de l'Amérique. L'ouvrage arabe d'Édrisi avait, à la vérité, fait abandonner la méthode exacte et précise de Ptolémée, de déterminer les positions des lieux par leur distance à l'équateur et à un premier méridien ; on avait pris la méthode plus vague des Arabes, qui se prêtait mieux à l'ignorance de ces temps, de diviser le globe par bandes ou climats, et d'y placer les lieux d'après les distances respectives, par le moyen des itinéraires. Mais en même temps, en recevant les systèmes et les méthodes géographiques des Arabes, on avait acquis par eux des notions touchant un grand nombre de contrées ignorées des Européens, et sur l'existence ou les noms et l'état moderne desquelles Ptolémée ne pouvait fournir aucune lumière. A leur exemple, on s'était affranchi de quelques erreurs des géographes grecs, qui mettaient un grand obstacle au progrès de la géographie. On était revenu au système d'Ératosthène, de Méla et d'autres anciens qui faisaient rejoindre au sud les côtes orientales et occidentales d'Afrique, et les terminaient par un cap. Les Arabes avaient alors poussé leurs découvertes jusqu'à Sofala, sur la côte orientale, et avaient eu quelque connaissance de Madagascar.

Fra Mauro, sur sa mappemonde, traça ces nouvelles découvertes; et portant *Sofala* sur la grande île dont il avait entendu parler, il plaça cette île au sud de l'extrémité de l'Afrique, qui lui était inconnue, et la sépara du reste du continent par un étroit canal ou un long détroit. Le mot de *Diab* se trouve écrit deux fois dans cette île;

c'est peut-être le mot malais *Dib* ou *Div*, qui signifie île. Zurla croit que c'est le mot arabe *Diab*, qui signifie *Loups*. Nous ignorons par quelle raison on aurait donné à cette île cette singulière dénomination; mais un coup d'œil jeté sur la mappemonde de Mauro, nous montre que l'Afrique, telle qu'il la dessinait, en y comprenant l'île *Diab* au midi, ne s'éloignait pas beaucoup, par sa forme générale, de celle qu'elle a réellement; qu'elle était de même très-alongée vers le sud : ainsi donc les Portugais qui s'étaient procuré une copie de cette mappemonde, semblèrent plutôt reconnaître les contrées qu'ils croyaient y être tracées, qu'en découvrir de nouvelles. De même les découvertes de Marco Polo, ajoutées à l'est de l'Asie, que les systèmes géographiques prolongeaient loin vers l'orient, diminuaient d'une part de beaucoup les distances qui séparaient les côtes orientales d'Asie des côtes occidentales d'Europe, et laissaient cependant l'espoir d'arriver au Catay et dans l'Inde, en naviguant vers l'occident, sans avoir un très-grand espace de mer à traverser. Mais, à l'occident même des côtes d'Europe, on avait découvert les îles Açores, et les cosmographes plaçaient encore, au-delà du terme des navigations et des îles connues, d'autres îles non encore visitées. Ces îles que quelques navigateurs, trompés par l'apparition des nuages ou d'autres illusions d'optique, croyaient avoir aperçues, les cosmographes les nommaient îles *Saint Brandan*, îles *Antilles*, îles *Berzil* ou *Brésil*. Ils plaçaient ces îles à peu de distance des îles Açores ou de l'Irlande qu'on connaissait; de sorte que Christophe Colomb et les premiers navigateurs se trouvèrent enhardis à cingler droit vers l'occident par la vue

de ces mappemondes, dont la découverte du Cap de Bonne-Espérance venait déjà de justifier l'exactitude. Mais quoique l'espace immense de mer que, contre leur attente, les navigateurs européens qui se dirigèrent vers l'occident furent obligés de traverser avant de trouver des terres, eût dû les détromper, ils ne crurent pas que les îles tracées sur les cartes fussent une illusion ou une supposition des géographes : au contraire, ils pensèrent que les terres sur lesquelles ils abordèrent d'abord, étaient ces îles mêmes que ces géographes avaient tracées; et ils donnèrent aux premières îles et aux premières côtes du continent du Nouveau-Monde qu'ils découvrirent, les noms d'Antille et de Brésil. Ce que nous venons de dire suffira pour montrer l'influence de Fra Mauro, et des cosmographes dont il était le chef, sur son siècle et sur le suivant.

Nous nous abstiendrons de tout autre détail sur sa *Mappemonde*. Nous dirons seulement qu'une des légendes qui s'y trouvent, nous indique que dès-lors on attribuait le flux et le reflux de la mer à l'attraction de la lune et à la chaleur du soleil. Dans une autre légende, il est dit que ceux qui naviguent dans la mer de l'Inde ne se servent pas de Boussole, et font usage de l'astrolabe. Cette carte est sur parchemin; sa hauteur est de cinq pieds onze pouces sept lignes de France, et sa longueur de six pieds sept pouces; elle est ornée de figures et de miniatures d'une couleur très-vive; enfin les titres, les notes, les légendes et les descriptions sont écrits d'une manière très-nette, et en Italien mêlé d'orthographe et de dialecte vénitien.

BUCKINCK.

Arnold Buckinck, le premier artiste qui ait gravé et imprimé des cartes géographiques sur cuivre, porta cet art, dès son origine, à un très-haut degré de perfection. Sweynheym, qui avait appris le secret de l'imprimerie chez les inventeurs Fust et Schoeffer, après avoir imprimé avec succès divers livres, voulut donner une édition de Ptolémée. La gravure sur bois était un procédé trop imparfait pour imiter le travail fini des cartes qui se trouvaient dans les somptueux manuscrits de cet auteur; Sweynheym eut l'idée de les graver sur cuivre, et s'associa Buckinck pour cette grande entreprise. Après trois ans de peines et de travaux, Sweynheym mourut sans avoir pu mettre la dernière main à ce travail. Son associé, plus heureux, le perfectionna et l'acheva. La première édition de Ptolémée avec cartes (car celle de 1462 porte certainement une fausse date), parut enfin à Rome en 1478, in-fol. Ce n'est que dans la préface qu'il est question de Sweynheym. La souscription qui se trouve à la fin du livre fait mention d'Arnold Buckinck seul, et est ainsi conçue: *Claudii Ptolemaei Alexandrini philosophi geographiam Arnoldus Buckinck è Germania Rome tabulis aeneis in picturis formatam impressit. Simpiterno ingenii artificiique monumento. Anno domini natalis M.CCCCLXXVIII. VI. idus octobris. sedente Sixto IIII. Pont. Max. anno ejus VIII.* L'orgueil de l'artiste, qui s'exprime si naïvement

dans ces mots, ne déplaît pas lorsqu'on réfléchit que, malgré les difficultés qui accompagnent les premiers essais d'un art quelconque, malgré les nombreuses éditions de Ptolémée qui ont été publiées dans les 15.ᵉ, 16.ᵉ et 17.ᵉ siècles, les cartes de Buckinck sont encore les mieux gravées de toutes celles que l'on a faites pour cet auteur, sans même en excepter celles de Mercator.

L'édition de Ptolémée, donnée par Buckinck, fut sans doute tirée à petit nombre et peu connue; car elle fut réimprimée dans le même format, dans la même ville, et avec les mêmes cartes, en 1490, et l'éditeur, Pierre de Turre, cherche à s'attribuer tout le mérite du travail de Buckinck et de Sweynheym, non seulement en ne faisant pas mention de ces hommes estimables, mais en disant expressément que cette édition est en entier son ouvrage, *Arte ac impensis Petri de Turre.* Il est vrai cependant qu'il ne parle dans sa souscription que de l'impression et de la correction du texte. Cette réticence de la part de Turre nous prouve que Buckinck était mort dans cet intervalle. Ses cartes servirent encore à accompagner une troisième édition de Ptolémée, faite avec soin par une société de savans, et publiée à Rome en 1507, sans que, dans la préface de l'éditeur, il soit fait la moindre mention de son nom. Il est vrai que, dans cette édition, on a ajouté, aux cartes de cet habile artiste, dix autres cartes nouvelles et modernes gravées dans sa manière, mais non avec une égale perfection. On donna encore, l'année suivante à Rome, une autre édition de ce livre avec les mêmes planches, augmentée d'une mappemonde moderne, exécutée par un allemand nommé Jean Ruysch. Nous croyons que cette carte est

la première où l'on ait tracé les découvertes dans le Nouveau-Monde, que l'on devait à Colomb et à Améric Vespuce [1]. Cette carte ressemble pour la gravure aux dix autres publiées, pour la première fois, en 1507, ce qui fait présumer que Ruysch est aussi l'auteur de ces dernières; mais son nom ne se trouve que sur le frontispice de l'édition de 1508.

(1) Il est singulier que cet intéressant monument géographique ne soit mentionné par aucun de ceux qui ont écrit sur Christophe Colomb et Améric Vespuce.

DONIS.

Nicolas Donis, moine bénédictin du monastère de Reichembach en Allemagne, florissait dans le milieu du 15.ᵉ siècle. Il fut à la fois bon théologien, astronome et géographe. Trithème nous apprend qu'il existe de lui des lettres écrites avec élégance à divers personnages; mais il est principalement connu par son travail sur la géographie de Ptolémée et les cartes dont il l'a accompagnée.

Jac. Angelus avait, en l'an 1410, traduit cet ouvrage sur l'original grec, ou revu l'ancienne traduction. Il dédia ce livre à Alexandre V [1]. On l'imprima, avec la dédicace, à Vicence, en 1475, in-fol. : c'est la première édition du géographe grec qui ait paru, mais elle était sans cartes. Cependant il existait dans les anciens manuscrits de la géographie de Ptolémée, des cartes qui avaient été dressées dans le 5.ᵉ siècle par Agathodémon d'Alexandrie. Donis les vit, et entreprit de les refaire. Il y joignit trois cartes modernes pour l'Italie, l'Espagne, la Scandinavie et la France. Il revit et corrigea la traduction de Ptolémée par Angelus; il composa un *index* pour tous les lieux dont il est question dans cet ancien géographe, en indiquant pour chacun d'eux les principaux traits de l'histoire ecclésiastique qui les concernent. Enfin, il ajouta encore à l'ouvrage de Ptolémée un abrégé de géographie dans le genre de celui de Solin, ou un

traité sur les Merveilles et les lieux célèbres du Monde, *De locis ac Mirabilibus mundi.*

Donis envoya, en 1468, une copie de son ouvrage au duc Borso d'Este [2] : ce travail fut généralement admiré. Marsilio Ficino en fait un grand éloge dans une lettre écrite à Frédéric, duc d'Urbin. Donis, encouragé par ce succès, augmenta et perfectionna son ouvrage, et en présenta au pape Paul II, en 1471, une copie plus correcte, accompagnée de trente-deux cartes. Dans le Ptolémée imprimé à Bologne, et qui porte par erreur la date de 1462 (qu'il faut rapporter à l'année 1472 ou plutôt à 1492), et dans celui de Rome de 1478, que l'on considère communément comme la première édition avec cartes, on paraît avoir profité du travail de Donis; mais les auteurs ne le citent pas. Ceci nous porte à croire que le beau manuscrit latin de Ptolémée de la bibliothèque du Roi, n.° 4802, et qui renferme la traduction de *Jac. Angelus*, avec des cartes semblables à celles de Donis, est postérieur au travail de ce dernier, c'est-à-dire, à 1471; cependant à la page 123, il est dit que *Petrus Massarius Florentinus* a composé ces cartes, et outre les cartes modernes de Donis, il y en a d'autres pour la Toscane, la Morée, Candie et l'Egypte; cette dernière est surtout curieuse par les détails que l'on y trouve sur l'Abyssinie.

Quoi qu'il en soit, Léonard Hol, de la ville d'Ulm, fut le premier qui, ayant reçu une copie exacte du Ptolémée de Donis, la fit imprimer en 1482, avec la dédicace à Paul II. Les cartes qui furent gravées sur bois par Jean Schnitzer d'Arenkheim, sont au nombre de trente-deux; elles reproduisent exactement les cartes du manuscrit

n.° 4802, pour le dessin et même pour les couleurs. Cette édition eut un tel succès, qu'elle fut réimprimée à Ulm en 1486. C'est à tort que Raidel, dans sa dissertation sur les manuscrits et les éditions de Ptolémée, a écrit que le *Traité sur les Merveilles du Monde* n'avait été imprimé que pour la seconde édition. Il se trouve aussi dans la première et avec des réclames différentes; mais, à la vérité, il manque dans plusieurs exemplaires, ainsi que l'*index* des noms de lieux. Il est rare aussi de trouver des exemplaires avec toutes les cartes. Enfin, il y en a de tirés sur vélin qui diffèrent dans quelques lignes de ceux qui sont imprimés; mais dans l'édition de 1486, on a dressé, pour les deux cartes modernes de la Scanie et de la Dacie, des tables de longitude et de latitude pareilles à celles de Ptolémée, et on les a insérées au texte de l'ouvrage du géographe grec.

Le *Traité des Merveilles du Monde* a souvent été réimprimé dans diverses éditions de Ptolémée faites à Rome et ailleurs, sans qu'on ait eu soin d'avertir qu'il était de Donis, et on a de même copié ses cartes modernes. D'après ce que nous venons de dire, il paraîtrait que Donis serait le premier auteur moderne qui aurait composé des *Cartes géographiques graduées;* les portulans manuscrits qui lui sont antérieurs ne portent point de graduation, mais seulement des rhumbs de vents.

Mais il existe à la bibliothèque du Roi un très-beau manuscrit grec, n.° 1401, que les auteurs du catalogue (1) considèrent comme étant du 14.° siècle : les cartes qu'il renferme sont graduées d'une exécution supérieure à

(1) Voyez *Catal. cod. man. Bibl. Reg.*, tom. 2, pag. 314.

celles de Donis, et semblent avoir servi de type à celles du Ptolémée de 1478, gravées par Buckinck : ce sont les mêmes couleurs et le même genre de dessin. Il n'y a point de cartes modernes dans ce manuscrit, et on trouve à la fin une apostille où il est dit que les cartes sont *celles d'Agathodæmon*. Cependant nous ne pensons pas qu'il existe aujourd'hui aucun manuscrit connu, qui nous représente les cartes qu'Agathodémon avait composées. Il paraît que ces cartes n'étaient autre chose que les positions de Ptolémée, placées d'après la longitude et la latitude indiquées dans l'ouvrage qu'elles accompagnaient, sans aucune configuration des pays. Voici comme Donis s'exprime à ce sujet dans sa préface : « Dans les plus anciens exemplaires grecs ou latins de la géographie de » Ptolémée, on ne peut distinguer sur les cartes ni les » climats, ni la position, ni les formes des îles, des états, » des ports, des fleuves et des montagnes. Je les ai donc » marqués et entourés par des lignes, afin qu'on pût les » distinguer facilement (*non pas tous*), *mais seulement* » tous ceux que Ptolémée a décrits. J'ai dessiné chaque » chose selon sa forme et ses véritables dimensions. J'ai » ajouté, en faveur des hommes studieux, les cartes mo- » dernes de l'Espagne, de l'Italie, et même de la Scanie, » de la Norwège, de la Dacie et des îles adjacentes [3], » dont ni Ptolémée, ni Strabon, n'ont donné la descrip- » tion; de manière que je vous soumets, S. Père, tout » ce qui est entouré par les eaux de l'océan, afin que » vous puissiez contempler l'univers, qui doit tomber à » vos pieds et être soumis à votre puissance. »

Notes.

[1] Page 341.

Dans le beau manuscrit latin de la bibliothèque du Roi, n.° 4802, au lieu de *Alexandrum tertium*, il faut lire *Alexandrum quintum* dans la dédicace. Ce manuscrit fourmille de fautes grossières de copiste.

[2] Page 342.

Il existe un manuscrit de ce premier travail de Donis avec la dédicace à Borso d'Este, à la bibliothèque du Roi, n.° 4805.

[3] Page 344.

Il ne parle pas de la France, qui cependant se trouve dans l'édition de 1482.

LIVIO SANUTO.

Livio Sanuto, géographe du 16.e siècle, était le fils du chevalier François Sanuto, sénateur de la république de Venise, homme lettré et bon orateur, qui lui fit donner l'éducation la plus soignée. Après qu'on l'eut instruit dans les belles-lettres et dans la musique, on l'envoya en Allemagne pour y terminer ses études sous les meilleurs maîtres. Il fit des progrès considérables dans les mathématiques et dans la cosmographie. Cette dernière science, qui était, à cette époque des grandes découvertes maritimes, une source de gloire et de richesses, devint l'objet unique des efforts du jeune Sanuto; il employa toute l'activité de son esprit et tous les moyens que sa fortune lui fournissait, pour en accélérer les progrès : il aspira enfin à devenir le Ptolémée de son siècle. Pour y parvenir, il inventa des instrumens qui donnaient plus de précision aux observations astronomiques. Il lut les historiens et les voyageurs; il dépouilla tous les journaux des navigateurs qu'il put se procurer. Il entreprit, au moyen de tous ces documens, de dessiner des cartes plus exactes que toutes celles que l'on connaissait, et de donner, comme il le dit lui-même, une nouvelle face au monde, en publiant une description complète et méthodique du globe terrestre.

Il divisa ce grand ouvrage en trois parties, conformément aux trois grands continens qu'il admettait sur le

globe, savoir : le *Ptolemaique*, l'ancien monde des géographes actuels, c'est-à-dire, l'Europe, l'Asie et l'Afrique; l'*Atlantique*, ou le nouveau monde des géographes actuels, c'est-à-dire, les deux Amériques, (mais il est remarquable que Sanuto n'a point fait usage de cette dernière dénomination); enfin, l'*Australie* était le nom que Sanuto donnait au troisième grand continent du globe, et qui devait, par conséquent, être le sujet de la troisième partie de son ouvrage. Il est probable que, sous la dénomination d'*Australie*, il comprenait les îles nouvellement découvertes de l'Archipel d'Orient, quelques parties des côtes de la Nouvelle-Hollande qu'on avait à peine signalées, et dans lesquelles l'imagination systématique des cosmographes de ce temps voyait le monde des *Antichtones* de Pomponius-Mela et des autres géographes anciens, rêveries que renouvelèrent quelques géographes du 18.[e] siècle, et que les découvertes de Cook et des navigateurs qui l'ont suivi, ont en partie réalisées. Chacune des trois parties de l'ouvrage de Sanuto était divisée en plusieurs livres.

L'auteur a consacré le premier à l'explication des moyens d'observations et à des discussions savantes sur la déclinaison de l'aiguille aimantée, et aux rectifications qui en sont les conséquences nécessaires. C'est dans le second livre qu'il établit les grandes divisions de son ouvrage, qu'il détermine la projection de ses cartes, qu'il assigne l'étendue et les limites de chaque climat, et qu'il rectifie plusieurs erreurs alors populaires en géographie. Il est curieux de voir que Sanuto se croyait encore obligé de prouver longuement, que le Mexique n'était pas le même pays que le Cataie, c'est-à-dire, la Chine, et que

Catigara, la dernière position que Ptolémée nous donne dans l'Inde au-delà du Gange, ne devait pas être placée sur la côte du Pérou.

Les dix livres de l'ouvrage de Sanuto, qui suivent les deux premiers, contiennent la description de l'Afrique, accompagnée de douze cartes, dessinées par l'auteur, et gravées avec beaucoup de soin par son frère Jules. A peine Sanuto eut-il terminé cette portion de sa vaste entreprise, qu'il mourut âgé de cinquante-six ans. On imprima son ouvrage tel qu'il l'avait laissé, sans même remplir les chiffres ou les noms qui étaient en blanc dans le manuscrit. Seulement, son ami Saraceni y ajouta des Tables des matières, et un avertissement, qui contient les seuls détails authentiques que nous connaissions sur la vie de ce savant géographe.

Son ouvrage parut à Venise, en 1 vol. in-fol., 1588, sous ce titre : *Géographie de Livio Sanuto, partagée en douze livres, dans lesquels, outre les éclaircissemens sur beaucoup d'endroits de Ptolémée, sur la boussole, sur l'aiguille aimantée, on fait connaître les provinces, les peuples, les royaumes, les villes, les ports, les montagnes, les fleuves, les lacs et les usages de l'Afrique, avec douze cartes gravées sur cuivre; ouvrage auquel on a ajouté trois index, composés par Jean-Charles Saraceni.* Il est probable que ce titre, qui concorde peu avec le plan de tout l'ouvrage, et surtout avec les deux premiers livres, a été rédigé par les éditeurs, qui n'ont pas voulu annoncer qu'ils publiaient un ouvrage incomplet.

Dans le Dictionnaire historique imprimé à Bassano, en italien, on attribue mal-à-propos à Sanuto une *Histoire d'Afrique*. La description que le biographe donne de

ce volume prouve que c'est le même que celui dont nous venons de traduire le titre. Le même biographe attribue encore à Sanuto un poëme traduit de Claudien, intitulé : l'*Enlèvement de Proserpine*, Venise, 1551 et 1553; quelques poésies insérées dans le *Tempio di D. Giovanna d'Aragona;* et enfin un épithalame imprimé à Venise, en 1548 : si cet épithalame est réellement de Sanuto, il doit avoir manifesté de bonne-heure du goût pour la poésie, car il ne pouvait pas alors être âgé de plus de seize ans.

Purchas dit que Sanuto est un des plus exacts descripteurs de l'Afrique. Nous avons, dans nos recherches géographiques sur l'intérieur de ce continent, publiées en 1821 [1], démontré l'importance des travaux de Sanuto; on y voit la concordance de ses cartes avec quelques-unes des découvertes modernes.

(1) Pag. 42 et pag. 203 à 209.

BERTIUS.

Pierre Bertius, cosmographe et historiographe du roi Louis XIII, professeur royal de mathématiques, naquit à Beveren, en Flandre, sur les confins des diocèses de Bruges et d'Ypres, le 14 novembre 1565. Les troubles de religion engagèrent ses parens à le transporter à Londres, où il commença son éducation. Il l'acheva à Leyde, où son père, qui était devenu ministre protestant à Rotterdam, le fit venir à l'âge de douze ans. En 1582, Bertius, âgé seulement de dix-sept ans, embrassa la carrière de l'enseignement, et professa successivement à Dunkerque, à Ostende, à Middelbourg, à Goès et à Strasbourg. Le désir de s'instruire lui fit entreprendre un voyage en Allemagne avec Juste-Lipse; le même motif le conduisit aussi en Bohême, en Silésie, en Pologne, en Russie et en Prusse. Il revint enfin à Leyde, où il avait été nommé professeur. On le chargea aussi du soin de la bibliothèque de l'université de cette ville, qu'il mit le premier en ordre, et dont il publia le catalogue. En 1606, il fut nommé régent du collége des états à la place de Jean Kuchlin son beau-père; mais ayant pris le parti des disciples d'Arminius contre ceux de Gomarus, et publié contre ces derniers un grand nombre d'écrits théologiques, il se vit dépouillé de toutes ses places et de tout moyen de subsistance, quoique chargé d'une nombreuse famille. Au mois de mars 1620, il présenta aux états de

Hollande une requête pour obtenir une pension, qui lui fut refusée. Deux ans auparavant, Louis XIII l'avait honoré du titre de son cosmographe. Contraint par la misère, Bertius se rendit en France, et embrassa la religion catholique. Il fit son abjuration le 25 juin 1620, entre les mains de Henri de Gondi, cardinal de Retz, évêque de Paris. Les protestans s'affligèrent beaucoup de cette abjuration, et les catholiques n'osèrent pas s'en glorifier.

Peu de temps après, Bertius fut nommé professeur d'éloquence du collége de Boncourt, ensuite historiographe du roi, et il fut enfin pourvu d'une chaire surnuméraire de professeur royal en mathématiques. Il mourut le 3 octobre 1629, à l'âge de soixante-quatre ans. Son portrait, bien gravé, se trouve au revers de la dédicace au roi Louis XIII, du *Theatrum Geographiæ veteris;* mais il n'existe que dans quelques exemplaires qui paraissent avoir été donnés par l'auteur en présent; remarque qui, je crois, n'a pas encore été faite par aucun des nombreux bibliographes qui ont parlé de ce livre.

Bertius a laissé un grand nombre d'écrits qui peuvent se diviser en deux classes : 1.° des écrits théologiques; 2.° des ouvrages de géographie. Les premiers causèrent ses malheurs, et sont oubliés; les seconds lui procurèrent une existence heureuse, et sont encore quelquefois lus ou feuilletés par les savans. Si nous voulons apprécier ses écrits théologiques, nous verrons que Grotius en faisait cas, mais qu'il blâmait l'auteur de les avoir publiés. « On ne doit pas (écrivait-il à ce sujet), s'ôter les moyens » d'être utile à soi-même et aux autres, et troubler l'É- » glise et la patrie par de vaines altercations, pour avoir

» le plaisir de montrer son érudition et l'excellence de » sa doctrine. »

Le plus connu des ouvrages géographiques de Bertius, et le plus recherché, est son *Theatrum Geographiæ veteris*, 2 vol. in-fol., 1618 et 1619, Elzevier. Cependant, ce recueil, dont Bertius n'a été que l'éditeur, et l'éditeur négligent, a plus de réputation qu'il n'en mérite. Le premier volume se compose uniquement de la géographie de Ptolémée, en grec et en latin, réimprimée sur l'édition donnée quatorze ans auparavant par Montanus (désignée vulgairement, mais à tort, sous le nom d'*édition de Mercator*), à laquelle Bertius a seulement ajouté les variantes d'un manuscrit de la bibliothèque palatine, qui lui avaient été fournies par Sylburge : mais Bertius a laissé faire, dans son édition, un bon nombre de fautes d'impression qui n'existent pas dans l'édition de Montanus. Le second volume du *Theatrum* renferme l'itinéraire d'Antonin, et la notice des provinces de l'empire, réimprimés sur l'édition d'André Schott, dont Bertius a copié jusqu'aux fautes d'impression. Ensuite vient la table de Peutinger, telle que l'avait donnée Velser, et avec les *Commentaires* de ce dernier auteur; enfin, un choix de cartes de géographie ancienne, extraites du *Parergon* d'Ortelius, et avec le texte descriptif de cet excellent géographe, tout cela sans aucune note ni addition de Bertius.

Les autres écrits géographiques de Bertius sont : I. *Commentariorum rerum Germanicarum libri tres*, Amsterdam, 1616, in-4.°; et en 1635, in-12; II. *Notitia chorographica episcopatuum Galliæ*, Paris, 1625, in-fol : cette carte se trouve à la tête du *Gallia Christiana* de Cl. Robert. III. *Breviarium orbis terrarum*, Leipzig, 1662, in-12;

et, à la fin de *Cluverii introductio in universam Geogr.*, Amst., 1676, in-4.° IV. *Imperium Caroli M. et vicinæ regiones*, Paris, in-fol. C'est une carte : elle est aussi insérée en quatre, dans l'atlas de Hondius, Amstelod., 1654, in-fol. V. *Variæ orbis universi et ejus partium tabulæ geographicæ ex antiquis geographis et historicis confectæ per Petrum Bertium*, in-4.°, oblong. VI. *De aggeribus et pontibus hactenùs ad mare extructis digestum novum*, Paris, 1629, ouvrage composé à l'occasion de la digue de la Rochelle, et à la fin duquel on trouve une lettre du cardinal de Richelieu à l'auteur, réimprimée dans le *Thesaurus antiquit. roman.*

Ceux qui désireraient connaître les titres des ouvrages théologiques de Bertius, en trouveront une grande partie à la page 206 de l'ouvrage de J. Meursius, intitulé : *Athenæ Batavæ libri duo*, in-4.°, 1625. On a beaucoup profité de ce livre pour cet article. Bertius a aussi été l'éditeur des *Illustrium et clarorum virorum epistolæ selectiores*, etc., Leyde, 1617, in-8.° On trouve une préface de sa façon à l'édition de la *Philosophie de Boëce*, Leyde, 1633, in-24, et dans quelques autres éditions.

BRIET.

Philippe Briet, né à Abbeville en 1601, entra dans la compagnie de Jésus à l'âge de dix-huit ans, enseigna les humanités dans différens colléges, fut bibliothécaire du collége de la Société, à Paris, et mourut le 9 décembre 1668, à l'âge de soixante-huit ans, après avoir composé plusieurs ouvrages, dont le meilleur et le plus connu est : I. *Parallela geographiæ veteris et novæ*, Paris, 1648 et 1649, 3 vol. in-4.°, avec cent vingt-cinq cartes en taille douce; le troisième volume a pour titre : *Parallela geographica Italiæ veteris et novæ*, 1649. Il y a peu de recherches neuves dans cet ouvrage, mais il est savant et méthodique; malheureusement les trois volumes imprimés ne contiennent que l'Europe. L'Asie et l'Afrique devaient former trois volumes qui n'ont pas été publiés. Ce n'est point, comme on l'a dit, parce que les maladies de l'auteur l'empêchèrent de les achever, puisqu'il n'est mort que vingt ans après, et que, durant ces vingt ans, il a publié divers autres ouvrages. D'ailleurs, Lenglet-Dufresnoy dit que l'auteur avait terminé celui-là, et que le P. Hardouin supprima le manuscrit; mais il avoue ailleurs qu'il a été trompé par un rapport inexact, et que l'ouvrage n'a pas été imprimé. Il assure pourtant avoir vu les cartes gravées d'une portion de l'Asie qui n'a point paru; quant au texte, il est certain que le manuscrit original, conservé dans la bibliothèque des jésuites, passa, à la suppression

de leur ordre, dans celle de l'abbé Brottier. II. *Annales mundi, sive Chronicon, ab orbe condito ad annum Christi*, Paris, 1663, in-12, 7 vol.; idem, in-fol.; Mayence, 1682, idem; Venise, 1693, 7 vol. in-12. Cette dernière édition est la meilleure et la plus complète; l'ouvrage est estimé. L'auteur suit, à peu de chose près, la chronologie du P. Pétau. III. *Theatrum geographicum Europæ veteris*, 1653, in-fol.; IV. *Xenia Delphino oblata, nomine collegii Rothomagensis*, Rouen, 1639, in-4.°; V. *Elogium patris Jac. Sirmondi, S. J.*, Paris, 1651, in-4.°; on y trouve le catalogue, par ordre de dates, de tous les ouvrages du Savant P. Sirmond. VI. *Continuatio Tursellinianæ epitomes historiarum*, Paris, 1559, souvent réimprimé à la suite du *Tursellin*. VII. *Acutè dicta omnium veterum poëtarum latinorum; præfixum de omnibus iisdem poëtis syntagma*, Paris, 1664, 1684, in-12. Briet a aussi fait le cinquième volume de la *Concorde chronologique* du P. Labbe.

BOSCOVICH.

Roger-Joseph Boscovich, né à Raguse, le 18 mai 1711, entra chez les jésuites à Rome, en 1725, et se livra avec ardeur à la philosophie et aux mathématiques. Il fut ensuite nommé professeur de ces deux sciences au collége romain, avant d'avoir terminé le cours de ses études, dérogation singulière à l'usage ordinaire. La variété de ses connaissances, les qualités brillantes de son esprit, la solidité de ses principes, lui attirèrent l'attachement et le respect de tous ceux qui le connurent. Il fut employé, par différens papes, pour fournir des moyens de soutenir le dôme de S.t Pierre, qui menaçait de crouler. Il fit partie de la commission chargée d'examiner le moyen de dessécher les marais Pontins. La république de Lucques ayant eu des discussions avec la Toscane, relativement à ses limites, et à la propriété de ses cours d'eau, choisit Boscovich pour défendre sa cause, et l'envoya pour cet effet en députation à Vienne, auprès de l'empereur d'Autriche. Il voyagea ensuite dans diverses parties de l'Europe.

Adoptant les systèmes de Newton, Boscovich avait fait paraître, en 1736, une dissertation *De maculis solaribus;* on y trouve, pour la première fois, la solution géométrique du problème astronomique de l'équateur d'une planète, déterminé par trois observations d'une tache. Il publia, les années suivantes, plusieurs autres disser-

tations sur l'astronomie, telles que *Nova methodus adhibendi phasium observationes in eclipsibus lunaribus*, Rome, 1744, in-4.°; *De lunæ atmosphærd*, 1753, ibid. Enfin, il fit paraître, en 1758, la *Philosophie newtonienne*, sous le titre de *Philosophiæ naturalis theoria*. Plusieurs mathématiciens de divers pays prirent cet ouvrage pour base de ceux qu'ils publièrent.

La société royale de Londres, dont il était membre, l'avait choisi pour aller observer le second passage de Vénus en Californie; mais la dissolution de son ordre, qui eut lieu à cette époque, l'empêcha d'accepter cette commission. Après la suppression des jésuites, le grand-duc de Toscane le nomma professeur de l'université de Pavie. En 1773, il fut appelé à Paris par des personnes qui avaient été à portée de l'apprécier, et qui lui procurèrent la place de directeur de l'optique de la marine, avec 8000 livres de pension. Il s'attacha surtout à la théorie des lunettes achromatiques, et publia cinq vol. in-4.°, fig., intitulés : *Rog. Jos. Boscovich opera ad opticam et astronomiam maximd ex parte nova et omnia huc usque inedita*, Bassano, Remondini, 1785. Cette matière occupe plus d'un tiers de l'ouvrage [1]. Forcé, par quelques désagrémens, de renoncer à son poste, il se retira à Milan : l'empereur le chargea d'inspecter une mesure du degré en Lombardie. Boscovich jouit à Milan de toute la considération que méritaient ses connaissances, et y mourut le 12 février 1787.

Outre les dissertations dont nous avons parlé, et beaucoup d'autres qu'on trouve dans les *Mémoires des sa-*

(1) *Voyez* le *Journal des Savans*, m[illegible].

vans étrangers, dans les *Transactions philosophiques*, etc., il a composé un grand nombre d'ouvrages; voici les titres des principaux : I. *Elementa universæ matheseos*, Rome, 1754, 3 vol. in-8.° avec fig.; II. *Philosophiæ naturalis theoria, redacta ad unicam legem virium in naturâ existentium*, Vienne, 1758, in-4.°, avec fig.; idem, Venise, 1762; Vienne, 1764. On avait commencé à le traduire en français, à Paris, 1779, mais cette traduction n'a pas été imprimée. Cet ouvrage renferme de belles idées. III. *Traité sur les Télescopes dioptriques perfectionnés*, en allemand, Vienne, 1765, in-8.°; ce traité avait déjà paru en latin, sous ce titre : *De lentibus et telescopiis dioptricis*, Rome, 1755, in-4.°; IV. *Dissertatio physica de lumine*, Vienne, 1766, in-8.°, avec fig.; V. *De lunæ atmosphærâ*, Vienne, 1766, in-4.°, avec fig.; VI. *Dissertationes ad dioptricam*, Vienne, 1767, in-4.°; VII. *Voyage astronomique dans l'état de l'Eglise*, traduit en français, sous le nom de l'abbé Chatelain, par le P. Hugon, jésuite, avec des augmentations de l'auteur, Paris, 1770, in-4.° Ce voyage est le résultat de la mesure de deux degrés du méridien que Boscovich avait exécutée avec le P. Maire, dans les états du pape, l'an 1750, par ordre du cardinal Valenti, sous Benoît XIV. L'édition originale *De litterariâ expeditione per pontificiam ditionem ad dimetiendos duos meridiani gradus à PP. Maire et Boscovich*, Rome, 1755, in-4.°, est recherchée à cause de la carte trigonométrique des états du pape, dont la traduction française ne donne qu'une mauvaise réduction : cette carte, qui est en trois feuilles, se trouve souvent à part. VIII. *Journal d'un voyage de Constantinople en Pologne*, etc., Lausanne, 1772, in-12, traduction faite d'après une première édition italienne,

très-défectueuse; idem, en allemand, Leipzig, 1779, in-12; idem en italien, Bassano, 1784, in-8.°; c'est la meilleure édition. Boscovich, qui avait beaucoup de goût et de talent pour la poésie, publia en 1755 et 60, le poëme intitulé : *Philosophiæ à Benedicto Stay, Ragusino, versibus traditæ libri VI*, Rome, 2 vol. in-8.°, en vers latins, et l'accompagna de savantes notes : il publia lui-même son beau poëme des éclipses, en cinq chants, sous ce titre : IX. *De solis ac lunæ defectibus*, Londres, 1760, in-4.°, traduit en français par l'abbé de Barruel, d'après la deuxième édition, en six chants, que l'auteur en avait donnée à Rome, 1767, in-8.°; et accompagné du texte latin et des augmentations de l'auteur, Paris, 1779, 1784, in-4.° On admire dans cet ouvrage le style élégant du poète, et le talent peu commun avec lequel il avait su rendre des détails appartenant aux sciences exactes et au calcul. D'autres morceaux de poésie latine, d'une moindre étendue, mais pleins de grâce et de facilité, contribuèrent à placer Boscovich au rang des meilleurs poètes latins modernes. Il avait tout l'enthousiasme des poètes, sans se livrer à l'exagération. Sa conversation était aimable, et d'autant plus instructive qu'il avait voyagé dans une grande partie de l'Europe (1).

(1) *Voyez* son éloge par Lalande, dans le *Journal des savans*, février 1792.

GUILLAUME DELISLE.

Guillaume Delisle, ou De l'Isle [1], premier géographe du roi, naquit à Paris le dernier jour du mois de février 1675. Il était fils de Claude Delisle, qui dirigea lui-même ses études avec le zèle et l'affection d'un père. Ses dispositions pour la géographie s'annoncèrent de si bonne heure, qu'à l'âge de neuf ans il avait dressé et dessiné des cartes sur l'histoire ancienne. Les leçons de Cassini et l'amitié de Fréret contribuèrent encore à hâter les développemens de ce génie précoce : il conçut, très-jeune encore, le hardi projet de réformer le système de la géographie, et de le reconstruire en entier sur de nouvelles bases. A vingt-cinq ans, il avait terminé cette difficile entreprise. *Ce fut à cet âge, et dans l'année 1700*, qu'il fit paraître à la fois une mappemonde, des cartes d'Europe, d'Asie et d'Afrique, un globe céleste et un globe terrestre d'un pied de diamètre. Pour bien comprendre le mérite de ces ouvrages, il est nécessaire d'exposer l'état de la géographie en Europe à l'époque où ils parurent, c'est-à-dire, à l'ouverture du 18.e siècle.

Nicolas Sanson avait perfectionné l'édifice de la science qu'avaient élevé l'érudition d'Ortélius et l'habileté de Mercator : cependant, quoique Sanson occupât, de son vivant, la première place, et que presque toutes les cartes qui se publiaient alors ne fussent que des copies des siennes, il n'avait point porté la géographie à ce degré

de perfection que les découvertes astronomiques faites de son temps lui permettaient d'atteindre. Il suivit trop aveuglément les longitudes de Ptolémée, et méconnut les modules de toutes les mesures itinéraires anciennes, et de la plupart des modernes. Après sa mort, ses fils et petits-fils, Moullard, Guillaume et Adrien Sanson, reproduisirent ses cartes avec de faibles changemens de détails, et sans aucun égard pour les observations astronomiques qui se multipliaient de jour en jour. En 1692 et en 1693, Lahire et Cassini [1] leur avaient fait ce reproche, qui fut plusieurs fois renouvelé depuis. Il était évident que le système entier de la géographie avait besoin d'une réforme générale; déjà même Vendelin et Riccioli avaient tenté cette réforme, sans cependant tracer aucune carte. Pour l'opérer entièrement, il fallait coordonner les nouvelles observations avec les nombreuses relations des voyageurs, avec les routiers de navigation non moins nombreux, avec une assez grande quantité de cartes déjà levées dans différens pays. Une pareille tâche était au-dessus des forces du vénitien Coronelli que le cardinal d'Estrées avait fait venir de Venise pour travailler aux deux grands globes de Marly, et de Cantelli, et de Tillemont, connu sous le nom de du Trallage, tous les trois aux gages du graveur Nolin, et publiant, depuis la mort de Sanson, des cartes inférieures à celles de cet homme célèbre.

Cependant Cassini, pour mieux faire comprendre aux géographes l'énormité de leurs erreurs et les besoins de la science, traça en 1696, sur le pavé du salon occidental

[1] *Mémoires de l'académie des sciences*, tom. VIII, pag. 714-715.

de l'observatoire, un planisphère, sur lequel étaient trente-neuf positions placées selon les observations récentes. Ce planisphère fut réduit et gravé par Nolin. Mais dans son globe terrestre, dans sa mappemonde et dans ses cartes des quatre parties du monde, Delisle montra qu'il avait exécuté ce que Cassini avait proposé. Sur ce plan du monde entièrement neuf, que Delisle venait de faire paraître, la Méditerranée se trouvait rétrécie de trois cents lieues en longitude, et l'Asie de cinq cents. Quoique le planisphère de Cassini eût précédé de quatre ans la publication de ces importans travaux, quoique les tables de Vendelin et les savantes discussions de Riccioli fussent déjà connues depuis long-temps, quoiqu'enfin Hondius, dès l'an 1630, eût placé sur ses cartes, au 165.e degré de longitude, les côtes orientales de la Chine, que les Sanson s'obstinèrent toujours à reculer jusqu'au 180.e, cependant Delisle recueillit seul, avec raison, la gloire de tous ces grands changemens, parce *que lui seul avait prouvé qu'ils étaient* d'accord avec les mesures itinéraires anciennes et modernes, avec les relations et les descriptions géographiques connues jusqu'alors; parce que lui seul enfin, avec un petit nombre de points donnés, avait su, par de longues et de savantes combinaisons, assigner aux diverses régions du globe leur véritable place. Delisle doit donc être regardé comme le principal créateur du système de géographie des modernes, système dont d'Anville a depuis admirablement bien perfectionné tous les détails.

Les globes et les cartes du jeune Delisle furent l'objet de l'admiration générale, et lui ouvrirent les portes de l'académie des sciences, qui le reçut en 1702. Nolin, qui



avait le titre de géographe du roi, voulut dérober à Delisle sa réputation et ses succès, en faisant graver et paraître, presqu'en même temps, une mappemonde en quatre feuilles, copiée sur les cartes nouvelles qui avaient valu à leur auteur des éloges si bien mérités. Nolin ajouta, comme c'est l'ordinaire, l'imposture au plagiat. Il insinua que Delisle avait copié ses cartes, ou plutôt celles de du Trallage, son géographe. Delisle se vit forcé de démontrer, par une critique raisonnée, insérée dans le *Journal de Trévoux*, les fautes énormes et l'incapacité de du Trallage, et enfin il finit par attaquer en justice, comme plagiaire, Nolin, qui ne cessait de le harceler. Les écrits que Delisle publia dans le cours de ce procès qui dura six ans, intéressent l'histoire de la géographie, et sont trop peu connus. Ils consistent en I. une *Requête au roi et à son conseil*, in-fol., 28 pag.; II. *Mémoire pour Guillaume de l'Isle, de l'académie des sciences, contre le sieur Nolin, géographe ordinaire du roi*, in-fol., 20 pag.; III. *Arrêt du conseil d'état privé du roi*, renfermant le rapport des experts et les observations de Delisle sur ce rapport, in-fol., 15 pages. Cet arrêt porte que les planches de la carte du sieur Nolin, convaincu de plagiat, seront saisies, rompues et supprimées, et que tous les exemplaires seront confisqués et mis au pilon.

Delisle ne fit point mettre à exécution cette sentence rigoureuse; il fit seulement effacer, sur les cartes de Nolin, ce qu'on lui avait pris de plus important, et il lui laissa ses cuivres, qui étaient ornés de belles vignettes. Après être sorti triomphant de cette lutte, Delisle publia successivement un grand nombre de cartes de géographie ancienne et moderne pour toutes les parties du monde,

et pour diverses époques de l'histoire. Elles augmentèrent sa réputation et les progrès de la science, dont il fut regardé sans contestation comme le chef. Fréret [1] a donné la liste de ces cartes de Delisle [2], et indiqué l'année de leur publication; la totalité se monte à plus de cent feuilles; et, dans ce nombre, nous devons surtout remarquer aujourd'hui la dernière édition de sa mappemonde, que Delisle publia en 1724, avec de grands changemens, parce qu'elle marque les bornes où s'étaient arrêtés les progrès de la géographie, deux années avant la mort de ce géographe, et, lorsque d'Anville n'avait encore fait paraître que quelques cartes peu remarquables sur la France, pour accompagner l'ouvrage de Longuerue. Malgré les progrès immenses de la géographie, depuis la mort de Delisle, les cartes de ce géographe, comme toutes celles qui sont originales, et non copiées ou réduites d'après d'autres cartes, peuvent encore être consultées avec fruit, parce qu'il s'y trouve souvent des positions exactes qui ont été méconnues ou négligées par les géographes qui ont suivi. Ainsi, la contrée de Sirinagar, dans l'Hindoustan, insérée sur toutes les cartes récentes, depuis que des voyageurs en ont de nouveau constaté l'existence, se trouvait déjà bien placée sur les cartes de Delisle, tandis qu'après sa mort, d'Anville l'ayant confondue avec Kachmyr, dont la capitale se nomme aussi Sirinagar, l'avait fait bannir pendant cinquante ans de toutes les cartes de géographie. Ainsi, dans le Soudan ou l'intérieur de l'Afrique, le fleuve Gambarou se trouve, sur la carte de Delisle, mentionné

(1) *Mercure de France*, mars 1726, pag. 475.

un siècle avant que Bowdich eut recueilli ce nom de la bouche des Maures voyageurs dans le royaume des Aschantis [1]. Il est d'ailleurs quelques-unes des cartes de Delisle, relatives à certaines époques de l'histoire ancienne ou du moyen âge, qu'on n'a pas refaites depuis.

Indépendamment des mémoires composés pour le procès avec Nolin, et dans lesquels Delisle a donné l'analyse de ses premiers ouvrages, ce géographe a publié, dans le *Recueil de l'académie des sciences*, les mémoires suivans : 1.° année 1708, pag. 365, *Conjecture sur la position de l'île Méroé;* 2.° année 1710, pag. 353, *Observation sur la variation de l'aiguille aimantée;* 3.° année 1714, p. 175, *Justification des mesures des anciens en matière de géographie;* 4.° année 1716, pag. 86, *Sur la longitude du détroit de Magellan;* 5.° année 1720, *Détermination géographique de la situation et de l'étendue des différentes parties de la terre :* ce mémoire est très-remarquable, et un de ceux qui portent le plus l'empreinte du génie géographique; 6.° année 1721, pag. 56, *Détermination de la situation et de l'étendue des pays traversés par le jeune Cyrus, et par les dix mille Grecs dans leur retraite;* 7.° même année, pag. 245, *Remarques sur la carte de la mer Caspienne, envoyée à l'académie par S. M. czarienne;* 8.° année 1725, pag. 48, *Examen et comparaison de la grandeur de Paris et de Londres, et de quelques autres villes anciennes et modernes.* Dès l'an 1700, lors de la publication de ses premiers travaux, Delisle annonça qu'il rendrait compte des changemens dont il était l'auteur, dans un ouvrage spécial, intitulé : *Introduction à la*

(1) Voyez nos *Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique.*

géographie; mais la mort ne lui permit pas d'achever cet ouvrage, dont Fréret a fait connaître le plan dans un écrit curieux et savant, intitulé : *Lettre de M.*** (Fréret) *de l'académie des inscriptions et belles-lettres, pour la défense de M. Guillaume Delisle, à l'auteur des mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, in-12, Paris, 1731.

Delisle eut l'honneur d'enseigner la géographie à Louis XV, qui prit sous un tel maître un goût particulier pour cette science, sur laquelle il composa même un petit ouvrage. Ce monarque le récompensa des leçons qu'il en avait reçues, en créant pour lui le titre de premier géographe du roi, qui n'existait pas auparavant, et dont le brevet lui fut conféré le 24 août 1718 avec une pension de 1200 livres. Pierre-le-Grand, pendant son séjour à Paris, allait voir familièrement le géographe Delisle, pour lui donner ses remarques sur la Moscovie, « et plus encore, dit Fontenelle, pour connaître mieux » que partout ailleurs son propre empire. » Delisle, âgé de cinquante-un ans, jouissait d'une santé forte et vigoureuse, et travaillait à des cartes destinées pour l'*Histoire de Malte*, de Vertot, lorsqu'après avoir passé plusieurs jours de suite dans son cabinet, il sortit après dîner, le 5 janvier 1726, et fut frappé dans la rue d'une attaque d'apoplexie, dont il mourut le même jour sans avoir repris connaissance. Son éloge a été fait par Fontenelle.

Notes.

[1] Page 360.

C'est de cette dernière manière qu'il écrivait lui-même son nom dans ses premiers ouvrages ; il la changea depuis, et écrivit constamment *Delisle.* Cependant, après sa mort, son frère l'astronome, en publiant une carte posthume de son frère le célèbre géographe, écrivait encore *de l'Isle.*

[2] Page 364.

On trouve aussi la liste des cartes de G. Delisle, avec la date des corrections qu'y a faites Buache, dans la *Méthode pour étudier la géographie,* par Lenglet-Dufresnoy, quatrième édition in-12, tom. 1 pag. 556.

BUACHE.

Philippe Buache, né à Paris, le 7 février 1700, se distingua d'abord dans l'art du dessin, et commença par remporter un premier prix d'architecture; mais Delisle le géographe se l'attacha, et il se livra tout entier à la géographie. Le roi ayant établi à Paris un dépôt de cartes, plans et journaux de la marine, sous la direction du chevalier de Luynes, le jeune Buache, quoique âgé seulement de vingt-un ans, fut nommé pour classer et mettre en œuvre les matériaux qu'on y avait rassemblés.

Il a été pendant dix-sept ans attaché à ce dépôt. Il n'avait que 800 livres d'appointemens par an, et refusa cependant d'aller en Russie, où Delisle l'astronome cherchait à l'attirer par des offres *brillantes. Delisle* le géographe étant mort, Buache s'acquitta envers son bienfaiteur par les services qu'il rendit à sa veuve, dont il épousa la fille unique, en 1729. Il la perdit peu d'années après, et se maria en secondes noces, en 1746, à Élisabeth-Catherine Miremont, belle-sœur de Pitrou, inspecteur-général des ponts et chaussées, qui avait été son premier maître. Ainsi la reconnaissance avait formé les nœuds de ses deux mariages. N'ayant point eu d'enfans, il prit avec lui deux jeunes gens de ses parens, qui l'ont aidé pendant quinze ans dans ses travaux.

A l'âge de vingt-neuf ans, Buache fut nommé premier géographe du roi, et ce fut en sa faveur que l'on créa

aussi une place de géographe dans l'académie des sciences, dont il devint membre en 1730. Il mourut le 27 janvier 1773, âgé de près de soixante-treize ans.

Successeur de Delisle et prédécesseur de d'Anville à l'académie des sciences, Buache est loin d'avoir rendu à la géographie les mêmes services que ces deux hommes célèbres. Il est principalement connu par son système de géographie physique et naturelle. Il y divise le globe en autant de cavités ou bassins, subordonnés les uns aux autres selon le cours des rivières, partageant de même les mers par une suite de montagnes sous-marines, indiquées, suivant lui, par les îles, rochers ou vigies. Ce système ingénieux, et vrai en partie, fut beaucoup trop généralisé par Buache, et exerce encore une influence funeste pour la géographie sur nos dessinateurs de cartes les plus connus, qui, au moyen de cette théorie, substituent l'art à la science, et le travail du pinceau à celui de l'étude et de la critique. Malgré l'abus que l'on fait du système de Buache, abus que lui-même a poussé jusqu'à l'extrême, nous devons observer qu'en le combinant avec la découverte de Béring, il est parvenu à deviner la liaison qui se trouve entre l'Amérique et l'Asie, par le moyen de la presqu'île d'Alashka; qu'il a tracé passablement sur ces cartes cette presqu'île, avant qu'on en eût constaté l'existence. Les efforts qu'il fit pour suppléer au vide immense que présentaient encore il y a peu d'années nos connaissances géographiques sur le nord-ouest de l'Amérique, sont aussi très-louables, et il n'eut pas autant de tort qu'on le croit communément, d'employer, au défaut de renseignemens plus précis, la relation de l'amiral de Fonte ou de Fuente.

Buache publia le résultat des recherches relatives à cet objet, sous le titre de *Considérations géographiques et physiques sur les nouvelles découvertes de la grande Mer*, d'abord dans les *Mémoires de l'académie des sciences*, 1752, et ensuite séparément, Paris, 1753, in-4.° Depuis que les progrès de la navigation et les voyages de découvertes ont jeté une vive lumière sur l'état du globe vers le pôle sud, les hypothèses les plus importantes de Buache ont été trouvées fausses. On ne peut s'empêcher de sourire aujourd'hui en voyant sur les cartes de cet auteur quelques petites portions de la Nouvelle-Zélande, dont on n'avait pas encore fait le tour, et quelques autres terres moins considérables et dont l'existence est même douteuse, converties en deux immenses continens, tout-à-fait distincts de la Nouvelle-Hollande, et même de la terre de Diémen. Buache en dessine les rivages, et nous assure gravement que le plus grand de ces nouveaux mondes doit avoir, le long et près des côtes, une chaîne de montagnes comme les Cordilières d'Amérique, et des fleuves aussi considérables que ceux de la Sibérie. Cette idée d'un grand continent austral a été empruntée aux anciens. Manilius en fait mention dans son poëme sur l'astronomie, et Pomponius Méla y place la grande nation des Antichtones.

L'*Atlas physique* de Buache, publié en 1754, est composé de vingt planches, petit in-fol., dont quelques-unes sont relatives au nivellement de Paris; mais on n'y a pas inséré la carte qui contient le *parallèle des fleuves de toutes les parties du monde*, une des plus ingénieuses de l'auteur, et une des plus utiles pour l'intelligence de son système. On la trouve dans l'*Histoire de l'académie des sciences*,

année 1753, pag. 587, planche XXIV. Les autres volumes de ce recueil, qui renferment les développemens successifs de ce système, sont : Année 1745, *Hist.*, pag. 76; année 1752, *Hist.*, pag. 117, et *Mém.*, pag. 399, année 1757, *Hist.*, pag. 143, et *Mém.* pag. 190. Il a écrit différens mémoires relatifs à cet atlas et à d'autres points de géographie. On les trouve dans le Recueil de l'académie des sciences. Le même recueil renferme aussi plusieurs cartes de Buache, qui accompagnent des mémoires de ses confrères à l'académie, et, entr'autres, de Guettard. Buache a en outre revu et publié, avec des changemens, un assez grand nombre de cartes de Delisle, son beau-père.

BUY DE MORNAS.

Claude Buy de Mornas, géographe du roi et des enfans de France, naquit à Lyon. Il n'est connu que par quelques compilations géographiques médiocres. La principale est un *Atlas méthodique et élémentaire de géographie et d'histoire*, Paris, 1762-1770, 4 vol. in-4.°; il est bien gravé, et, pour l'éducation de la jeunesse, il est encore préférable à plusieurs autres du même genre qui ont paru récemment. L'auteur y fait marcher ensemble la géographie, la chronologie et l'histoire. Buy de Mornas avait imité l'ouvrage de Gueudeville, et a été à son tour imité par M. Las Casas ou Lesage, qui a de beaucoup surpassé ses prédécesseurs en industrie mercantile et littéraire. Buy de Mornas a publié une *Cosmographie méthodique et élémentaire*, Paris, 1770, in-8.° Il avait débuté dans la carrière des lettres par un petit ouvrage intitulé : *Dissertation sur l'éducation*, par B. M., Paris, 1747, in-12. Il avait embrassé l'état ecclésiastique quelques années avant sa mort, qui eut lieu à Paris en juillet 1783.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES.

LIVRE PREMIER.

PERSONNAGES HISTORIQUES DE L'ANTIQUITÉ.

PREMIÈRE SECTION.

PERSONNAGES DE L'HISTOIRE GRECQUE.

SECONDE SECTION.

PERSONNAGES DE L'HISTOIRE ROMAINE.

LIVRE SECOND.

SAVANS ET LITTÉRATEURS DE L'ANTIQUITÉ.

PREMIÈRE SECTION.

GÉOGRAPHES.

DEUXIÈME SECTION.

HISTORIENS.

TROISIÈME SECTION.

LITTÉRATEURS, GRAMMAIRIENS ET ÉRUDITS.

LIVRE TROISIÈME.

PERSONNAGES HISTORIQUES DES TEMPS MODERNES.

PREMIÈRE SECTION.

PERSONNAGES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

DEUXIÈME SECTION.

PERSONNAGES HISTORIQUES DE L'HISTOIRE D'ANGLETERRE.

LIVRE QUATRIÈME.

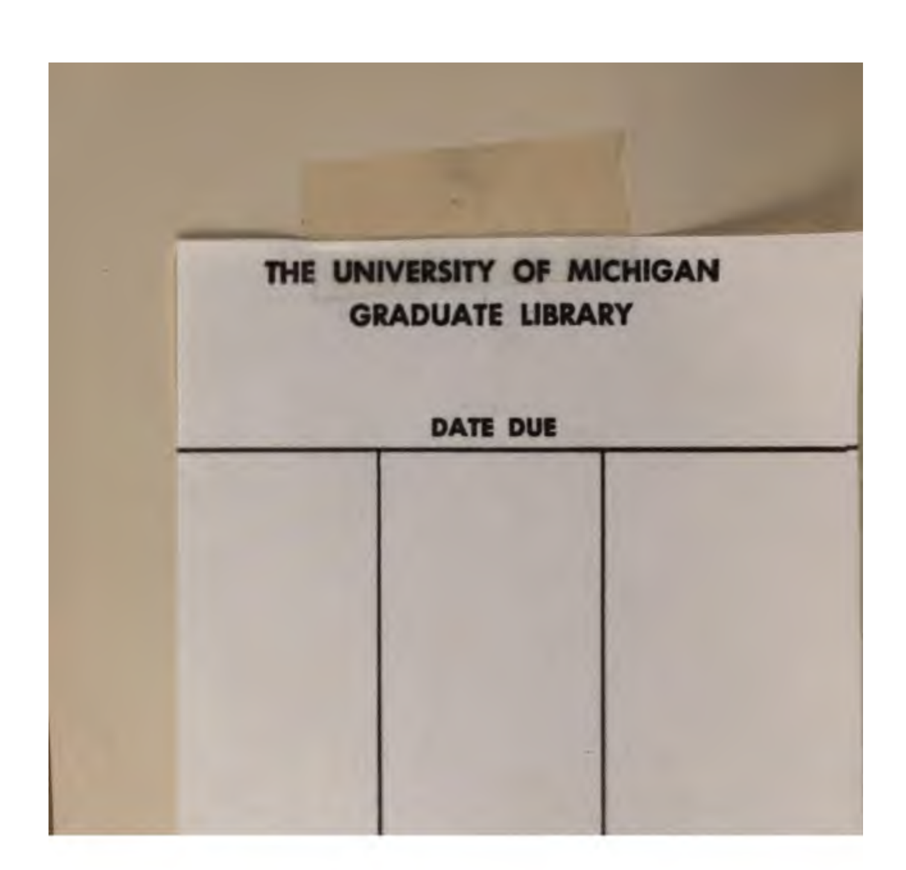
SAVANS ET LITTÉRATEURS DES TEMPS MODERNES.

PREMIÈRE SECTION.

GÉOGRAPHES.






THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
GRADUATE LIBRARY
DATE DUE